

INSTITUT DE LINGUISTIQUE FRANÇAISE - CNRS

UMR 7320 - NICE

LE FRANÇAIS EN AFRIQUE

LE FRANÇAIS EN CONTACT

« ICI » ET « AILLEURS »

édité par Carole de Féral et Salah Mejri

N° 32 – 2018

INSTITUT DE LINGUISTIQUE FRANÇAISE - CNRS

UMR 7320 - NICE

LE FRANÇAIS EN AFRIQUE

Responsable de la publication

Carole de Féral

Comité scientifique

Michelle AUZANNEAU (U. Sorbonne Nouvelle-Paris 3), Fouzia BENZAKOUR (U. de Rabat), Ahmed BRAHIM (U. de Tunis I), Yasmina CHERRAD-BENCHEFRA (U. de Constantine), Claude FREY (U. Sorbonne Nouvelle-Paris 3), Moussa DAFF (U. de Dakar), Alpha Mamadou DIALLO (U. de Conakry), Françoise GADET (U. Paris Ouest Nanterre La Défense), Gisèle HOLTER (U. de Franche-Comté), Rabah KAHLOUCHE (U. de Tizi Ouzou), Alou KEITA (U. de Ouagadougou), Foued LAROUSSE (U. de Rouen), Gervais MENDO-ZÉ (U. de Yaoundé I), Mary-Annick MOREL (U. de Paris III), Papa Alioune NDAO (U. de Dakar), Mwatha NGALASSO (U. de Bordeaux), Bah OULD ZEIN (U. de Nouakchott), Gisèle PRIGNITZ (U. de Bayonne), Patrick RENAUD (U. Paris III), Ingse SKATTUM (U. d'Oslo), Jean TABI-MANGA (U. de Yaoundé), André THIBAUT (U. Paris-Sorbonne).

UMR 7320 - Bases, Corpus, Langage
Campus Saint Jean d'Angély SJA3/MSHS
24, Av. des Diables Bleus
06357 Nice Cedex 4
Tél. 0033 4 89 15 22 83

Adresse électronique de la Revue :
www.unice.fr/bcl/ofcaf/

N°ISSN : 1157-1454

SOMMAIRE

Note liminaire.....	7
Articles	
Georges LÜDI	
Le français en contact : le cas de la Suisse	11
Agnès MARCHESSOU	
Altérité en terre hexagonale : le français d'un quartier plurilingue strasbourgeois	21
Diane SCHWOB	
La langue littéraire au miroir des glossaires : analyse des pratiques de trois romanciers hétérolingues	41
Salah MEJRI	
La part autochtone dans l'emprunt linguistique.....	89
Thouraya Ben AMOR	
Le français en Tunisie depuis 2011 à travers la dénomination des partis politiques.....	111
Lassâad OUESLATI	
Le français en contact avec le parler tunisien : le cas des connecteurs.....	133
Venant ELOUNDOU ELOUNDOU	
Constructions « technicistes » et épilinguistiques sur le camfranglais : divergences et convergences.....	149
Comptes rendus	173
Résumés de thèses	181
Résumés des articles.....	197

NOTE LIMINAIRE

Quelques mots sur le titre de ce volume : le français *ici* (dans le cas présent, en Afrique, bien sûr), mais aussi *ailleurs* parce que la connaissance de ce qui se passe *ailleurs* peut nous aider à mieux appréhender *ici*. Et il est révélateur qu'une revue comme *Le français en Afrique*, qui a pour objet d'étude *une* langue dans un espace certes vaste mais bien défini, ait accepté, dès le numéro 12 (1998), des contributions qui traitaient du français, ou de pratiques langagières issues du contact du français avec une autre langue, sur d'autres terrains : français en Acadie (A. Boudreau et F. Gadet), sur l'île de Saint Martin (M.-A. Morel), en Nouvelle-Calédonie (C. Pauleau) et chiac de Moncton (M.-È. Perrot). Quelques années plus tard (numéro 21, 2006), une étude sur le *sheng* du Kenya (A. Ferrari), qui met à contribution l'anglais et le swahili, et où le français ne joue aucun rôle, avait aussi toute sa place : se retrouvent, en effet, dans ces pratiques langagières et ces espaces anthropo-socio-culturels autres, des situations de contact et des dynamiques sociolinguistiques et linguistiques souvent comparables à celles que l'on observe dans le français parlé en Afrique.

Carole de Féral

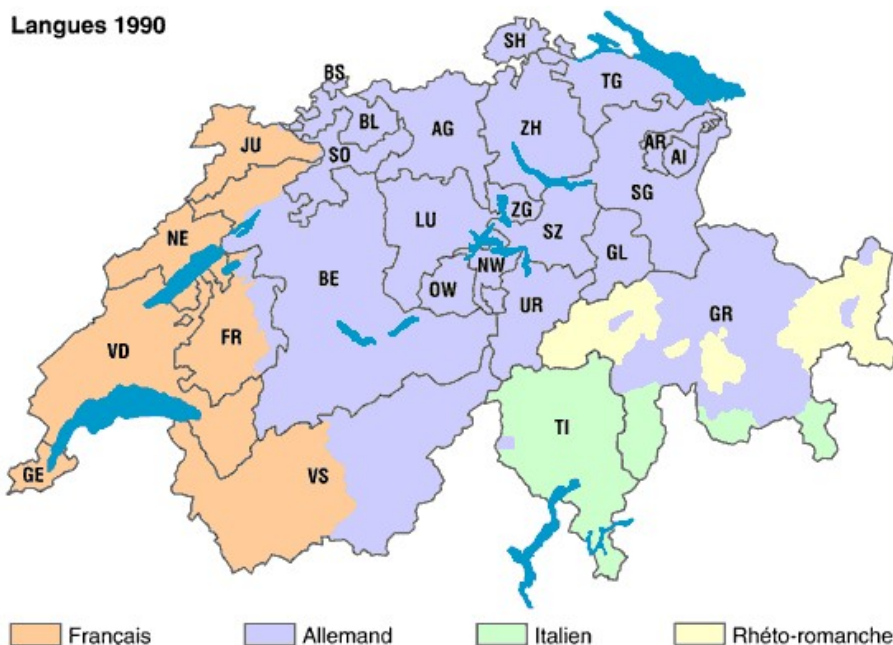
ARTICLES

LE FRANÇAIS EN CONTACT : LE CAS DE LA SUISSE

Georges Lüdi
Université de Bâle

1. Quadrilinguisme institutionnel et principe de la territorialité

Officiellement, voire institutionnellement trilingue (allemand, français et italien) depuis le milieu du XIX^e siècle et quadrilingue (avec le rhéto-romanche) depuis 1939, l'image traditionnelle du paysage linguistique de la Suisse repose sur le principe de la territorialité : coexistence de régions linguistiques officiellement unilingues et largement homoglossiques.



Source : <http://leslaurent.net/Library/carte%20de%20Suisse%20et%20des%20langues.jpg>
(consulté le 08/04/2017)

¹ 17 cantons ont l'allemand comme seule langue officielle, à savoir Appenzell Rhodes-Intérieures (AI), Appenzell Rhodes-Extérieures (AR), Argovie (AG), Bâle-Campagne (BL), Bâle-Ville (BS), Glaris (GL), Lucerne (LU), Nidwald (NW), Obwald (OW), Saint-Gall (SG), Schaffhouse (SH), Soleure (SO), Schwytz (SZ), Thurgovie (TG), Uri (UR), Zoug (ZG) et Zurich (ZH) ; le français est seule langue officielle dans 4 cantons ; Genève (GE), Jura (JU), Neuchâtel (NE) et Vaud (VD) et l'italien au Tessin (TI). Les cantons partagés en deux, voire trois zones linguistiques sont Fribourg (FR), le Valais (VS) et Berne (BE) (allemand et français) ainsi que les Grisons (GR) (allemand, italien et romanche). La carte est en couleurs dans la version en ligne du numéro.

Selon l'article 70 de la Constitution fédérale, « les cantons déterminent leurs langues officielles. Afin de préserver l'harmonie entre les communautés linguistiques, ils veillent à la répartition territoriale traditionnelle des langues et prennent en considération les minorités linguistiques autochtones ». En fonction de cet article, le poids relatif du français n'a pratiquement pas bougé depuis des décennies, voire a même légèrement augmenté (20,3 % en 1950, 20,4 % en 2000, 22,5 % en 2013).

Population résidante selon la ou les langue(s) principale(s), de 1970 à 2013

en %

	1970	1980	1990	2000	2013 ¹
Total	6'011'469	6'160'950	6'640'937	7'100'302	7'944'566
Allemand/suisse-allemand	66.1	65.5	64.6	64.1	63.5
Français	18.4	18.6	19.5	20.4	22.5
Italien	11.0	9.6	7.7	6.5	8.1
Romanche	0.8	0.8	0.6	0.5	0.5
Autres langues	3.7	5.5	7.7	8.5	21.7
Total en %	100	100	100	100	116.4 ²

2

Le français se porte donc très bien dans son territoire, qui est même devenu plus homogène (Lüdi/Werlen et al. 2005). Ce constat est corroboré par les statistiques concernant le français comme langue principale (81,6 %), langue parlée en famille (88,4 %) et au travail (97,9 %) dans les cantons romands unilingues.

2. Du quadrilinguisme institutionnel au multilinguisme social

Derrière ces chiffres assez réconfortants se cache toutefois un double bouleversement survenu dans les dernières décennies du XX^e et au XXI^e siècle par l'arrivée massive de migrants d'abord et l'importance croissante de l'anglais *lingua franca* dans un monde de plus en plus globalisé ensuite. Aujourd'hui, les communautés de communication s'interpénètrent dans une société de plus en plus hétéroglossique.

² Tableau compilé à partir de données fournies par l'Office Fédéral de la Statistique (<https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/population/langues-religions.assetdetail.1822035.html>).

Note 1 : Les données de 1970 à 2000 ont été harmonisées avec celles du relevé structurel à partir de 2010 ; la population considérée est la population résidante permanente, c'est-à-dire établie en Suisse depuis 12 mois au moins, âgée de 15 ans révolus ou plus et vivant en ménage privé. Les diplomates, fonctionnaires internationaux et les membres de leur famille tout comme les personnes vivant en ménage collectif ne sont pas pris en compte.

Note 2 : Dès 2010, les personnes interrogées pouvaient indiquer plusieurs langues principales. Jusqu'à trois langues principales par personne ont été considérées. Ceci explique un total supérieur à 100 %.

Du fait que les statistiques de 2013 admettent la déclaration de plusieurs langues principales, les « autres langues » atteignaient un taux record de 21,7 % pour l'ensemble de la Suisse. Il est vrai que les ressortissants des différents pays d'origine ne se regroupent pas et ne forment donc pas des « îlots alloglottes ». Par ailleurs, le français comme seule langue de scolarisation dans l'école publique en Suisse romande renforce la pression traditionnelle vers l'intégration linguistique des immigrés. Il en résulte un plurilinguisme répandu langue d'origine / langue d'accueil / autre langue enseignées à l'école. Malgré certaines tendances xénophobes de part de la droite populiste, on a assisté à une revalorisation de tels répertoires plurilingues³, avec un accent fort sur la langue d'origine. Ainsi, en 1991 déjà, la *Conférence des Ministres Cantonaux de l'Education publique* réaffirma le principe selon lequel il importe d'intégrer tous les enfants de langue étrangère vivant en Suisse dans les écoles publiques (...) dans le respect du droit de l'enfant au maintien de la langue et de la culture du pays d'origine. Le *Concept général pour l'enseignement des langues en Suisse de 1998* alla plus loin encore en conseillant aux cantons d'intégrer l'enseignement des diverses langues d'origine dans les plans d'études et les horaires et de revaloriser cet enseignement dans le cadre d'une pédagogie langagière commune, « intégrée ». D'une manière générale, on peut affirmer que la Suisse officielle reconnaît les atouts culturels et économiques du multilinguisme social ainsi que les avantages cognitifs du plurilinguisme individuel.

3. Le recul de l'importance du français en Suisse alémanique

Par contre, le statut du français en dehors de son territoire, notamment comme langue étrangère dans les écoles en Suisse alémanique, est menacé. Cela se manifeste, d'abord, par un nombre très réduit de bilingues (sans parler de trilingues) dans les langues nationales, même dans les zones frontalières et les cantons bilingues. En 2010/12, près de 85 % de la population suisse se déclarait unilingue ; dans le cas des ressortissants de nationalité suisse ils étaient même près de 90 % (Pandolfi *et al.* 2016, 26) ; corollairement, le taux le plus élevé de bilingues franco-allemand ne dépasse dans aucun canton les 4.5 %, à savoir le taux du canton de Fribourg.

En tant que langue au travail, le français a aussi vu sa position s'affaiblir en Suisse alémanique. Si en 1990, il dépassait encore l'anglais de deux points⁴, l'anglais avait pris l'avantage en 2000 avec 3.7 points (Lüdi/Werlen *et al.* 2005, 47). En 2010/2012, l'avance de l'anglais avait augmenté à 6.2 points (Pandolfi *et al.* 2016, 212).

³ Ces répertoires sont considérés aujourd'hui non plus comme un double ou multiple unilinguisme (modèle "additif"), mais comme un ensemble de ressources – verbales et non verbales – mobilisable par les locuteurs pour trouver des réponses locales à des problèmes pratiques. Ces ressources forment une pluricompetence intégrée provenant de différentes variétés (*lectes*) d'une langue ainsi que de diverses expériences de nature discursive, mais aussi et surtout de plusieurs langues (voir Lüdi/Py, 2009 pour plus de détails).

⁴ Les différences dans le système des recensements nationaux de 1990 et 2000 à 2010 ne permettent pas de comparer les pourcentages absolus.

Bothorel-Witz et Tsamadou-Jacobberger (2009, 53) parlent, à ce propos, d'une majoration de l'anglais (ainsi que, dans notre cas, d'une minoration du français) basée sur les représentations des acteurs :

La majoration de l'anglais se traduit aussi par sa valeur symbolique de modernité qui ne peut avoir qu'une dimension mondiale ou internationale dans laquelle les entreprises et leurs acteurs cherchent à inscrire leurs activités. Dans le contexte mondialisant, l'anglais est le symbole de la réussite de l'entreprise, il témoigne de son dynamisme, de ses capacités à anticiper les changements. Cette réussite s'articule nécessairement en anglais. La qualification de l'évolution de la PME française comme une « success-story » et le refus de l'équivalent français sont révélateurs à cet égard.

Ajoutons que, quand on parle de majoration/minoration des langues dans un pays plurilingue comme la Suisse, on songe premièrement aux relations de pouvoir entre les langues nationales (poids démographique, fréquence d'usage, priorité dans la rédaction de textes officiels, etc.). Or, nous avons vu que, au vu du principe de territorialité, les langues nationales sont absolument majoritaires au travail dans leurs territoires respectifs (valeurs de 90 % et plus). Ce qui nous intéresse, ici, est donc plutôt la valeur *relative* du français par rapport à l'anglais à l'extérieur de son territoire.

Une enquête qualitative auprès de nombreuses entreprises suisses dans le cadre du projet européen DYLAN⁵ a confirmé l'affaiblissement du français. Les entreprises <Magasin A> (chaîne de grands magasins) et <Service public A> (prestataire de services) opèrent toutes deux sur l'ensemble du territoire national ; elles prônent, les deux, des philosophies de l'entreprise privilégiant les langues locales, selon l'idéal de l'égalité entre les trois langues nationales majeures. À Lugano on parlera donc l'italien, à Lausanne le français, à Lucerne le (suisse-)allemand. Le point d'achoppement, c'est l'usage des langues aux sièges principaux respectifs à Bâle et à Berne (deux villes germanophones). En effet, la parité des langues nationales est loin d'y être atteinte dans la communication orale interne : l'italien y est quasi absent et le français est manifestement minoré par les locuteurs de l'allemand. Par ailleurs, comme dans des entreprises multinationales, l'anglais, ajoute une dimension à ce jeu de pouvoir.

Dans les manuels de gestion d'entreprise, on parle parfois de « communication intégrée »⁶. Ce serait le management qui dicterait les règles pour les

⁵ DYLAN (*Dynamique des langues et gestion de la diversité*) était un projet de recherche intégré du 6^e Programme-cadre européen, d'une durée de cinq ans (2006-2011), issu de la Priorité 7 « Citoyenneté et gouvernance dans une société fondée sur la connaissance », rassemblant 19 universités partenaires provenant de 12 pays européens (<http://www.dylan-project.org>). L'objectif central était d'identifier les conditions nécessaires pour accorder une haute priorité au développement et à la mise en oeuvre de répertoires plurilingues comme contribution à la réussite d'une société des connaissances. Les terrains de recherche du module bâlois étaient des entreprises internationales, nationales et régionales basées en Suisse avec un focus sur les relations entre (a) la philosophie et les mesures de gestion de langue dans les entreprises, (b) les représentations des acteurs tels qu'elles se manifestent dans leurs discours, (c) les pratiques langagières orales, écrites et multimodales et (d) le contexte. Voir le site web (avec résumé téléchargeable) pour un aperçu et Lüdi éd. 2010, Berthoud/Grin/Lüdi éd. 2013 et Lüdi/Höchle Meier/Yanaprasart éd. 2016 pour les résultats.

⁶ « La communication intégrée est un processus d'analyse, de planification, d'organisation, d'implémentation et de contrôle qui est destiné à fonder les sources différenciées de la

comportements langagiers et contrôlerait leur application. Or, si l'on observe les pratiques dans les deux entreprises nommées, on remarquera vite que les philosophies linguistiques respectives – à savoir le trilinguisme officiel – ne se déclinent pas, et de loin, dans des comportements uniformes ; et ceci ne doit rien au hasard. Dans de nombreux espaces énonciatifs différents les participants ont une marge de manœuvre importante pour créer de façon durable ou négocier localement des modes de fonctionnement. Ces espaces de participation peuvent varier d'un événement communicatif à l'autre dans la même entreprise, mais aussi p. ex. à l'intérieur même d'une séance plus longue de formation continue. Avec des conséquences sur la parité des langues.

Facteurs explicatifs :

a) Il existe des conceptions concurrentielles du choix des langues entre la philosophie de l'entreprise (l'*endoxa*) et les représentations sociales des acteurs (la *doxa*). Ainsi, une collaboratrice anglophone de <Service public A> témoigne-t-elle :

La règle générale, à travers l'entreprise, c'est que chacun peut parler sa langue. Mais ce qui arrive souvent, selon mon expérience, c'est que les francophones et certainement les italophones, ils parlent allemand parce qu'ils ont peur de ne pas être compris s'ils parlent français ; et ils veulent faire passer leur message (notre traduction de l'anglais)

b) La hiérarchie formelle ne détermine pas nécessairement l'imposition d'un choix de langue. En effet, aussi importante que la hiérarchie dans le sens de la position des acteurs dans l'organigramme de l'entreprise puisse être, elle doit être entérinée par les interlocuteurs dans le sens d'un accomplissement conjoint (voir aussi Brock/Meer 2004, 200ss.). Ainsi, malgré la philosophie mentionnée et bien que le PDG ait officiellement banni l'anglais du <Service public A>, Or, Wanda M. s'exprime malgré tout régulièrement en anglais, et le chef suit ce mouvement et les autres membres de la section semblent accepter tacitement ce choix *bottom up*, ce qui pointe vers une interprétation comme accomplissement commun.

c) Un champ de tension important existe donc entre l'existence de la maxime (« chacun parle sa langue ») et les effets de majoration/minoration que sa mise en œuvre implique. Dans un monde idéal, elle garantirait un équilibre entre les langues nationales et un maximum d'équité. En réalité, les choses sont plus complexes à cause de deux formes d'asymétries : celle des compétences linguistiques et celle du poids numérique des interlocuteurs. La maxime apparemment neutre, voire démocratique, ne signifie donc nullement que tous les membres d'une réunion se sentent sur pied d'égalité même si la majorité numérique n'a pas nécessairement le dessus. Nous avons pu montrer que les traces de la minoration du français dans l'interaction vont de la revendication échouée de la langue minorée à un rejet explicite de la langue minorée en passant par des changements vers la langue majorée accompagnés de marqueurs de figuration (rires) et de commentaires, voire d'excuses (Lüdi *et al.* 2012, éd. 2016).

communication interne et externe d'une entreprise dans une unité afin de transmettre une image consistante de l'entreprise aux groupes cibles de la communication de l'entreprise. » (Bruhn 2003, 77, traduit de l'allemand).

Dans le passé, la maxime « chacun parle sa langue » imposait l'apprentissage des langues minoritaires aux membres de la majorité. Cette obligation fait encore partie de la nouvelle loi suisse sur les langues.

La Confédération et les cantons s'engagent dans le cadre de leurs attributions en faveur d'un enseignement des langues étrangères qui, au terme de la scolarité obligatoire, assure des compétences dans une deuxième langue nationale au moins, ainsi que dans une autre langue étrangère. L'enseignement des langues nationales prendra en compte les aspects culturels liés à un pays multilingue. (Loi fédérale sur les langues nationales et la compréhension entre les communautés linguistiques de 2007)

Aussi, un concordat sur l'harmonisation de la scolarité obligatoire entre les différents cantons suisses prévoit l'enseignement obligatoire dit 'précoce' de deux langues étrangères dès l'école élémentaire. Une des formes de minoration du français en Suisse alémanique consiste dans le fait que beaucoup de personnes ne consentent plus à faire cet effort. En effet, dans plusieurs cantons alémaniques, des partis politiques de droite et certains groupes d'enseignants préconisent de repousser le début de l'enseignement du français à l'adolescence, ou même de le déclarer facultatif pour les élèves moins doués.

A cela s'ajoute que pour les « expats » pour lesquels l'anglais est souvent la langue première ou tout au moins la langue de travail, une telle obligation n'existe pas. Leurs privilèges ne sont pas contrebalancés par une obligation de s'accommoder aux locuteurs des langues locales. L'emploi exclusif de l'anglais risque alors de blesser toutes les personnes qui, tout en parlant très bien cette langue, ressentent la minoration des langues locales.

4. Caractéristiques formelles du français en Suisse

Sur un plan formel, le « français romand » ne garde que peu de traces du substrat franco-provençal et de l'adstrat germanique historiques. Il est vrai qu'une représentation fréquente met en avant l'influence de l'allemand et du suisse-allemand sur le français de Suisse romande. Sur ce plan, on distinguera une influence « ancienne », qui se manifeste en particulier dans le parler familier, et une influence plus permanente dans le langage administratif.

Dans le premier groupe, on trouvera des germanismes qui sont connus et employés par l'ensemble des Romands comme *boiler* (prononcé « boileur »), ce qu'on appelle en France un « chauffe-eau », *chablon* (de l'allemand *schablone*), qui désigne un « pochoir », *poutser* (ou *poutzer*, de l'allemand *putzen* ; on trouve aussi l'expression *faire la poutze*), qui signifie *grosso modo* « faire le ménage », mais aussi des mots qui présentent une vitalité moindre et variable selon les cantons comme *witz* (qui désigne une « blague » ou un « gag »), le verbe *schlaguer* (qui signifie « taper, battre ») ou *moutre* (la « mère » en langage familier ; pour le « père » on dit *fatre*) que l'on rencontre le plus souvent dans les cantons de l'Arc Jurassien. Si ces helvétismes contribuent sans nul doute à la saveur du français en Suisse, leur emploi est réduit – et leur nombre n'augmente plus.

Pour ce qui est des helvétismes dans le vocabulaire politique et administratif, ils sont plus nombreux. Ils désignent des fonctions et institutions typiquement suisses, souvent sous forme de triplets allemand-français-italien comme *Bundesrat* /

Conseil fédéral / Consiglio federale (qui correspondrait, en France, au Conseil des ministres) ou *Alters- und Hinterlassenenversicherung (AHV) / Assurance-vieillesse et survivants / Assicurazione vecchiaia e superstiti (AVS)*. Mais on observe parfois des tentatives de créer des néologismes plus indépendants : *Erwerbsersatzordnung / Mutterschaftsentschädigung (EO / MSE) / Les allocations pour perte de gain en cas de service et de maternité (APG) / Indennità di perdita di guadagno / Maternità (IPG)*. Tous ces cas ne posent des problèmes pour personne. Le même constat est vrai dans le domaine de la féminisation où la Suisse romande suit plutôt le Canada et la Belgique (tous les trois sous l'influence des langues germaniques voisines ?) que la France (voir Lüdi 2011 pour plus de détails).

En fait, à l'ère des langues pluricentriques, les helvétismes, certains dus à une communauté politique multilingue, d'autres à une économie de marché commune sont en général largement acceptés comme marqueurs identitaires. Nous prendrons à témoin un grand quotidien romand :

La **cheffe** de la **pharma** a décidé de **biffer** des centaines de **places de travail**, car la crise a **péjoré** les résultats. Une séance avec les syndicats est **agendée**. Quel **petchi**, regrettent les employés.

(*Le Temps*, 2 juin 2015, <https://www.letemps.ch/culture/2015/06/02/parlez-suisse-romand>)

Il est vrai que des calques dans le langage administratif et journalistique, résultant d'un « parler sous influence » à partir de textes législatifs originaux ou de communiqués de presse en allemand, sont parfois vécus comme plus alarmants. Cette tendance est contrebattue par des efforts de la *Chancellerie fédérale* pour proposer des formulations françaises originales, p. ex. à l'aide d'une « Rubrique-à-brac » sur sa page sur la toile⁸.

Ajoutons une dose non négligeable d'« anglification » (Truchot, 2015) en Suisse romande. Ce qui frappe surtout l'œil, c'est la fréquence de termes anglais dans le langage commercial et publicitaire. Dans une lettre à la rédaction d'un journal publicitaire, une lectrice manifeste son agacement de recevoir toujours plus de documents et de publicité rédigés en franglais et relève, entre autres : *cool*, *nous boostons*, *pochette navy-boot*, *trekking panther*, *valises trolley*, *un Floating hammock* et *swiss boat pass*⁹. Faute d'une politique linguistique destinée à la défense de la langue française en Suisse romande, des journalistes et des associations non gouvernementales telles que l'*Association Défense du français* (<http://www.defensedufrancais.ch/>) dénoncent ces abus avec une belle régularité. On citera p. ex. le bulletin *Feuille de route* de cette dernière auquel nous avons emprunté ces exemples (<http://www.defensedufrancais.com/bulletins/route5.pdf>). Il est vrai qu'une étude récente menée par des chercheurs autour d'Elisabeth Stark de l'Université de Zurich sur un corpus important de textos formulés par des jeunes Suisses romands minimise la

⁷ Pour illustrer le pluricentrisme du français, j'ai décidé de ne pas « traduire » ces exemples de français suisse en français dit standard (p.ex. *petchi* ~ désordre, grande confusion).

⁸ <https://www.bk.admin.ch/dokumentation/publikationen/00292/01216/01225/index.html?lang=fr>.

⁹ Pour ces anglicismes dans le langage publicitaire, il n'existe justement pas de correspondance reconnue en français ; même la plupart des lecteurs suisses seraient parfaitement incapables de dire exactement de quoi il s'agit exactement (p. ex. « *Trekking panther* » pourrait être une marque de bicyclette).

menace pour la langue. Seuls 2,3 % des mots utilisés dans les messages français seraient des anglicismes. La plupart sont des emprunts établis comme *jogging* ; et parmi les « vrais » anglicismes, la plupart sont des formules établies comme *hi, love you* ou *kisses* (<http://www.rts.ch/info/sciences-tech/4976272-les-sms-ne-menacent-pas-la-langue-selon-une-etude.html>).

5. Représentations du multi-/plurilinguisme en Suisse¹⁰

On pourrait penser que l'existence de quatre « langues nationales » mette la Suisse à l'abri d'un nationalisme linguistique, à savoir un nationalisme qui est fondé sur la langue (Boyer dans Noves SL. *Revista de Sociolingüística*, Automne-hiver 2006 <http://www.gencat.cat/llengua/noves>). Or, il n'en est pas nécessairement ainsi. En effet, si on analyse les représentations identitaires concernant la langue régionale par rapport aux autres langues nationales, on constate que la conception dominante est bien plurielle, légitimant un traitement équitable des langues et considérant le quadrilinguisme comme marqueur d'identité nationale, mais que l'image du multilinguisme suisse est « additionniste » : les territoires linguistiques coexistent, mais sans que les trois communautés linguistiques majeures l'interpénètrent véritablement. Une « communauté de discours » partagée n'existe que sous forme rudimentaire, ce qui rappelle la métaphore de la « double solitude » de l'écrivain canadien MacLennan (1945). L'identité linguistique fonctionne en priorité à l'échelle régionale – et elle est en général unilingue.

Certes, de nombreux résidents en Suisse déclarent parler deux ou plusieurs langues et donc disposer d'une « pluricompétence » (voire note 1 ci-dessus), mais rares sont les cas de bi-, voire plurilinguisme équilibré entre langues nationales ; et la réticence d'acquérir une deuxième ou troisième langue nationale mentionnée plus haut n'est pas faite pour arranger les choses. Or, il n'est peut-être pas faux d'affirmer que la paix linguistique légendaire repose sur cette prépondérance de l'unilinguisme ; ou, pour citer une boutade attribuée à l'ancien Conseiller fédéral (romand) Georges-André Chevallaz : « Les Suisses s'entendent bien parce qu'ils ne se comprennent pas ! » (cf. aussi l'article de Kreis dans la *Tageswoche* intitulé « *Helvetische Gleichgewichtsübung* » [acte d'équilibre helvétique] http://www.tageswoche.ch/de/2016_21/schweiz/719502).

Références

- BERTHOUD, A.-C., GRIN, F. et LÜDI, G. (éd.) (2013). *Exploring the Dynamics of Multilingualism. The DYLAN project*. Amsterdam, John Benjamins.
- BOYER, H. (2006). « Le nationalisme linguistique : une option interventionniste face aux conceptions libérales du marché de langues », *Noves SL. Revista de Sociolingüística* (http://www.gencat.cat/llengua/noves/noves/hm06tardor-hivern/boyer1_3.htm. Consulté le 08/04/2017).

¹⁰ Nous adoptons, ici, la terminologie du Conseil de l'Europe qui distingue entre le *plurilinguisme* individuel et le *multilinguisme* social et institutionnel (Council of Europe 2001).

- BROCK, A. et MEER, D. (2004). « Macht – Hierarchie – Dominanz – A-/Symmetrie : Begriffliche Überlegungen zur kommunikativen Ungleichheit in institutionellen Gesprächen », *Gesprächsforschung – Online-Zeitschrift zur verbalen Interaktion* 5, pp. 184-209 (<http://www.gespraechsforschung-ozs.de>). Consulté le 08/04/2017).
- BRUHN, M. (2003). *Integrierte Unternehmens- und Markenkommunikation. Strategische Planung und operative Umsetzung*. Stuttgart, Schäffer-Poeschel Verlag.
- Concept général pour l'enseignement des langues en Suisse de 1998 voir Lüdi, G. (1999). « Quelles langues apprendre en Suisse pendant la scolarité obligatoire ? », in *Conseil de la langue française : La gestion du plurilinguisme et des langues nationales dans un contexte de mondialisation*. Actes du Séminaire de Québec, 30 novembre et 1^{er} décembre 1998. Québec, pp. 151-183.
- Council of Europe (2011 [2001]). *Common European Framework of Reference for Languages : Learning, Teaching, Assessment*. Strasbourg, Council of Europe, Cambridge, Cambridge University Press.
- Loi fédérale sur les langues nationales et la compréhension entre les communautés linguistiques de 2007 (<https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/20062545/index.html>). Consulté le 08/04/2017).
- LÜDI, G. (2011). « Can French be called a pluricentric language ? », in Soares da Silva, A., Torres, A. et Gonçalves, M. (éd.), *Pluricentric Languages. Linguistic variation and sociocognitive dimensions*. Braga, Publicações da Faculdade de Filosofia Universidade Católica Portuguesa, pp. 87-107.
- LÜDI, G. (éd. 2010). *Le plurilinguisme au travail entre la philosophie de l'entreprise, les représentations des acteurs et les pratiques quotidiennes*. Basel, Institut für Französische Sprach- und Literaturwissenschaft (=Acta Romanica Basiliensia [ARBA] 22).
- LÜDI, G., HÖCHLE, K., STEINBACH, F. et YANAPRASART, P. (2012). « Stratégies d'inclusion et formes d'exclusion dans des interactions exolingues au travail », in Mondada, L. et Nussbaum, L. (éd.), *Interactions cosmopolites : l'organisation de la participation plurilingue [Cosmopolitan interactions : the organisation of multilingual participation]*. Limoges, Lambert Lucas, pp. 29-62.
- LÜDI, G., HÖCHLE K. et YANAPRASART, P. (éd. 2016). *Managing plurilingual and intercultural practices in the workplace. The case of multilingual Switzerland*. Amsterdam, John Benjamins.
- LÜDI, G. et al. (2005). *Le paysage linguistique en Suisse*. Neuchâtel, Office Fédéral de Statistique (Statistique de la Suisse. Recensement fédéral de la population 2000).
- LÜDI, G. et PY, B. (2009). « To be or not to be ... a plurilingual speaker », *International Journal of Multilingualism* 6/2, pp. 154-167.
- MACLENNAN, H. (1945). *Two Solitudes*. New York, Duell Sloan & Pearce.
- PANDOLFI E. M., CASONI M. et BRUNO D. (2016). *Le lingue in Svizzera. Analisi dei dati delle Rilevazioni strutturali 2010-12*. Bellinzona, Osservatorio Linguistico della Svizzera Italiana,
- TRUCHOT, C. (2015). *Quelles langues parle-t-on dans les entreprises en France ? Les langues au travail dans les entreprises internationales*. Toulouse, Editions Privat / Paris, DGLFLF.

Sites web :

<http://leslaurent.net/Library/carte%20de%20Suisse%20et%20des%20langues.jpg>
(consulté 08/04/2017)

<http://www.defensedufrancais.com> (consulté 08/04/2017)

<http://www.dylan-project.org> (consulté 08/04/2017)

<http://www.rts.ch/info/sciences-tech/4976272-les-sms-ne-menacent-pas-la-langue-selon-une-etude.html> (consulté 08/04/2017)

http://www.tageswoche.ch/de/2016_21/schweiz/719502 (consulté 08/04/2017).

<https://www.bk.admin.ch/dokumentation/publikationen/00292/01216/01225/index.html?lang=fr> (consulté 08/04/2017)

<https://www.letemps.ch/culture/2015/06/02/parlez-suisse-romand> (consulté 08/04/2017)

**ALTÉRITÉ EN TERRE HEXAGONALE :
LE FRANÇAIS D'UN QUARTIER PLURILINGUE STRASBOURGEOIS**

Agnès Marchessou
Birkbeck, Université de Londres

« Lorsque je demande à une personne d'où elle vient, je m'attends aujourd'hui à ce qu'elle me raconte une bien longue histoire. Je pense que l'identité est une conversation sans fin, en perpétuelle construction. »¹
Stuart Hall (Akomfrah, 2013)

1. Introduction : Alsace « pays des marges » (Raphaël et Herberich-Marx, 1991)

Le Corridor (annexe 1) a été écrit par le satiriste alsacien Germain Muller après la seconde guerre mondiale. Le couloir de Dantzig sert ici de métaphore pour décrire la situation de l'Alsace (annexe 2, carte 1). Créé en 1919 pour que la Pologne puisse avoir accès à la mer Baltique, ce corridor fut comme l'Alsace ballotté entre deux nations. Sa création donna lieu à un mouvement assimilatoire violent de la part des autorités polonaises envers les populations locales germaniques, qui se solda par un exode de ces populations vers l'Allemagne (Wolff, 2003). Germain Muller fait allusion dans son texte à l'aberration de la situation des gens du corridor, qui servent de bouc émissaire en raison de leur enracinement géographique. L'apatridie des habitants de ce couloir, qui sont rejetés par toutes les nations, donne ici lieu à un sentiment de résignation devant l'absurde.

L'Alsace est aussi un couloir situé entre les Vosges et la Forêt Noire. Le Rhin coule entre ces deux massifs et constitue la frontière politique entre l'Allemagne et la France de façon ininterrompue depuis la fin de la Seconde Guerre Mondiale. Cet article interroge la complexité des identités linguistiques en Alsace ainsi que celle de leurs représentations à travers un quartier plurilingue strasbourgeois proche du Rhin, le Neuhoef (annexe 2, carte 2). Ce quartier est ancré dans la réalité alsacienne, et a vu ses pratiques linguistiques transformées au fil des siècles par différentes phases d'immigration (Frey, 2009), et plus récemment par la sédentarisation de gens du voyage. Après avoir considéré l'importance de la langue dans la construction des identités des états-nations, cet article passera en revue l'histoire linguistique de l'Alsace avant de se concentrer sur la variété de français parlée par les jeunes d'un quartier multiculturel strasbourgeois. L'article s'achèvera par une réflexion sur ce que parler cette variété implique pour certains de ses locuteurs dans le contexte sociétal strasbourgeois.

¹ Traduction de l'auteure (transcription de l'original : « When I ask anybody where they are from, I expect nowadays to be told an extremely long story. I think identity is an endless and ever-unfinished conversation. »).

2. Complexité linguistique et culturelle de l'Alsace

2.1. Alsace, territoire de France : construction de la nation française à travers sa langue

La langue française a joué un rôle essentiel dans la construction de l'identité nationale française et cette interdépendance se manifeste de trois manières : d'abord la langue française est extrêmement normative ; ensuite le mythe selon lequel le français est une langue supérieure demeure d'actualité ; enfin la vision puriste de la langue française continue de déchaîner les passions (Oakes, 2001).

Après la Révolution française, le français (jusqu'alors réservé à l'élite) devient aussi la langue du peuple, celle dans laquelle est rédigée la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Mais à cette époque la majorité des citoyens ne parle pas cette langue, ce qui est perçu comme une entrave à la transmission des idéaux révolutionnaires, à l'indivisibilité de la République, à l'unité nationale (Huck, 2015). Cela donne lieu au grand paradoxe de la Révolution, qui tente d'éradiquer les langues régionales pour « libérer » le peuple. Le système scolaire national devient la clé de voûte de la diffusion et de l'homogénéisation de la langue française, essentielle à la construction de la nation française en tant que « communauté imaginée » (Anderson, 2006), dans le sens où ses membres ne peuvent pas tous se connaître, mais peuvent imaginer les liens qui les unissent. Le système scolaire (l'Éducation nationale) joue le rôle d'« instrument de nationalisme [...] de constitution d'émotions nationales » (Bourdieu, 2012 : 269), légitimant la langue et la culture française en unifiant et en intégrant sa population (Bourdieu, 2012). Une seule manière fantasmée de parler et d'écrire la langue est considérée comme légitime, toute déviation étant proscrite. Il suffit d'observer les passions qui se déchainent autour des réformes de l'orthographe pour comprendre la portée identitaire de la langue en France, une orthographe qui, il faut le rappeler, est le résultat de décisions historiques plus ou moins arbitraires depuis le Moyen Âge (Bourdieu, 2012). La norme linguistique² a donc été inventée (Makoni et Pennycook, 2007), et la nation dans laquelle elle est officiellement parlée, imaginée (Anderson, 2006). Cette standardisation de la langue par l'élite au pouvoir qui accompagne la construction des états-nations contribue au sentiment d'appartenance à une même nation, puisque dans la conscience collective tout le monde parle la même langue, même si la réalité est toute autre (Huck, 2015). Cette homogénéisation de la langue française place aujourd'hui encore les langues de l'immigration, les langues régionales françaises et autres variations linguistiques en position d'infériorité en tant que langues dominées dans un contexte d'impérialisme linguistique.

Dans ce contexte, qu'en est-il des dialectes alsaciens (langues régionales alsaciennes) ?

² Dans cet article cette forme prescriptive de la langue sera appelée le *français scolaire* (plus concret que la notion de *norme*), c'est-à-dire la variété de français nécessaire pour réussir à l'école et dans un entretien d'embauche.

2.2. Contexte historique d'une région ballottée entre France et Allemagne (bilinguisme et biculturalisme régional)

L'Alsace passe sous contrôle français en 1681, après la guerre de Trente Ans, période durant laquelle les dialectes alsaciens continuent d'être pratiqués parallèlement au français, langue de l'élite (Huck, 2015). Le français comme langue d'enseignement scolaire s'impose au XIX^e siècle, puis la région est ballottée entre Allemagne et France au rythme des conflits qui les opposent, ce qui force la population à changer de langue nationale (Huck, 2015). En 1871 l'Alsace redevient allemande, suite à la guerre franco-prussienne, et l'allemand est imposé comme langue officielle. Le français prend la relève lorsque la région repasse sous le contrôle de la France, après la Première Guerre mondiale. À cette époque moins de 10 % de la population parle le français, et son enseignement à l'école permet aux Alsaciens de devenir bilingues (Huck, 2015). Pendant la Seconde Guerre mondiale l'Alsace est annexée à l'Allemagne, ce qui va donner aux dialectes et à l'allemand une valeur symbolique associée au nazisme (Huck, 2015). Ainsi lorsque l'Alsace redevient française à la Libération, les dialectes sont interdits dans l'espace scolaire, et les écoliers doivent affirmer haut et fort le slogan « c'est chic de parler français » (Gardner-Chloros, 2013) afin de valoriser et de légitimer la langue nationale dans l'inconscient collectif alsacien.

Le français est imposé comme surnorme, et ainsi le processus de substitution linguistique (des dialectes alsaciens par le français) s'accélère après la seconde guerre mondiale jusqu'à des années 1980 (Huck, 2015). À la fin de la guerre, 91 % des Alsaciens parlaient un des dialectes alsaciens (OLCA, 2014), contre moins de la moitié aujourd'hui (Gardner-Chloros, 2013). Un tel recul de la transmission des dialectes à la génération suivante prouve que l'idéologie nationale française a bel et bien accompli sa mission (Gardner-Chloros, 2007).

Qu'en est-il des « Alsaciens venus d'ailleurs » (Frey, 2009) arrivés dans la région à partir des années 1960 ? À cette époque les langues régionales françaises étaient nécessaires aux travailleurs immigrés pour permettre leur intégration (Akgönül et al., 2009) car elles étaient encore largement parlées sur les chantiers, dans les usines et les mines. Touria, une quadragénaire, se souvient de son enfance dans les années 1980 au Neuhof, lorsque l'alsacien était parlé par les populations maghrébines :

(1) à l'époque les (.)³ même les Arabes savaient parler alsacien kaou⁴ (Touria⁵)

Le jeune Jamel explique aussi comment son grand-père, venu d'Algérie dans les années 1960 pour s'établir dans le quartier, a appris un dialecte alsacien :

(2) ben il [mon grand-père] vivait (.) il est venu en Alsace et il a appris l'alsacien vu que à l'époque ils parlaient plein en alsacien (.) donc il a fini par apprendre [...] à force de parler avec ses copains (Jamel)

³ (.) courte pause

⁴ kaou est un marqueur discursif qui signifie *en fait*. Pour en savoir plus sur kaou, voir p. 11.

⁵ Tous les noms ont été changés.

Jamel indique ensuite que son père, né dans ce quartier strasbourgeois, parle moins bien l'alsacien que son grand-père, et que lui-même ne le parle pas du tout. On voit là l'évolution typique de la société alsacienne à travers trois générations ayant vécu l'accélération de la substitution de l'alsacien par le français :

- (3) mon père il parle vite fait un peu quand même (.) il connaît quelques mots [...] mais moi rien du tout (Jamel)

Lorsque les dialectes alsaciens étaient encore largement parlés, ce sont donc ces dialectes que les travailleurs immigrés devaient apprendre plutôt que le français. Il en allait de même dans le nord avec le Picard (Eloy, 2003), et dans le contexte de Marseille où le provençal servait de langue d'intégration pour les immigrés italiens et maghrébins (Gasquet-Cyrus, 2000). Le musicien Rachid Taha, de langue maternelle arabe, émigre en 1968 d'Algérie en Alsace avec sa famille à l'âge de 10 ans. Il résume son arrivée en Alsace ainsi : « Double exil ! Il y avait le froid, la neige et une langue alsacienne que je ne comprenais pas. Terrible. » (Pascaud, 2018). Dans le journal *L'Alsace*, Rachid Taha aime aussi à rappeler qu'il est alsacien, et qu'il se souvient encore de quelques jurons en dialecte (Perrin, 2018), preuve peut-être d'une subjectivité façonnée par le dépassement de cette expérience douloureuse d'exil.

Dans un contexte où l'identité régionale alsacienne demeure forte malgré la substitution des dialectes par le français, une forme conservatrice de régionalisme a eu des retombées négatives pour les nouvelles populations immigrées alsaciennes (Frey, 2009). Un puissant courant identitaire alsacien s'est développé, construit sur la vision mythique d'une région quasi exclusivement rurale, faite de merveilleux villages respirant l'harmonie et la solidarité. C'est le sentiment de perte d'une telle idylle qui a motivé certains Alsaciens à s'isoler des autres communautés (Raphaël et Herberich-Marx, 1991). Cela donne lieu depuis 1984 à des mouvements xénophobes, entraînant en 1989 la création d'*Alsace d'abord*, un parti souhaitant protéger une identité régionale essentialiste contre l'immigration, tout en promouvant le bilinguisme franco-alsacien. Ce parti constitue une alternative au *Front National*, fervent défenseur du monolinguisme national (Schrijver, 2006).

Le sujet de l'identité régionale alsacienne a refait surface dans l'actualité en 2014-2015, lors de la très controversée réforme des collectivités territoriales françaises, ayant pour but de simplifier la gestion des régions. L'Alsace, la Lorraine et la Champagne-Ardenne sont alors fusionnées pour devenir la région Grand Est, sans tenir compte d'une quelconque cohérence linguistique puisque ces trois régions n'ont pas d'histoire linguistique commune⁶. Cela a donné lieu à d'importantes manifestations pro-régionalistes, contestées par le Premier ministre de l'époque, Manuel Valls, qui s'est exprimé de la sorte sur le sujet : « Il n'y a pas de peuple alsacien. Il n'y a qu'un seul peuple français » (Buchy, 2014), niant ainsi toute spécificité locale liée à 15 siècles d'histoire, en réitérant l'indivisibilité de la République et les idéaux révolutionnaires.

⁶ Entretien avec Dominique Huck, Professeur à l'Université de Strasbourg, Département de dialectologie alsacienne et mosellane, décembre 2014.

2.3. Langues de l'immigration : immigration du Maghreb vers l'Alsace (contexte postcolonial) et autres migrations

L'Alsace a la population immigrée la plus importante de France après Paris : celle-ci constitue 10 % de sa population en 2004 (Morel-Chevillet, 2006). Ce phénomène n'est pas nouveau, puisque la région a été le creuset de nombreux flux migratoires au cours des siècles. Après la Révolution, les populations immigrant vers l'Alsace se diversifient, et le changement récurrent de frontières entre France et Allemagne rend plus complexe encore les flux migratoires vers l'Alsace.

Pour reconstruire le pays après la seconde guerre mondiale, puis pour soutenir la croissance économique, la France fait appel aux travailleurs immigrés d'Italie, d'Algérie, d'Espagne, du Portugal, du Maroc, d'ex-Yougoslavie puis de Turquie, afin de combler son manque de main-d'œuvre (Muller, 2009). Aujourd'hui l'immigration turque et transfrontalière (allemande et suisse) constituent la spécificité de l'Alsace par rapport au reste du territoire français (Morel-Chevillet, 2006). Comme dans le reste de l'Hexagone, les populations maghrébines sont très représentées (28 % de la population immigrante en 2004), la majorité venant du Maroc, alors que dans le reste de la France, les Algériens dominent (Morel-Chevillet, 2006). En 2000 les principaux groupes venaient en Alsace depuis la Turquie, le Maroc et l'Algérie (Frey, 2009).

On observe une propension à l'endogamie pour une partie des populations immigrées turques en Alsace (Akgönül *et al.*, 2009). Cela a également été observé dans le cadre de cette recherche où des jeunes d'origine maghrébine pouvaient avoir une mère ou un père dont les parents (les grands-parents de ces jeunes) avaient immigré vers la France et s'étaient installés dans le quartier. L'autre parent venait du village ancestral du Maghreb (le bled), et avait émigré vers la France pour se marier. D'un point de vue linguistique et culturel cela permet un double enracinement : d'une part un enracinement local alsacien (par le français et parfois encore l'alsacien selon les cas) par le parent né et ayant grandi à Strasbourg et, d'autre part, un enracinement maghrébin revitalisé par la langue arabe dialectale (ou potentiellement berbère), transmise par l'arrivée récente d'un parent du Maghreb.

3. Contexte d'un quartier strasbourgeois dans lequel de nombreuses langues sont en contact

Le quartier strasbourgeois dans lequel cette étude se déroule est une bonne illustration de la mixité alsacienne façonnée par une identité germanique depuis des siècles et une immigration récente principalement maghrébine et turque. À cela vient s'ajouter une spécificité liée à la sédentarisation de Tsiganes⁷, qui seraient arrivés en Europe depuis le nord ouest de l'Inde au XIV^e siècle (ORIV, 2005) puis en Alsace au XV^e (Muller, 2009). Les Manouches auraient été les premiers, suivis des Roms d'Europe de l'Est au XIX^e siècle, puis des Gitans d'Espagne à partir des

⁷ *Tsigane* ne doit jamais être épelé *Tzigane*, car durant l'Holocauste la lettre Z était tatouée sur la peau de ces populations déportées. L'orthographe officielle a été modifiée pour tenir compte de ce traumatisme (Conseil de l'Europe, 2012).

années 1960 (ORIV, 2005). Un autre groupe itinérant non-tsigane moins connu s'est également sédentarisé dans le quartier, et en fait sa spécificité : les Yéniches.

Les Yéniches se sont sédentarisés après la Seconde Guerre mondiale. Ce groupe originaire d'Allemagne et de Suisse est arrivé en Alsace au XVII^e siècle (Welschinger, 2013). Cette population serait d'origine rurale et serait devenue nomade pour des raisons économiques au XVII^e siècle, après la guerre de Trente Ans. Les Yéniches se seraient mélangés aux populations manouches (ORIV, 2005) ainsi qu'aux populations juives (Matras, 2010), signe d'une communauté dynamique qui a absorbé d'autres membres, mais qui paradoxalement vit isolée sur un large territoire (Allemagne, Suisse et Est de la France), constitué de réseaux soudés (Matras, 2010).

Strasbourg représentait une grande ville attractive au niveau économique pour les populations tsiganes et yéniches. Au XVIII^e siècle, avec le début des persécutions, la proximité de la frontière constituait un atout supplémentaire car elle permettait de fuir, et le massif vosgien servait de refuge (ORIV, 2005).

La sédentarisation de ces populations est également en partie motivée par une lutte contre l'illettrisme pour les nouvelles générations. En effet, le mode de vie nomade rendait toute scolarisation difficile voire impossible⁸. L'une des conséquences de cet illettrisme des anciens est l'absence de traces écrites de la langue, dans un contexte de transmission orale de la culture, notamment par l'intermédiaire de la musique qui y tient une place importante (Lie, 2017).

Les langues parlées par les Tsiganes viendraient à l'origine du sanskrit, et auraient évolué au fil des contacts avec d'autres langues rencontrées au cours des itinérances, d'où le mélange des dialectes alsaciens avec le manouche d'Alsace (ORIV, 2005). La langue yéniche a beaucoup emprunté au dialecte germanique rotwelsch (ORIV, 2005) ainsi qu'au romani et à l'hébreu ashkénaze (Matras, 1998 ; Welschinger, 2013). La langue romani est aussi influencée par le roumain, et la langue des Gitans par l'espagnol (ORIV, 2005).

L'itinérance, encore pratiquée par une partie de ces populations, défie le concept de frontière politique des états-nations, puisque le lien identitaire qui unit les membres d'une même communauté de gens du voyage transcende les nations. En se sédentarisant, ces populations accèdent à l'identité nationale par l'intermédiaire de la scolarisation, s'alignant ainsi avec un mode de vie conforme aux idéaux de la République française.

Dans ce quartier strasbourgeois, où 25 % de la population est immigrée (Ville de Strasbourg, 2015) et dans lequel les populations traditionnellement alsaciennes et les populations immigrées ou récemment sédentarisées partagent un même territoire, relativement cloisonné jusqu'à la construction du tramway en 2007, quelles sont les variétés de français parlées par les jeunes ?

4. Description du/des parler(s) du Neuhof

Ce qui frappe de prime abord, c'est la jeunesse de la population du quartier. Les 0-14 ans constituent 28,5 % de la population, et les familles de quatre enfants ou plus sont bien représentées (12,4 %) (Ville de Strasbourg, 2015). Avec l'arrivée des

⁸ Entretien avec un ancien de la communauté manouche, décembre 2015.

beaux jours, le quartier se transforme en un immense terrain de jeux convivial pour les plus jeunes, qui échangent sous la responsabilité collective des habitants : une aire de socialisation par excellence où les langues peuvent se mélanger.

Même s'il est important de relever que le quartier souffre d'une précarité extrême et d'un fort taux de délinquance, le chapelet des statistiques ne sera pas ici égrené. Nous en retiendrons deux : 66 % des jeunes de 15 ans ou plus ne sont plus scolarisés et sont sans diplôme ; chez les 15-24 ans, près d'un jeune sur deux est au chômage (Ville de Strasbourg, 2015).

Cette étude se base sur les enregistrements de 24 jeunes locuteurs (12 filles et 12 garçons de 16 à 21 ans) d'origine maghrébine. Ces enregistrements ont eu lieu principalement au sein d'une maison de quartier servant d'espace informel de rencontres entre jeunes. Une orientation anthropologique a été adoptée afin de s'intégrer dans la vie de ce lieu. Un total de 40h de données a été enregistré : 16h d'entretiens et 24h d'enregistrements écologiques (entre pairs) sur une année (en 2015-2016).

La variété de français parlée par ces jeunes se caractérise, de prime abord, par un accent alsacien-maghrébin, qui varie d'un locuteur à l'autre⁹. Voici ce qu'en dit un jeune du quartier originaire d'Algérie, qui exprime sa curiosité vis-à-vis de son propre accent (4) :

- (4) l'accent alsacien-gitan je sais pas d'où ça vient (.) je sais pas on sait pas d'où ça vient (.) tu veux parler autrement t'arrives pas (.) on m'a dit « un Arabe avec un accent alsacien on avait jamais vu » (Ahmed)

Cet accent fait partie de ce jeune, mais il ignore son origine, qu'il nomme tout de même : « alsacien-gitan » (4). Il exprime également l'absence de légitimité de son enracinement germanique exprimée par ses interlocuteurs, en raison de son apparence maghrébine.

La sortie du quartier et de l'environnement strasbourgeois est parfois l'occasion pour ces jeunes d'être reconnus dans leur subjectivité alsacienne, en côtoyant une autre réalité. Zara s'exprime au sujet de son accent alsacien (5), qu'elle a pu comparer à celui de jeunes d'autres quartiers strasbourgeois. Elle utilise l'intensificateur « salement » pour décrire son accent (5). D'autres jeunes ont également pris conscience de leur alsacianité lorsqu'ils ont été pris pour des Allemands en raison de leur accent, lors d'un séjour en groupe dans le sud de la France (6).

- (5) nous on parle plus comme les Alsaciens que par exemple à Bischheim (.) à Bischheim ils ont pas l'accent moi je suis au lycée là-bas (.) ils ont pas l'accent alors que moi j'ai salement l'accent (Zara)

- (6) ils croyaient on était allemands (Ismaël)

Rachid, Abdel et Hamid se sont enregistrés lors du trajet de retour de vacances dans le sud ; ils expriment leur enthousiasme à l'idée d'être de retour chez

⁹ Ceci a été confirmé par les précieux commentaires de Zsuzsanna Fagyal, professeure à l'Université d'Illinois, suite à son écoute d'échantillons de ce projet strasbourgeois. Une étude séparée serait nécessaire pour analyser la complexité des accents de ce quartier.

eux en Alsace avec des jurons alsaciens (7)(8) et en faisant référence à la gastronomie locale (9).

(7) aire « porte d'Alsace » [panneau sur l'autoroute] on est en Alsace on est en Alsace *verdammt nochmal*¹⁰ (Rachid)

(8) *kopfertami*¹¹ ça m'avait manqué ces insultes en *Elsassisch*¹² (Abdel)

(9) t'imagines une choucroute une bonne choucroute avec des knacks (Hamid)

Les parlers du quartier présentent donc des spécificités liées à l'accent (4) (5)(6), ainsi qu'un lexique propre (7)(8), mais également des innovations en matière de syntaxe, de marqueurs discursifs et d'introducteurs de discours rapporté.

Le lexique employé par les jeunes emprunte aux dialectes alsaciens ((7)(8)) ainsi qu'aux langues tsiganes : par exemple *budo* ('pote'), *bicraver* ('voler'), *natchaver* ('partir précipitamment'), *poucaver* ('dénoncer/balancer'). Les emprunts proviennent également de l'arabe dialectal, comme *belek/hindek* ('attention'), *bsahtek* ('félicitations'), *hebs* ('prison'), *hess* ('misère'), *hnouche* ('la police'); des expressions seraient aussi empruntées au berbère comme *kahel* ('regarder/observer'); on y trouve du verlan : *cevi* ('vice'), *garba* ('bagarre'), *queba* ('BAC¹³'), *relou* ('lourd'), *renoi* ('noir'), *remps* ('parents'), *rèpe* ('père'), *rème* ('mère'), *reuss* ('sœur'), *vils* ('policier en civile'), *yencli* ('client'); et quelques emprunts à l'argot traditionnel français, par exemple *grailier* ('manger') ou *bouffon*. Le lexique du quartier reflète le quotidien et les centres d'intérêt des jeunes : pays (et village) d'origine, relations filles-garçons, échec scolaire, chômage, police/prison, musique et médias sociaux. Les parlers sont utilisés indépendamment de l'origine du jeune, qui emprunte aux différentes communautés. Par exemple (10) *meskin* vient de l'arabe dialectal, *tchaille*, du manouche et *cash* de l'anglais. Dans l'exemple (11) *kahel* serait emprunté au berbère.

(10) **meskin** (.) la **tchaille** elle l'a prêté il [le téléphone] est tombé **cash** (Rachid)
(le pauvre (.) la fille lui a prêté son téléphone et il est tout de suite tombé)

(11) je vais **kahel** une **tchaille** (Abdel)
(je vais chercher une fille)

Certaines expressions viendraient du yéniche, étant donné l'importance de ce groupe dans le quartier. Les langues tsiganes et yéniches sont peu documentées en raison de leur statut marginal. Elles ont une longue tradition orale et n'ont jamais été écrites ou standardisées. Il est donc parfois difficile de trouver l'étymologie correcte pour certains mots du lexique local. Néanmoins ces expressions font partie de la réalité concrète d'une communauté, pour qui elles ont un sens. C'est le cas par exemple de *schlague* ('une femme qui parle trop'), du verbe *schlagader* ('trop

¹⁰ 'putain'/'bordel'/'nom de Dieu' en alsacien

¹¹ 'bordel de merde'

¹² 'alsacien'

¹³ Brigade Anti-Criminalité

parler'), *schlimmer*¹⁴ ('emmerdeur'), *schlutzer* ('quelqu'un qui est fou'). Le *pek* ou *pekeles* est un des nombreux synonymes pour 'argent', qui viendrait du yiddish *pekel* ('petit paquet'¹⁵).

Le verbe *chtiber* / *un chtib*¹⁶ (nom), est une expression qui serait typique du quartier. Le verbe voulait dire au départ *avoir peur*, et par glissement sémantique il signifie à présent *passer un bon moment* (12).

- (12) j'ai **chtibé** le match hier (Djawad)
(j'ai bien aimé le match d'hier)

Les insultes en alsacien ((7)(8)) font aussi partie du lexique des jeunes, tel que *schisser* ('chieur'¹⁷), ou *schneck* ('escargot'), une expression désobligeante pour décrire une femme, qui s'est répandue dans toute la France (Collectif Permis de vivre la ville, 2007).

Au niveau grammatical, la variation la plus notoire consiste à placer le pronom introduisant une question indirecte à la fin de celle-ci (Gardner-Chloros et Secova, 2018). Cette forme est fréquemment utilisée avec le verbe *savoir* (13)(14) (15)(16).

- (13) je sais même pas c'est **quoi** du jazz (Walid) (je ne sais même pas ce qu'est le jazz)
(14) tu sais moi elle m'a dit **quoi** (Rachid) (tu sais ce qu'elle m'a dit)
(15) même moi je savais pas ça veut dire **quoi** (Farah) (même moi je ne savais pas ce que ça voulait dire)
(16) tu sais c'est **qui** ma tchaille (Karim) (tu sais qui est ma copine)

La variation linguistique est également présente parmi les introducteurs de discours. C'est le cas par exemple de *zarma* (aussi transcrit de l'arabe *zaâma/zaama/zerna/zhema*). En arabe *zarma* signifie 'c'est-à-dire', 'soit disant' ou 'par exemple' (Tengour, 2013). *Zarma* est utilisé comme introducteur de discours rapporté (17) et comme marqueur discursif (18), tout comme *genre* (19)(20).

- (17) moi je suis allé [à la chicha] au-moins dix fois frère (.) mais c'était sur des coups de tête frère (.) c'était pas **zarma** « j'ai prévu » (Abdel)
(18) c'est une balance quand je dis balance c'est pas balance des trucs **zarma** on lui fait un truc elle va se plaindre (Karim)
(19) il y en a beaucoup qui mettent *kaou* à la fin de chaque phrase **genre** « oui mais ne parle pas comme ça kaou » (Yasser)

¹⁴ Signifie 'pire' en allemand.

¹⁵ Traduction consultée sur <http://www.jewish-languages.org/jewish-english-lexicon/words/432>, dernière visite en septembre 2017.

¹⁶ 'Prison' en argot (consulté sur <http://www.languefrancaise.net/Famille/155>, dernière visite en septembre 2017).

¹⁷ Traduction consultée sur <http://www.orthal.fr>, dernière visite en septembre 2017.

(20) elle m'a dit elle a tout ce qu'elle veut **genre** elle demande un truc elle l'a direct (Farah)

Parmi les marqueurs discursifs, on trouve l'expression *kaou* [kau] (19), qui semblerait être une innovation locale (Marchessou, 2018). Au départ, l'expression signifiait *au cas où* dans les textos¹⁸. Par le biais d'un glissement sémantique l'expression est passée dans la langue parlée pour signifier 'en fait' ou 'écoute' (21)(22)(23).

(21) oh les gars il faut faire une valise **kaou** pour tout le monde hein (Ismail)

(22) mais c'est bleu **kaou** bleu foncé c'est pas noir (Rachid)

(23) ça se nique vite **kaou** frère je sais pas si j'ai 20 giga ou pas wesh (Rachid)

Des recherches approfondies, fondées sur des commentaires métalinguistiques de jeunes locuteurs d'Alsace (rurale et urbaine), en géolocalisant l'utilisation de *kaou* sur Twitter, ont permis de former l'hypothèse selon laquelle *kaou* serait une innovation linguistique spécifique à l'est de la France (Marchessou, 2018). Étant donné la caractéristique régionale de cette expression, on peut en déduire que les médias sociaux peuvent aussi être une source d'innovation linguistique locale, plutôt qu'un outil qui appauvrirait la langue (Moise, 2007).

5. Prestige implicite et explicite

Dans le marché linguistique, les langues n'ont pas la même valeur. Les parlers du quartier, comme signe d'appartenance à une communauté, bénéficient d'un certain prestige implicite au sein de celle-ci. Si l'on se place du point de vue de l'autre partie de la société, le français scolaire bénéficie d'un prestige explicite, et les parlers du quartier sont dévalorisés. Comment ces représentations des variétés de français, selon le point de vue que l'on adopte (centre ou périphérie¹⁹), influencent-elles l'utilisation des variétés du quartier ? La fréquence d'utilisation des phénomènes de variation langagière dépend en partie du niveau d'adhésion du jeune locuteur aux bandes du quartier, selon qu'il adhère peu aux bandes et qu'il s'oriente vers un pôle scolaire (valorisé par le reste de la société) ou qu'il transgresse ce pôle (en adoptant par exemple un comportement délinquant) selon des codes spécifiques au quartier (Mohammed, 2011). Cet article ne s'attardera pas sur l'organisation des sociabilités entre jeunes du quartier, qui n'en est pas le sujet. Pour un aperçu de la complexité du fonctionnement interne de cette sociabilité, se référer à Marchessou (2018).

¹⁸Un exemple datant de 2007 a été trouvé sur le Forum Blabla 18-25 ans (<http://www.jeuxvideo.com>), dernière visite en septembre 2017.

¹⁹ Les concepts de centre et de périphérie dépendent du point de vue que l'on adopte. S'ils impliquent une vision depuis l'extérieur du quartier, c'est-à-dire depuis les classes dominantes, le quartier se trouve dans la marge sociale. Mais pour les jeunes du quartier le centre est leur monde, celui du quartier, et pour eux c'est l'autre partie de la société qui se trouve en périphérie (Marchessou, 2018).

Les autres langues du quartier occupent également une place dans la hiérarchie locale de prestige (le marché linguistique) selon leur statut en son sein. Par exemple le tamazight (langues berbères) a un statut nettement inférieur à celui de l'arabe dialectal. Cette représentation négative est peut-être liée au fait qu'il s'agisse d'une langue minoritaire au Maghreb, méprisée par les élites en Algérie et au Maroc (Ghouirgate, 2018). Le jeune Saïd exprime clairement son malaise face à la langue de ses ancêtres (24), qui parlent la langue berbère chleuh. Peut-être exprime-t-il là son internalisation des représentations sociolinguistiques du chleuh ? Saïd a uniquement été bercé dans l'oralité de cette langue, puisqu'en discutant des signalisations administratives au Maroc (qui incorporent à présent le berbère) Saïd pensait au départ qu'il s'agissait d'hébreu (25). Assia se fait également l'écho de la représentation linguistique négative du chleuh dans le quartier (26).

(24) ouais le chleuh moi je suis un Chleuh mais je déteste cette langue et je déteste le chleuh [la langue chleuh] je les hais j'aime pas non non j'aime pas j'aime pas je déteste moi quand ils parlent je pars [...] y en a ils parlent tous chleuh ils savent pas parler quelque chose d'autre (Saïd)

(25) wallah j'ai cru c'était des écritures juifs (Saïd)

(26) parce que c'est moche [le chleuh] (.) non leur langue c'est abuser on dirait ils mangent des chips t'as vu quand tu manges des chips et tu fais [imitation du bruit] [rire] (Assia)

La relation aux langues n'est pas la même pour tous, chacun étant unique dans sa subjectivité, en fonction de son parcours, de ses expériences, de ses choix, et, bien sûr, du contexte dans lequel l'interaction se déroule. Sophia explique par exemple que le bilinguisme de Rania est source de gêne pour elle en public, et qu'elle ne s'exprime en arabe qu'avec sa grand-mère (27). Rania semble avoir intériorisé la hiérarchie des langues qui place l'arabe en situation d'infériorité par rapport au français (du quartier ou scolaire).

(27) Rania quand elle doit parler avec sa grand-mère elle parle [l'arabe] mais sinon à l'extérieur elle parlera pas (.) Rania parlera pas

La discussion va maintenant s'orienter vers les mécanismes qui placent certaines langues en situation d'infériorité et sur les conséquences réelles de cette hiérarchisation symbolique des langues pour leurs locuteurs.

6. L'altérité testée

6.1. Schibboleths d'hier et d'aujourd'hui

Dans l'Ancien Testament (Livre des Juges), le test du schibboleth permettait de connaître l'identité d'un individu en période de conflit entre deux communautés parlant une langue similaire, en lui faisant prononcer le mot hébreu *schibboleth*²⁰. Si ce mot n'était pas prononcé correctement cela signifiait que vous apparteniez à la

²⁰ Signifie *épie/branche* en hébreu.

tribu ennemie, et donc vous étiez éliminé (McNamara, 2005). Les schibboleths se perpétuent au ^{xx}e siècle, dans des contextes de guerre comme de paix. Par exemple, lors de la guerre civile au Liban, durant la purge des réfugiés palestiniens par les milices d'extrême droite libanaise, le mot *tomate* (prononcé BANADOURA par les Libanais et BANDORA par les Palestiniens) était demandé aux enfants palestiniens afin d'identifier leurs familles, pour, le cas échéant, les éliminer (McNamara, 2005). Il y avait aussi un schibboleth dans l'Alsace de la première guerre mondiale : les patriotes français, pour déterminer si un soldat était allemand ou alsacien (les deux langues étant proches), demandaient « Was esch das ? » (« Qu'est-ce que c'est ? ») en désignant un parapluie. Le soldat allemand répondait « Regenschirm » et le soldat alsacien « barabli²¹ », auquel cas il bénéficiait d'un meilleur traitement, puisqu'il était reconnu comme français.

En temps de paix, les schibboleths sont utilisés comme instrument de politique sociale afin d'identifier ceux qui appartiennent à un groupe et ceux qui en sont exclus, dans un contexte de tension politique entre communautés (McNamara, 2005). Nous nous servons quotidiennement de la langue pour juger les gens avec lesquels nous communiquons, et ces échanges linguistiques nous servent à catégoriser ces individus selon notre propre grille de lecture sociale ; notre manière de parler exprime notre altérité, et peut, selon les contextes, servir de schibboleth (McNamara, 2005). Par exemple, la journaliste d'origine marocaine Nadia Daam, qui a grandi dans un quartier populaire strasbourgeois dans les années 1970-1980, explique que dans la boulangerie de sa cité, on ne s'adressait aux Maghrébins qu'en alsacien, afin de leur signifier qu'ils n'étaient pas chez eux (Dionys, 2014). Voilà un exemple de schibboleth du quotidien, qui cristallise les appartenances à des groupes de façon binaire, à travers des humiliations ordinaires.

En France, les fautes d'orthographe sont aussi une forme moderne de schibboleth, marquant l'appartenance sociale. Savoir écrire sans faute est un signe de distinction (Bourdieu, 1979) et dans un contexte de recrutement, l'orthographe demeure un critère tacite de sélection (Drouailière, 2014). Dans le contexte strasbourgeois, les parlers des quartiers populaires sont stigmatisés par les classes sociales dominantes, et donc ces parlers, tels un schibboleth, permettent de distinguer ceux qui appartiennent à la majorité dominante au sein de la société française, et ceux de la marge sociétale. Certains participants à cette étude savent bien adapter leurs pratiques langagières, selon les contextes, pour en tirer un maximum de bénéfices. C'est le cas par exemple de Zara, la locutrice la plus expressive au sujet de son plurilinguisme et de sa multiculturalité, qui s'exprime spontanément en français avec un accent alsacien-maghrébin et en arabe dialectal lors des enregistrements. Zara est extrêmement à l'aise non seulement dans ses deux langues, mais également dans les différentes variétés de français. Zara en a pleinement conscience et l'explique elle-même :

(28) je peux parler arabe (.) je peux parler en mode quartier et je peux parler en mode « j'ai un entretien » et tout où je parle avec des gens un peu plus haut

²¹ Nom qui fut donné au cabaret alsacien *Le Barabli* de Germain Muller, qui s'exprime sur le sujet le 6 mai 1967 : www.ina.fr/video/I06251850.

placés que moi [...] mais il faut quand je suis en stage je parle pas comme je parle ici (.) quand je suis en stage je parle n'iet là (.) y a pas une y a pas un *wesh*²² ou un (.) j'arrive à m'adapter en fait (Zara)

Il en va de même pour Inès (29) qui a aussi internalisé les représentations négatives des parlers du quartier, et adapte sa variété de français en conséquence pour ne pas être mal vue. Les filles sont particulièrement vulnérables au catalogage lorsqu'elles utilisent ces parlers, y compris dans le contexte de la cité (Marchessou, 2018).

(29) je sais pas du tout (.) je sais pas ah non moi je m'adapte tout de suite (.) ouais quand je vois que y a quelqu'un et qui est pas du quartier (.) je m'adapte tout de suite hein (.) je parle pas quartier (.) je veux pas me faire remarquer hein en disant que « elle vient du quartier » et tout ça (.) non non je suis pas comme ça (Inès)

En revanche, pour les jeunes qui ne connaissent que les variétés du quartier, la sanction peut tomber comme un couperet. Les statistiques de scolarisation et de chômage en attestent (voir supra). Au cours de cette étude, un exemple précis a été relevé, concernant un jeune homme qui lors d'un entretien d'embauche avait prononcé *zarma*, dans un contexte où le français scolaire était attendu. La valeur symbolique de cette preuve d'arabité aurait été malvenue pour l'employeur potentiel qui aurait rapidement mis fin à l'entretien. Ceci ne va pas sans rappeler la violence symbolique des discours orientalistes de domination liés à un passé colonial, dans lesquels les représentations dominantes occidentales imposent une dévalorisation de ce qui constitue l'arabité : la langue, la culture, la religion (Saïd, 1978).

C'est le processus de reconnaissance de ces jeunes Français, dont l'histoire familiale est intimement liée à celle de la France par la colonisation puis par l'émigration, qui est en jeu ; et ce rejet symbolique par le biais de la langue a des conséquences économiques réelles pour ces jeunes. Cette absence de reconnaissance est ancrée dans un processus qui est d'une part historique : à travers la colonisation. Et d'autre part géographique : l'immigration de leurs ancêtres les prive d'une légitimité territoriale, à l'exception du quartier qui leur a été assigné. À cela s'ajoute la complexité liée à l'absurdité des frontières des états-nations, qui font de ces jeunes des habitants du corridor à part entière, même s'ils ne sont pas formellement reconnus comme tels.

6.2. L'identité comme processus

Stuart Hall (1996) définit l'identité comme un processus, plutôt qu'une réalité figée. Dans le contexte actuel où les mouvements migratoires s'accroissent, les identités sont fragmentées, plurielles et en perpétuelle évolution (Hall, 1996). Les identités sont construites à travers des discours et des pratiques définies historiquement, qui

²² *Wesh* vient de *ouache* en arabe dialectal algérien et signifie 'quoi'/'qu'est-ce que'/'que' (Caubet, 2015). *Wesh ?* sert à saluer pour dire 'Et alors ?'/'Ça va ?'/'Alors, ça va ?' (Caubet, 2007 ; Gadet et Hambye, 2014).

peuvent se croiser ou bien diverger (Hall, 1996). Par exemple, Ahmed (4) surprend ses interlocuteurs par son arabité et son alsacianité (page 27), qui appartiennent à des pratiques discursives divergentes, définies historiquement comme antagonistes. Et pourtant, ces deux facettes de son identité font partie intégrante de sa personne, même si sa légitimité germanique est mise en doute par son interlocuteur, car elle contraste avec son apparence physique. Ahmed est reconnu en tant que Maghrébin, mais son identité alsacienne déroute, et semble lui être accordée de façon exceptionnelle.

Autre point essentiel pour comprendre le processus d'identification : « les identités sont principalement construites à travers, et non pas en dehors de la différence [...] c'est uniquement à travers la relation à l'autre, la relation à ce que l'on n'est pas, à précisément ce qui nous manque [...] que la signification 'positive' de tout terme (et donc de son 'identité'), peut être construite (Derrida, 1981 ; Laclau, 1990 ; Butler, 1993) » (Hall, 1996 : 4).²³ Par exemple Zara prend pleinement conscience de son accent alsacien face à ses camarades de lycée d'un autre quartier (5), tout comme les jeunes en vacances dans le sud de la France qui sont pris pour des Allemands (6). Ce processus d'identification est donc construit socialement à travers l'autre, et prend forme dans des situations de contact entre groupes (Bucholtz et Hall, 2004).

Qu'en est-il lorsque cette reconnaissance passe par des représentations stigmatisantes véhiculées par les médias, qui emprisonnent les jeunes des quartiers dans des clichés, et peuvent avoir un réel impact sur leur comportement. Par exemple les jeunes se comportent généralement de façon courtoise lorsqu'ils sont sur le territoire (le *terter*) du quartier (les relations de travail entre la chercheuse et les locuteurs furent excellentes), mais lorsque ces mêmes jeunes se trouvent confrontés à la réalité du centre-ville strasbourgeois, leur attitude peut devenir asociale. Comme si, par jeu de miroir, certains jeunes, étant reconnus de façon stigmatisante par la majorité dominante, se sentaient obligés de confirmer la véracité de tels préjugés pour exister à la place qui leur est assignée dans la société française. Cela a été observé dans le cadre d'une sortie au cinéma du centre-ville encadrée par des éducateurs, durant laquelle les incivilités des jeunes du quartier ont conduit les responsables du cinéma à les exclure. Lorsqu'on leur a demandé la raison d'un tel comportement, ils ont expliqué que c'était pour représenter leur quartier (Rahmani, 2008), cristallisant ainsi leur mauvaise réputation, déjà reproduite inlassablement par les médias.

À un âge où l'on se cherche en tâtonnant, quels peuvent être les conséquences de ces représentations négatives ? Walid par exemple est un jeune homme qui a fait une bonne scolarité en primaire, mais qui n'a pas pu terminer son cursus scolaire secondaire en raison d'un séjour carcéral. La vision du quartier exprimée par Walid est extrêmement négative (30). Il commence par comparer sa cité à un pays, ce qui implique des frontières avec le reste de la ville. Puis il le qualifie de « maudit », car c'est un quartier qui attire la « poisse », dont les habitants seraient des « poissards ». Il exprime ensuite la fatalité de sa situation, comme si sa destinée

²³ Traduction de l'auteure. Texte original: « Above all [...] identities are constructed through, not outside, difference. [...] it is only through the relation to the Other, the relation to what it is not, to precisely what it lacks [...] that the 'positive' meaning of any term – and thus its 'identity' – can be constructed (Derrida, 1981 ; Laclau, 1990 ; Butler, 1993). » (Hall, 1996 : 4).

rimait avec précarité. On retrouve là le sentiment d'abandon exprimé par Igor Raskorowitz, depuis son corridor (voir annexe 1). La langue que Walid parle n'a aucune légitimité, elle n'est pas reconnue (31). Walid ne semble pas avoir le sentiment d'exister.

(30) on dirait le quartier c'est un pays [...] ce quartier maudit [...] c'est un quartier maudit c'est un quartier de poisson de poissons [...] moi t'inquiète tout est tracé dans ma vie (Walid)

(31) notre langage qui n'existe même pas (Walid)

7. Conclusion

Cet article a replacé dans son contexte historique et culturel les parlers d'un quartier plurilingue strasbourgeois, dans lequel le contact des langues en présence influence les variétés de français du quartier. Ce phénomène n'a rien de nouveau, puisque la langue arabe est la troisième langue à laquelle le français scolaire a le plus emprunté au cours des siècles, après l'anglais et l'italien (Pruvost, 2017).

Une mise en lumière des mécanismes de construction de l'identité française, qui s'est imposée à travers la langue au détriment des langues régionales de France, a rappelé que l'idéologie monolingue est au cœur de l'unité de la nation française, et ce depuis la Terreur (1793-1794), période de « radicalisation du mouvement révolutionnaire » (Huck, 2015 : 73) ; les populations immigrées et les gens du voyage sont également pénalisés par cette idéologie, puisque leurs langues d'origine ne sont pas reconnues dans le contexte français.

Cet article a également ébauché les processus qui relient, dans ce quartier strasbourgeois, diversité linguistique et inégalités économiques (Piller, 2016), le domaine du travail étant l'un des principaux lieux d'injustice sociale (Piller, 2016) pour les jeunes. Il paraît donc essentiel de placer la diversité linguistique au sein des débats sur la justice sociale contemporaine, au même titre que la religion, l'orientation sexuelle ou l'ethnicité (Piller, 2016). La stigmatisation sociale constitue un véritable piège pour ces jeunes du quartier, coincés dans des représentations auxquelles certains se sentent obligés de se conformer (voir l'exemple de la sortie au cinéma).

Ces réflexions pourraient permettre d'esquisser des éléments de réponses pour lutter contre la cristallisation de ces inégalités sociales. Une reconnaissance symbolique en milieu scolaire de l'héritage linguistique et culturel de ces jeunes strasbourgeois pourrait créer une passerelle vers l'apprentissage du français scolaire, nécessaire à une bonne intégration dans le monde du travail. Les parlers du quartier, plutôt que d'être stigmatisés, pourraient par exemple servir de tremplin pour l'apprentissage de la grammaire du français scolaire de façon ludique, puisque ces parlers ont aussi leurs règles. Par exemple, le projet de recherche *Multicultural Paris French* (Gardner-Chloros *et al.*, 2014) propose des outils concrets pour l'introduction dans l'enseignement de la variation linguistique dans les cours de français²⁴ en France et à l'étranger, afin que l'enseignement de la langue soit plus réaliste (Sneddon, 2014).

²⁴ http://www.mle-mpf.bbk.ac.uk/Resources_files/MLE%20MPF%20RESOURCE%20BOOKLET.pdf

Enfin, les parlers du quartier illustrent l'enracinement des jeunes dans la réalité alsacienne de leur ville, ainsi que dans celle de leur quartier (à travers des spécificités linguistiques arabes, berbères, tsiganes et yéniches). Les jeunes sont également des natifs du numérique²⁵, qui transfèrent dans leur oralité des expressions liées aux nouvelles technologies (voir l'exemple du marqueur discursif *kaou* page 30). Pour une meilleure cohésion sociale, il paraît indispensable de reconnaître la légitimité de ces locuteurs tels qu'ils sont, c'est-à-dire de jeunes Français aux origines hétérogènes, enracinés dans le corridor alsacien.

Bibliographie

- AKGÖNÜL, S., KOÇ, M. et MAFFESSOLI, M. (2009). *40 ans de présence turque en Alsace : constats et évolutions*. Strasbourg, Néothèque.
- AKOMFRAH, J. (Réalisateur). (2013). *The Stuart Hall Project*. British Film Institute, Smoking Dogs Films.
- ANDERSON, B. (2006). *Imagined Communities : Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*. Londres et New York, Verso.
- BOURDIEU P. (1979). *La distinction : critique sociale du jugement*. Paris, Éditions de Minuit.
- BOURDIEU, P. (2012). *Sur l'État. Cours au Collège de France 1989-1992*. Paris, Seuil.
- BUCHOLTZ, M. et HALL, K. (2004). « Language and identity », in Alessandro Duranti (éd.), *A companion to linguistic anthropology*. Malden, MA, Blackwell, pp. 369-393.
- BUCHY, F. (2014). « Manuel Valls : “Il n’y a pas de peuple alsacien. Il n’y a qu’un seul peuple français” ». *Dernières Nouvelles d’Alsace*.
- BUTLER, J. (1990). *Gender Trouble*. Londres, Routledge.
- CAUBET, D. (2007). « L’arabe maghrébin-darja, “langue de France”, dans les parlers jeunes et les productions culturelles : un usage banalisé ? », in Gudrun Ledegen (éd.), *Pratiques linguistiques des jeunes en terrain plurilingue, Espaces discursifs*. Paris, L’Harmattan, pp. 25-46.
- CAUBET, D. (2015). « La véritable histoire du mot “wesh” ». *Mediapart*. Consulté en aout 2018 à l’adresse <https://blogs.mediapart.fr/hazies-mousli/blog/221015/la-veritable-histoire-du-mot-wesh>.
- COLLECTIF PERMIS DE VIVRE LA VILLE. (2007). *Lexik des cités illustré*. Paris, Fleuve Noir.
- CONSEIL DE L’EUROPE. (2012). *Glossaire terminologique raisonné du Conseil de l’Europe sur les questions roms*. Consulté en novembre 2018 à l’adresse <http://a.cs.coe.int/team20/cahrom/documents/Glossaire%20Roms%20FR%20version%2018%20May%202012.pdf>.
- DERRIDA, J. (1981). *Positions*. Chicago, University of Chicago Press.
- DIONYS, S. (2014). « Les multi talents de Nadia Daam ». *Bondyblog*. Consulté en octobre 2018 à l’adresse www.bondyblog.fr/education-aux-medias/masterclass/les-multi-talents-de-nadia-daam/.

²⁵ *digital natives* en anglais

- DROUALLIÈRE, L. (2014). « L'orthographe dans le recrutement : critère implicite de sélection à l'embauche des jeunes ». *Communication et organisation*, 46, pp. 279-292.
- ELOY, J.-M. (2003). « Langues d'origine, langue régionale, français. Intégration et plurilinguisme ». *Ville-école-intégration enjeux* (133).
- FREY, Y. (2009). *Ces Alsaciens venus d'ailleurs : cent cinquante ans d'immigration en Alsace*. Nancy, Place Stanislas.
- GARDNER-CHLOROS, P. (2007). « Multilingualism of autochthonous minorities », in Peter Auer et Li Wei (éd.), *Handbook of multilingualism and multilingual communication*. Berlin, Mouton de Gruyter.
- GARDNER-CHLOROS, P. (2013). « Strasbourg revisited : c'est chic de parler français ». *International Journal of the Sociology of Language*, 224, pp. 143-177.
- GARDNER-CHLOROS, P., CHESHIRE, J. et SECOVA, M. (2014). Multicultural Paris French (MPF), <http://www.mle-mpf.bbk.ac.uk/Data.html>.
- GARDNER-CHLOROS, P. et SECOVA, M. (2018). « Grammatical change in Paris French : in situ question words in embedded contexts ». *Journal of French Language Studies*, 28(2), pp. 181-207.
- GASQUET-CYRUS, M. (2000). « Villes plurilingues et imaginaire linguistique : le cas de Marseille », in L.-J. Calvet et A. Moussirou-Mouyama (éd.), *Le plurilinguisme urbain*. Institut de la francophonie, pp. 369-386.
- GHOUIRGATE, M. (2018). *Résistances berbères* [podcast]. Concordance des temps. France Culture. Consulté en novembre 2018 à l'adresse <https://www.franceculture.fr/emissions/concordance-des-temps/resistances-berberes>.
- HALL, S. (1996). « Introduction : Who Needs 'Identity' ? », in Stuart Hall et Paul du Gay (éd.), *Questions of Cultural Identity*. Londres, Sage, pp. 1-17.
- HAMBYE, P. et GADET, F. (2014). « Contact and ethnicity in "youth language" description : in search of specificity », in Robert Nicolăi (éd.), *Questioning language contact : limits of contact, contact at its limits*. Brill, Leiden, Boston, Brill Studies in language contact and dynamics of language, pp. 183-216.
- HUCK, D. (2015). *Une histoire des langues de l'Alsace*. Strasbourg, La Nuée Bleue.
- LACLAU, E. (1990). *New Reflections on the Revolution of Our Time*. Londres, Verso.
- LIE, S. B. (2017). « The politics of "understanding" : secrecy, language, and Manouche song ». *Ethnic and Racial Studies*, 40(1), pp. 96-113.
- MAKONI, S. et PENNYCOOK, A. (2007). *Disinventing and reconstituting languages*. Clevedon, [England], Buffalo, Multilingual Matters.
- MARCHESSOU, A. (2018). « Strasbourg, another setting for sociolinguistic variation in contemporary French ». *Journal of French Language Studies*, 28(2), pp. 265-289.
- MATRAS, Y. (1998). « The Romani element in Jenisch and Rotwelsch », in Y. Matras (éd.), *The Romani element in non-standard speech*. Wiesbaden, Harrassowitz, pp. 194-230.
- MATRAS, Y. (2010). Archive of Endangered and Smaller Languages - Jenisch (Yenish). Consulté en octobre 2018 à l'adresse <http://languagecontact.humanities.manchester.ac.uk/ELA/languages/Jenisch.html>.
- MCNAMARA, T. (2005). « 21st Century Shibboleth : Language Tests, Identity and Intergroup Conflict ». *Language Policy*, 4(4), pp. 351-370.

- MOHAMMED, M. (2011). *La formation des bandes : entre la famille, l'école et la rue*. Paris, Presses Universitaires de France.
- MOISE, R. (2007). « Les SMS chez les jeunes : premiers éléments de réflexion, à partir d'un point de vue ethnolinguistique ». *Glottopol* 10, pp. 101-112.
- MOREL-CHEVILLET, R. (2006). « Les immigrés en Alsace : 10 % de la population ». *Chiffres pour l'Alsace - INSEE*, 34, pp. 3-6.
- MULLER, L. (2009). *Les résidents étrangers à Strasbourg*. Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg.
- OAKES, L. (2001). *Language and national identity : comparing France and Sweden*. Amsterdam, Philadelphia, J. Benjamins Pub. Co.
- OLCA. (2014). « Le dialecte en chiffres », 2012. Consulté en octobre 2018 à l'adresse <http://www.olcalsace.org/fr/observer-et-veiller/le-dialecte-en-chiffres>.
- ORIV. (2005). *Volet gens du voyage*. Strasbourg.
- PASCAUD, F. (2018). Rachid Taha : « La France est un pays de plus en plus féminin ». *Télérama*. Consulté en octobre 2018 à l'adresse <https://www.telerama.fr/musique/rachid-taha-la-france-est-un-pays-de-plus-en-plus-feminin,n5804393.php>.
- PERRIN, M.L. (2018). « Rachid Taha et "sa" vallée retrouvée ». *L'Alsace*. Consulté en octobre 2018 à l'adresse <https://www.lalsace.fr/haut-rhin/2018/09/13/rachid-taha-et-sa-vallee-retrouvee>.
- PILLER, I. (2016). *Linguistic Diversity and Social Justice. An Introduction to Applied Sociolinguistics*. New York, Oxford University Press.
- PRUVOST, J. (2017). *Nos ancêtres LES ARABES. Ce que notre langue leur doit*. Paris, JCLattès.
- RAHMANI, F. (2008). « Adolescence, quartiers populaires de type grand ensemble, images médiatiques et re-présentation sur la scène publique », in David Le Breton (éd.), *Cultures adolescentes : Autrement « Mutations »*, pp. 151-164.
- RAPHAËL, F. et HERBERICH-MARX, G. (1991). *Mémoire plurielle de l'Alsace : grandeurs et servitudes d'un pays des marges*. Strasbourg, Société savante d'Alsace et des régions de l'Est.
- SAID, E. (1978). *Orientalism*. New York, Pantheon Books.
- SCHRIJVER, F. J. (2006). *Regionalism after regionalisation : Spain, France and the United Kingdom*. Amsterdam, Amsterdam University Press.
- SNEDDON, R. (2014). « Multicultural London English/Multicultural Paris French – Implications for the classroom ». *Éducation et Sociétés Plurilingues*, 39, pp. 79-88.
- TENGOUR, A. (2013). *Tout l'argot des banlieues : le dictionnaire de la zone en 2600 définitions*. Paris, Opportun.
- VILLE DE STRASBOURG. (2015). *Contrat de Ville de l'Eurométropole de Strasbourg 2015-2020*.
- WELSCHINGER, R. (2013). *Vanniers (Yéniches) d'Alsace, Nomades blonds du Ried*. Paris, L'Harmattan.
- WOLFF, S. (2003). *The German question since 1919 : An analysis with key documents*. Westport, Conn., Londres, Praeger.

Annexe 1

Le Corridor (Germain Muller, 1947)²⁶

*Je m'appelle Igor Raskorowitz.
Je suis de quelque part d'un corridor,
Entre deux familles qui ne sont pas d'accord.*

*Je m'appelle Igor Raskorowitz.
Avec un nom comme ça et quand on est du corridor,
Il faut coucher dehors.
Je connais les queues de tous les bureaux des étrangers du monde
Et je vis toujours entre un visa accordé et un visa refusé.*

*Je m'appelle Igor Raskorowitz.
Je suis de quelque part, d'un corridor,
Entre deux familles qui ne sont pas d'accord.
Et ce sont toujours les gens du corridor qui ont tort.
Tort d'abord parce qu'ils sont du corridor,
Et tort aussi parce que les autres, ils ne sont pas d'accord.
Je sais, c'est un grand tort de ne pas avoir de patrie.
Il en faut une de patrie.
Il en faut une tous les jours, pour la fiche de police de l'hôtel.*

*Mon père avait une patrie, c'était une grande patrie, une belle patrie,
Je ne me rappelle plus laquelle,
On en a tellement changé dans le corridor.
Mais c'était une vraie patrie : avec des généraux, des revues militaires, un drapeau et tout et tout.*

*Un jour, mon père à la guerre il est parti.
Il m'a dit comme ça : « Igor, je m'en vais me battre pour la patrie,
Je m'en vais me battre pour que tous les Raskorowitz du corridor,
Ils ne couchent plus jamais dehors.
Et pour que le monde demain il soit meilleur. »*

*Mon père est mort pour la patrie.
Et le monde il n'est pas meilleur.
Et les petits Raskorowitz,
Ils couchent toujours dehors.*

*Moi on m'a dit : « Igor.
Il faut que tu choisisses une patrie,
N'importe laquelle, il faut jouer ».
Alors j'ai misé.
Et quand les grands, les grands croupiers,
Ils ont dit que les jeux étaient faits,
Je n'ai pas osé retirer ma mise
Et je suis resté sur le tapis.*

*Depuis je traîne ma valise de pays en pays.
Heimatlos²⁷ ! Sans patrie !*

²⁶ Transcription de l'auteur de la version écrite et interprétée par Germain Muller en 1947 : <http://www.ina.fr/video/sxc07063323>

²⁷ Mot allemand qui veut dire *personne déplacée, sans abri, sans attache*. Utilisé en français pour signifier *apatride*.

Annexe 2

Carte 1. Strasbourg, ville du département du Bas-Rhin (vert foncé) en Alsace (vert),

Source : <http://adt67.illicoweb.fr/en/images/carte-situation-alsace.jpg>



Carte 2. Le quartier du Neuhof, à 4km au sud du centre-ville de Strasbourg

Source : https://i0.wp.com/s.tf1.fr/mmdia/i/21/0/strasbourg-neuhof-carte-10891210fxijg_1713.jpg

**LA LANGUE LITTÉRAIRE AU MIROIR DES GLOSSAIRES :
ANALYSE DES PRATIQUES
DE TROIS ROMANCIERS HÉTÉROLINGUES**

Diane Schwob
Université d'Orléans

Si la sémiotique littéraire considère l'œuvre comme un discours, « produit par un émetteur en liaison de principe avec un récepteur » (Molinié et Viala 1993 : 9), pourtant, à bien des égards, le rapport entre langue littéraire et langue commune reste un impensé de la critique littéraire : d'après Auzias, les « langues naturelles », bien qu'étant la « matière même des œuvres », sont les « grandes absentes » du discours critique (2009 : 7). Cette absence relève notamment d'une dichotomie entre l'approche de la langue, considérée comme une « réalité sociale et donc non littéraire » et celle du style, appréhendé comme « réalité individuelle » (Philippe et Piat 2009 : 36).

Pourtant, l'analyse de l'emprunt et des pratiques glossairistiques qui l'entourent (Schwob 2014a, 2014b, 2016) nous semble propre à éclairer de façon pertinente les rapports entre langue littéraire et langue commune dans le roman francophone. En tant que phénomène énonciatif polyphonique, l'usage de l'emprunt dans les littératures francophones hétérolingues pourrait s'analyser à la croisée des approches linguistique et sémiotique. Ainsi que le propose Dagnat au sujet de la langue orale dans le roman, on examinera alors la représentation des langues endogènes « dans sa composante référentielle, en la comparant à un corpus linguistique », et « dans sa composante fictionnelle, en examinant son rôle dans la signification des univers fictifs » considérés (2006 : 1).

Prenant d'abord le mot *représentation* en son sens d'*imitation*, nous soulèverons la question du réalisme linguistique en interrogeant une éventuelle mimésis des langues endogènes orchestrée par le glossaire romanesque. Mais cette mise en scène créatrice, représentation *des* langues en contact, reste une stylisation qui engage le regard de l'écrivain, ses représentations *sur* les langues, au sens de « formes de connaissances socialement élaborées » (Blanchet 2007 : 272) accessibles via les discours épilinguistiques.

Il s'agira donc, dans un deuxième temps, d'envisager l'emprunt et son traitement dans le cadre du paradigme interprétatif reliant les pratiques aux représentations, car les pratiques littéraires engagent et révèlent un imaginaire linguistique, qui peut se lire à la fois sous l'angle du singulier et du collectif. La dialectique entre les pratiques observables dans la collectivité et les stratégies d'écriture littéraires employées dans les œuvres francophones s'inscrit donc dans une dynamique historique, dont la spécificité mérite d'être interrogée. Philippe et Piat estiment légitime et fructueux de retracer les dynamiques socio-historiques qui configurent en partie la langue littéraire, car « en tant qu'objet imaginaire » elle « a une histoire ». Et « en tant que réalité linguistique effective », son approche doit croiser « l'évolution de la littérature comme fait social et celle de ses formes comme faits de langue » (Philippe et Piat 2009 : 7). En conformité avec cette proposition, le présent article

cherchera à cerner dans quelle mesure les pratiques et représentations singulières des écrivains francophones gagnent à être mises en perspective au regard des pratiques et représentations plurielles des communautés elles-mêmes plurielles dont ils émanent.

Enfin, cette analyse des pratiques et représentations autour de l'emprunt littéraire serait incomplète, si le point de vue des critiques sur le rapport entre langue commune et langue littéraire dans les œuvres francophones n'était pas abordé. En tant qu'il fait l'objet d'un discours critique construit, l'usage de l'emprunt dans les littératures francophones dévoile non seulement l'imaginaire linguistique des écrivains mais aussi, à travers les commentaires dont il fait l'objet, l'imaginaire des critiques. Ainsi, notre réflexion sur la textualisation de l'emprunt dans les romans francophones nous amènera à approfondir « la question de la langue dans le discours critique sur le fait littéraire francophone » (Lawson-Hellu 2011 : 249).

1. L'emprunt littéraire : un objet à penser comme *fait* ou *effet* de langue, à la croisée des champs théoriques

1.1. L'emprunt comme imitation et les antinomies de la critique

À sa manière, la mise en scène des langues endogènes dans la pratique de l'emprunt peut nous révéler « comment [...] le texte du roman *parle la langue* » (Gauvin 1999 : 54). Une partie de la critique littéraire francophone aborde les œuvres via un prisme linguistique ou sociolinguistique, voire sociologique et transculturel : « laboratoire social avancé de l'interculturel, le discours romanesque [francophone] devrait nous montrer comment coexistent les langages issus d'époques et de périodes différentes qui jalonnent l'expérience du vécu sociopolitique et culturel ». Ce postulat d'un « mimétisme discursif » du roman, « phénomène pluristylistique, plurilingual, plurivocal » (Barry 2007 : 20-23) s'autorise notamment de la polyphonie bakhtinienne (1978). Mais cette affirmation du réalisme linguistique de l'emprunt est à nuancer à plusieurs égards.

Issus de la traductologie et du comparatisme, les tenants de l'hétérolinguisme opposent au postulat mimétique le postulat structuraliste de l'autonomie du texte littéraire. En effet, si les contextes sociolinguistiques peuvent en partie inspirer leur représentation textuelle, transposer la notion de diglossie en littérature risque de réduire celle-ci à une simple « "chambre d'enregistrement" d'une situation définie au plan macro-social » (Gauvin 2001a : 157, citant Beniamino). Or, le réalisme linguistique ne saurait redoubler l'exhaustivité du réel, car « l'univers représentant » ne saurait rivaliser avec « la polyphonie typique du monde représenté ». L'emprunt entre plutôt en rapport synecdochique par rapport au tout du discours social qu'il représente, « à l'aide de quelques touches soigneusement apportées » (Grutman 1997 : 42-43). Le roman, s'il est à l'égard des langues endogènes, comme l'écrivait Stendhal dans *Le Rouge et le noir* (1830) un « miroir que l'on promène le long d'un chemin », est donc miroir partiel qui ne reflète guère que quelques éclats du réel.

De plus, sa nature fictionnelle en fait nécessairement un reflet déformant. Pour Bague, en tant qu'elle implique « un auteur-locuteur, unique responsable, en dernière analyse, de l'ensemble des occurrences lexicales rencontrées », l'œuvre

littéraire est un « corpus lexical particulier ». Certes, son unicité s'éclate en une stratification narrative complexe, qui fait intervenir des entités fictionnelles comme le narrateur et les personnages, pris dans des situations énonciatives variées, si bien que, dans le roman francophone, la multiplicité des énonciateurs « permet de reconstituer des discours, eux-mêmes dépendant de situations d'énonciation différentes » (2000 : 12). Cependant, l'illusion d'une multiplicité de locuteurs reste un effet littéraire : la diffraction « du discours d'un auteur en discours de personnages » est avant tout l'un des principaux « procédés d'intégration de la langue aux univers fictionnels que sont les œuvres » (Dagnat 2006 : 5). Favart souligne l'infidélité de la mimésis du vernaculaire par les écrivains : bien que l'oralité dans le roman – entendue comme « dialogue, prise de parole, discours rapporté, etc. » –, soit analysable comme « instrument linguistique de distinction sociale des personnages et des énonciations » (2012), elle n'est qu'une « *fiction* de langue » (2010a), relevant plus de la « représentation et de la fonction romanesque de la langue que de la réalité linguistique » (Favart 2012).

Cette première réserve théorique étant posée, une deuxième apparaît non moins nécessaire. Situer les emprunts dans la dialectique complexe entre langue littéraire et langue commune qui informe le roman en vue d'analyser le corpus lexical bien particulier des emprunts littéraires, ne peut se faire sans avoir d'abord bien distingué la langue d'écriture littéraire, qui fait l'objet d'un contrat tacite entre l'auteur et ses lecteurs, et les énoncés des personnages censés avoir lieu dans la diégèse. Si les emprunts apparaissant dans les dialogues de romans devaient être mimétiques d'une forme d'oralité des personnages, à quel titre le seraient-ils ? Reflèteraient-ils une pratique réelle dans les échanges vernaculaires, signalant ainsi une variété diatopique du français de référence ? Ou seraient-ils purement le signe d'un énoncé oral qui, dans le monde réel, se déroulerait plutôt dans un des vernaculaires dont disposent les locuteurs dans une société plurilingue ? Souhaitant réfléchir sur le passage complexe « de la culture orale à la production écrite » dans les littératures africaines, (2004 : 97) Lawson-Hellu pose clairement ce problème de « *la ou les langues du personnage*, notamment du personnage francophone » : parle-t-il « la même langue que celle de l'écriture » ou une différente ? Et si le personnage est « locuteur de la langue atavique de l'auteur, de ses langues “maternelles” », celles de « l'univers socioculturel et linguistique de l'écrivain », si « la prise en charge de cette locution se réalise en français, langue du narrateur, pour ainsi dire, c'est-à-dire de l'écriture, par quels mécanismes cela est-il rendu dans le texte produit ? ». Ainsi conçue, la mimésis orchestrée par l'emprunt dépasse clairement l'unité lexicale pour engager la globalité de la phrase de dialogue ; plus symbolique que littéraire, elle signale, au-delà de la reproduction des usages endogènes, un phénomène global de transposition linguistique et culturelle. L'emprunt se lit alors comme un phénomène de surface pointant, en profondeur, vers le statut complexe des phrases de dialogue dans un récit francophone hétérolingue.

Envisager le rôle mimétique de l'emprunt engage donc non seulement une approche linguistique et sociolinguistique, mais aussi une herméneutique spécifique des littératures francophones. Les emprunts jouent un rôle pivot dans l'énonciation spécifique de la narration francophone. Pour Lawson-Hellu, ils « matérialisent à un premier degré, que nous dirons “visible”, l'hétérogénéité linguistique et langagière

constitutive du texte », et le transpolinguisme étudiera « l'inscription [...] *in absentia* de l'hétérogénéité linguistique dans le texte littéraire ». En effet, « par transpolinguisme » Lawson-Hellu entend « ce *processus particulier d'expression in absentia du contenu énonciatif d'une langue d'origine, langue-source, dans une langue d'arrivée, langue-cible*, processus accompagné des marques énonciatives, explicites ou implicites, permettant de reconstituer l'identité (socio-)linguistique du contenu énonciatif *in absentia* » (2011 : 251). Ces considérations confirment à quel point il importe, pour appréhender une éventuelle mimésis linguistique à l'œuvre par le truchement de l'emprunt, de conjuguer les niveaux linguistiques et littéraires d'analyse du roman, pour analyser aussi bien les composantes référentielles que les composantes fictionnelles qu'évoquait Darnat. Elles suggèrent aussi, qu'à condition d'être nuancée et conjugée à un examen attentif du système des personnages-locuteurs du roman, la piste du réalisme linguistique peut être une entrée fructueuse dans les stratégies d'écriture des romanciers francophones.

1.2. L'emprunt comme action glottopolitique : un dépassement des antinomies ?

Ceci nous amène à appréhender également les stratégies scripturales d'emploi de l'emprunt, et notamment le glossaire qui l'entoure (Schwob, *ibid.*), comme l'indice d'un positionnement esthétique et sociolinguistique auctorial. Si l'emprunt, plus qu'une représentation fidèle des usages endogènes, engage une stylisation littéraire du contact des langues, sociolinguistes et historiens de la littérature s'accordent à trouver dans cette stylisation même des indices sur le rapport au langage des écrivains, conformément à la revalorisation aristotélicienne de la mimésis qui, de simple copie du réel dénoncée par Platon, devient une représentation de celui-ci qui le met en forme, véritable mode de connaissance esthétique du monde. Ainsi, LA représentation du contact des langues par les auteurs hétérolingues est susceptible de nous informer sur LEURS représentations épilinguistiques. La prise en compte de ce point de vue sur l'emprunt nous semble fructueuse, d'autant plus que nous la compléterons ensuite par une approche inverse, qui permettra de légitimer le réalisme linguistique, en mettant en évidence la dimension en quelque sorte performative des énoncés littéraires, qui peuvent imposer en langue des pratiques innovantes. Favart, sociolinguiste de la littérature, cerne bien l'oralité dans le roman et son ambivalence entre réalisme et fiction linguistique, en la définissant comme un « artefact qui se nourrit de stéréotypes sociolinguistiques » permettant la « construction d'un objet sémiotique capable de répondre aux besoins de l'esthétique romanesque et à ses codes de lecture » (2010b). Le sémiotique pragmatique percevra alors le « phénomène textuel » comme un « *signe* [...] renvoyant à un *objet* », les pratiques langagières communes, « produit par un auteur et interprété par un lecteur en vertu d'interprétants partagés » (Darnat 2006 : 10). C'est à ce titre que pour Dufour, le dialogue, « forme pensante », « parle de la parole ».

En menant l'étude de son évolution dans les littératures hexagonales, il a jugé essentiel de mettre en évidence une histoire de la « pensée romanesque du langage » (2004 : 302). À ses yeux, le romancier met au jour les rapports de force latents qui configurent le langage d'une époque et d'une société donnée : articulant histoire de la langue et sémiotique littéraire, l'historien de la littérature démontrera quant à lui

la manière dont les romanciers « racontent une histoire des langages, ceux qui dominent, ceux qui disparaissent, ceux qui émergent, ceux qui sont brimés » (Dufour 2004 : 23), pour « dessiner une évolution stylistique du traitement de la fiction langagière » (Dargnat 2006 : iii). Allant plus loin, Favart ajoute que cette représentation romanesque de la langue est aussi un « acteur de la variation sociale, car elle la donne à voir, même si cette représentation est fictionnelle » (2010a : 147-148).

Ainsi, d'une part, le roman générerait une certaine illusion du vernaculaire grâce à l'emprunt, connotateur de mimésis linguistique. Mais d'autre part, en imposant celui-ci du discours à la langue du texte littéraire, il pourrait également porter une action sur le langage. Cette puissance du langage romanesque nous amène à considérer les rapports entre langue commune et langue littéraire à rebours : après avoir interrogé l'influence de la langue commune sur la langue littéraire, nous envisagerons celle qui s'exerce de la langue littéraire vers la langue commune, complétant ainsi, dans un mouvement dialectique, une approche par l'autre. La langue commune construit en grande partie sur le plan des représentations : elle est ce « bien commun, instrument de communication », dont Gauvin et Bertrand (2004 : 13) remarquent que, « même s'il n'échappe à personne que la langue n'existe pas en dehors de ses usages pluriels, elle reste connue aujourd'hui encore comme une instance fédératrice, socialement appelée à exercer son pouvoir normalisateur ». À l'égard de la langue commune, la littérature se situe en tant que « contre-pouvoir » qui « entend se désolidariser de ce pacte communicationnel par l'infraction des normes langagières », car « la langue est pour elle matière à exploration imaginaire dans les formes et les représentations qu'elle véhicule ». De fait, la représentation de la variation a aussi force de légitimation. Cette analyse de l'agir littéraire sur la langue commune, sous-tendue par des rapports de force historiques, s'articulera idéalement autour de la notion d'influence glottopolitique, appliquée aux littératures francophones par Caitucoli : dans la mesure où le patrimoine littéraire « façonne les imaginaires linguistiques et influence les productions langagières », alors, la littérature est pensable comme une « force glottopolitique » dont les écrivains, sur des modes divers et qu'il conviendra d'analyser, peuvent être les « agents » (Caitucoli 2004a : 2-3), susceptibles de légitimer sur le long terme une langue (ou une variété de langue) minorée. Gauvin articule cette « fabrique de la langue » (2004) à la situation de diglossie qui génère chez l'auteur francophone une « *surconscience linguistique* », c'est-à-dire une « conscience de la langue qui devient à la fois un objet de discours et de métadiscours, un lieu de réflexion privilégié sur le rôle et la nature » de la littérature. Dans ce contexte, l'acte d'écrire peut être défini comme un « véritable "acte de langage" », engageant autant « le statut d'une littérature et sa place sur l'échiquier mondial que les modalités d'écriture [ou] poétiques individuelles » (Gauvin 2008 : 15). Cette action glottopolitique devient même un trait définitoire de l'œuvre : pour Gauvin, le texte, « même et surtout s'il travaille l'espace des tensions linguistiques », ne peut être dit littéraire qu'à condition qu'il « met[te] à distance un certain rapport de forces entre les langues » (2001a : 158). De ce point de vue, il devient patent que la représentation des langues dans le roman sert aussi une visée glottopolitique : représenter, peut-être est-ce refléter ; sans doute est-ce aussi modifier, agir sur ce qu'on représente.

Autant dire qu'à côté du postulat d'autonomie, on gardera à l'esprit le postulat de « productivité » du texte littéraire, qui génère une diachronie textuelle susceptible d'entraîner des « modifications de système » (Arrivé 1969 : 12) propres à faire glisser l'emprunt du glossaire fictionnel des écrivains vers l'inventaire lexicographique. À ce titre, Gocel, critique littéraire, ne néglige pas de « cerner les particularités lexicales de tel et tel romancier », mais juge plus productif encore « d'aller au cœur des structures linguistiques et vers un point de vue global en nous demandant si les romanciers [...] n'ont pas contribué à infléchir les caractéristiques générales de la langue française », tant il est vrai que « le travail de transformation de la langue s'opère également dans le roman » (Gocel 2002 : 45-46).

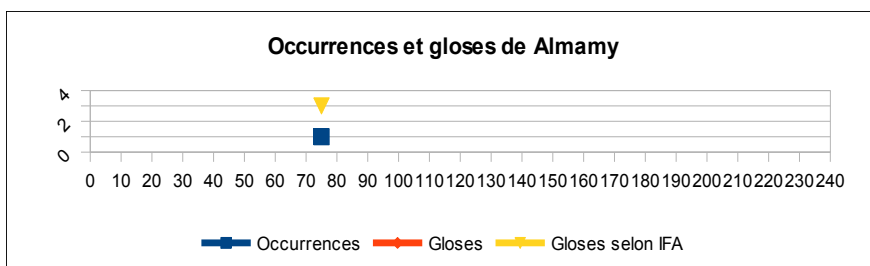
2. Méthode d'analyse : le traitement glossairistique des emprunts, entre fait et effet de langue

Mais, pour nous situer à présent sur le plan de l'analyse méthodologique, comment pratiquer concrètement l'étude de la valeur mimétique et glottopolitique de l'emprunt, à laquelle invite Gocel, sans pour autant nous laisser enfermer dans les antinomies où nous plaçait la question de la mimésis des langues dans le roman ? L'approche lexicographique de la textualisation du contact des langues dans les littératures francophones nous semble favoriser leur dépassement. En effet, « le dépouillement de corpus littéraires est [...] une approche validée en lexicographie » générale et différentielle : ce type de textes a l'avantage d'être contextualisé par « un maximum de paramètres fiables » sur « son époque, son genre discursif avec ses normes propres, son énonciateur et même le public visé », sans compter un « riche paradiscours ». De ce fait même, s'il est « analysé de façon adéquate et comparé à des données fiables », l'usage qu'il consacre peut être considéré comme indicateur non seulement « des jugements linguistiques de la communauté (socio)linguistique à laquelle appartient l'écrivain », mais aussi « des usages de cette dernière [...], et des normes propres au discours concerné, ici littéraire romanesque » (Wissner 2010 : 38-40).

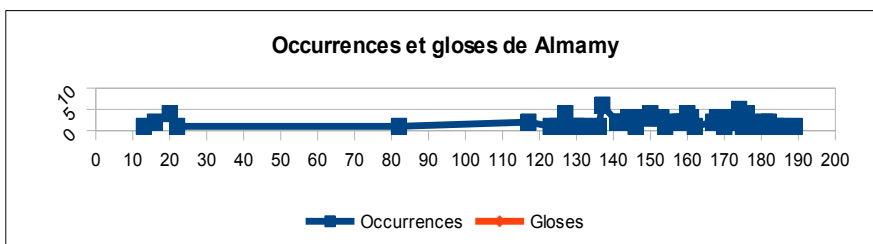
Mais de quels outils d'analyse nous munir, qui permettent une étude sociolinguistique de l'emprunt tout en faisant droit au processus de textualisation littéraire dont il fait l'objet dans le roman ? La lexicographie interprétative de Frey, inspirée de l'approche écologique qui prend en compte « les rapports entre les langues et leur milieu, c'est-à-dire d'abord les rapports entre les langues elles-mêmes, puis entre ces langues et la société » (Calvet 1999 : 17), en fondant son modèle d'analyse sur « le couple pratiques et représentations en étroite relation avec le milieu » (*op. cit.* : 53), apporte des principes méthodologiques utiles à l'examen de la textualisation du contact des langues dans le roman. Frey oppose les stratégies d'assimilation de l'emprunt – le locuteur s'approprie la variante « en l'intégrant sans aucune mention dans son discours », en usage ; et de distanciation – le locuteur traite le mot en mention, par des signes de mise à distance et une éventuelle glose (2008 : 30). Ce faisant, le lexicographe prend en considération non seulement les pratiques linguistiques des locuteurs, mais la manière dont leurs représentations sur ces pratiques se manifestent à travers des stratégies énonciatives. Focalisées sur la représentation d'une situation sociolinguistique, de dynamiques langagières, ces

analyses nous permettront alors de corrélérer divers types de traitements de l'emprunt à un positionnement du locuteur. Des pistes d'analyse du traitement de l'emprunt dans un corpus littéraire sont également proposées par Latin, qui développe l'intuition d'une étude de la glossairistique des écrivains d'Afrique subsaharienne, relevant dans *Wangrin* de Hampâthé Bâ, un « petit lexique » de « notes métalinguistiques ». Pour elle, « chaque écrivain » y développe « son système de variation métalinguistique en référence à sa double perception des normes africaine et française et, s'il y a des différences d'un auteur à l'autre, il y a toujours cohérence interne dans le texte littéraire » (2006 : 148). Ce postulat de tendances convergentes pour l'établissement de profils glossairistiques d'écrivains révélateurs de visées mimétiques et glottopolitiques distinctes nous semble fécond. Latin propose d'analyser ainsi le positionnement de ce « jury légitime du réalisme linguistique en voie d'émergence » composé d'écrivains de la nouvelle génération africaine francophone : pourquoi ne pas « décrire ce vocabulaire en tenant compte de la première attestation littéraire des termes par ailleurs inventoriés dans l'*IFA* [afin de] les évaluer en fonction de la position d'énonciation sociolinguistique exacte à laquelle se place l'instance écrivante » ? (*op. cit.* : 148-9). Cette confrontation des diachronies, celle des usages répertoriés par les inventaires de particularités lexicales du français et celle des emprunts utilisés par les écrivains, ouvre des perspectives pour appréhender les visées mimétique et glottopolitique des écrivains glossairistes. Comme l'écrit Favart, la textualisation du contact des langues dans le roman, en tant que fiction de langue s'appuyant sur des représentations plus ou moins partagées de la langue chez les locuteurs-lecteurs et écrivains, révélera un positionnement des auteurs dont nous pourrions essayer de déceler l'orientation. En effet, « ce code (voire sociolecte) s'appuie sur des procédés, reflétant la place de la langue dans le projet littéraire de l'auteur [...], sa position par rapport à la norme et par rapport au contexte historicolinguistique » (Favart 2012). Concernant plus précisément le glossaire des emprunts du roman, Gocel remarque qu'on pourrait « dégager tout un historique de cette pénétration d'expressions d'un niveau "inférieur" dans le roman, avec le moment intermédiaire où le narrateur fait entrer certains lexèmes dans son discours, sans se résoudre à les assumer entièrement, d'où l'usage de guillemets de distance » (Gocel 2002 : 47). Nous donnerons ici quelques rapides exemples pour illustrer ces distinctions, que nous détaillerons davantage ensuite. Parmi les trois auteurs de notre corpus, Maalouf, dont l'écriture tient le plus compte des normes du français standard, écrit le mot *hadjé*, qui désigne une personne ayant fait le pèlerinage vers La Mecque, en usant d'italiques (1993 : 34) : il marque ainsi sa dimension diatopique. En revanche, Kourouma, dont l'écriture est plus transgressive par rapport à la norme du français de référence, écrit ce mot, comme tous les autres emprunts dont il use, sans italiques ni guillemets, à la forme masculine comme à la forme féminine : « hadji » (2000 : 37) ; et « Hadja », qui vient compléter le nom d'un personnage (2000 : 186), d'où sa majuscule. Par contre, ces deux auteurs glosent ces termes. Maalouf explique : « on l'appelait ainsi parce que, dans sa jeunesse, elle était partie en pèlerinage à Bethléem, voir la Sainte-Croix ». Quant à Birahima, le narrateur d'*Allah n'est pas obligé*, il déclare que « les grands quelqu'uns sont appelés aussi hadjis parce qu'ils vont tous les ans à La Mecque pour égorger là-bas dans le désert leurs moutons de la grande fête musulmane appelée

fête des moutons ou el-kabeir ». Outre ses multiples fonctions littéraires, notamment l'ironie chez Kourouma, la glose souligne, dans les deux cas, que le mot est supposé inconnu d'un lecteur de référence qui ne serait compétent qu'en français standard. En revanche, nous le verrons, Aminata Sow Fall pousse l'imposition des diatopismes dans la langue du roman plus loin que Maalouf et Kourouma : on le remarque avec le cas d'*Almamy*, un terme désignant un dignitaire religieux. Kourouma n'utilise certes pas de guillemets, mais il le glose, en prenant pour référence l'*Inventaire des particularités lexicales du Français en Afrique* : « Il envoyait de l'argent au village de Togobala, à ses parents, aux griots et à l'almamy (d'après Inventaire des particularités, chef religieux) » (2000 : 75). Comme on le constate dans le graphique ci-dessous, le mot n'est employé qu'une fois, mais immédiatement assorti d'une glose :

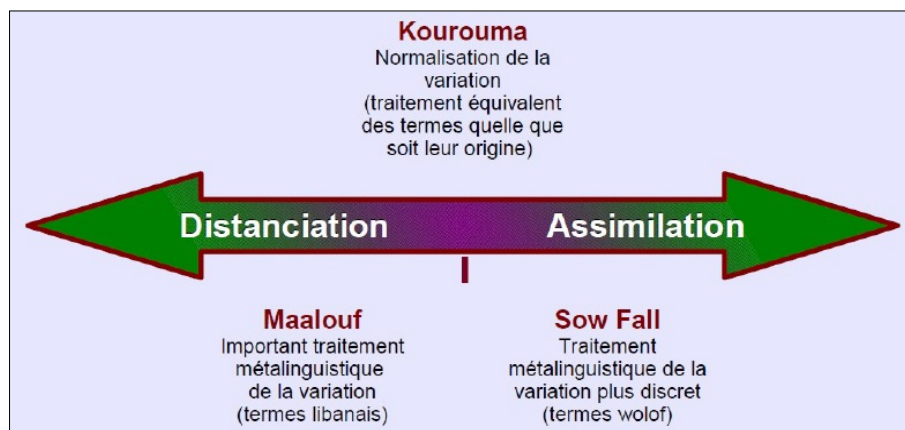


De son côté, Sow Fall emploie plusieurs fois ce même mot, mais sans le marquer graphiquement et sans aucune glose. De ce point de vue, on peut considérer que sa pratique des emprunts tend à les imposer dans le discours romanesque sans les référer systématiquement à la norme du français standard (Sow Fall 1993 : 13-22, par exemple, où sont réparties les huit premières occurrences de ce mot dans le roman) :



Ces observations, sans être exhaustives, offrent quelques pistes pour opposer entre eux des auteurs, afin d'évaluer une modernité relative dans l'usage des emprunts. Comme on le voit, cette modernité n'est pas strictement corrélée à la date de parution, puisque Maalouf et Sow Fall publient leurs romans respectifs la même année. Une étude attentive du traitement des emprunts dans ces trois œuvres, dont

nous avons donné quelques aperçus dans des articles antérieurs (en particulier Schwob 2014b), aboutirait à la synthèse suivante :



Ces comparaisons peuvent aussi être opérées chez un même auteur, en prenant comme points de repères ses différentes publications, comparées de façon diachronique : nous y reviendrons ultérieurement.

On pourrait faire ainsi l'histoire d'un pacte de lecture francophone, engageant le décodage d'une mimésis de la langue variationniste.

Nous nous proposons à présent d'explorer plus avant ces pistes d'analyses. Dans la pratique, nous examinerons la mise en scène de l'emprunt à travers le traitement du mot et la pratique de la glose par les écrivains du corpus. Qu'elle soit ou non associée à un traitement typographique qui les mette en relief, la glose des emprunts constitue souvent une stratégie d'explicitation de leur sémantisme assurant l'intercompréhension entre auteur et lecteur, et manifeste une attention soutenue aux conditions de production et de réception de la langue de l'œuvre envisagée comme discours (Maingueneau 1993). Comme elle met en jeu deux codes linguistiques, nous la décrirons à partir des modes de communication exolingue et endolingue en situation de contact des langues définis par la linguistique interactionnelle. Le premier mode, relevant d'une conception dialogique du discours, entraîne « des ajustements réciproques » des interlocuteurs, alors que dans le second, « les divergences codiques » n'étant « plus perçues comme significatives », ne suscitent pas de reformulations (De Pietro 1988 : 71). Nous distinguerons donc trois traitements de l'emprunt, en prenant pour point de référence la langue dont il est issu : traitement *endoréférentiel* – le lecteur privilégié – celui auquel l'auteur semble avoir choisi de s'adresser en priorité – comprend l'emprunt –, *exoréférentiel* – le lecteur privilégié ne le connaît pas –, ou *polyréférentiel*. Pour décrire le traitement exoréférentiel, prise en charge maximale du narrataire exogène, nous nous référons aux articles de lexicographie différentielle, qui constituent un modèle de glossaire philologique pour l'édition des textes hétérolingues. Dans son article « Glossairistique et littérature francophone » (2006), Thibault analyse les glossaires ajoutés à des textes francophones par les éditeurs, traducteurs ou écrivains, qui, sans être

lexicographes de profession, souhaitent faciliter l'accès de ces œuvres aux lecteurs exogènes. Sous sa forme « maximal[e] », un glossaire littéraire francophone comportera ces rubriques : entrée, catégorie grammaticale, acceptions, fonctionnement syntagmatique, contexte d'apparition, autres contextes, rubrique encyclopédique, remarques formelles, remarques différentielles, commentaire historico-comparatif, bilan bibliographique.

Notre étude se focalise sur les emprunts de trois romans francophones : des lexies wolofs dans *Le Jujubier du patriarche* (1993) de Sow Fall, sénégalaise ; des termes en majorité malinkés, dans *Allah n'est pas obligé* (2000) de Kourouma, ivoirien ; des mots syro-libanais dans *Le Rocher de Tanios* (1993), de Maalouf, franco-libanais. Inspirée par ces principes, la comparaison des pratiques glossairistiques de nos trois auteurs s'appuie sur des analyses statistiques sur les emprunts lexématiques du corpus, concernant 90 occurrences relevées dans chaque roman, soit 270 occurrences correspondant à 97 lexies différentes – 23 chez Kourouma, 33 chez Maalouf, 35 chez Sow Fall : la liste de ces lexies est reproduite dans les tableaux en annexe. Ces premières analyses quantitatives (Schwob 2014a et b, 2016) mettront en perspective les nouvelles études de cas ci-dessous visant à évaluer les fonctions mimétique et glottopolitique des emprunts. Et pour confirmer ces nouvelles analyses plus qualitatives, nous étendrons notre champ d'étude à d'autres formes, les emprunts sémantiques. Puis, dans un mouvement d'élargissement progressif des cadres d'analyse, nous confronterons les tendances ainsi dégagées aux attitudes des auteurs concernant la langue d'écriture, sollicitant pour ce faire leurs métadiscours sur leurs productions littéraires, et la prise en compte de leurs trajectoires d'écrivains. Enfin, dans une perspective d'analyse écologique de leur inscription dans les champs linguistique et littéraire, nous confronterons leur positionnement glottopolitique aux « cent portraits linguistiques » (Gueunier 1993) des enquêtes sociolinguistiques menées auprès des locuteurs endogènes. Ainsi, la confrontation des pratiques glossairistiques des écrivains, d'une part aux usages endogènes configurant les emprunts considérés, d'autre part à la multiplicité des positionnements de ces locuteurs face aux langues, contribuera à cerner la spécificité de leurs stratégies autoriales.

3. Des pratiques glossairistiques aux profils glottopolitiques des auteurs : analyse des pratiques de trois romanciers hétérolingues

3.1. Amin Maalouf : le glossaire inclusif de « Monsieur l'Orient »

Pays phare de la Francophonie, le Liban a toujours « entretenu une relation particulière avec les cultures et les langues grâce à sa situation géographique à la frontière de l'Orient et de l'Occident » (Kanaan 2011 : 27). Les romans de Maalouf se caractérisent par une riche variation diatopique, liée au « substrat linguistique de l'Orient musulman (l'arabe, le persan, le turc), et de l'Orient chrétien (l'araméen, l'arménien, le grec et le syriaque) » (Dakroub 2011 : 261-263).

Dans *Le Rocher de Tanios*, dont la diégèse se situe au XIX^e siècle, le dialecte vernaculaire du Mont Liban constitue à lui seul une « “synthèse” linguistique, un processus de créolisation continu » (Dakroub, *id.*). La variation diatopique se croise

avec la variation diachronique, témoins des archaïsmes liés au champ vestimentaire du XIX^e siècle, telle la *abaya*, arborée « par les notables du pays », ou le *tantour*, coiffe des « dames de la haute société de jadis » (Assaad 2013 : 3), ainsi que le toponyme *Roumieh*, qui connote un regard oriental sur la ville sainte, usité dans « le parler des maronites du mont Liban au XIX^e siècle » (Dakroub 2014). Bien des mots du parler de Kfaryabda, vernaculaire des montagnards libanais, relèvent des substrats linguistiques pré-islamiques de l'Orient chrétien et byzantin – ainsi les termes syriaques *khouriyyé* – qui réfère à l'« épouse du curé », *mar* – un équivalent du mot « Saint », *ataba* – lexie désignant une chanson traditionnelle, *bouna* – un terme équivalent à « curé », et *kfaryabda* lui-même. Bref, dans cette œuvre, c'est « tout l'«Orient» qui semble parler », soit « horizontalement, à travers ses régions géographiques », soit « verticalement à travers ses époques historiques » (Dakroub 2011 : 263-264).

Cette scrupuleuse visée mimétique passant par l'emprunt incite à interroger les choix d'écriture du roman en français plutôt qu'en arabe. La biographie langagière de Maalouf fait état d'une nette partition des fonctions des langues, entre arabe, « langue sociale, celle dans laquelle je m'exprimais en public, oralement comme par écrit », et français, langue de la découverte du « monde, [des] idées, [de] la littérature » (citation Volterrani 2001). Son choix du français est relié à une paradoxale visée d'exactitude mimétique : « lorsque j'ai essayé d'écrire des textes de fiction en arabe, j'ai été gêné par la différence qui existe entre la langue parlée et la langue écrite » ; dans un « texte de fiction et surtout dans un dialogue, je n'ai jamais pu dépasser la barrière psychologique qui consiste à faire parler un personnage dans une langue que personne ne parle actuellement » (citation Solon 2004 : 173). C'est pour transposer fidèlement la langue orale dans l'écrit du roman que Maalouf a choisi le français, plus propice à la variation que l'arabe classique. Les personnages sont donc censés parler leurs langues, dont les emprunts sont les embrayeurs, à côté d'un narrateur « initial bilingue et francophone qui “rapporte” les “faits” de paroles des autres personnages en les “transposant” ou en les traduisant [en] français » (Dakroub 2011 : 266)... Alami note le paradoxe de cette transposition en langue étrangère, dans « le roman du local par excellence », de la parole, « non [de] personnages qui tendent vers l'universalité comme c'est le cas dans les autres romans », mais de « montagnards libanais aux antipodes de tout universalisme » (2005 : 33).

La mise en scène de la variation diatopique est poussée jusqu'en ses dimensions phonologiques, notées dans la graphie, ainsi la « prononciation du mot *khwéja* (*Le Rocher de Tanios*) qui devient *khwajé* (*Samarcande*), parce que dans le premier, c'est la variante phonétique du mot turcopersan *khwajé*, telle qu'elle est utilisée par les villageois [...] du Mont Liban » (Dakroub 2011 : 272).

Quant aux modulations que Maalouf fait subir à la syntaxe des expressions idiomatiques libanaises, elles servent aussi la spécificité du récit. Ainsi, la complémentation du terme *kaff*, qui signifie, au sens propre, « la main », et par extension, « la gifle », sanction qui se veut tout à la fois « symbole de puissance et un instrument de gouvernement » (1993 : 18), fait partie, selon Assaad, des « reproductions infidèles à la structure arabe » qui émaillent le roman. Maalouf glose longuement ce terme libanais, et semble vouloir pousser l'exactitude philologique

jusqu'à citer le proverbe idiomatique qui le contient : « dans le parler des gens du pays, le même mot, *kaff*, désignait parfois la main et la gifle. Que de seigneurs en avaient fait un symbole de puissance et un instrument de gouvernement. Quand ils devisaient entre eux, loin des oreilles de leurs sujets, un adage revenait dans leur bouche : "Il faut qu'un paysan ait toujours une gifle près de la nuque" ; voulant dire qu'on doit constamment le faire vivre dans la crainte, l'épaule basse. Souvent, d'ailleurs, "gifle" n'était qu'un raccourci pour dire "fers", "fouet", "corvées"... » (1993 : 18-19). Or, « la liberté d'expression en dehors des modèles reçus s'affirme dans cet adage » qui « constitue un métacalque lexical puisque la forme initiale est "sur la nuque" au lieu de la locution prépositive "près de" qui a pour but d'atténuer [...] la rudesse et la dureté du traitement que le maître inflige à ses subalternes » (Assaad 2013 : 12). Cette licence sert ainsi une caractérisation nuancée du personnage. Qui plus est, dans le passage qui suit, l'expression idiomatique est modulée sur le plan sémantique par l'ajout du terme « duvet » qui connote la jeunesse des protagonistes – « eux aussi avaient dû promettre, la main sur le duvet de la moustache » (Maalouf 1993 : 43). Certes, « un lecteur arabophone distinguera la formule originale ("la main sur la moustache") de la formule remaniée par Amin Maalouf » (Assaad 2004 : 475), et de même dans les imprécations adressées par les Montagnards à la Cheikha, « outre de lait tourné », « femme-ronce née des lunes du Jord » (Maalouf 1993 : 47). Dans une enquête sollicitant le sentiment linguistique de locuteurs libanais âgés, Assaad découvre que « la première chaîne syntagmatique relève d'un "discours répété" », appartenant au « registre des calques d'expression à sens métaphorique », alors que « la seconde, qui lui est juxtaposée, ne possède aucun équivalent arabe ».

En revanche, « les Français interviewés sont restés perplexes », concluant unanimement que ces expressions « sont imagées, exotiques et évocatrices d'un folklore local » (2013 : 7). La mimésis linguistique opérée par Maalouf fait donc entendre à la fois, dans la phrase française, la précision d'une variation diatopique et diachronique pan-orientale, et l'audace des défigements, notamment dans le cas des métacalques : Assaad décrit ces pratiques d'écriture comme une « mutation linguistique ». Pour l'auteur (cité par Assaad 2004 : 471), « chacune des deux langues influe sur l'autre » : ni le français ni l'arabe dialectal ne sortent intacts de cette alchimie.

De fait, comme le pose Dargnat, l'oralité textualisée dans le roman est « doublement fictionnelle, à la fois imaginaire social de la langue et élément d'un univers narratif », à la fois « symbolique » et « esthétique » (2006 : iii). La nomenclature des emprunts lexématiques, et cela est confirmé par les calques sémantiques, orchestre donc une mimésis des parlers vernaculaires, mais organise aussi la poïesis du roman. Dans *Le Rocher de Tanios*, une longue glose permet de faire connaître au lecteur le système des anthroponymes du village, fondé sur une opposition entre les noms villageois pris aux saints du calendrier, dont celui du personnage éponyme – *Tanios*, alors précédé de l'archaïsme *mar* – et les noms plus flamboyants de la lignée du Cheikh, « Sakhr, Raad, Hosn, qui signifient "rocher", "tonnerre", "forteresse" ». L'évocation de ces « coutumes précises en matière de prénoms » convoque la langue montagnarde en ce qu'elle a de plus idiosyncrasique tout en compliquant la quête des origines du personnage, pivot du roman (Maalouf

1993 : 47-50). Avec la même précision philologique, Maalouf décline son propre patronyme selon de multiples graphies dans *Origines*. Cette labilité de la forme des mots est pleinement assumée par l'auteur : « je ne surprendrai personne si je disais ici, comme à propos du village des origines, comme à propos du pays, que mon patronyme est à la fois identifiable et fluide » ; fluide de par « la structure même des langues sémitiques, où seules les consonnes sont fixes » – « le “M” initial, le “l” central et le “f” final » –, tandis que les voyelles « demeurent mouvantes », si bien que « les variantes sont innombrables. J'en connais une trentaine » (Maalouf 2004 : 293-294). Par ce procédé, l'auteur fait entendre symboliquement au lecteur la langue dans sa variation diachronique et diatopique, et en même temps, il complique singulièrement la quête des origines articulée à la recherche des patronymes familiaux. La réflexion sur les origines introuvables s'articule ainsi à une méditation sur la langue, motif prégnant de son œuvre. Ainsi le traitement de la nomenclature de ses emprunts, noms communs et noms propres, manifeste le croisement des visées mimétique et poétique.

La textualisation du contact des langues est donc riche et subtile dans les romans de Monsieur l'Orient. Reste désormais à comprendre ce que révèle le glossaire maaloufien d'un point de vue glottopolitique. Sur ce plan, deux exemples nous semblent particulièrement révélateurs. Nous notons qu'un souci de simplification préside à l'uniformisation des graphies de *Franj* à laquelle procède l'auteur des *Croisades vues par les Arabes*. Tout en précisant que « le mot qui désigne les Francs est transcrit différemment selon les régions, les auteurs et les périodes : Faranj, Faranjat, Ifranj, Ifranjat... », Maalouf révèle ses égards envers le narrataire exogène, peu familier de ce foisonnement de formes, qui serait pourtant une illustration réaliste de la diversité des lectures arabes. Il déclare en effet que « pour unifier, nous avons choisi la forme la plus concise, celle surtout qui sert aujourd'hui dans le parler populaire à nommer les Occidentaux, et plus particulièrement les Français : Franj » (1983 : 5). Dans *Origines*, une même sollicitude à l'égard du lecteur exogène s'affirme dans l'évocation du nom de son village et de sa graphie : « Kfar-Yaqda, altéré dans le parler local en Kfar-Ya'da par adoucissement du *q* guttural sémitique, et que j'ai parfois transformé en Kfaryabda, croyant ainsi le rendre plus prononçable » (2004 : 59).

Cette confidence suggère un équilibre de la mimésis des langues endogènes par un positionnement glottopolitique spécifique, orienté vers le lecteur exogène. Si nous rapportons ces observations qualitatives à l'examen quantitatif opéré sur le traitement des emprunts dans *Le Rocher de Tanios* (Schwob 2014a et b, 2016), nous constatons que les deux types d'analyse entrent en convergence. L'analyse quantitative du *Rocher de Tanios* révèle en effet le traitement plutôt exoréférentiel des emprunts par Maalouf. La mise à distance typographique par les italiques, opposant les emprunts à la norme du français de référence, s'adresse plutôt au lecteur exogène, auquel la glose interlinéaire, intégrée au fil de la diégèse sans insertion de notes, évite l'effort d'interrompre sa lecture pour la consulter. De nos trois auteurs, c'est Maalouf qui pratique la glose la plus longue, 4 lignes en moyenne par emprunt, avec souvent une dimension encyclopédique, notamment pour *oubour*, 18 lignes (Maalouf 1993 : 43), *kichk*, 24 l. (*op. cit.* : 74), et *kaff*, 49 l. (*op. cit.* : 18), avec en plus une perspective différentielle distinguant le fonctionnement sémantique

des termes libanais de celui de leur traduction française – *passage*, *pois chiche* et *main* : ces pratiques donnent au narrateur un éthos de philologue. Son glossaire, le plus proche du programme de Thibault, génère un accompagnement didactique du lecteur exogène, dont les lacunes lexicales et culturelles sont palliées par ces rubriques substantielles. L'écrivain affirme une orientation universaliste cohérente avec ce glossaire exoréférentiel, le livre n'étant pas conçu « pour des Français ou bien pour des Libanais uniquement », mais s'adressant « au lecteur en général » (citation Assaad 2013 : 8).

Mais à côté de ce positionnement glottopolitique visant un élargissement du champ littéraire francophone par la prise en compte des compétences du lecteur exogène, la présence des calques et la multiplicité des emprunts dans son œuvre suggèrent une imposition dans le français des langues endogènes convoquées par la diégèse. Interrogé sur les calques qu'il ne glose que rarement, l'auteur affirme qu'il « n'a pas toujours voulu présenter » ces expressions en les « soulignant clairement », « parce qu'il a “senti” qu'elles “méritaient” de faire partie de la langue française » (citation Assaad 2013 : 9).

Et quoiqu'il glose abondamment les emprunts lexématiques, cette modalité de prise en compte du lecteur exogène décroît d'ouvrage en ouvrage, comme si Maalouf imposait les emprunts en langue via son œuvre complète, créant une connivence avec son lectorat fidèle : 87 % sont expliqués dans *Le Rocher de Tanios* (publié en 1993), « 50 % dans *Les Croisades vues par les Arabes* [1983], *Léon l'Africain* [1986], *Samarcande* [1988] et *Les Jardins de lumière* [1991], 36 % et 42 % dans *Les Échelles du Levant* [1996] et *Le Périple de Baldassare* [2000] » (Khaled 2013 : 9). À part *le Rocher de Tanios*, qui constitue une exception – c'est aussi un des romans où les emprunts sont les plus nombreux, chez Maalouf –, nous remarquons que la pratique de la glose semble diminuer au fil des publications.

La pratique inclusive du glossaire, propice au confort du lecteur exogène, l'invite aussi à entrer, de roman en roman, dans la connaissance du patrimoine linguistique convoqué. En effet, comme le remarque Piquer Desvaux, « le récit abonde en arabismes, [...] pour montrer que les termes glissent d'une frontière à l'autre, d'une langue à l'autre, d'une culture à l'autre vu leur contact au long des siècles » (Piquer Desvaux 2012 : 244). Les déclarations de l'auteur confirment cet engagement : Maalouf « insiste sur la notion et la pratique de la réciprocité linguistique et culturelle » (Tsokolidou 2009 : 199), positionnement glottopolitique qu'on peut relier à sa participation au dictionnaire de l'Académie française, emblème du purisme, mais où l'auteur, surnommé par ses collègues « Monsieur l'Orient », projette de compléter de façon approfondie l'approche des étymologies orientales.

Pour éclairer cette visée glottopolitique complexe, situons les positionnements sociolinguistiques de Maalouf dans le contexte des « cent portraits linguistiques » de Gueunier. Connaît-il l'insécurité linguistique ? Sa prise en compte attentive du lecteur exogène le suggérerait, et sa vérification maniaque de la norme et de l'histoire des mots – lui qui se « lève cinq fois de table au cours d'un même repas pour aller vérifier l'étymologie d'un mot, ou son orthographe exacte » (Maalouf 2004 : 16-17). Son parcours vers la reconnaissance des institutions littéraires les plus centrales, du prix Goncourt à l'Académie française, est-il à interpréter en ce sens ?

Toutefois, la lente imposition des emprunts, de moins en moins glosés, dans le discours romanesque, et cette capacité à concentrer dans l'espace paradoxal d'un village « microscopique » (2004 : 59), Kfaryabda, un pan-orient panchronique, vont dans le sens d'une certaine assurance linguistique. Et qu'en est-il des locuteurs libanais ? C'est, « massivement, une attitude d'insécurité linguistique par rapport au français qui se dégage », pour 78 % des interrogés (Gueunier 1993 : 155). Mais Gueunier souligne que les chrétiens libanais expriment davantage de sécurité linguistique (*op. cit.* : 57). Elle relève aussi « un amour de la norme classique, traditionnelle, du français », ainsi qu'une « méfiance générale à l'égard des libanaises, unanimement tenus pour des “écarts” » (*op. cit.* : 185). Ainsi, les attitudes de Maalouf entrent en convergence avec les locuteurs endogènes sur le thème de la francophilie, mais en divergence sur celui de la variation. Maalouf partage aussi avec la majorité des Libanais des attitudes « massivement favorables au multilinguisme », associées à la promotion de la diversité culturelle et de la paix (*op. cit.* : 168-170). Les pratiques glossairistiques inclusives de Maalouf et son engagement glottopolitique se dégagent ainsi avec des nuances intéressantes sur la diversité des portraits libanais.

3.2. Aminata Sow Fall : le glossaire réticent d'une résistante interculturelle

Dans *Le Jujubier du patriarche* de Sow Fall, les personnages s'expriment dans un français sénégalisé marqué par les emprunts au wolof. La « mosaïque culturelle » du Sénégal, où interfèrent les civilisations négro-africaine, arabomusulmane et occidentale, est doublée par une forte diversité ethnique et linguistique, avec une vingtaine de groupes linguistiques « éclatés dans une vingtaine, voire une trentaine d'ethnies » (Cissé 2005 : 100-103).

Comme c'était le cas pour Maalouf, la scénographie des emprunts chez Sow Fall révèle des pratiques plutôt cohérentes. Ses graphies sont souvent conservatrices de la norme sénégalaise, donc proches de la transcription officielle, ainsi pour *xalam* (« instrument de musique à cordes »), où la lettre x- rend une constrictive vélaire sourde qui n'appartient pas au système phonétique français, souvent rendue par *kh-* dans les transcriptions suivant la norme de l'alphabet français. Mais on observe un flottement entre les deux logiques sur l'anthroponyme *Naaru*, également graphié *Naarou* au sein d'une même page (Sow Fall 1993 : 22). Si la graphie -aa- ([a:]) rend bien l'opposition entre voyelles brèves et voyelles longues, rendues par un redoublement dans la graphie officielle, en revanche, pour le son vocalique [u], on voit un flottement entre graphie wolof en -u- et graphie française en -ou-. Selon Daff, il est assez fréquent de mêler « transcription officielle en langue nationale et transcription selon l'alphabet français » (Daff 1993 : 279). Sow Fall adopte en général la graphie officielle wolof, sauf pour certains emprunts plus lexicalisés en français : ainsi, « tubaab » wolof devient « toubab » (Sow Fall 1993 : 64, 84). Mais concernant ce mot, cette pratique est fréquente chez les auteurs, et généralisée au point que le *Glossaire du roman sénégalais* (Diop 2010 : 596) le répertorie directement sous sa graphie française, accompagné des autres graphies et de l'équivalent wolof. À part ce cas, « ndënd » est par exemple rendu sous sa graphie wolof, même si Diop répertorie cet emprunt sous une graphie plus française pour rendre le son [ə],

« ndeund » (Diop 2010 : 412). On constate donc que les graphies choisies par Sow Fall privilégient globalement les normes endogènes, quitte à battre en brèche les habitudes de déchiffrement du lecteur exogène.

Sur le plan sémantique, on note l'usage d'emprunts dénotant les valeurs, comme *wolleré*, glosé par « le devoir de sauvegarder les liens, le sens de la fidélité » (Sow Fall 1993 : 67). Selon Daff, « la littérature contemporaine [francophone] se fait actuellement l'écho de cette tendance » générale à l'emploi de cette lexie wolof dans les usances du français oral (1993 : 276). Pour Lüsebrink, les termes wolof relevant du réseau lexical des valeurs sont des « sondes emblématiques qui renvoient à une culture, à un système de valeurs et de représentations symboliques » très éloignés de la culture occidentale, si bien que « l'écriture biculturelle de Fall » présuppose « une herméneutique de lecture radicalement différente » (1997 : 28).

Pour lui permettre de se déployer, il importe de conserver aux concepts leur singularité. Réfléchissant sur les enjeux de la traduction des littératures post-coloniales, Kavwahirehi écrit que « la traduction est un rouage de la machinerie permettant de coloniser un lieu et une tradition étrangère, d'éliminer l'extériorité [...] en la transférant à l'intériorité [...], de transformer en message (scripturaire, produit et compris) les bruits insolites ou insensés venus des voix sauvages » (2004 : 800). Choisisant de privilégier l'usage des emprunts lexématiques sur leur transposition en français, la doyenne des Lettres sénégalaises avance comme argument que « la traduction selon les normes d'une bonne traduction les trahit » (Sow Fall 1985 : 1). De fait, les calques sémantiques et leur traitement traduisent ce sentiment d'inadéquation aux concepts de la pensée et de la philosophie wolofes : Niang propose, par exemple, une analyse de l'expression « case de l'homme », transposition française du terme wolof *mbar* dans *L'Appel des arènes* (1984 : 76). Ce terme désigne évidemment un lieu, mais par l'évocation de ce lieu et de ce qui y a lieu, le lecteur est amené à découvrir une expérience initiatique altéritaire. Niang souligne la progressivité de ce déploiement sémantique, parallèle à celle de la compréhension que le lecteur exogène peut avoir de l'expérience narrée : le lecteur prend graduellement conscience de ce que, « contrairement à la première impression ressentie de la structure syntagmatique de “la case de l'homme”, cette expression ne désigne pas un “lieu appartenant à un homme bien particulier”, mais les rites d'initiation auxquels tous les enfants mâles wolofs sont soumis ». Plutôt que de sérier directement, comme le ferait un dictionnaire, les virtualités sémantiques du mot, Aminata Sow Fall les déploie avec lenteur dans le cadre d'un récit qui exige de la part du lecteur un déchiffrement, une interprétation permettant d'assigner une signification aux gestes décrits. Au fil du roman, la narration donne au lecteur les moyens de cerner progressivement les virtualités sémantiques de ce mot ; ceci ne saurait se faire par une simple traduction, car il faut appréhender les dimensions conceptuelles et expérientielles de ce terme. De page en page, le déploiement de ces virtualités doit permettre au lecteur de prendre conscience que « sa signification dans le roman ne désigne plus un concept unique actualisé par un signe unique, mais une association d'idées actualisées par le signifié d'un noyau nominal (case) annexé à un syntagme prépositionnel (de l'homme) », jusqu'à aboutir, « de contextualisation en contextualisation », « aux deux termes clef du champ conceptuel de “mbar” : “épreuve, circoncision” » (Niang 1998 : 128-129). Selon Niang, « la

modulation créative de ces termes démontre, par l'imposition de grilles de décryptage du texte, le caractère hermétique de l'écriture d'Aminata Sow Fall. Plus cette modulation est étanche, mieux elle fera ressortir les connotations et dénotations locales » (Niang 1998 : 128-129). La réticence à traduire, la transposition d'un concept dans le récit, invitent le lecteur exogène à opérer de lui-même les déplacements nécessaires pour entrer dans la langue-culture endogène. Ainsi, comme le souligne Diop, auteur d'un glossaire du roman sénégalais, « pour être la base la plus large de l'hypoculture sénégalaise, la langue-culture wolof se présente comme une grille de lecture optimale pour les textes de fiction », d'où le rôle cardinal des emprunts lexématiques et calques sémantiques (Diop 2010 : 641).

L'analyse quantitative du glossaire de Sow Fall confirme une pratique réticente de la glose. Si la mise à distance typographique de l'emprunt, en italiques, rapporte ces formes à la norme du français de référence, en revanche, l'instance qui glose dans le *Jujubier du patriarche* est reléguée dans la neutralité du paratexte, et la glose dans les marges infrapaginales de l'œuvre ; le wolof, langue prêteuse, n'est pas nommé. Or, à la suite de Tabouret-Keller et Canut, Suchet rappelle « l'importance que revêt la nomination des langues dans la pratique des locuteurs » (Suchet 2010b : 100). Biloa remarque qu'il faudrait « une bonne connaissance de la sociolinguistique sénégalaise pour se rendre compte que l'un des codes utilisés dans ce roman est le wolof », et qu'un « lecteur non averti aurait beaucoup de mal à s'orienter » (2007 : 118). Chez Sow Fall, le narrateur semble conter en connivence avec le lecteur endogène, rendant superflues, dans les gloses très brèves – 0,69 lignes en moyenne –, l'exhaustivité des rubriques, voire la mention de la référence de certains emprunts. En effet, de nos trois auteurs, Sow Fall seule assortit quelquefois l'entrée d'une unique rubrique grammaticale, ainsi la glose de *waay*, limitée au terme « interjection » (1998 : 42) ; la référence de *ey* (*op. cit.* : 34) est glosée par « pas de sens particulier ». L'auteure déclare écrire pour « ses concitoyens, pour les lecteurs sénégalais » (citation Giercynski-Bocandé 2005), dans une visée glottopolitique endoréférentielle, confirmée en diachronie : du *Revenant* à la *Grève des Bâttu*, seuls « sont mis en glossaire [les termes] dont l'explication semble être indispensable à la compréhension du récit » : il ne s'agit pas d'un « enfermement mais d'un changement de priorité. Le choix, ambigu dans le premier roman, s'est arrêté sans équivoque dans le deuxième, sur un public africain populaire » (Bangura 2000 : 92, citant Minh-Ha).

Cette intégration endoréférentielle du wolof s'avère aussi poétique, car « outre que le lexique nomme, il peut orienter la création » (Diop 2010 : 641). Comme Maalouf, Sow Fall pratique les constructions hybrides, ainsi l'expression « *baasi salté* », dans *La Grève des Bâttu*, dénotant un couscous... royal. Il s'agit d'un jeu de mots car « l'adjectif qualificatif postposé est un emprunt dialectisé du français qui signifie "sale" », l'auteur jouant sur une paronomase entre les adjectifs français et wolof. Dans la bouche des mendiants, un « *Baasi salté buur* », « le répugnant couscous du roi », est un retournement savoureux par lequel « la langue s'arroge du coup un pouvoir générateur, non pas de celui du Verbe divin, mais de celui qui permet au pauvre, au dominé [...] de façonner à son tour un réel autre, de faire bouger ensemble le signe et le sens » (Diouf 2009 : 282). Le jeu de détournement des emprunts sert donc une poétique du discours social. Comme chez

Maalouf aussi, les titres de romans peuvent comporter des emprunts faisant office de matrices sémantiques. Ainsi, *bàttu* (« bol, sébile »), indique « une relation de pouvoir [...] et place ceux qui tendent leur *bàttu* à la merci de la générosité de ceux qui vont y déposer quelque chose ». Or, en français, au sens propre « battu » signifie « qui reçoit des coups », si bien que la première partie du roman « nous montre des mendiants en proie à une répression sanglante ». Et « après avoir été “battus” au sens propre, les mendiants sont “battus” au sens figuré, c’est-à-dire qu’ils ont provisoirement perdu la partie ». Ainsi, Sow Fall « traite de manière métaphorique le problème [...] de tous les groupes sociaux maintenus arbitrairement en état d’infériorité » (Volet 1993 : 73-74). Nous constatons donc que « la modulation textuelle que cette écrivaine impose aux citations wolofs leur octroie une fonction dramatique » (Niang 1998 : 128). Là encore, au-delà de la mimésis des langues endogènes, la paronomase génère dans le roman un réseau sémantique et poétique original. Ainsi, « en incorporant dans sa technique d’écriture des éléments de l’univers symbolique wolof, Aminata Sow Fall révèle clairement l’ancrage référentiel de son œuvre tout en créant une poétique transculturelle » (Guèye 2005 : 55).

Cette reconfiguration de l’hypotexte des langues endogènes se prolonge dans celle de l’hypotexte épique à la base du *Jujubier du patriarche* : par la force des choses, « la traduction des chants élégiaques dans *L’Appel des arènes* est une traduction partielle » (Niang 1998 : 131). Le devenir des patronymes épiques dans le roman est à cet égard révélateur. Dans *Le Jujubier du Patriarche*, le travail d’actualisation opéré sur ces noms sert à mettre en parallèle temps actuel et temps de l’épopée. C’est le cas du patronyme Yellimané, qui désigne dans l’hypotexte épique « le fils et vaillant héros du [fleuve] Natangué », alors que dans le roman, son descendant, personnage de la diégèse, est désigné par le diminutif « Yelli », ou l’hypocoristique « tonton Yelli » dans les répliques de l’héroïne, Naarou. Or, comme le note Diouf, « ces noms qui, depuis la nuit des temps, incarnent l’héroïsme et le lien communautaires, sont investis de charges et de répercussions nouvelles » ; en effet, « le Yelli des temps modernes », un fonctionnaire à la retraite, « vit dans la précarité, subit les foudres de son épouse et essuie les quolibets des plus nantis ». L’emprunt comme insulte joue alors le rôle d’une dégradation, avec les apostrophes (à restituer). C’est ainsi que Sow Fall opère, grâce à une « mutation de la généalogie nominale », une véritable « reconversion diégétique » (Diouf 2009 : 195) : l’intrigue du *Jujubier* consiste précisément en une remontée du présent dégradé vers la gloire des origines, qui concilie temps modernes et épopée originaire. Le jeu sur les emprunts est donc, là encore, placé au cœur de la poétique du roman.

Cette infidélité volontaire à l’oralité épique abandonne ainsi « une réception participative pure calquée sur les repères axiologiques que l’épopée véhicule pour une mise à distance [propice au] défigement de la parole stéréotypée » (Valgimigli 2009 : 269). Le renouvellement serein de la tradition épique par le roman est explicitement revendiqué par l’écrivaine : « dans ma tradition, tout n’est pas transportable à travers le temps [...]. Et à chaque instant de ma vie, ce patrimoine prend de nouvelles formes » (citation Association Vacarme 2001 : 68). De fait, si l’auteure, qui parlait le wolof à la maison et le français à l’école, affirme avoir choisi la langue française parce que les normes écrites du wolof étaient encore mal fixées quand elle a commencé à écrire, elle ajoute que si elle avait « à écrire en wolof, [elle

serait] obligée de recréer [sa] propre langue pour l'adapter à [son] travail artistique » (PANAPRESS 2002).

Ainsi, le parcours de Sow Fall éclaire ses pratiques glossairistiques endoréférentielles et la représentation originale des langues endogènes dans le roman. Étudiante en grammaire et philologie en Sorbonne, enseignante de français au Sénégal, sa trajectoire est marquée par « la tentation autonomiste », portée, dans les années 1970, par un retour à Dakar, en pleine « effervescence culturelle, politique et sociale » (Diouf 2009 : 75). Cette tendance aboutit à la fondation d'une maison d'édition sénégalaise, Khoudia, pour promouvoir l'édition « des auteurs africains par des maisons africaines » (Giercynski-Bocandé 2005 : 11). L'engagement de l'écrivaine est clair et conscient, de même que ses priorités : « il vaut mieux publier ses livres en Afrique ». Cet enracinement géographique prend également un sens culturel, et la phrase qui suit illustre aussi bien le déplacement physique que le déplacement mental exigé du lecteur exogène : « le Français qui m'aura trouvée dans le rayonnement africain d'une librairie peut ressentir des choses communes. [...] C'est cela l'universalité de la littérature. On ne peut pas cloisonner la littérature. Les classifications, c'est comme la géographie : pour venir me voir, vous devez prendre l'avion. Mais ce n'est pas plus que cela » (Association Vacarme et Sow Fall 2001 : 67).

Le choix de la langue française n'empêche donc pas l'auteure d'adopter un positionnement nettement endoréférentiel, en indépendance par rapport au regard de l'Occident : « il fallait que la littérature évolue, que nous parlions strictement de nous-mêmes [...] sans éprouver le besoin de nous placer par rapport à l'Europe » (citation Herzberger-Fofana 1989 : 101). L'auteure compose ainsi une position paracoloniale plus que postcoloniale, « libérée de toute référence hiérarchique et insensible à toute insécurisation » ; ce faisant, elle échappe au carré glottopolitique de Caitucoli qui situait les attitudes des écrivains francophones en référence à la centralité (2004b : 17). Lawson-Hellu (2011) évoque à propos de Couchoro, pionnier des Lettres francophones congolaises, la notion de « résistance » interculturelle, mais celle-ci peut aussi s'appliquer à Sow Fall. Pour Lüsebronk, qui s'intéresse à la « dimension conflictuelle dans la communication interculturelle » littéraire, les stratégies d'écritures de Sow Fall témoignent d'une « écriture résistante, qui s'inscrit à rebrousse-poil contre l'imaginaire d'une certaine transparence portée par une volonté commune d'échange du dialogue interculturel prétendument facilité par l'utilisation d'une même langue de communication, en l'occurrence le français » (1993 : 27).

Toutefois, la pratique sowfallienne du français reste normativiste – la langue d'écriture, dialogues mis à part, étant globalement, comme chez Maalouf, assez classique – ce que confirment ses déclarations. Si « le style de l'écrivain, c'est ce qui le distingue [...], ce qui fait qu'à travers le français qu'il utilise, on devine [...] son âme et l'âme du peuple qu'il représente », toutefois, « ces pratiques langagières ne sont pas incompatibles avec l'usage d'une langue correcte » : il ne s'agit donc pas de « parler nos langues en français. Ce serait une double trahison vis-à-vis de nos langues et du français. Et cette trahison comporte des risques car tout le monde n'est pas Ahmadou Kourouma » (Sow Fall 1985 : 3). La comparaison explicite à Kourouma en témoigne, la pratique endoréférentielle du glossaire sowfallien

n'implique pas une volonté de subversion linguistique. Cette pratique normative de la langue, Sow Fall la considère comme « le réflexe atavique d'un peuple de tradition orale qui gardera toujours le culte du beau langage pour soutenir le poids sacré de la Parole » (Sow Fall 1985 : 3). Elle touche aussi bien le wolof que le français, comme en témoigne cette critique de l'écrivain Boubacar : l'auteure est « étonnée par sa bonne maîtrise du wolof écrit, ce qui n'est pas évident chez tous les locuteurs wolofs, y compris chez les intellectuels sénégalais. Parler une langue est une chose, mais faire de la littérature avec en est une autre, bien plus ardue ». Elle-même ajoute : « pour l'instant, disons que je préfère encore écrire en français » (Diouf 2009 : 318).

Les choix sowfalliens sont-ils cohérents avec les positionnements socio-linguistiques des locuteurs sénégalais ? La valorisation de la norme centrale par l'auteure est compatible avec les pratiques endogènes dominantes du français, « résolument marquées par des fonctions académiques et emblématiques qui mettent l'accent sur des finalités ostentatoires expliquant la recherche constante du “beau parler”, du “parler bien” » (Ndao 2002 : 61). Les enquêtes confirment en outre l'affirmation souvent sereine d'une identité multiple, sénégalaise, wolofe, francophone : « les informateurs construisent trois types d'identités, notamment ceux qui se basent sur les paramètres ethnique, spatial et macroculturel. La plupart du temps ces types d'identités sont présents simultanément dans [leur] imaginaire » (Versluys 2010 : 260). Sow Fall se démarque davantage par sa « revendication d'une norme endogène », via le traitement endoréférentiel des emprunts : celle-ci « apparaît faiblement dans les réponses » des interrogés (Ndao 2002 : 58) ; mais il faut nuancer ces éléments, en soulignant « l'ambiguïté des attitudes des Sénégalais vis-à-vis de la langue française », « soupçonnée de véhiculer des valeurs étrangères », mais qu'on « accepte pour son utilité présente, à condition qu'elle porte des marques de sénégalité » (*op. cit.* : 58-59 citant Ndiaye-Corréard). Ce positionnement diglossique ambigu suggère que le « concept d'appropriation ne rend pas tout à fait compte de la réalité de la situation ou des sentiments étant donné le caractère non achevé de son assomption et la revendication concomitante d'une position privilégiée dans la pratique d'un français normatif voire “surnormatif” ». Ainsi, « les locuteurs dévalorisent les normes africaines tout en les préférant à la norme centrale [...] ; phénomène propre au fonctionnement diglossique qui établit un double mouvement (de dévalorisation/appropriation) » (*op. cit.* : 59). Enfin, dans le discours épilinguistique des Sénégalais, les langues locales sont créditées « de vertus participant de l'affirmation de l'identité africaine dans un contexte où le français étend de plus en plus son rayonnement » (Mbodj 2003) ; la promotion sowfallienne des valeurs sénégalaises par le langage s'inscrit dans un continuum avec les attitudes générales.

3.3. L'écrivain et son kaléidoscope : le glossaire proliférant de Kourouma

Chez l'auteur ivoirien, la langue française est tropicalisée par le malinké, adjectif mandé désignant « un dialecte du nord de la Côte d'Ivoire (chez Kourouma c'est la forme sublimée des différentes langues mandé) » (Prignitz 2005 : 51). Ce pays frontalier de plusieurs États – Libéria, Guinée, Mali, Burkina Faso et Ghana – est marqué par une forte hétérogénéité linguistique, avec une soixantaine de langues

ivoiriennes, dont la multiplicité est à corrélérer à celle des ethnies. Le français, seule langue à s'être imposée comme véhiculaire, connaît un phénomène de forte appropriation sous les espèces notamment du Français populaire ivoirien (FPI), « le français de l'Ivoirien modeste, celui sur qui l'école a eu peu ou pas d'influence » (Barry 2007 : 33).

Pour Kourouma, si le français offre un accès privilégié à l'édition, les impératifs romanesques exigeaient sa malinkisation pour « donner aux personnages leur langage naturel » (citation Chanda 2003), car « écrire le roman dans la langue française [...] ne permet pas de faire ressortir la mentalité des personnages » (citation Koné 2010 : 48).

La visée mimétique engage ainsi une riche nomenclature d'emprunts lexématiques, engendrant aussi de nombreux calques sémantiques. Mais l'intention de Kourouma est plus complexe : si l'on rencontre de multiples interjections connotatrices d'oralité, tel l'omniprésent « *Walahé !* » (« au nom d'Allah »), leur répétition obsessionnelle, assortie d'une glose systématique, décrédibilise l'imitation de l'oral au profit d'une esthétique burlesque. Les calques font aussi entendre, dans le français, des expressions endogènes, mais non sans manipulations de l'auteur, ainsi les hybridations autour de *makou*. Cette interjection mandingue est ainsi glosée par l'IFA (1988 : 227) : « se dit pour exiger ou demander le silence ». La locution qui en est dérivée, *faire makou*, signifie « faire silence, se taire ». Kourouma se distingue, quant à lui, par un usage erratique de l'auxiliaire, avec les variations « *être makou* » ou « *avoir makou* », qui relèvent donc de son « invention » (Mathieu-Job 2003 : 150, note 44). Il décline également la locution verbale sous d'autres formes, « je me suis makou » (2000 : 58) ou, « nous avons makou » (2000 : 58) (Mathieu-Job 2003 : 152), avec le sens « se tenir tranquille ». Le même procédé est décliné avec l'expression « bon pied la route », qui devient une locution verbale, accompagnée tantôt de l'auxiliaire *être*, tantôt d'*avoir* (« elle *était partie pied la route* en Sierra Leone » (Kourouma 2000 : 168), « ils *ont pris pied la route*, le chemin du Nord » (*op. cit.* : 135), voire « nous *avons pris notre pied la route* pour quitter Zorzor » (*op. cit.* : 87) : le défigement causé par la collusion cocasse entre « prendre la route » et « prendre son pied » active une polysémie inédite). Ainsi, ce déploiement des constructions syntaxiques ouvre aussi l'éventail des virtualités sémantiques.

Comme nos autres auteurs, Kourouma souligne la valeur emblématique de l'emprunt, lexématique ou sémantique, par sa présence en titre : *monné*, « outrages et défis » ; les *soleils* « des Indépendances », leur conférant là aussi la valeur de matrice sémantique, qui tout à la fois double la visée mimétique d'une visée poétique, et l'obscurcit. Kouassi relève la variabilité des sens de *soleil*, signifiant tantôt « la journée », tantôt « l'équivalent de l'année » (2007 : 123). *Soleil* est aussi pris en son sens français, si bien qu'« à partir du stimulus “soleil” » se réalise une prolifération des sens grâce à l'oscillation sans cesse créatrice entre le dit et le non-dit, entre expériences antérieures des utilisateurs fictionnels (personnages, narrateurs, focalisateurs) et [celles] de divers lecteurs, enfin entre sens dénotés supposés fixes et le champ illimité de connotations et de devenir » (Asaah 2006 : 2). Cette juxtaposition des « sens et [des] systèmes langagiers » spécifique de l'écriture kouroumienne, évoque « les images démultipliées du kaléidoscope » (Gauvin 2001b :

115). Ainsi, la polysémie de la lexie est activée jusqu'à en faire un hybride : pour Diandue, les emprunts sont « des condensés idéologiques et esthétiques propres à figurer l'identité culturelle malinké confinée dans la langue malinké que Kourouma utilise pour créer un discours romanesque particulier », partant, « des traits particuliers de [son] esthétique » (2013 : 78).

Cet usage infidèle des lexies françaises **et** malinké suscite la perplexité d'Edema, gêné par la pratique du défigement et cette polysémie forcée peu représentatives de l'usage : pour lui, Kourouma « oublie VOLONTAIREMENT que le sens entier de l'expression ne résulte pas de la somme des sens de ses éléments constitutifs » ; « les catachrèses [...] sont réactualisées en traduction », devenant « des mots de jeu [*sic*] que le lecteur se doit de découvrir » (2004 : 239-240). Seule la visée mimétique semble légitime au critique, oublieux du travail poétique et glottopolitique de l'écrivain. Cependant, rares sont ceux qui peuvent juger de cette scénographie qui non seulement tropicalise la langue française, mais, Sow Fall l'affirmait, amène à recréer **aussi** les langues endogènes. Pour Moudileno, il est impératif « d'avoir des critiques conversant dans les langues africaines », car pour « rendre justice au travail des écrivains africains qui œuvrent dans la langue française », il faut « rendre compte de manière détaillée des jeux de transcription, récupération, manipulation auxquels ceux-ci se livrent, empruntant tantôt à une langue maternelle qu'ils pratiquent à l'oral, tantôt aux inventions de la rue, tantôt à leur imagination uniquement » (2003 : 66-67).

L'analyse statistique du glossaire d'*Allah n'est pas obligé* révèle une pratique proliférante de la glose. Comme les significations polysémiques, les définitions y prolifèrent. Traducteur universel, Birahima, par l'absence d'italiques et la réciprocity des définitions, brouille les normes dans un traitement polyréférentiel de l'emprunt en répondant entre parenthèses aux lacunes linguistiques des narrataires exogènes et endogènes, avec une longueur moyenne de 1,3 lignes par mot, qui situe le glossaire kouroumien à l'intermédiaire entre les pratiques de Sow Fall et Maalouf. L'incipit du roman donne le ton, qui s'ouvre sur des remarques différentielles. Birahima, narrateur pluristyle, glose pour tous : « des toubabs (toubab signifie blanc) colons, des noirs indigènes sauvages d'Afrique et des francophones de tout gabarit » (Kourouma 2000 : 11), le français standard comme la variation régionale.

Simple jeu littéraire ? Les déclarations de Kourouma confirment cette pratique polyréférentielle de la glose, avec une construction des lectorats équilibrée : il a « privilégié le lecteur européen [...]. Mais le lecteur africain est quand même un destinataire privilégié » (citation Caitucoli 2004b : 17). La nomenclature du glossaire rappelle le panorientalisme de Maalouf, le recours massif aux africanismes locaux et régionaux, voire issus « de l'ensemble du continent », suggérant la recherche d'une « dimension véritablement panafricaine » (Mathieu-Job 2003 : 150). Les attitudes épilinguistiques déclarées de Kourouma entrent aussi en cohérence avec ses pratiques : l'auteur argue de son parcours – « Je n'avais pas le respect du français qu'ont ceux qui ont une formation classique » (citation Koné 2010 : 49) – pour expliquer son audacieuse tropicalisation de la langue française : « je ne suis pas littéraire mais mathématicien ; aussi me suis-je toujours senti libre, tranquille et à l'aise vis-à-vis du français », sans « peur de transgresser » (citation Caitucoli 2004b : 23). Il affiche en revanche une légère insécurité linguistique à

l'égard du malinké : « mon long exil m'a fait perdre un peu la langue malinké, et actuellement je pense en français » (citation Fénoli 2004).

Certains de ces points convergent avec les attitudes épilinguistiques d'une partie des Ivoiriens, ressentant « le conflit individuel qu'implique l'adoption d'une langue seconde [...] ». Un enquêté déclare le plurilinguisme responsable de la déculturation : « il m'a empêché d'avoir une maîtrise parfaite de ma propre langue. Je me rends compte [...] que je connais encore mal les arcanes de la pensée mythique, religieuse, l'organisation et la vie culturelle de mon propre milieu » (citation Ploog 2001 : 431). En outre, les Ivoiriens ont conscience « du caractère spécifique de "leur français" qu'ils ne stigmatisent pas outre mesure » ; un interrogé décrit le FPI comme « le français du peuple », que « tout Ivoirien [...] comprend sans même l'apprendre », qui « nous identifie et brise les barrières tribales et les particularismes » (Kouadio N'Guessan 2008 : 190). Dans ses travaux sur l'imaginaire linguistique et les discours épilinguistiques, Canut a d'ailleurs fait valoir qu'une bonne partie des Africains, habitués au plurilinguisme, ne considèrent pas les langues comme antagonistes (Canut 2000). Une langue qui réunit et qu'on peut s'approprier, c'est bien celle portée par les pratiques glossairistiques de Kourouma. Précédant en cela le roman kouroumien, *La chronique de Moussa* et la bande dessinée *Dago* avaient commencé à donner au FPI la légitimité de la « chose écrite », et une « légitimité [...] lexicographique », en proposant un paratexte de notes « précisant les usages des mots ou expressions nouvellement utilisés » (Mel Gnamba et Kouadio N'Guessan 1990 : 51). Notre mise en perspective des pratiques d'écriture de Kourouma n'est pas sans intérêt pour contextualiser son œuvre : génial démiurge d'une œuvre fondatrice pour les littératures francophones, en rupture avec la tradition, il a aussi su s'inscrire avec bonheur dans la continuité de certaines pratiques et représentations endogènes. La confrontation de Kourouma, comme de nos deux autres auteurs, aux « cent portraits linguistiques » issus des communautés dont ils émanent, permet de dégager une intéressante dialectique entre singularité de la création littéraire et tendances sociolinguistiques des groupes et sous-groupes composant les communautés.

Au terme de cette analyse comparative du traitement de l'emprunt dans le roman francophone, nous pouvons attribuer à Kourouma une double spécificité. D'une part, c'est l'auteur qui est réputé avoir opéré la fracture la plus significative dans un champ littéraire donné. Kesteloot estime que c'est avec *Les Soleils des Indépendances*, roman publié en 1968, que Kourouma aurait accompli « la première transgression délibérée de la langue française par un auteur africain » (Kesteloot 2001 : 315). Un an plus tard, dans son étude du roman ouest-africain de langue française, Gandonou (2002) oppose quant à lui deux types d'hétérolinguismes : d'un côté, celui qui use d'emprunts et de xénismes mais en conservant une écriture respectueuse des normes classiques ; de l'autre, celui de Kourouma, qui se démarque d'un hétérolinguisme classique, que nous qualifions, dans notre approche, d'exoréfèrentiel, pour adopter un hétérolinguisme transgressif.

Qui plus est, parmi nos trois auteurs, Kourouma retient particulièrement notre attention par l'appareil critique foisonnant jusqu'à la contradiction qui entoure son œuvre. Notre approche débouchera ainsi sur une réflexion métacritique : Provenzano observe en effet que les discours d'escorte des littératures francophones sont

analysables comme des francodoxies en ce qu'ils révèlent un inconscient idéologique (2011). De fait, l'œuvre kouroumienne cristallise des enjeux critiques majeurs, si bien qu'analyser les discours d'escorte accompagnant les écrits de l'auteur ivoirien soulève des interrogations plus générales, aussi bien sur la critique des littératures négro-africaines que sur celle des littératures francophones et notamment postcoloniales. Pour dessiner les perspectives théoriques offertes par l'analyse de pratiques glossairistiques d'écrivains, nous nous pencherons donc spécialement sur le cas de cet auteur.

4. La critique de l'autre côté du miroir : perspectives francodoxiques sur la langue littéraire

4.1. La critique francophone entre les écueils essentialiste et démiurgique

Les modalités d'analyse du substrat linguistique constituent ainsi un point de clivage significatif des critiques francophones. Si la critique des œuvres hétérolingues ne cherche dans ces textes que des *faits* de langue, privilégiant une visée mimétique, elle occulte la portée poétique du texte. L'approche purement ethnostylistique tendrait ainsi à réduire l'œuvre à l'espace géo-culturel dont elle émane, avec des implications significatives sur le plan idéologique : les emprunts y deviennent la manifestation littérale des cultures endogènes, comme un prélèvement brut, un fragment d'authenticité exotique qui vient métisser la langue d'écriture, sans que cette relation de « tropicalisation » ne soit considérée comme réciproque, ni analysée comme telle. Ainsi, Boudreault déplore que le « Kourouma-africain » dont cette approche ressasse les « traces », « laisse parfois peu de place au Kourouma-écrivain » (Boudreault 2006 : 69-70). La confrontation des écrits littéraires africains à l'oralité qu'ils convoqueraient ainsi, dévoile alors une tentation essentialiste imputable à un inconscient idéologique de la critique. À l'analyse du couple langue commune / langue littéraire se superpose par glissement celle du couple tradition / modernité. Avec Beniamino, N'Goran déplore cette dérive qui met en avant le « caractère "africain" du texte et de son auteur », s'appuyant sur une « sociologie naïve » et débouchant sur « des dichotomies simplificatrices, mais politiquement efficaces », en particulier l'opposition « oralité vs écriture » (N'Goran 2012 : 22, citant Beniamino). Boudreault relit également dans la « tradition » un « lieu commun du discours critique », qui « s'inscrit souvent dans l'idée (voire l'idéologie) d'un "choc des civilisations" et limite la lecture à la situation conflictuelle des discours en passant sous silence le métissage fondamental de ceux-ci » (Boudreault 2006 : 61-62). Derive note que certains critiques se plaisent à « imaginer l'"authentique" écrivain africain tellement imprégné de sa culture que, même lorsqu'il s'exprime dans une langue européenne, selon les canons de la littérature écrite, les marques de cette oralité ne peuvent que resurgir, brisant les cadres linguistiques et rhétoriques de l'outil d'emprunt » (Derive 2004 : 194-196).

Le statut de matériau brut souvent attribué aux procédés d'écriture hétérolingues employés dans le roman francophone, notamment l'emprunt qui nous intéresse ici, nous semble une manifestation méthodologique de cet inconscient francodoxique. Or, et les études monographiques *supra* tendent à le montrer,

l'hétérolinguisme des œuvres ne saurait être décrit comme l'intégration d'éléments des langues endogènes pensés comme matériaux bruts, tant il est vrai que « l'altérité des langues étrangères est une *construction*, ce qui revient à dire que l'hétérolinguisme est *produit* dans et par les textes » (Suchet 2010a : 29). Il n'est donc « jamais disponible comme une donnée linguistique antérieure aux textes et à leur analyse » (idem). Dans cette perspective, Boudreault invite à appréhender l'écriture hétérolingue de Kourouma comme une « zone transactionnelle où les mots se trouvent constamment engagés, passant d'une temporalité à une autre » (2006 : 96, citant Barthes), dans une dynamique proprement glottopolitique du langage. Par conséquent, dans cette écriture romanesque, quoique « la relation du texte à l'Afrique [soit] déterminante », « l'*ancrage* est devenu *encrage* et, en cela, a perdu de sa transparence : la « double allégeance de l'écriture littéraire [...] "porte à la fois l'aliénation de l'Histoire et le rêve de l'Histoire" ». Cette conception de l'écriture hétérolingue et du traitement de l'hypotexte des langues-cultures dans le roman, portée aussi bien par des théoriciens de l'hétérolinguisme comme Suchet et Gauvin, que par des critiques de la critique comme Boudreault ou N'Goran, rejoint celle d'un lexicographe comme Thibault, qui insiste sur le statut particulier des emprunts dans les textes littéraires. Dans son étude lexicographique sur les diatopismes chez les écrivains antillais, il fait valoir que certains auteurs « ajoutent à leurs créolisations forcées de nombreux idiolectalismes, des mots d'auteurs », si bien qu'à ses yeux, « c'est la tâche du linguiste que de bien séparer ce qui appartient à un usage partagé de ce qui relève de la création littéraire » (Thibault 2012 : 21). Dans cette optique, Gandonou, critique littéraire, souhaite faire l'analyse du roman ouest-africain de langue française, « non plus seulement [...] ses rapports avec les traditions si glorieuses et si riches, mais son écriture, c'est-à-dire l'usage qu'elle fait de la langue de Molière, son évolution dans cet usage et ses rapports avec la littérature française de France » (Gandonou 2002 : 11). Le traitement de l'emprunt sera alors bien pensé comme un travail de la langue et non comme la manifestation linguistique des cultures endogènes, venant alimenter le thème de l'authenticité culturelle.

Mais si elle doit éviter l'écueil essentialiste, l'analyse de la textualisation des langues dans le roman s'exposerait aussi à l'excès inverse en faisant des emprunts et de leur traitement glossairistique un pur *effet* littéraire, qui ne s'enracinerait que dans la créativité singulière de l'écrivain, origine absolue de l'œuvre. L'autre écueil auquel s'expose la critique des œuvres hétérolingues consiste à fondre les langues convoquées par le roman dans l'indistinct *effet* de l'outre-langue, comme si la langue du roman ne pouvait être appréhendée, en dernière analyse, que comme celle, purement singulière, de l'auteur. La dialectique entre le singulier et le collectif caractéristique de la création littéraire, n'est alors abordée que par l'un de ses pôles. Nous opposerons ainsi à l'écueil *essentialiste*, l'écueil *démiurgique*, dans lequel la langue littéraire est pensée comme première, absolument autonome par rapport aux pratiques communes. Ces approches, en se privant de l'examen du rapport entre langue littéraire et langue commune, ignoreront alors l'art auctorial de revitaliser et défiger toute langue, ce rapport étrange, fait de *continui* et de ruptures, entre langue commune et langue littéraire, dont la formule – vraie de tout écrivain, français ou francophone – pourrait être : français ou endogènes, « ce sont les mots de tous les

jours, et ce ne sont point les mêmes » (Claudiel 1950 : 117), tant il est vrai que le jeu de mots et le jeu des mots se trouve, toujours, en langue aussi bien qu'en littérature.

En effet, si, lorsque et en tant qu'elle joue sur les mots, la langue commune n'est pas à considérer comme un matériau brut et non travaillé, mais comme d'emblée affectée par le processus de créativité littéraire, c'est que celui-ci ne s'exerce pas uniquement à l'écrit et chez l'écrivain. Ce constat suppose d'accepter l'idée d'un continuum et d'apports réciproques entre oral et écrit, entre langue littéraire et langue commune. Ainsi envisagée, la relation hypotextuelle qu'entretient l'écrivain avec les langues-cultures de la société occurrente devient aussi intertextuelle. Par conséquent, si l'on considère que les usages de la langue commune sont porteurs en puissance de littérarité, les apories initiales qui empêchaient de considérer le rapport entre langue commune et langue littéraire disparaissent. Sur le plan linguistique, Mejri tient compte de ce continuum entre langue commune et langue littéraire à travers son analyse du défigement. Il décrit en effet le figement comme « un processus par lequel des formations syntagmatiques voient leur syntaxe interne se fixer en corrélation avec une signification globale » – (Mejri 2009 : 160) : il est ainsi pensé comme un processus linguistique tributaire d'un mouvement collectif qui rend possible sa fixation dans les pratiques communes. Quant au défigement, défini comme « atteinte à la fixité formelle et à la globalité sémantique » des séquences figées (Mejri 2009 : 160), il peut se rencontrer sous la plume d'un auteur littéraire, mais la création ludique peut également se voir consacrée dans l'usage – Mejri caractérise ce processus de création transversal comme « un excellent outil de création discursive », dont les jeux de mots fourniront une « bonne illustration » (Mejri 2009 : 160). Ce jeu peut d'ailleurs être inconscient, et se voir remarqué et consacré par l'instance littéraire plus que par l'énonciateur dont elle procède initialement – « le génie linguistique à l'état vivant, voilà ce qui eût dû m'intéresser dans les fautes de Françoise » : pour Gocel, cette phrase de Proust salue « cette langue moins soumise à la norme », « plus inventive parce que plus libre dans ses créations », que Proust, observateur attentif de son temps, avait quelquefois pu saisir et intégrer dans le tissu de son œuvre (Gocel 2002 : 47). Un fructueux dialogue entre littérature et linguistique peut ainsi être envisagé, si bien qu'une approche critique du texte littéraire pourrait consister dans « une poétique ou herméneutique du défigement de la langue en discours, comme principe d'interprétation des textes » (Perrin 2013 : 123).

La notion de création discursive nous semble apte à décrire des emprunts de la langue littéraire à la langue commune et langue littéraire, en tant qu'elle cristallise ce principe : la langue littéraire n'emprunte pas à la (aux) langue(s) commune(s) que du matériau brut, mais aussi du matériau travaillé. Si nous nous situons sur le plan des littératures francophones, nous constatons que cette créativité est d'ailleurs inhérente au processus d'emprunt. Décrivant les pratiques hétérolingues des écrivains, Prignitz souligne les évolutions dynamiques des significations des emprunts, employés par des auteurs et pour des lecteurs plurilingues, « habitués à jongler avec le sens des unités des deux systèmes ». Le décodage en lecture fera donc jouer des « dénotations et des connotations socioculturelles différentes ou fluctuantes » (2005 : 51). Citant Lafage, l'auteure rappelle que le processus linguistique de création des particularités lexicales est intrinsèquement travaillé par de tels jeux de

sens, soulignant « l'importance de tels transferts (métasémèmes, métaphores et métonymie) et substitutions dans la création de particularités lexicales » (Prignitz 2005 : 52). Le lien fait dans le titre de l'inventaire des particularités lexicales de Lafage (2003) entre « appropriation » et « créativité » souligne explicitement l'interrelation dynamique et complexe entre langue littéraire et langue commune dans l'usage de l'emprunt. Cette approche de l'emprunt nous semble compatible avec une « approche « moniste » et « continuiste » du style, qui met en avant la « dynamique de construction/spécification de soi à travers le retravail des formes sociales et culturelles par lesquelles les individus expriment leurs rapports entre eux, leur rapport au monde et leur rapport au langage » (Colas-Blaise 2011 : 72, citant Adam 2010). Visant le discours « dans sa totalité », cette approche s'efforce de « rendre compte des dimensions singulière et collective, des versants expressif et communicationnel ainsi que de la recherche esthétique ». La perspective de J.-M. Adam institue ainsi une « théorie de la “variation stylistique” à l'œuvre autant dans les pratiques discursives littéraires qu'ordinaires » (Colas-Blaise : 73, citant Adam, 1997 et 2010).

Ainsi, l'exploitation de la polysémie des lexies africaines, évoquée dans notre analyse du traitement de l'emprunt chez Kourouma, procède, pour une part, d'un continuum entre langue commune et langue littéraire : « le sang, l'harmattan, le soleil, [...], fonctionnent comme des “mots-images”, ou des “mots-symboles”, dont la puissance vient de la contraction des sens en un seul terme, procédé familier aux langues africaines » (Boudreault 2006 : 88, citant Gassama). Lorsqu'Edema procède à une analyse puriste de l'hétérolinguisme kouroumien, il cède à l'écueil essentialiste qui veut que les langues en contact dans le roman sortent intactes de cette alchimie littéraire ; or, il convient de n'envisager pas seulement comment le français de référence se voit modifié par la diatopie, mais aussi comment les langues endogènes sont vouées à une transmutation littéraire. Mais inversement, il importe de pouvoir noter les relations intertextuelles de Kourouma à l'hypotexte des langues-cultures ivoiriennes, sans s'enfermer dans une analyse purement démiurgique de son écriture. En effet, faire valoir que *La chronique de Moussa* et la bande dessinée *Dago* ont, avant la publication d'*Allah n'est pas obligé*, intégré de multiples emprunts assortis de leurs gloses, sans retirer à l'auteur l'entier mérite de son inventivité, permet de constater une relation d'intertexte entre l'écrit littéraire et les pratiques ludiques de la langue commune – ou encore de genres mineurs, qui constituent comme un intermédiaire entre les usances communes et l'écriture littéraire. Ainsi, l'approche démiurgique se heurte au fait que « “la langue”, considérée comme une référence, est *toujours* en écart avec elle-même dans ses pratiques ; [...] la norme serait donc introuvable et l'écart pas un fait “de style”, mais une propriété “de langue” » (Bordas 2008 : 59).

Ce parti pris d'analyse est d'ailleurs confirmé par les travaux lexicographiques de Lafage, qui souligne que les francophones ivoiriens « les plus assurés » « jouent » « à l'oral avec l'ensemble des variétés de français à leur disposition » (Lafage 2003 : XLIX) ; le lecteur étudiant réputé avoir inspiré Kourouma, déploie une néologie lexicale « abondante et souvent spirituelle » (Lafage citée par Ploog 2001 : 433). En Côte d'Ivoire, le continuum entre les pratiques de l'oral et de l'écrit, entre pratiques littéraires et pratiques communes, est particulièrement flagrant : la

créativité orale n'y est pas séparable de l'écrit puisque « l'importance sociale du FPI est illustrée par les abondantes représentations écrites stéréotypées » qui s'expriment dans le théâtre, les journaux et les bandes dessinées ». Ces productions émanent d'intellectuels dont le FPI n'est pas le « mode usuel de communication en français mais dont l'observation est assez fine » quoique focalisée sur « les traits les plus différenciateurs » et aboutissant à des « représentations stéréotypées » (Lafage 2003 : XXXVI). Massivement retravaillés dans l'œuvre littéraire, les emprunts sont aussi susceptibles d'une élaboration significative, des productions orales aux productions écrites de la société occurrente, qui peut inspirer à son tour leur réélaboration alchimique dans le texte même de l'œuvre. L'analyse des influences de Kourouma invite ainsi à dépasser les dichotomies binaires entre tradition et modernité, entre oralité et littérature.

Ainsi, l'approche critique des rapports entre langue littéraire et langue commune dans le processus de création littéraire paraît amenée à tenir compte d'un mouvement dialectique d'influences réciproques, qui peut aussi suggérer la porosité entre ces deux instances. Pour Milcent (2013 : 143), « c'est précisément cette dynamique dialogique entre un usager de la langue [...] et sa réinvention, qui fait la saveur et le prix des défigements. Ils redonnent à lire, sous forme jubilatoire, la naissance de la langue ». Le style peut alors être pensé comme « le lieu d'une singularité certes irréductible, mais qui fait ressortir une convergence de traits linguistiques apparentés, selon une cohérence sous-jacente dont les racines sont ancrées dans le langage et jusque dans la langue » (Perrin 2013 : 124). La problématique du style, qui insiste sur la singularité et « qui voudrait que chaque écrivain construise "sa" langue », peut ainsi s'articuler à des approches linguistiques, afin que soit possible « l'appréhension d'une réalité entre la pratique littéraire individuelle et la langue commune » (Philippe et Piat 2009 : 38).

Ces analyses confirment l'intérêt d'une position nuancée qui évite les antinomies dans lesquelles pourrait s'enfermer le critique francophone. Elles suggèrent que, si une partie de la critique des littératures négro-africaines se voit reprocher d'être sous « l'emprise du mythe d'authenticité » (Guèye 2005 : 24), il ne faut pas pour autant renoncer à s'intéresser aux liens entre la littérature africaine d'une part, et les langues, cultures et traditions des sociétés occurrentes. En effet, « la dimension socioculturelle est la référence incontournable pour la compréhension de l'œuvre africaine, car elle gouverne la pratique de l'écrivain africain moderne comme celle du critique africaniste » (Guèye 2005 : 25). De plus, une telle approche est pertinente étant donné que « la pratique de l'écriture dans une langue qui n'est pas celle du substrat engendre une expression littéraire ambivalente » (Guèye 2005 : 29).

4.2. De la tentation universaliste à l'horizon d'une critique plus endogène

Par l'analyse écologique de la visée glottopolitique du glossaire romanesque, dont la portée a été envisagée en ses points de convergence et de divergence avec les positionnements épilinguistiques endogènes, notre étude souhaitait réinscrire les démarches des écrivains dans leur rapport non seulement avec la centralité, mais aussi avec les champs endogènes émergents. Ce faisant, nous adoptons un point de

vue émique permettant de réfléchir sur le positionnement singulier des auteurs à l'égard des langues, qui part des stratégies de l'écrivain lui-même, et observe non seulement l'effet de l'insertion de l'emprunt dans la phrase, mais l'effet sur l'emprunt de sa présence dans le texte, en le confrontant à des formes endogènes plus usuelles.

Or, savoir situer la langue littéraire entre l'action démiurgique, singulière de l'écrivain, et le pôle collectif des langues qui forment le tissu du roman francophone, c'est aussi analyser comment celui-ci s'insère dans des champs littéraires pluriels, relevant eux-mêmes de dynamiques plurielles mais fortement interconnectées, et lisibles à travers une dialectique historique entre le centre et la périphérie. Kane regrette que souvent, la démarche critique souligne soit « une spécificité » de tel ou tel terroir francophone, soit « une continuité en regard de la littérature française » (1991 : 9), sans vraiment articuler ces points de vue. Omgba (2013 : 18) rappelle les termes de ce « vieux débat » opposant, chez les comparatistes, les universalistes « dont la position est qu'avec une science du texte et ou de la société, toute œuvre littéraire, quelle qu'en soit l'origine, est réductible à l'analyse », et les culturalistes qui ne jugent légitimes que « les approches “émiques” s'appuyant sur des “critiques endogènes” ». Dans cette optique, le champ littéraire, par définition spécifique, de la littérature francophone dite « en émergence », appelle une critique elle-même spécifique et doit se doter d'un « appareil critique approprié », dans lequel la seule référence à la centralité est insuffisante. Concernant les littératures négro-africaines en général, N'Goran assigne à la critique le devoir de briser le « sens commun épistémique afin de contextualiser l'intérêt identitaire, relativement aux expériences stratégiques auxquelles sont astreints tous les agents du champ littéraire, conformément à la logique de tout champ social » (N'Goran 2012 : 11-12). Là encore, l'exemple précis des discours d'escorte accompagnant l'œuvre de Kourouma servira d'illustration concrète à une tendance des critiques francophones : elle se distingue par une constante, l'insistance sur une « prétendue homogénéité, ou uniformité, des textes », présupposant l'existence de « caractéristiques communes dans le rapport à la langue des écrivains francophones » et contribuant ainsi à « gommer la pluralité des parcours (et, partant, des problématiques d'écriture) en en retenant que le plus petit commun dénominateur, soit la situation géographique du continent africain » (Boudreault 2006 : 98). Le reflet que la critique renvoie des littératures s'articule à l'éternelle dialectique du même et de l'autre qui sous-tend tout rapport interculturel : une deuxième antinomie, liée à l'interculturel, se dévoile ici ; elle est liée à la perception de la culture d'autrui, entre lecture universaliste et lecture ethnocentriste des littératures.

La réflexion sur les liens entre les littératures africaines et leur hypotexte culturel engage ainsi un débat sur « la spécificité d'une démarche critique et épistémologique africaine » (Guèye 2005 : 26), selon Guèye, pour qui « il faut prendre en charge la problématique de l'oralité et de l'écriture dans la littérature africaine et la prolonger ou l'élargir par d'autres questionnements » (26). L'analyse de l'emprunt et son traitement devrait ainsi dépasser l'insistance sur ce qui semble « une même condition diglossique », motif commun aux critiques des littératures francophones ; il s'agirait pour ce faire, afin de réaliser des « analyses rigoureuses sur la créativité langagière des écrivains d'aujourd'hui », de s'assurer la « colla-

boration de linguistes, de critiques au fait des langues africaines et d'Occidentaux sachant dépasser l'émerveillement de l'étrangeté de la langue » (Moudileno 2003 : 67). Pour Lawson-Hellu, « c'est en termes unitaires [...] que se comprend le paradigme de la diglossie généralement appliquée au fait littéraire francophone ». Dans ses entretiens avec des auteurs francophones, la critique littéraire Gauvin se demande elle aussi « jusqu'à quel point l'"esthétique du divers" est possible sans recourir à une dialectique du centre et de la périphérie » (1997 : 11-12). À la suite de Beniamino (1999), Lawson-Hellu remarque que le paradigme diglossique « porte les traces du discours centralisateur du colonialisme d'antan », en mettant l'accent sur « la conformité ou non à la norme perçue comme garante de la pureté de la langue du colonisateur ». Il préconise de le « dissocier [...] de cette perception idéologique pour le rendre opératoire ». Le concept d'hétérolinguisme lui semble favoriser ce dépassement, étant apte à « mettre en avant la composante sociale, culturelle et polyphonique du fait linguistique dans les textes littéraires », dans une nuance qui dépasse une binarité réductrice (2011 : 249-250). Et lorsque le sociolinguiste Caitucoli remarque « l'émergence d'une littérature [...] libérée de toute référence hiérarchique et insensible à toute insécurisation, [...] se situant dans un univers qui ne s'organiserait pas en cercles concentriques autour d'un centre unique », il suggère les limites du concept d'insécurité linguistique pour appréhender le rapport aux langues des écrivains francophones, et notamment lorsque cette insécurité est supposée s'exercer en révérence au français de référence (Caitucoli 2004 : 17). De même que la transmutation linguistique doit être appréhendée comme opérant aussi bien sur le français de référence que sur les langues endogènes dans le roman, la représentation du contact des langues et sa textualisation dans le roman doit être analysée équitablement : une critique endogène et systémique est vouée à engager différents points de vue sur le rapport aux langues des écrivains. Assez souvent, l'insécurité linguistique des écrivains n'est envisagée que dans un sens, qui dessine une hiérarchie entre centre et périphérie, sans toujours rendre compte de la complexité des biographies langagières concernées. S'exerçant sur les auteurs de « littératures mineures en langue majeure », (Bertrand et Gauvin), un phénomène tel que l'insécurité linguistique est en général décrit comme s'exerçant à l'égard de la norme centrale du français de référence. Ainsi en témoigne l'analyse de Kourouma par Dumont qui rappelle que l'insécurité linguistique est un des « moteurs de la création littéraire » : « pour lui, comme pour tous les locuteurs africains du français, le dictionnaire c'est le livre de la loi » (2001 : 127). Cependant, pour une analyse complète, l'insécurité linguistique à l'égard des langues endogènes doit aussi être envisagée : ainsi, Kourouma, après des années en France, affirmera finalement se sentir plus à l'aise en français qu'en malinké (cf. *supra*). Dans sa recherche du mot juste, préoccupation au cœur du travail de l'écrivain, Kourouma confie se poser souvent le problème de « transmettre la démarche intellectuelle qui était faite en malinké. [...] Comment traduire sans ou avec ces connotations ? » (citation Liévois 2005 : 62-63). Ici, Kourouma semble plutôt redouter de ne pas faire davantage justice au malinké qu'au français de référence. De même, l'insécurité linguistique du lecteur exogène, telle celle générée par la position « paracoloniaire » de Sow Fall, doit nous intéresser : Biloa (2007) analyse non plus celle de l'auteure, mais bien

celle du lecteur de *Sow Fall* devant sa réticence à gloser interjections, calques et emprunts lexématiques.

Des analyses plus contextualisées permettront alors de concevoir la création littéraire comme « le produit changeant, toujours unique dans chacune de ses manifestations, d'un ensemble de déterminants sociaux » et d'une « volonté singulière de s'en affranchir » (Boudreault 2006 : 93), rendant raison à la fois d'un contexte qui renvoie à l'ordre du collectif et de la trajectoire singulière de l'écrivain, tant il est vrai que « les conditions de production génèrent certaines dispositions, mais « ne décident pas à l'avance de l'investissement qu'en fera l'individu » (Boudreault 2006 : 93). L'analyse des trajets spécifiques des auteurs et des contextes dans lesquels ils évoluent évite les écueils d'une binarité réductrice, et les notions de sécurité ou d'insécurité linguistique gagnent à être situées dans une représentation complexe des appartenances plurielles des écrivains : Bretegnier et Ledegen (2002 : 141) articulent l'appartenance des locuteurs à différentes communautés linguistiques en situation de contact des langues et leur positionnement subjectif au sein de ces communautés dans le cadre d'un modèle à étagements, partant, par rétrécissements progressifs, de la communauté humaine parlante qui partage la faculté de langage. Au deuxième étage, elles évoquent ensuite une « communauté transnationale où les locuteurs ont à l'esprit une même variété normée, mêmes critères d'évaluation linguistique des usages ». À l'étage 3, la communauté linguistique peut être unifiée aussi par le partage d'une variété standard exogène ou la simple conscience d'avoir en commun une norme linguistique exogène. À l'étage 4, elle est « communauté nationale partageant une variété standardisée et officielle endogène ». Elle peut aussi correspondre (étage 5) à un sous-groupe sociolinguistique partageant une variété endogène dans le cadre d'une communauté plus large. Cette prise en compte de la superposition des appartenances à diverses communautés linguistiques en chaque locuteur a pour les auteurs l'avantage de permettre de « situer des frontières entre les groupes, non pas seulement en fonction de leur positionnement sur la stratification socio-économique, mais en fonction de leurs rapports aux normes, de leurs sentiments de SL [sécurité linguistique] et d'IL [insécurité linguistique] dans telle ou telle situation de communication, face à tel ou tel interlocuteur, dans telle ou telle (variété de) langue, en fonction de leur "micro-communauté", d'appartenance et de la facilité ou de la difficulté qu'ils éprouvent et manifestent à agir dans les autres sphères sociolinguistiques » (Bretegnier et Ledegen 2002 : 141).

De même que l'emprunt n'est pas un matériau authentique et brut mais peut être modifié, de même le rapport de retravail aux langues n'est pas orienté de façon unilatérale. L'imaginaire des écrivains et leur relation aux langues non plus : l'insécurité linguistique peut s'orienter aussi bien vers le français de référence que vers les langues endogènes.

4.3. De la tentation culturaliste à l'horizon d'une critique plus unitaire

La solution trouvée par Kourouma à sa recherche du mot juste qui traduise la richesse sémantique du malinké ne manque pas d'originalité ; dans le cadre de l'entretien que nous citons, il poursuit ainsi : « J'aime beaucoup les archaïsmes. Je retrouve parfois dans l'ancien français la traduction pleine d'un mot qui existe

encore en malinké et qui a disparu dans le français d'aujourd'hui » (*ibid.*). La démarche d'écriture qui mène au cœur des origines du français et celle qui le mène à l'hétérolinguisme ne sont donc pas isolées mais en partie solidaires. Le déplacement opéré soit dans le temps, soit dans l'espace par l'emploi de l'archaïsme ou du diatopisme, a les vertus de réveiller l'attention du lecteur sur la langue, sur le sens des mots, en créant un effet de surprise. Ce faisant, il assigne à l'archaïsme et à l'emprunt le même rôle : revitaliser la langue et défiger son sens, les deux participant à une lutte contre l'érosion sémantique et expressive du langage, que l'écrivain, dans son texte, revitalise. Gauvin décrit ainsi les liens entre l'écriture littéraire en général et les écritures francophones : « tout écrivain doit trouver sa langue dans la langue commune, car on sait depuis Proust et Sartre qu'un écrivain est toujours un étranger dans la langue où il s'exprime, même si c'est sa langue natale ». Pour ce faire, il s'agit de désorienter la langue synchroniquement et diachroniquement, d'écrire en langue mineure. Trouver sa langue dans la langue commune passe notamment par des pratiques proches du défigement : l'emprunt et le calque, stratégies d'écriture hétérolingues, sont à resituer comme des procédés d'écriture parmi d'autres au service d'une entreprise plus vaste. Pour Milcent (2013 : 143), « les défigements constituent un poste d'observation privilégié pour prendre la mesure de l'appropriation individuelle de la langue en quoi consiste toute démarche d'écriture authentiquement littéraire ». Ainsi, avec l'écrivain francophone, la différence n'est pas de nature mais de degré : « la surconscience linguistique qui affecte l'écrivain francophone – et qu'il partage avec d'autres minoritaires – l'installe encore davantage dans l'univers du relatif, de l'a-normatif » (2004 : 258). Ceci nous amène à réfléchir à une approche transversale, qui examine sur le plan diachronique les dynamiques à l'œuvre dans les histoires des champs littéraires central et périphériques, forcément plurielles, de façon à favoriser un dépassement des antinomies culturaliste et universaliste.

Ce rapport dialectique entre langue littéraire et langue commune, dont les mécanismes sont comparables, qu'ils affectent les littératures hexagonales ou francophones, pourrait également être scandé par des étapes comparables : une certaine cohérence semble exister entre les dynamiques diachroniques des littératures hexagonale et francophone. En effet, la mimésis de l'oral dans le roman, qu'elle soit véhiculée par l'embrayeur de paratopie qu'est l'emprunt, ou bien, en littérature hexagonale, par la textualisation de stéréotypes du langage oral, dévoile aussi la solidarité profonde des dynamiques des histoires littéraires, qui pourraient s'écrire au singulier et non dans une binarité. Selon Philippe et Piat, l'histoire de la langue littéraire hexagonale suit un double mouvement : elle s'autonomise d'abord par rapport à la langue commune, pour devenir symbole du beau langage. En effet, « dans l'imaginaire collectif du début du XX^e siècle, l'écrivain est [...] encore, ou devrait être, ce praticien de la langue auquel on s'en remet pour assurer l'usage » (Philippe et Piat 2009 : 53), son écriture représentant, en quelque sorte, l'idéal régulateur d'une langue commune parfaitement normée, « un état de langue idéal, susceptible d'être érigé en norme ». En effet, dans la conception héritée des siècles classiques français, la langue des écrivains représente « la *koinè* surveillée d'une époque » (Philippe et Piat 2009 : 25). Mais en progressant vers cet idéal, la langue littéraire s'autonomise peu à peu, se séparant de la réalité des pratiques du français

ordinaire. Une fois ce mouvement d'autonomisation achevé, son histoire suit une nouvelle dynamique : c'est en réintégrant peu à peu les signes du discours dans le texte écrit que la langue littéraire trouve à s'affirmer d'une autre manière – « au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale, le divorce est consommé entre norme grammaticale et langue des écrivains : le respect ou non de la norme sera désormais un simple choix esthétique » (Philippe et Piat 2009 : 54). Ainsi, langue littéraire et langue commune se sont d'abord séparées pour mieux se rejoindre à la fin du XX^e siècle, où l'on constate un « "redevenir-discours" de la prose littéraire » (Piat 2012 : 5).

Parallélisme frappant : c'est en tant qu'« authentiques représentants d'une civilisation de l'oralité que les écrivains africains d'expression française ont produit la littérature la plus conforme aux normes écrites conventionnelles » ; à l'inverse, « c'est quand ils se sont intégrés davantage à une civilisation de l'écrit imprimé », à réagir « en représentants de la civilisation scripturale », « qu'ils ont eu les moyens d'opérer la mise en oralité de cette littérature » (Derive 2004 : 194-196). Ainsi, l'évolution des littératures vers un « devenir-discours », portée par Céline ou par Kourouma, semble manifester une même dynamique : Latin remarque qu'au « travail historique opéré par Louis-Ferdinand Céline sur la transcription de la langue orale populaire et argotique de France dans la langue du roman réaliste bourgeois, forme dominante de l'époque », qui a changé à jamais « l'image de la représentation sociale telle qu'elle se manifestait encore dans la première partie du XX^e siècle » et a bouleversé de façon « irréversible le français littéraire », des « équivalents » francophones existent (2002 : 4).

Cette approche transversale des dynamiques historiques centrale et périphérique, s'efforçant de « saisir le rôle du facteur linguistique dans la production littéraire », permet un dépassement des oppositions réductrices, dans la mesure où « dévoyer les codes de la langue française n'est pas le propre des seuls auteurs africains francophones ayant connu l'expérience de la colonisation ». Selon N'Goran, si « Gassama peut se réjouir des "fautes grammaticales" d'Ahmadou Kourouma », il ne doit pas interpréter purement « cette attitude littéraire et/ou artistique comme une entreprise de revendication identitaire, tout comme d'ailleurs, les critiques de Stendhal n'ont pu le faire du temps où ce dernier trouvait un point d'honneur à "écorcher" la langue française » (N'Goran 2012 : 72). Kourouma considère que « les écrivains africains parlent de ce qui les concerne de la même façon que les écrivains hexagonaux » ; en ce qui concerne l'oralité, il la décrit à travers un parallélisme entre Céline et l'art du récit en Afrique : « l'oralité est sans doute ce qui irrigue le plus puissamment l'art du récit en Afrique. [...] C'est pour cela que j'aime énormément l'œuvre de Céline. Parce qu'il a su intégrer l'injure, l'apostrophe, toute la variété du parler dans ses livres... » (Argand et Kourouma 2000). Suivant en cela Mouralis, Gandonou décrit bien cet effet de style, où se manifeste cette similitude, comme « une illusion car cet oral de Kourouma est en réalité un oral écrit, exactement comme chez Céline » ; il s'agit de « l'invention d'un style à effet de voix populaire » (Gandonou 2002 : 307-314).

Cette solidarité des évolutions touche non seulement les relations dialectiques entre oral et écrit en littérature, mais aussi leur stratification dans la structure narrative du récit, qui engage toute une esthétique romanesque. Elle touche en effet

ce que Meizoz appelle la question du « cloisonnement des voix », entre langue des personnages et langue du narrateur (2001 : 23). Le mouvement de pénétration de la variation dans les strates de la narration est comparable dans les champs central et périphériques, où langues des personnages et langue du narrateur tendent à se rejoindre de façon parallèle, mettant ainsi fin à la division des langages dans le roman. Il reste cependant un point de clivage intéressant entre les auteurs de notre corpus, à tel point que ceux-ci se comparent explicitement entre eux sur ce point : Sow Fall, si elle dessine avec une tranquille modernité une position « paracoloniaire » par rapport au français de référence, respecte néanmoins le cloisonnement des voix qui affecte la langue du roman traditionnel – nous avons noté un certain classicisme dans l'écriture dans nos analyses supra. Nous l'avons vu, elle-même théorise ce choix à travers une comparaison explicite à la langue inventive du célèbre auteur ivoirien « tout le monde n'est pas Ahmadou Kourouma ». Suivre le fil des relations entre langue littéraire et langue commune offre ainsi des perspectives globales intéressantes sur l'histoire littéraire, mais aussi de stimulantes pistes de comparatisme entre auteurs.

Conclusion

Perspective plus endogène pour examiner la singularité des trajectoires à partir de champs spécifiques ; perspective plus unitaire pour découvrir les mouvements dialectiques profonds à l'œuvre dans la littérature : tels sont les horizons que dévoile une analyse attentive des glossaires hétérolingues. Comme l'affirme Diouf, « aborder les “littératures francophones” sous le double topique de la correspondance [textuelle] et de la singularité [poétique], c'est réaffirmer la diversité constitutive de ces littératures en fondant toute démarche sur un choix judicieux et toujours circonstancié des matériaux littéraires et des outils d'analyse » (Diouf 2009 : 308). Pour autant, les approches universaliste et culturaliste ne sont pas antinomiques : c'est par une attention soutenue aux conditions de production de l'œuvre, nécessairement situées, que l'on pourra aussi dégager des régularités et des similarités entre les histoires littéraires hexagonale et francophone, par exemple. Pour Lawson-Hellu (2004 : 98), le cadre théorique de l'hétérolinguisme, à travers le paradigme de la transposition culturelle, permet de rendre compte « aussi bien du rapport entre les textes et les langues ataviques des écrivains, que du rapport des textes aux éthiques sociales dont ces langues sont porteuses », de façon à « mettre en évidence, certainement sous un nouveau jour, les rapports entre la graphie française des textes et les cultures d'origine des écrivains ».

L'analyse de l'emprunt dans les littératures hétérolingues peut ainsi s'inscrire dans une étude plus vaste des pactes de lecture qu'engagent les écrivains avec leurs lectorats, entre normativisme et variationnisme. Nous avons souhaité réfléchir à la manière dont elle peut éclairer une réflexion sur les relations entre langue littéraire et langue commune. La difficulté reste, pour apporter une contribution francophone à cette « stylistique des imaginaires langagiers » (Piat 2006), de s'inscrire dans une « réflexion sur le statut même de la stylistique et sur celui de la langue littéraire », mais « sans “déshistoriciser la question” » (*id.* : 3, citant Maingueneau). Comme le souligne Dufour, en synchronie comme en diachronie, « l'écriture lutte contre les

évidences, les mots de reconnaissance », et ce, « obstinément, à l'intérieur d'une œuvre, d'une œuvre à l'autre, comme si les romanciers s'étaient donné le mot, avaient poursuivi, telle une tâche commune, académiciens d'un autre genre, ce travail critique le long du siècle ». Ainsi, par des pratiques de défigement et/ou d'emprunt, centre et périphérie composent cette « République des Lettres » qui « recompose le dictionnaire » (2004 : 22).

Bibliographie

- ALAMI, A. O. (2005). « L'épreuve de la voix : la narration face au personnage dans le roman arabe francophone. Le cas du *Rocher de Tanios* d'Amin Maalouf », *Horizons Maghrébins – Le droit à la mémoire* 52, pp. 31-45.
- ARRIVE, M. (1969). « Postulats pour la description linguistique des textes littéraires », in *Langue française* 3, pp. 3-13.
- ASAAH, A. H. (2006). « Le soleil entre fixité et devenir : le lecteur devant la présence solaire énigmatique dans *Les Soleils des Indépendances* d'Ahmadou Kourouma », in *Éthiopiennes* 76, http://ethiopiennes.refer.sn/spip.php?page=imprimer-article&id_article=1498.
- ASSAAD, N. (2004). « Une mutation linguistique : le cas d'Amin Maalouf », in *Cahiers de l'AIEF* 56, pp. 457-483.
- ASSAAD, N. (2013). « Le Rocher de Tanios : une osmose langagière », Communication présentée à la journée Amin Maalouf du Centre Supérieur de la Recherche, Université de Saint-Esprit de Kasilik, USEK, Juniyah, http://www.usek.edu.lb/CSR/Annonces.Journee_Amin_Maalouf.
- ASSOCIATION VACARME (2001). « Écrivain-fleuve. Entretien avec Aminata Sow Fall », in *Vacarme* 3 (16), pp. 67-68.
- AUZIAS, N. (2009). *Chamoiseau ou les voix de Babel. De l'imaginaire des langues*, Paris, Imago.
- BAGUE, J.-M. (2000). « L'Utilisation de mots "étrangers" dans un roman ouest-africain de langue française : *Monnè, outrages et défis* d'Ahmadou Kourouma », in *Le Français en Afrique, Revue du Réseau des Observatoires du Français Contemporain en Afrique noire* 12, <http://www.unice.fr/bcl/ofcaf/12/Bague.htm>.
- BAKHTINE, M. (1978). *Esthétique et théorie du roman*, Paris, Gallimard.
- BANGURA, A. S. (2000). *Islam and the West-african Novel : the politics of representation*, Londres et Boulder, Lynne Rienner Publishers.
- BARRY, A. O. (2007). « Pour une sémiotique trans-culturelle de l'écriture littéraire francophone d'Afrique », in *Synergies* 2, pp. 19-39.
- BILOA, E. (2007). « Appropriation, déconstruction du français et insécurité linguistique dans la littérature africaine d'expression française », in *Synergies* 2, pp. 109-126.
- BLANCHET, P. (2007). « Quels "linguistes" parlent de quoi, à qui, quand, comment et pourquoi ? Pour un débat épistémologique sur l'étude des phénomènes linguistiques », in Blanchet, P., Calvet, L.-J. et de Robillard, D. (dir.), *Un siècle après le Cours de Saussure : la linguistique en question. Carnets d'Atelier de Sociolinguistique* 1, Paris, L'Harmattan, pp. 229-294.
- BORDAS, E. (2008). *« Style » : un mot et des discours*, Paris, Kimé.

- BOUDREAU, L. (2006). *L'œuvre romanesque d'Ahmadou Kourouma et sa critique*, Mémoire de maîtrise en études littéraires, Université Laval, Québec.
- BRETEGNIER, A. et LEDEGEN, G. (éd.) (2002). *Sécurité / insécurité linguistique : Terrains et approches diversifiés, propositions théoriques et méthodologiques*. Paris, L'Harmattan.
- CAITUCOLI, C. (2004a). « Présentation », in *Glottopol* 3, pp. 2-5.
- CAITUCOLI, C. (2004b). « L'écrivain africain francophone agent glottopolitique : l'exemple d'Ahmadou Kourouma », in *Glottopol* 3, pp. 6-25.
- CALVET, L.-J. (1999). *Pour une écologie des langues du monde*. Paris, Plon.
- CANUT, C. (2000). « La sociolinguistique 'conflictuelle' en Afrique ou l'importation d'une vision occidentale du plurilinguisme », in Dumont, P. et Santodomingo, C., *La coexistence des langues dans l'espace francophone, Approche macrosociolinguistique*. Paris, AUPELF-UREF, pp. 173-180.
- CHANDA, T. (2003). « Les derniers mots d'Ahmadou Kourouma », in *RFI Afrique*, http://www1.rfi.fr/actufr/articles/048/article_25500.asp.
- CISSE, M. (2005). « Langues, État et société au Sénégal », in *SudLangues* 5, pp. 99-133, <http://www.sudlangues.sn/>.
- CLAUDEL, P. (1950 [1910]). *Cinq grandes odes*. Paris, Gallimard.
- COLAS-BLAISE, M. (2011). « L'énonciation à la croisée des approches. Comment faire dialoguer la linguistique et la sémiotique ? », in *Signata* 1, pp. 39-89, <http://signata.revues.org/283>.
- DAFF, M. (1993). « Relevé de quelques particularités lexicales du français au Sénégal à partir d'un corpus de textes écrits : degré d'intégration de ces particularités », in Latin, D. Queffélec, A. et Tabi-Manga, J. (éd.), *Inventaire des usages de la francophonie : nomenclatures et méthodologies*. Paris, John Libbey Eurotext, pp. 275-284.
- DAKROUB, F. (2011). « La voix "non-visible" du truchement. Étude de l'hétérolinguisme dans le texte romanesque d'Amin Maalouf », in *Les cahiers du GRECEL* 2, pp. 261-279.
- DAKROUB, F. (2014). « Les Roum chez Amin Maalouf : des Castillans ou des Byzantins ? », in *L'Orient d'Amin Maalouf*, <http://amaalouf.hypotheses.org/349#more-349>.
- DARGNAT, M. (2006). *L'oral comme fiction*. Thèse de doctorat en Sciences du langage et Études françaises non publiée, Université de Provence (Aix-Marseille I), Aix-en-Provence - Université de Montréal, Montréal.
- DE PIETRO, J.-F. (1988). « Vers une typologie des situations de contacts linguistiques », in *Langage et Société* 43, pp. 65-89.
- DERIVE, J. (2004). « Imitation et transgression. De quelques relations entre la littérature orale et la littérature écrite dans les cultures occidentales et africaines », in *Cahiers de Littérature orale* 56, pp. 175-200.
- DIOUF, M. (2009). *L'énonciation de l'exil et de la mémoire dans le roman féminin francophone : Anne Hébert, Aminata Sow Fall, Marguerite Duras*, Mémoire de doctorat en études littéraires, Université Laval, Québec.
- DIANDUE, P. (2013). *Réflexions géocritiques sur l'œuvre d'Ahmadou Kourouma*. Paris, Publibook.
- DUFOUR, P. (2004). *La Pensée romanesque du langage*. Paris, Seuil.
- DUMONT, P. (2001). « L'insécurité linguistique, moteur de la création littéraire : merci, Monsieur Ahmadou Kourouma », in *Diversité culturelle et linguis-*

- tique : *quelles normes pour le français ?*, Actes du colloque de l'AUF et l'université Saint-Esprit de Kaslik (Liban), pp. 121-128.
- EDEMA, A. B. (2004). « Les xénismes dans les romans africains : entre citations, traduction et créativité lexicale », *Le Français en Afrique. Revue du Réseau des Observatoires du Français contemporain en Afrique* 19, pp. 226-243.
- ÉQUIPE IFA (A.E.L.I.A.) ([1983], 1988). *Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire*. Paris, EDICEF/AUPELF.
- FAVART, F. (2010a). « La représentation de l'oralité populaire dans quelques romans du second XX^e siècle (1966-2006) », *Langage et société* 1/131, pp. 147-148.
- FAVART, F. (2010b). « Le stéréotype de registre de langue populaire dans le roman du second XX^e siècle (1966-2006) », *Revue interdisciplinaire Textes et contextes* 5, <http://revuesshs.u-bourgogne.fr/textes&contextes/document.php?id=1027>.
- FAVART, F. (2012). « L'oralité dans la littérature romanesque : une linguistique de la distinction sociale », communication présentée au colloque international des étudiants chercheurs en didactique des langues et linguistique du CEDILL de Grenoble, inédit.
- FENOLI, M. (2004). « Les “contre-dires” de l'histoire », in *Notre Librairie, Revue des littératures du Sud* 155-156, pp. 77-81.
- FREY, C. (2008). « Regards de locuteurs francophones sur la diversité lexicale en Afrique. Représentations, identités, intercompréhension », in *La langue française dans sa diversité*, Actes du colloque, Québec, Direction des Relations publiques du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, pp. 17-38.
- GANDONOU, A. (2002). *Le roman ouest-africain de langue française : étude de langue et de style*. Paris, Karthala.
- GAUVIN, L. (1997). *L'écrivain francophone à la croisée des langues. Entretiens*. Paris, Karthala.
- GAUVIN, L. (1999). « Faits et effets de langue : le réalisme comme désir », in Gauvin, L. (dir.), *Les langues du roman : du plurilinguisme comme stratégie textuelle*. Montréal, PUM, pp. 53-72.
- GAUVIN, L. (2001a). « Une situation d'interlangue : les romans d'Axel Gauvin », in Issur, K. R. et Hookoomsing, V. Y. (dir.), *L'Océan Indien dans les littératures francophones. Pays réels, pays rêvés, pays révélés*. Paris, Karthala, pp. 153-166.
- GAUVIN, L. (2001b). « L'imaginaire des langues : du carnavalesque au baroque (Kourouma, Tremblay) », in *Littérature* 121, pp. 101-115.
- GAUVIN, L. (2004). *La Fabrique de la langue. De François Rabelais à Réjean Ducharme*. Paris, Points Seuil.
- GAUVIN, L. (2008). « Décalage langagier : le sentiment de la langue chez les écrivains québécois », in Ngalasso-Mwatha, M. (dir.), *Linguistique et poétique. L'énonciation littéraire francophone*. Bordeaux, PUB, pp. 15-22.
- GAUVIN, L. et BERTRAND, J.-P. (2004). « Introduction », in L. Gauvin et J.-P. Bertrand (dir.), *Littératures majeures en langues mineures. Québec / Wallonie-Bruxelles*, Bruxelles, PIE — Peter Lang, pp. 13-16.
- GIERCYNOSKI-BOCANDE, U. (2005). « La Femme et les lettres. Aminata Sow Fall et l'avenir de la femme au Sénégal », in *Aminata Sow Fall : une femme de lettres de dimension internationale*, Colloque du 8 au 10 avril 2005.

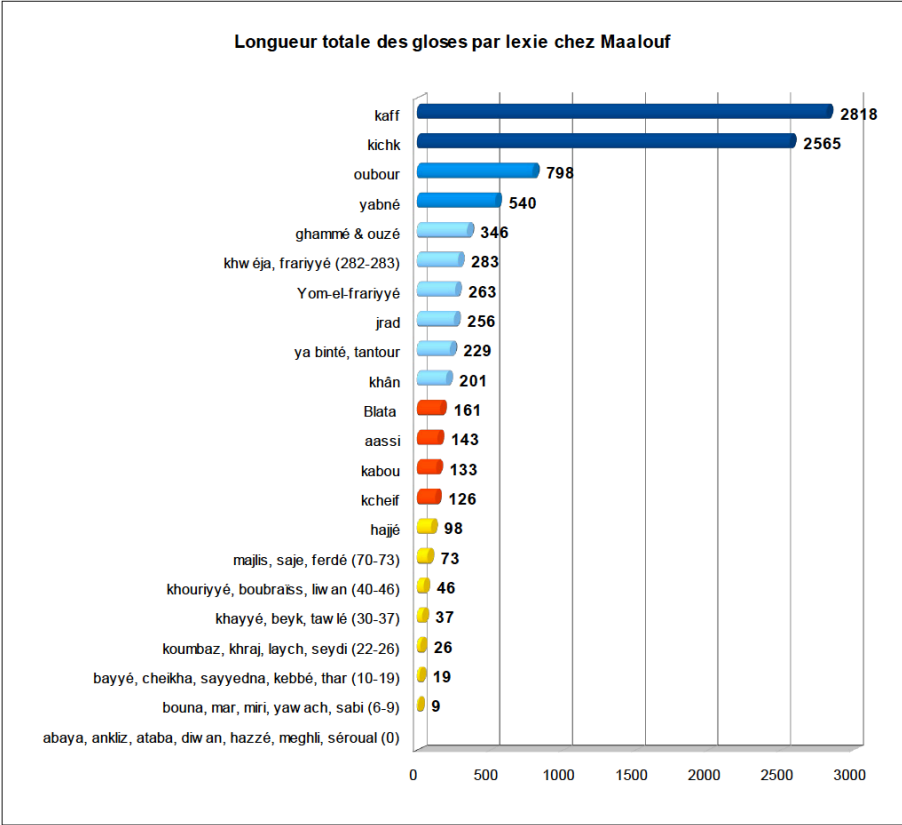
- GRUTMAN, R. (1997). *Des langues qui résonnent. L'hétérolinguisme au XIX^e siècle québécois*. Québec, Fides-CETUQ.
- GUEUNIER, N. (1993). *Le français du Liban : cent portraits linguistiques*. Paris, Didier-Érudition.
- GUEYE, M. (2005). *Aminata Sow Fall. Oralité et société dans l'œuvre romanesque*. Paris, L'Harmattan.
- HERZBERGER-FOFANA, P. (1989). *Écrivains africains et identités culturelles. Entretiens*. Tübingen, Stauffenburg.
- KANAAN, L. (2011). *Reformulations, contacts de langues et compétence de communication : analyse linguistique et interactionnelle dans des discussions entre jeunes Libanais francophones*, Mémoire de doctorat en Sciences du langage, Université d'Orléans, Orléans.
- KANE, M. (1991). « Sur l'histoire littéraire de l'Afrique subsaharienne francophone », in *Études littéraires*, 24/2, pp. 9-28.
- KAVWAHIREHI, K. (2004). « La littérature orale comme production coloniale », in *Cahiers d'études africaines* 176, pp. 793-813, <https://etudesaficaines.revues.org/4825>.
- KESTELOOT, L. (2001). *Histoire de la littérature négro-africaine*. Paris, Karthala – AUF.
- KHALED, M. (2013). *Le métissage linguistique dans les romans d'Amin Maalouf* communication présentée à la journée Amin Maalouf du Centre Supérieur de la Recherche, Université de Saint-Esprit de Kasilik, USEK, Juniyah, http://www.usek.edu.lb/CSR/Annonces.Journee_Amin_Maalouf.
- KOUADIO N'GUESSAN, J. (2008). « Le français en Côte d'Ivoire : de l'imposition à l'appropriation décomplexée d'une langue étrangère », in *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde* 40-41, pp. 179-197.
- KOUASSI, G. (2007). *Le phénomène de l'appropriation linguistique et esthétique en littérature africaine de langue française. Le cas des écrivains ivoiriens : Dadié, Kourouma et Adiaffi*. Paris, Publibook.
- KOUROUMA, A. (2000). *Allah n'est pas obligé*. Paris, Seuil.
- LAFAGE, S. (2003). *Le lexique français de Côte d'Ivoire : appropriation et créativité*. 2 vol., Nice, Institut de linguistique française - CNRS.
- LATIN, D. (2006). « Corpus littéraire et corpus linguistique : une solidarité nécessaire à la description de l'«africanité» du français », in *Appropriation de la langue française dans les littératures francophones de l'Afrique subsaharienne, du Maghreb et de l'Océan Indien*, Actes des journées scientifiques des réseaux de chercheurs concernant la langue et la littérature. Paris, AUF, pp. 143-150.
- LAWSON-HELLU, L. (2004). « Norme, éthique sociale et hétérolinguisme dans les écritures africaines », in *De la culture orale à la production écrite : Littératures africaines*. Besançon, Presses Universitaires Franc-Comtoises, pp. 95-104.
- LAWSON-HELLU, L. (2011). « La textualisation des langues et la résistance chez Félix Couchoro », in *Les Cahiers du GRECEL 2*, pp. 245-260.
- LUSEBRINK, H.-J. (1997). « Domination culturelle et paroles résistantes. De la dimension conflictuelle dans la communication interculturelle », in Tétu de Labsade, F. (éd.), *Littérature et dialogue interculturel*. Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, pp. 19-32.
- MAALOUF, A. (1983). *Les Croisades vues par les arabes*. Paris, J'ai lu.

- MAALOUF, A. (1993). *Le Rocher de Tanios*. Paris, Grasset & Fasquelle.
- MAALOUF, A. (2004). *Origines*. Paris, Grasset & Fasquelle.
- MAINGUENEAU, D. (1993). *Le contexte de l'œuvre littéraire. Énonciation, écrivain, société*. Paris, Dunod.
- MAINGUENEAU, D. (2004). *Le discours littéraire. Paratopie et scène d'énonciation*. Paris, Armand Colin.
- MATHIEU-JOB, M. (2003). *L'intertexte à l'œuvre dans les littératures francophones*. Pessac, PUB.
- MBODJ, C. (2003). « Coexistence dynamique du français et des langues partenaires au Sénégal. Didactique et aménagement linguistique en Afrique francophone » communication présentée à la XX^e Biennale de la langue française, La Rochelle, <http://www.biennale-lf.org/b20/>.
- MEL GNAMBA, B. et KOUADIO N'GUESSAN, J. (1990). « Variétés lexicales du français en Côte d'Ivoire », in Clas, A. et Ouoba, B. (dir.), *Visages du français. Variétés lexicales de l'espace francophone*. Paris, AUPELF-UREF / John Libbey Eurotext, pp. 51-58.
- MEIZOZ, J. (2001). *L'âge du roman parlant. Écrivains, critiques, linguistes et pédagogues en débat*, Genève, Droz.
- MOLINIE, G. et VIALA, A. (1993). *Approches de la réception. Sémiostylistique et sociopoétique de Le Clézio*. Paris, PUF.
- MOUDILENO, L. (2003). *Littératures africaines francophones des années 1980 et 1990*. Dakar, CODESRIA.
- NDAO, P. A. (2002). « Le français au Sénégal : une approche polynomique », in *SudLangues* 16, pp. 51-64, <http://www.sudlangues.sn/>.
- N'GORAN, D. (2012). *Les illusions de l'africanité. Une analyse socio-discursive du champ littéraire*. Paris, Publibook.
- NIANG, S. (1998). « Modalités de la signification littéraire chez Mariama Bâ et Aminata Sow Fall », in Makward, E., Ravell-Pinto, T. et Songolo, A. (éd.), *The growth of African literature. Twenty-five years after Dakar and Fourah Bay*. Trenton NJ, Africa World Press, pp. 123-133.
- OMGBA, R. L. (2013). « Existe-t-il une littérature francophone ? Statut et ambiguïtés de l'écriture en francophonie », in Tonyè, A. (dir.), *Critique et réception des littératures francophones. Perspectives littéraires et esthétiques*. Paris, L'Harmattan, pp. 13-19.
- PANAPRESS (2002). « Aminata Sow Fall annonce la sortie de son prochain roman », <http://www.panapress.com/Aminata-Sow-Fall-annonce-la-sortie-de-son-prochain-roman--13-607744-17-lang4-index.html>.
- PHILIPPE, G. et PIAT, J. (dir.). (2009). *La langue littéraire : une histoire de la prose en France de Gustave Flaubert à Claude Simon*. Paris, Fayard.
- PIAT, J. (2006). « Vers une stylistique des imaginaires langagiers », in *Corpus*, <http://corpus.revues.org/441>.
- PIAT, J. (2012). « Que reste-t-il de la langue "littéraire" ? », in *Revue critique de fixation française contemporaine* 541, pp. 5-13, <http://www.revue-critique-de-fixation-francaise-contemporaine.org/rcffc/article/view/fx03.02/541>.
- PIQUER DESVAUX, A. (2012). « Relectures d'Amin Maalouf », in *Anales de Filología francesa* 20, pp. 237-249.

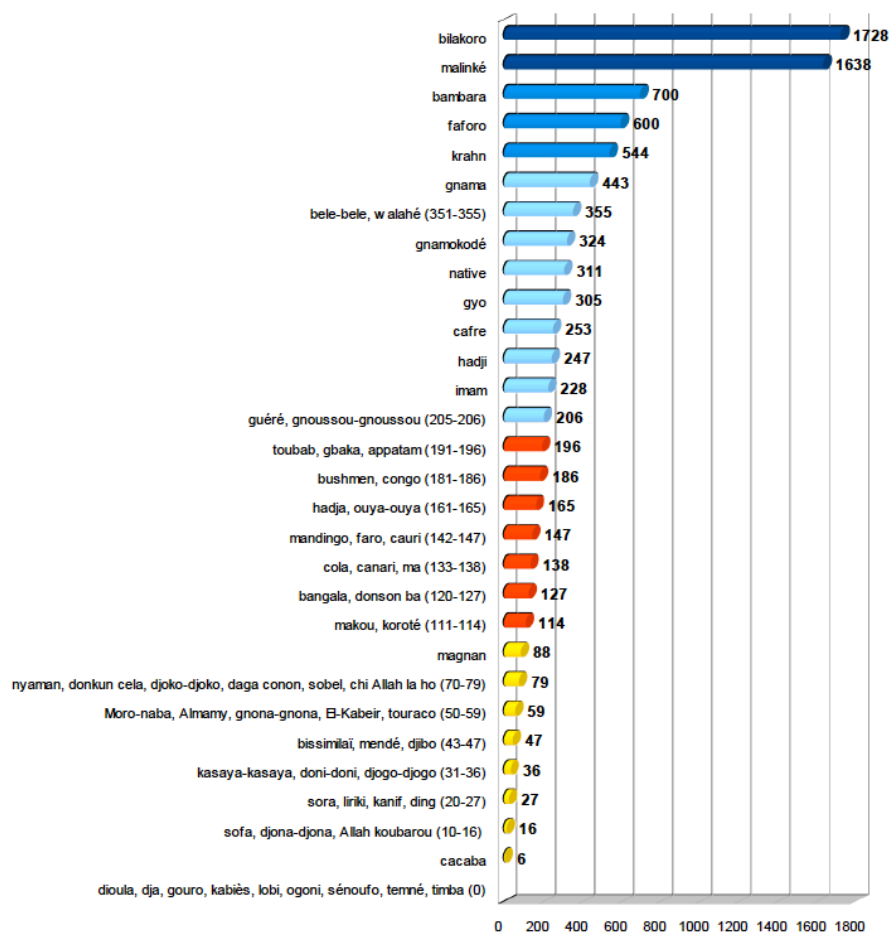
- PLOOG, K. (2001). « Le non standard entre norme endogène et fantasme d'unicité. L'épopée abidjanaise et sa polémique intrinsèque », in *Cahiers d'études africaines*, 163-164, pp. 423-442.
- PRIGNITZ, G. (2005). « Les visages de la culture dans l'œuvre de Kourouma », in *Dialogos* 11, pp. 51-60.
- PROVENZANO, F. (2011). *Vies et mort de la francophonie. Une politique française de la langue et de la littérature*. Bruxelles, Les Impressions nouvelles.
- SCHWOB, D. (2014a). « Personnages en quête de référence(s) dans trois romans hétérolingues en langue française : pour une poétique comparée de la glose », in *Fabula-LHT* 11, <http://www.fabula.org/lht/12/schwob.html>.
- SCHWOB, D. (2014b). « Les ethnonymes : des ethnostylèmes révélateurs ? Jalons pour une glossairistique comparée », in *Recueil des résumés. CD-Rom des actes*, Actes du 4^e Congrès Mondial de Linguistique Française. Paris, Jouve, p. 51.
- SCHWOB, D. (2016). « L'agent glottopolitique et son glossaire. Enjeux de représentations des langues chez trois romanciers hétérolingues », in *Recueil des résumés*, Actes du 5^e Congrès Mondial de Linguistique Française. Paris, Jouve, p. 43.
- SOLON, P. (2004). « Écrire l'interculturalité : l'exemple de l'écrivain francophone Amin Maalouf », in Lüsebrink, H.-J. et Städtler, K. (éd.), *Les Littératures africaines de langue française à l'époque de la postmodernité : État des lieux et perspectives de la recherche*. Oberhausen, Athena, pp. 163-177.
- SOW FALL, A. (1984). *L'Appel des arènes*. Dakar, Les Nouvelles Editions africaines.
- SOW FALL, A. (1985). « Pratiques langagières dans la littérature négro-africaine de langue française », in *Éthiopiennes* 40-41, <http://ethiopiennes.refer.sn/spip.php?article986>.
- SOW FALL, A. (1993). *Le Jujubier du patriarche*. Dakar, Éditions Khoudia.
- SUCHET, M. (2010a). *Textes hétérolingues et textes traduits : de « la langue » aux figures de l'énonciation. Pour une littérature comparée différentielle*, Thèse de doctorat en philosophie non publiée, Université Concordia, Montréal.
- SUCHET, M. (2010b). « The Voice et ses traductions : entendre des voix ou lire un éthos ? », in *Glottopol* 15, pp. 96-111, <http://www.univ-rouen.fr/dyalang/glottopol>.
- THIBAUT, A. (2006). « Glossairistique et littérature francophone », in *Revue de linguistique romane* 70, pp. 143-179.
- THIBAUT, A. (éd.) (2012). *Le français dans les Antilles : études linguistiques*. Paris, L'Harmattan.
- TSOKALIDOU, R. (2009). « Questions de langue et d'identité : le cas d'Amin Maalouf », in *Synergies* 2, pp. 195-202.
- VALGIMIGLI, N. (2009). « Non-dit et parole oblique féminine dans quelques romans francophones », in Andriot-Saillant, C. (dir.), *Paroles, langues et silences en héritage. Essais sur la transmission intergénérationnelle aux XX^e et XXI^e siècles*. Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal, pp. 259-278.
- VERSLUYS, E. (2010). *Langues et identités au Sénégal*. Paris, L'Harmattan.
- VOLET, J.-M. (1993). *La parole aux Africaines ou l'idée de pouvoir chez les romancières d'expression française de l'Afrique sub-saharienne*. Amsterdam, Rodopi.

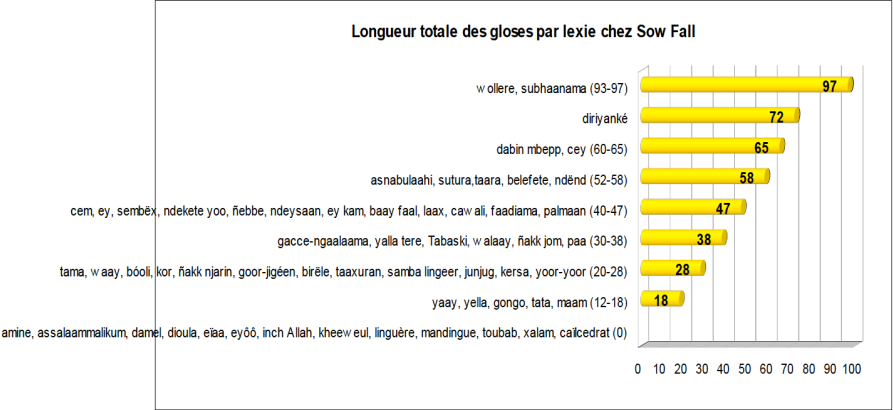
- VOLTERRANI, E. (2001). « Amin Maalouf : entretien à deux voix », in *Site officiel d'Amin Maalouf*, <http://www.aminmaalouf.org/>.
- WISSNER, I. (2010). *Les diatopismes du français en Vendée et leur utilisation dans la littérature : l'œuvre contemporaine d'Yves Viollier*, Thèse de Doctorat en philosophie, Université Paris-Sorbonne, Philosophische Fakultät der Universität zu Bonn.

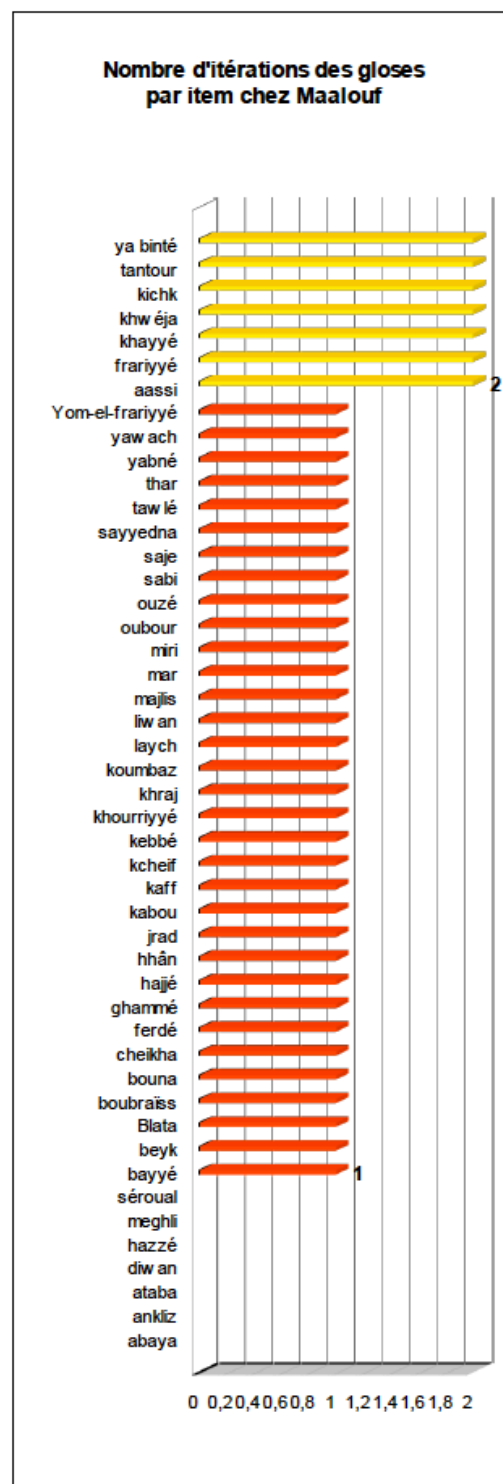
ANNEXES



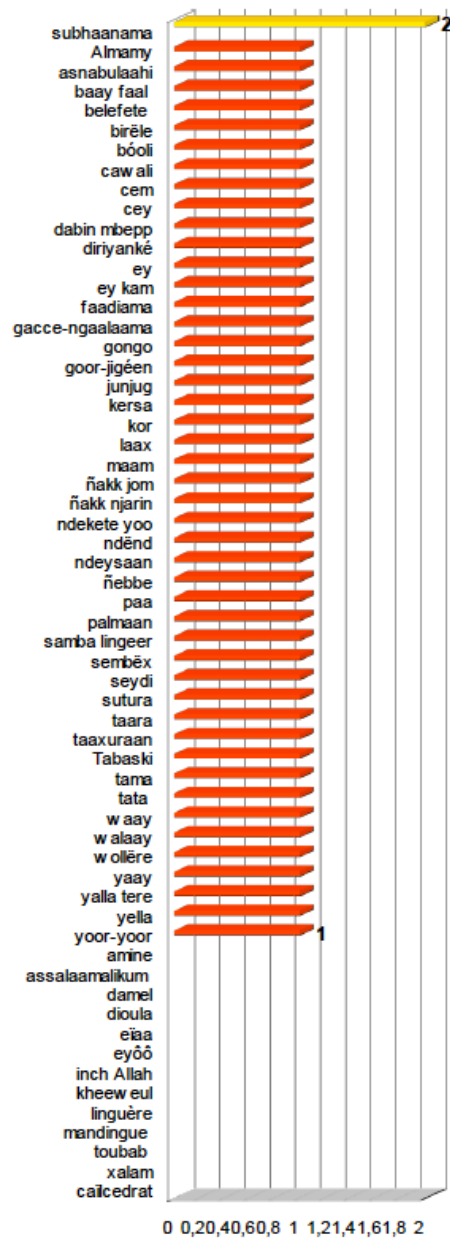
Longueur totale des gloses par lexie chez Kourouma



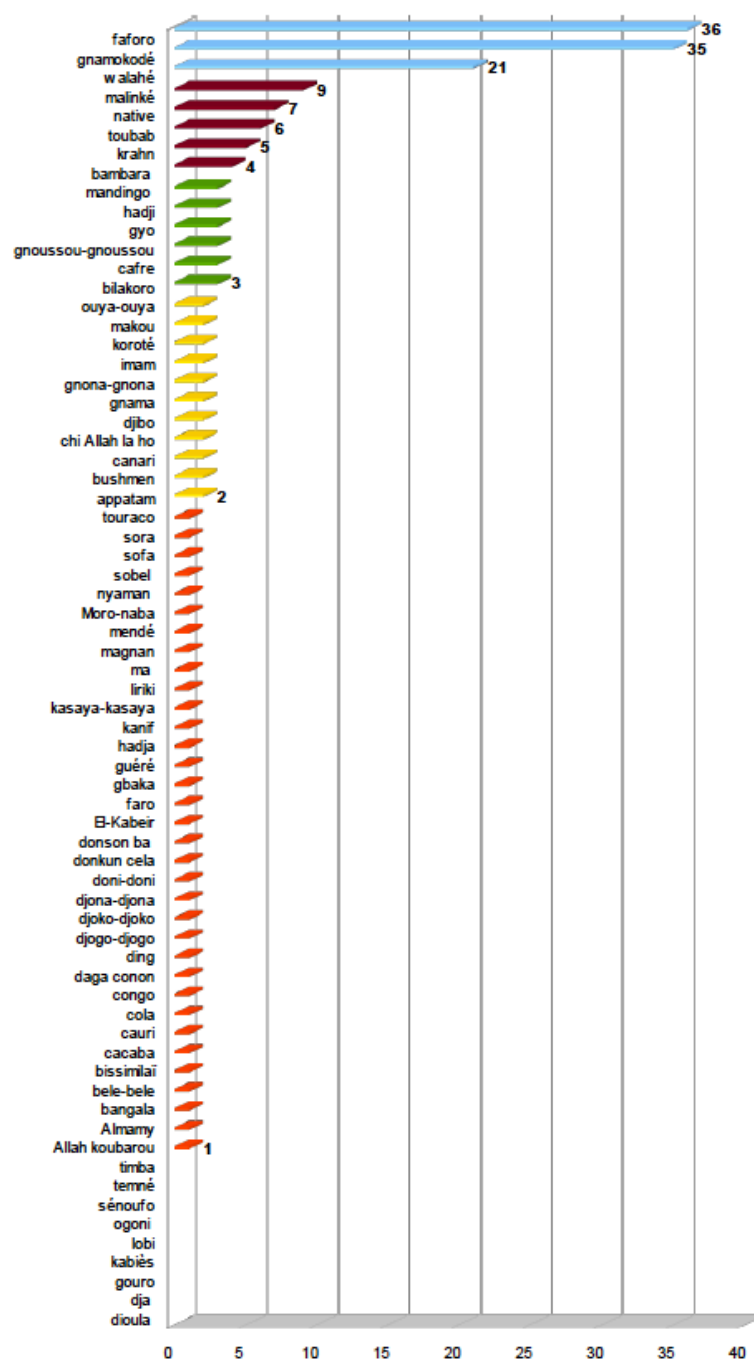


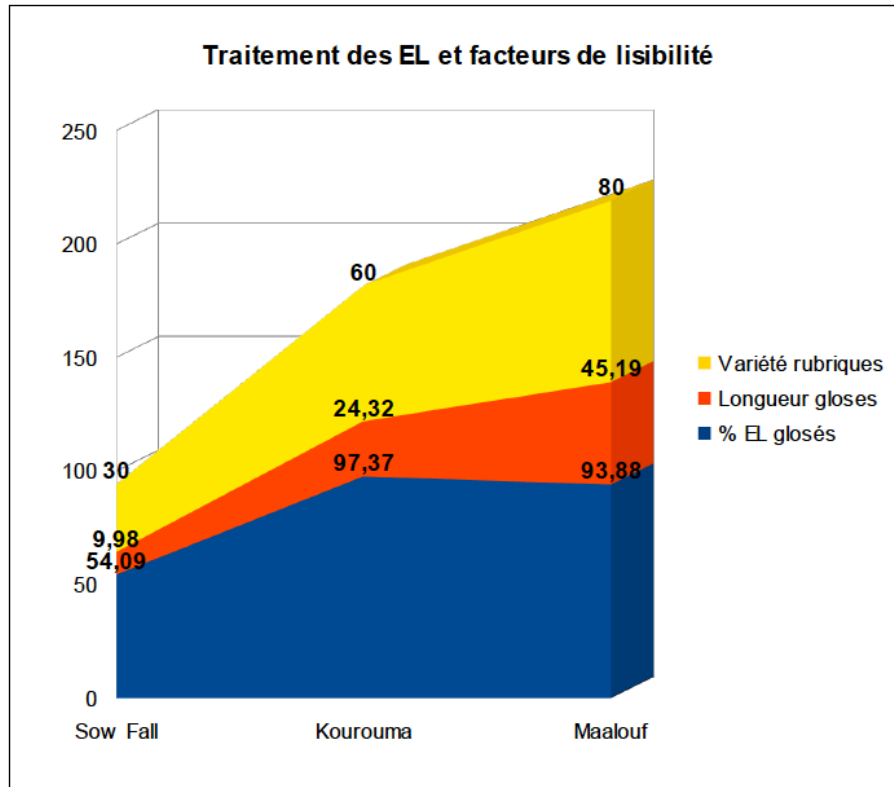


Itération des gloses par item chez Sow Fall



Itération des gloses par item chez Kourouma





LA PART AUTOCHTONE DANS L'EMPRUNT LINGUISTIQUE

Salah Mejri

TTN, Sorbonne Paris Cité
Université Paris 13

Il s'agit de revenir sur la problématique de l'emprunt linguistique. Nous nous y intéressons dans le cadre du contact des langues, celui de la Tunisie actuelle. Après avoir rappelé les éléments essentiels de la doxa en matière d'emprunt, nous essayerons de montrer l'extrême complexité de ce phénomène, qui implique un processus d'interactions entre au moins deux langues engendrant de nouvelles entités linguistiques à la fois ressemblantes et différentes des unités initialement impliquées dans les relations de transfert d'une langue à une autre. L'un des aspects de ces interactions est passé sous silence, celui de la part autochtone dans l'emprunt, ce qui attire beaucoup plus l'attention, ce sont les questions relatives au degré d'intégration de l'élément linguistique étranger dans la langue d'accueil. Nous délimiterons la part autochtone, qu'elle soit allogène ou endogène, tout en l'illustrant par des exemples d'emprunt entre le dialectal tunisien, l'arabe littéral et le français en Tunisie. Le calque servira d'exemple type à notre démonstration.

1. La doxa en matière d'emprunt linguistique

Loin de nous l'idée de faire la synthèse des travaux consacrés à l'emprunt linguistique qui a fait l'objet d'un très grand nombre de travaux qui font autorité (Deroy 1980, Humbley 1974, Loubier 2003, 2008, Baccouche 1994, Nicolas 1996, Rey 2000, etc.). Notre objectif est de rappeler les éléments définitoires qui font consensus tant sur le plan du concept lui-même que sur celui des typologies d'emprunt établies.

On peut ramener la définition courante de l'emprunt à la formule suivante :

Unité de $L_1 \rightarrow$ Unité L_2

l'unité pouvant avoir des configurations multiples relevant du système phonologique, morphologique, lexical, syntaxique et sémantique, même si l'on s'accorde par ailleurs sur le fait que l'emprunt est un phénomène massivement lexical. Cette formule présente l'avantage de la clarté parce qu'elle traduit l'opération par laquelle une unité est transférée d'une langue à une autre. Elle renferme toutefois une très grande ambiguïté tant elle suscite d'interrogations. Si l'on se contente de l'opposition forme et contenu, il y a lieu de se demander si l'unité transférée est empruntée par L_2 dans sa globalité ou si seulement l'un de ses deux aspects, le signifiant et le signifié, est retenu. L'on ne comprend pas non plus si la formule porte sur le processus de l'emprunt ou s'il s'agit uniquement du résultat de ce processus. Dans le premier cas, le terme concernerait la dynamique linguistique ; dans le second, seules les séquences empruntées seraient retenues. Cette formule ne rend pas compte non plus des aspects sociolinguistiques et normatifs de l'emprunt.

On doit à Hordé et Tanet dans Rey (2000 : 735-736) une très bonne synthèse sur la question où ils rappellent les différentes manifestations de l'emprunt en

distinguant l'héritage¹ des emprunts en français moderne et contemporain tout en faisant la distinction entre la langue générale et les domaines spécialisés. Ils associent la perspective historique à l'approche synchronique en s'attardant sur les questions relatives à l'intégration des emprunts et à la diversité des formes que ce phénomène peut avoir : emprunts de formants lexicaux (notamment gréco-latins), mots, expressions et locutions, emprunts de sens, etc. « À côté des emprunts rationnels (sciences et techniques, par exemple), [des] emprunts affectifs, plus souvent valorisés ou valorisants, qu'ironiques ou méprisants, font partie des enrichissements du lexique, même s'ils sont critiqués et critiquables ». En opposant héritage et emprunt, Rey précise que les emprunts ont « un statut social entièrement différent de celui des mots hérités, qui sont usés, patinés par l'usage social le plus spontané. L'emprunt se manifeste en outre par la rapidité de transfert que permet l'écriture, alors que les mots hérités changent lentement. L'emprunt est plus figé, plus stable, alors même qu'il peut adopter plusieurs formes quand les voies d'emprunt sont multiples ou lorsqu'il est remanié » (2000 : 887).

Les typologies effectuées varient en fonction des points de vue adoptés. En plus de la perspective génétique qui oppose les unités héritées aux unités empruntées, on peut retenir les classements qui reposent sur :

- la nécessité du recours à l'emprunt que Rey résume ainsi dans la « Préface du *Grand Robert de la langue française* » (2001 : XXVIII) : « à part les emprunts dits « de luxe » - qu'on pourrait souvent appeler « snobismes » - lesquels expriment de manière exotique des réalités qui n'en avaient pas besoin, étant déjà désignés par des mots français, il existe de nombreux emprunts nécessaires, qui correspondent à des faits de cristallisation intraduisibles »² ;

- le degré d'intégration de l'emprunt : s'il s'agit de la simple citation d'un mot étranger, on parle de xénisme ; le pérégrinisme est défini par le *TLF* comme une « variété d'emprunt d'un mot senti comme étranger et en quelque sorte cité », ce qui correspond à un xénisme dont le processus d'intégration est amorcé. L'élément étranger entame son intégration effective, qui en fait, si elle est conduite à terme, une unité identique à toutes les autres unités du système linguistique d'accueil ;

- la nature des unités empruntées : là également, plusieurs perspectives sont possibles. Si l'on opte pour les domaines linguistiques, on aura un classement qui oppose le lexical aux autres aspects linguistiques que sont la syntaxe, la morphologie, la phonétique, la sémantique, etc. Si l'on privilégie la nature des unités, on aura les phonèmes, morphèmes, mots, locutions, significations, etc. ;

- l'état d'adaptation à la langue d'accueil : Loubier, qui parle des emprunts du français québécois à l'anglais, oppose l'emprunt intégral au faux emprunt qui se

¹ Pour le français, cf. Wilmet (2003 : 13), où il rappelle les quatre sources qui ont contribué au français contemporain, qui est le produit d'un dialecte francien « malaxant la base latine avec un *substrat* celtique et des *superstrats* successivement germaniques (franciques) et scandinaves (normands), avant les *adstrats* : emprunts anciens ou modernes à l'arabe, à l'italien, au portugais, à l'espagnol, à l'allemand, à l'anglais et à l'anglo-américain ».

² Cette opposition est souvent reprise en des termes différents : l'emprunt « de luxe » est dit connotatif, l'autre « dénotatif ». Même si des nuances opposent les deux types de désignation, la nature des deux types d'emprunts reste la même. (cf. l'article « emprunt », *Le Grand Larousse de la Langue Française* [GLLF], Larousse.)

caractérisent tous les deux par « un manque d'adaptation ou par une adaptation très faible au système [de L₂] » (2011 : 11) : l'emprunt intégral implique le transfert à la fois de la forme et du sens (*coach*) ; l'emprunt hybride associe le sens à une forme partielle (*dopage*). Elle ajoute à ces deux types d'emprunts deux autres, le faux emprunt et le calque, qui reposent respectivement sur l'aspect formel ou sémantique. Le premier est illustré par le mot *slip* qui ne signifie pas en anglais « petite culotte que l'on porte comme sous-vêtement ». L'auteur précise à ce propos qu'on emploie *briefs* pour le sous-vêtement masculin et *panties* pour le sous-vêtement féminin (2011 : 14-15). Le second, c'est-à-dire le calque, renferme trois sous-catégories : le calque morphologique, « qui intègre le sens étranger sous une forme nouvelle obtenue par une traduction souvent littérale, de termes, de mots composés » (*super-marché/supermarket*) ; le calque sémantique, « qui associe (toujours par traduction) un sens étranger à une forme déjà existante dans la langue emprunteuse (*introduire*, du sens de l'anglais *introduce*, utilisé à la place de *présenter*) ; le calque phraséologique, « qui intègre un sens étranger par la traduction d'expressions figurées ou de locutions figées » (*voyager léger/ to travel light*) » (2011 : 45) ;

- l'ensemble des modifications portant sur la forme (disparition des phonèmes qui n'existent pas dans la langue d'arrivée, leur remplacement par des phonèmes perçus comme étant proches ou appropriés, adaptation morphologique et syntaxique) et le contenu (modifications sémantiques comme l'extension ou la restriction de sens, glissement référentiel, jeu tropique, etc.).

Nous avons là l'essentiel des éléments pertinents qu'on retrouve dans les ouvrages consacrés à l'emprunt en tant que phénomène linguistique courant qui traduit la dynamique des échanges linguistiques entre communautés en contact direct ou indirect. D'autres aspects sont retenus pour rendre compte non du phénomène abordé sous un angle strictement linguistique mais de points de vue privilégiant soit l'aspect néologique soit l'aménagement linguistique soit la dimension terminologique, etc. S'agissant de la néologie, l'emprunt est considéré comme un processus par lequel la langue s'enrichit au moyen d'éléments extérieurs au système. Indépendamment de la position que l'on pourrait avoir vis-à-vis de ce phénomène, qui est violemment rejeté par certains ou, au contraire, toléré par d'autres, le linguiste l'aborde en tant que processus objectif pour le décrire, tout comme la production néologique interne au système linguistique concerné. Quand on se met dans la perspective de l'aménagement linguistique, force est de constater que c'est le choix politique et normatif qui l'emporte. On privilégie les critères de sélection des « bons » emprunts, considérés comme relativement proches du système de L₂, des « mauvais » emprunts auxquels il faut trouver des solutions (Loubier, *op. cit.*). Le terminologue, c'est-à-dire celui qui est censé trouver des solutions linguistiques à des terminologies étrangères, peut ne pas avoir un point de vue normatif, mais il est dans la nécessité de trouver des solutions, même si elles consistent parfois à retenir le terme initial tel qu'il est. Reste le sentiment linguistique chez les locuteurs du caractère étranger de l'emprunt.

2. Les interactions des systèmes linguistiques lors du processus d'emprunt

Comme on l'a vu dans le paragraphe précédent, le traitement des emprunts ne tient pas compte des interrogations suivantes :

- Pourquoi l'emprunt privilégie-t-il les unités lexicales ?
- De quelle nature sont les unités empruntées : prédicatives, argumentales ou modalisatrices ?
- Quelle structure emprunte-t-on : la structure interne ou la structure externe de l'unité étrangère ?

Pour répondre à la première question, nous rappelons très brièvement les termes du débat autour de la double articulation du langage et de la problématique du mot. Pour une synthèse, nous renvoyons au numéro spécial du *Français Moderne* (2009) consacré à cette dernière question et aux multiples publications qui reprennent sous plusieurs angles la doxa en matière de double articulation du langage (Saussure 1996, Catach 1980 et 1994, Eco 1970, Mejri 1998, 2018a, 2018b, 2018c).

Le point de départ est la problématique du mot. Cette notion, qui découle de constats empiriques dans la plupart des langues, s'impose le plus souvent comme une évidence. Mais elle a été toujours contestée. Certains proposent de tout simplement l'abandonner, jugée inutile et sans rendement épistémologique en tant que terme (Martinet 1966). Cette contestation n'est pas sans fondement : le mot résiste à toute définition générale et universelle. Il est polymorphe, puisqu'il peut être un simple phonème (ou graphème) comme c'est le cas pour *a*, *en* et *y*, un morphème monosyllabique comme *sans*, *sous*, *mon*, *rien* ou polysyllabique comme *demi*, *avec*, et *demain*. Il peut avoir la configuration d'une unité complexe construite à partir de deux ou plusieurs morphèmes, qu'ils soient autonomes ou non comme *pluridimensionnel*, *anti-tabac* et *pomme de terre*. Les langues sont soit isolantes soit agglutinantes : la problématique du mot se décline différemment selon le cas. Or le fait de focaliser sur l'écrit et le caractère autonome des unités orthographiques fausse les termes dans lesquels la problématique est posée.

Au lieu de chercher à définir le mot, l'unité monolexicale, la vraie question consistait à s'interroger sur l'existence d'une éventuelle troisième articulation du langage. En inversant l'orientation de l'analyse de la double articulation, on aurait comme unité de la première articulation les phonèmes et les morphèmes au niveau de la deuxième articulation. Cette réorientation de l'analyse des articulations a le mérite d'une perspective ouvrante ; elle favorise l'ajout de nouvelles articulations. Partant de la pertinence de chaque articulation³, il faut que la troisième articulation ait un apport significatif et pertinent pour le fonctionnement du système, lequel apport ne devant pas être impliqué pour les deux premières articulations. Ce qui signifie qu'il ne doit être ni de nature phonologique ni de nature sémantique. Si l'on admet l'existence d'une troisième articulation, force est de constater que c'est avec les unités lexicales qu'interviennent la grammaire et la dénomination, que cette dernière soit prédicative ou non. Cette intervention de la grammaire agit comme un encapsuleur des unités de la deuxième articulation qui assure à l'unité à la fois son autonomie et sa syntaxe, c'est-à-dire l'ensemble des règles qui régissent la concaténation de l'unité lexicale avec les autres unités de la même nature dans le

³ La première a une pertinence phonologique et la deuxième une pertinence sémantique.

cadre des énoncés bien formés. Avec les unités de la troisième articulation, c'est-à-dire les unités lexicales⁴, le sens des morphèmes, jusque-là abstrait, acquiert tous les ingrédients permettant à ces unités de servir de tuiles de base à la construction des énoncés. L'autonomie de l'unité lexicale s'exprime à travers au moins deux caractéristiques : c'est grâce aux unités lexicales, non les morphèmes, que l'on dénomme ; ce sont également ces mêmes unités qui offrent un espace syntagmatique où se déploie la morphosyntaxe, comme les marques des catégories grammaticales (affixes réservés aux parties du discours, marques de genre, nombre, personne, temps, aspect, mode, etc.)⁵. Avec la dénomination, l'encapsuleur grammatical garantit à l'unité lexicale l'accomplissement de son fonctionnement sémiotique, lequel se traduit par la fixation dans la langue de l'unité lexicale comme contrepartie d'un concept correspondant à une catégorie cognitivement discriminée comme entité dénommable. Posée en ces termes, la découverte de l'unité de la troisième articulation nous permet de voir dans la monolexicalité et la polylexicalité, qui ont toujours servi d'écran devant toutes les tentatives de définition du mot, de simples manifestations morphologiques qui changent d'une langue à une autre, et dans la même langue, d'une dénomination à une autre. Ainsi le mot pourrait-il être défini comme une unité lexicale dont la forme est monolexicale. Dans l'exemple suivant :

(1) Il prend soin de son bouledogue

où *bouledogue*, emprunt à l'anglais *bulldog*, « chien-taureau », mot francisé monolexicalelement malgré sa polylexicalité évidente en anglais, nous pouvons, selon les espèces de chiens, avoir recours à toutes sortes de dénominations indépendamment de la morphologie de l'unité lexicale. Ainsi pourrions-nous remplacer *bouledogue* par *bull-terrier*, *terre-neuve*, *sloughi*, etc.

Découle de cette démonstration la conclusion suivante : l'emprunt privilégie les unités de la troisième articulation, les unités lexicales ; elles lui servent de vecteur parce qu'elles ont l'autonomie nécessaire à la dénomination et à la construction d'énoncés autonomes.

C'est par ce biais que le transfert de certains phonèmes (comme le [ŋ] de l'anglais) ou morphèmes (comme -issime de l'italien) a lieu : l'unité lexicale leur sert de support. Il faut préciser également que l'emprunt peut être également un énoncé complet comme *bye-bye* ou *no comment*. L'autonomie de ces unités les verse dans la troisième articulation.

De là découle la réponse à la deuxième question, relative à la nature des emprunts. Il s'agit d'aborder la problématique de l'emprunt sous l'angle des trois fonctions primaires que sont le prédicat, l'argument et le modalisateur. Nous renvoyons pour le détail de cette approche à Mejri 2017b. Rappelons uniquement que Martin (2016) considère que ces trois fonctions constituent une grammaire universelle partagée par toutes les langues, qu'il formalise ainsi : $M(P_A)$, M étant le modalisateur, P le prédicat et A l'argument. Cela signifie que tout énoncé répond à

⁴ Pour une définition détaillée, voir Mejri 2018d.

⁵ Les unités lexicales sont le premier palier d'intégration des unités linguistiques significantes, le second palier est l'énoncé qui sert de cadre à l'intégration des unités lexicales, qui peut être de nature phrastique, infraphrastique ou interphrastique.

cette forme, indépendamment des outils linguistiques que chaque langue utilise pour en assurer l'expression.

Pour illustrer la fonction prédicative, nous choisissons trois types d'emprunts⁶ dont l'emploi prédicatif est confirmé par les exemples empruntés à Naffati et Queffélec (2004)⁷ :

- des emprunts nominaux au dialectal tunisien,

صدقة

sadaqa

aumône-N-INDEF

don, aumône

et

حسنة

hasana

récompense-N-INDEF

bonne action :

- (2) « Les dons d'organes à partir d'un corps vivant ou décédé ont été considérée (sic) comme une bonne action (*hassana*) et même comme une aumône (*sadaka*) » (Naffati et Queffélec, 2004 : 379).

L'emploi des deux prédicats nominaux *hassana* et *sadaka* répond au schéma prédicatif de base suivant :

- (2a) On considère les dons d'organes comme une *hassana* et même comme une *sadaka*.

Avec la transformation passive, l'attribut de l'objet prend la position d'attribut du sujet, avec l'omission du sujet pronominal indéfini :

- (2b) Les dons d'organe [...] sont considérés comme une *hassana* et même comme une *sadaka*.

Le traitement de ces deux noms en termes de prédicat permet de montrer qu'il ne s'agit pas de simples unités lexicales de nature argumentale, mais que l'emprunt des mots est accompagné d'une structure prédicative attributive qui nécessite soit un argument objet soit un argument sujet, selon que la voix de la phrase est active ou passive ;

⁶ Les abréviations suivantes sont utilisées dans les gloses des exemples : DEF= défini, INDEF= indéfini, SG= singulier, PL= pluriel, ACCOM= accompli, INACCOM= inaccompli, PREP= préposition, N= nom commun, NP= nom propre, ADJ= adjectif, MASC= masculin, FEM= féminin, GEOETH= géo-ethnique, POSS= possessif, INTERJ= interjection, DEIC= déictique, GENIT= génitif, DEVERB= déverbal, NUM-ORD= numéral ordinal, SUPERL= superlatif

⁷ Tous les exemples qui suivent sont empruntés à cet ouvrage.

- des emprunts verbaux au tunisien l'un étant versé dans une forme verbale française,

بزنس

baznis

faire des affaires de façon douteuse-3^{ème} pers-SG-ACCOM

buznesser

faire des affaires de façon douteuse

et l'autre,

تفتف

teftef

employer tous les moyens-3^{ème} pers-SG-ACCOM

a fait feu de tous bois

qui garde la forme verbale de la langue d'origine :

- (3) « Le petit peuple aussi traficote. Il pille, il gaspille, il vole, il prélève, escroque, détourne, il tourne ses doigts, il se débrouille, il « teftef », il « bezness » (Naffati et Queffélec, 2004 : 150).

- la formule invoquant le nom de Dieu,

بسم الله

bis-mi llah

avec-PREP nom-N-INDEF Allah-NP

au nom de Dieu,

employée comme une interjection :

- (4) « Maman accourut aussitôt : « Bis-millah ! Qu'as-tu mon chéri ? » Saber pleurait presque » (Naffati et Queffélec, 2004 : 150).

Cette formule représente à elle seule un prédicat dont l'ancrage est énonciatif : la séquence prédicative est rattachée à l'énonciateur qui exprime son étonnement et qui invoque la protection de Dieu. Le schéma argumental de ce type de prédicat est en quelque sorte « externalisé » dans la structure énonciative.

Quant à la fonction argumentale, elle trouve son illustration dans les emprunts qui renvoient à des entités du monde dénommées dans la langue d'origine :

- des connotations spéciales comme c'est le cas de

رومية

rūmija

étrangère d'origine européenne-ADJ-GEOETH-FEM

étrangère d'origine européenne

féminin de

رومي

rūmī

étranger d'origine européenne-ADJ-GEOETH-MASC

étranger d'origine européenne :

- (5) « C'est une « Roumia » (étrangère) ?
 - Est-ce que je sais ? Qu'as-tu contre les « Roumias » ?
 - Non, je n'ai rien ! Mais chacun sa religion ! » (Naffati et Queffélec, 2004 : 378)

- (6) « [...] non son exécution pleine et entière, elle la vouera durant le reste de ses jours à la maudite, à la perverse, à la Roumia qui l'avait ensorcelée. (Naffati et Queffélec, 2004 : 378)

- le profil dénominatif sous lequel se décline le signifiant de l'entité argumentale comme dans *chez nous là-bas*, « appellation que les Tunisiens habitant en Tunisie réservent aux Tunisiens résidant en Europe » ;

- (7) « À mon avis, il faut multiplier les séminaires à envergure internationale, activer les jumelages, assouplir les rouages douaniers pour les « *chez nous là-bas* », organiser des tournois sportifs internationaux... (Naffati et Queffélec, 2004 : 178)

Il s'agit d'une dénomination métonymique par laquelle on désigne les émigrés tunisiens par l'une des formules qu'ils utilisent souvent quand ils sont en vacances en Tunisie, formule par laquelle ils se définissent comme citoyens des pays européens où ils vivent ; ce qui est perçu par les Tunisiens comme un reniement des origines ; d'où la connotation péjorative ;

- les prédicats appropriés qui participent de leur définition même comme dans

خضار

xaḍār

marchand de fruits et légumes-N-INDEF-MASC

marchand de fruits et légumes :

- (8) « Un « khadhar » (marchand de fruits et légumes) du côté d'El Manar s'amuse à vendre ses produits aux prix qu'il veut [...]. Cette dame habitant donc El Manar est obligée d'acheter ses fruits et ses légumes chez le « khadhar » du quartier » (Naffati et Queffélec, 2004 : 286).

Les prédicats *acheter* et *vendre* sont nécessairement sollicités par l'emploi de cet emprunt argumental dont la syntaxe particulière implique l'emploi locatif selon le schéma *chez + nom humain de profession*.

Pour ce qui est des modalisateurs, leur emprunt traduit le plus souvent le point de vue du locuteur comme on le remarque dans les exemples suivants :

لالة -

lalla

maîtresse-N-FEM

et

سيدي

sīdī

maître-N-POSS

(ou *Si*), deux particules qui précèdent les noms propres de personnes pour qui on témoigne du respect, *Lalla* est réservé aux femmes, *Sidi* (ou *Si*, forme abrégée) aux hommes :

- (9) « Tous leurs amis de Tunisie présentent leurs chaleureuses félicitations aux heureux parents, souhaitant prompt rétablissement à *Lalla* Sonia et longue vie à *Sidi* Yassine. (Naffati et Queffélec, 2004 : 389)

- L'interjection

يا لطيف

ya latîf

ô-INTERJ bienveillant-ADJ

qui prend à témoin Dieu et exprime « divers sentiments (angoisse, regret, stupéfaction, etc.) » :

- (10) « Le pincement au cœur devient douloureux, Leila murmure « *Ya latif!* Mon Dieu préservez-moi ! Que la sorcellerie ne réussisse pas ! Qu'une pierre étouffe Satan » (Naffati et Queffélec, 2004 : 425).

Latif, « bienveillant », est l'un des 99 attributs de Dieu en arabe. Le fait d'avoir recours à cette formule décline toute la posture de celle qui l'emploie.

- L'expression déictique

أهو

ahoua

c'est lui-DEIC-MASC

C'est lui

qui signifie entre autres la surprise, l'étonnement quand on désigne quelqu'un en employant cette formule :

- (11) « Un monsieur qui avait visiblement plus de la trentaine leva les poings et cria : « *Ahoua* », tellement fort que tout le monde s'est retourné pour le voir » (Naffati et Queffélec, 2004 : 123).

On peut la paraphraser par « c'est lui », le féminin correspondant étant

أهي

ahija

c'est elle-DEIC-FEM

C'est elle.

Indépendamment de la fonction primaire assurée par l'unité empruntée, il y a lieu de rappeler l'opposition entre structure interne et structure externe, opposition qui a l'avantage d'éclairer des aspects cachés de l'emprunt, notamment pour le calque. C'est à Unbegaun que nous devons cette opposition, qu'il rattache lui-même à Humboldt (von) :

Le cas de l'emprunt est simple : c'est celui de la transplantation d'un mot, tel quel, avec sa forme phonique et son sens, d'une langue qui le fournit dans une autre langue qui l'adopte. Ainsi, par exemple, l'allemand *Bajonett* n'est autre chose que le français *baïonnette*. Le cas du calque, par contre, est plus complexe. Si nous considérons les trois mots français *impression*, all. *Eindruck*, russe, *впечатление* nous dirons que les

deux derniers mots, l'allemand et le russe, sont « calqués » sur le premier. Le sens est emprunté, car il est le même que dans le premier, tandis que la forme externe varie d'un mot à l'autre. Il y a pourtant un élément commun entre les trois mots et la notion qu'ils expriment : c'est le procédé d'expression. Ce procédé, par opposition à la forme phonique ou externe du mot, peut en être appelé la forme interne (*die innere sprach form* des grammairiens allemands). Qu'il s'agisse de français *baïonnette* et all. *Bajonett*, d'une part, ou de fr. *impression* et all. *Eindruck*, d'autre part, il y a emprunt dans les deux cas ; mais alors que, dans le premier, il s'agit d'un emprunt de la forme externe, c'est la forme interne qui, dans le second cas, est empruntée » (1932 : 20).

Comme on le constate, cette distinction permet de rendre compte d'éléments étrangers qui passent inaperçus parce que la part autochtone allogène, la structure externe, remplace celle qui devrait être présente si l'emprunt était total. Cette structure interne est indispensable à la construction de l'unité calquée, qu'elle soit réelle ou fausse, comme c'est le cas dans l'étymologie populaire. Le même auteur insiste bien sur cette question : « [...] il importe peu que la forme interne corresponde à une étymologie vraie ou fausse. L'étymologie populaire, qui n'est autre chose que l'attribution arbitraire d'une forme interne à un mot qui n'en avait pas, suffit à rendre le mot susceptible d'être calqué » (1932 : 20).

3. La part de l'autochtone dans les unités empruntées

Comme on l'a montré dans le paragraphe précédent, l'emprunt est un processus complexe dont les interactions aboutissent à une hybridation où le dosage de l'allogène et de l'endogène s'inscrit dans un continuum allant du plus endogène au plus allogène et vice-versa. Cette manière de procéder nous invite à aller dans le sens de Unbergaun en énumérant tous les cas de figure théoriquement possibles et en spécifiant si chacune des formes (structures), externe (F.E) et interne (F.I), est présente (+), absente (-) ou altérée (±). Ainsi aurions-nous le schéma suivant :

	I						II		III
F.E.	+	+	+	±	±	±	-	-	-
F.I.	+	±	-	+	±	-	+	±	-

Avec cette typologie, qui va du plus marqué dans la forme externe au moins marqué, permet d'isoler trois zones : celle de l'emprunt classique perçu à travers sa forme externe entière ou altérée (I) ; celle du calque dont la forme externe est complètement remplacée par une forme autochtone (endogène), ce qui ne permet pas d'en remarquer facilement le caractère allogène (II) ; celle où aucune marque allogène n'est perceptible, ce qui correspond aux unités autochtones, qu'elles soient héritées ou forgées dans la même langue.

Précisons également que cette gradation couvre tout le champ de l'emprunt, qu'il soit monolexical ou polylexical. La part de l'autochtone endogène s'accroît avec l'altération plus ou moins importante des formes internes et externes de l'unité empruntée. Si Unbergaun réduit la forme interne, comme on l'a vu, à l'étymologie,

nous l'étendons, pour notre part, à tout ce que cette étymologie peut comporter comme éléments logico-sémantiques, combinatoires et culturels.

Sur le plan logico-sémantique, toutes les configurations de la présence de la forme interne dans l'emprunt se déclinent selon la fonction primaire (prédicat, argument, modalisateur) de l'unité qui passe d'une langue à l'autre. De ce point de vue, on peut vérifier si une unité a préservé sa nature logico-sémantique ou non. Les calques que le tunisien a empruntés au français nous serviront d'illustration⁸. Si l'on prend la séquence :

يلعب بالنار

jalʔib bi-nnār

jouer-3^{ème} pers-SG-INACCOM avec feu-N-DEF

Il joue avec le feu

on s'aperçoit qu'elle ne comporte dans sa forme externe tunisienne aucun signe qui la rattacherait à l'expression française. Pourtant, il s'agit bien d'un prédicat poly-lexical, verbal, exigeant un argument humain en position de sujet, ayant le sens d'être imprudent ou se comporter avec imprudence. L'anglais dispose d'une forme équivalente *to play with fire*.

Si l'on choisit un calque de nature argumentale, l'on constate que sa forme interne importe de la langue prêteuse, non seulement la structure syntaxique, le choix des unités lexicales correspondantes traduites en L₂, mais également l'ensemble des prédicats qui peuvent lui être associés en tant qu'unité calquée et tout le champ sémantique qui va avec cette unité. L'arabe emprunte au français :

ورقة بيضاء

waraqā bajdā'

feuille-N-INDEF blanche-ADJ-FEM

bulletin blanc.

Cette séquence, tout en ayant une forme externe arabe, s'inscrit parfaitement dans le vocabulaire électoral et se combine tout naturellement avec des items lexicaux arabes équivalents comme

وضع

wad'a'a

mettre-3^{ème} pers-SG-ACCOM

mettre

إختار

ixtāra

choisir-3^{ème} pers-SG-ACCOM

choisir

ayant pour sujet des humains faisant partie de la classe qui englobe des noms comme *électeur*, *citoyen*, *opposant*, etc. On peut dire autant d'autres calques comme :

نجم صاعد

naʒm sâ'id,

⁸ Nous empruntons les exemples à Chékir 2018, *Le calque linguistique en arabe moderne*, Centre de publications universitaires, Tunis, Tunisie.

étoile-N-INDEF-MASC montante-ADJ-MASC
étoile montante,

موضوع منته
mawd‘ū‘ muntahin,
sujet-N-INDEF fini-ADJ-MASC
affaire classée,

مواد أولية
mawād ‘awwalijja
matière-N-PL première-ADJ-PL
matières premières,
etc.

Les adverbes peuvent nous servir d'exemple pour illustrer la fonction modalisatrice : il s'agit évidemment de prédicats de second ordre qui peuvent être spécifiques aux prédicats de premier ordre qu'ils modifient :

بأتم معنى الكلمة
bi ‘atammi ma‘nā lkaliṃa
avec-PREP complet-SUPERL sens-N-INDEF mot-N-FEM-DEF
au vrai sens du terme
cet adverbe métalinguistique, tout en modifiant des prédicats se rapportant aux termes employés, trahit le point de vue du locuteur ;

بدون تعليق
bidūni ta‘līq
sans commentaire-N-INDEF
sans commentaire
s'emploie souvent comme un énoncé autonome se rapportant soit à une situation soit à un ou plusieurs prédicats figurant dans le discours qui précède. Dans tous les cas de figure, il condense un point de vue réservé ou, encore plus, un rejet absolu.

بسرعة البرق
bi- sur‘ati lbarq
avec vitesse-N-INDEF éclair-N-DEF-GENIT
à la vitesse de l'éclair
traduit une appréciation subjective de la vitesse à laquelle une prédication de mouvement ou d'événement se déroule.

Si la part allogène est si importante, cela ne signifie pas qu'elle soit perceptible pour le locuteur de la langue d'accueil, en l'occurrence le Tunisien, notamment bilingue.

C'est pourquoi l'on ne peut pas traiter de cette question indépendamment de facteurs socio-linguistiques. En situation de bilinguisme, plus ou moins généralisée⁹,

⁹ Cf. Situation linguistique en Tunisie, *Synergies-Tunisie*, 2009.

il arrive souvent pour les bilingues d'introduire dans leur discours arabe des unités lexicales françaises¹⁰ et dans leur discours en français des unités d'origine arabe ou tunisienne sans avoir conscience de pratiquer des emprunts dans les deux sens. Il suffit que l'interlocuteur (ou le lecteur) soit monolingue pour que le recours à une unité étrangère soit bien perçu. Pour les Tunisiens bilingues, les unités transférées sont familières. C'est peut-être cette étrangeté, souvent associée à l'emprunt, mais absente dans ce cas, qui favorise le mélange linguistique dans la pratique courante de ces locuteurs. Pour eux, il est naturel d'avoir recours à des séquences dialectales pour rendre compte d'une réalité tunisienne dans le cadre d'un discours en français¹¹. C'est pourquoi les journalistes, conscients du problème d'interprétation que ce phénomène risque de poser à des lecteurs francophones non arabophones, ajoutent souvent des équivalents ou des paraphrases explicatives, nécessaires à l'intelligibilité du message, même si cela paraît comme une redondance inutile pour le bilingue français-arabe. C'est dans ce cadre qu'on parle d'emprunt autochtone (Mejri 2012) :

(12) « Elle s'affola, se rappela les histoires de « goulas » (ogresse) et de « djinnes » et eut encore plus peur » (Naffati et Queffélec, 2004 : 234)

Mais si l'on étudie ces phénomènes indépendamment du sentiment linguistique des locuteurs bilingues, on ne peut pas s'empêcher de leur consacrer le même traitement que les autres emprunts. C'est la raison pour laquelle on doit ajouter à la dimension logico-sémantique appartenant à la structure interne des séquences empruntées tout l'arsenal des phénomènes combinatoires qui sont transférés avec l'élément emprunté. Deux cas de figure sont à envisager :

- soit la structure combinatoire interne est préservée comme c'est le cas dans cet exemple, déjà cité :

Le petit peuple aussi traficote. Il pille, il gaspille, il vole, il prélève, escroque, détourne, il tourne ses doigts, il se débrouille, il « teftef », il « bezness » (Naffati et Queffélec, 2004 : 150).

la séquence verbale tunisienne

يدور في صوابعو

jdawwir fī swāb'u

tourner-3^{ème} pers-SG-INACCOM de-PREP doigt-PL-POSS

voler, tricher,

importe avec elle la contrainte syntaxique de son emploi qui consiste à avoir une co-référence entre le sujet du verbe et le déterminant possessif devant le nom *doigt*¹² ;

- soit elle est plus ou moins altérée : l'altération peut porter sur la modalité de la séquence :

(13) Le courant passe

¹⁰ Très fréquent à l'oral.

¹¹ Très fréquent dans la presse et la littérature tunisienne d'expression française.

¹² En français standard, le syntagme correspondant ne comporte pas cette co-référence (*se tourner les doigts*), comme l'exige le caractère inaliénable des parties du corps. C'est pourquoi dans les séquences figées comme *se tourner les pouces*, on ne respecte pas une telle contrainte, qui relève de la combinatoire de l'arabe et du tunisien.

الكران ما يتعداش ما بيناتهم
 lkurān mā jit‘addāf mā bināthum
 courant-N-DEF ne passer-3^{ème} pers-SG-INACCOM-pas entre eux
 Le courant ne passe pas entre eux

Dans cet exemple, à la forme déclarative française correspond une forme négative en tunisien. Il ne s’agit pas de la transformation négative en tunisien : l’emprunt sélectionne uniquement cette forme. L’altération peut aller à l’encontre des catégories de la langue d’accueil comme c’est le cas dans :

وطن أم
 waṭan um
 patrie-N-INDEF-MASC mère-N-INDEF-FEM
 mère patrie

calque de *mère patrie*, qui mérite au moins les deux remarques suivantes : la forme arabe intervertit l’ordre des constituants (en français, le syntagme commence par *mère*, alors qu’en arabe, on commence par *watan*, *patrie*) ; si le genre féminin de *patrie* en français est congruent avec *mère*, le genre masculin de *watan*, son correspondant en arabe, se trouve en discordance avec *um* (*mère*) ; pourtant cet item lexical est traduit tel quel.

La part de l’autochtone trouve également son expression dans les figures et les tropes impliqués dans la formation des séquences empruntées. Le locuteur arabe, quand il emploie

وتر حساس
 watar ḥassās
 corde-N-INDEF-MASC sensible-ADJ-MASC
 corde sensible

calque de *corde sensible*, n’a pas conscience que la construction lexicale dénomi-native a été forgée sur la base de cette métaphore dans une langue autre que la sienne. Puisqu’on emploie des mots arabes, cette présence allogène passe inaperçue. Mais cela n’empêche pas le rapprochement entre les deux langues par ce biais dont l’efficacité est certaine dans l’élaboration de dénominations de plus en plus partagées par plusieurs langues. On peut multiplier les exemples de calques en arabe empruntés au français¹³. Retenons seulement ces exemples où ce procédé atteint ses limites à cause des références impliquées par le signifiant dénominatif :

وضع النقاط على الأحرف
 wad‘‘ niqāt ‘alā lahruf
 mettre-DEVERB point-N-DEF-PL sur lettre-N-DEF-PL
 mettre les points sur les i

calque de *mettre les points sur les i* comme il n’y a pas de lettre *i* en arabe, on a conservé l’image de la ponctuation dans l’écriture et on l’a appliquée aux lettres qui en reçoivent une ou deux ;

¹³ Cf. Chékir 2018.

همزة وصل

hamzit waṣl

hamza¹⁴-N-INDEF liaison-N-INDEF

trait d'union

calque de *trait d'union* : l'intérêt de cet exemple réside dans la conservation de la métaphore métalinguistique, mais comme le trait de *trait d'union* n'existe pas dans l'orthographe arabe, on l'a remplacé par la *hamza* (coup de glotte), une sorte de chva, et on a conservé le syntagme prépositionnel de liaison.

Ce type d'ajustements dans les calques efface tout soupçon de la présence de vestiges de la langue prêteuse ; ce qui nous conduit à poser la problématique de l'autochtone du côté de la langue emprunteuse. Ainsi aurions-nous deux types d'autochtones :

- l'autochtone allogène, celui qui appartient à L₁, la langue de départ, celle à laquelle on emprunte les séquences ;
- l'autochtone endogène, celui qui relève de L₂, la langue d'arrivée, celle qui emprunte.

Cette distinction nous permet de voir dans tout emprunt un espace linguistique où les deux types d'autochtone se disputent chacun la part qui lui revient. Ainsi aurions-nous, grâce à ce critère, tout un continuum où se détachent deux pôles extrêmes :

- l'un comporte les emprunts où la part de l'allogène est dominante, forme et contenu : *kifkif*, *bled*, *flouse*, etc., mots passés tels quels du maghrébin ;
- l'autre concerne les emprunts où la part de l'autochtone endogène efface toute trace de la langue prêteuse : l'on peut citer tous les exemples de calque phraséologique où la traduction littérale donne lieu à des séquences en L₂ dont la forme et le contenu ne vont pas contre l'idiosyncrasie de cette langue :

يوماً بعد يوم

jawman ba'da jawmin

jour-N-INDEF après jour N-INDEF

jour après jour ;

في موقع قوة

fī mawqi' quwwa

dans position-N-INDEF force-N-INDEF

en position de force ;

الفن السابع

alfan issābi'

art-N-DEF septième-ADJ-NUM-ORD-DEF

septième art,

etc.

¹⁴ Neveu (2004) la définit comme suit : « Lettre de l'alphabet arabe (...) transcrivant un coup de glotte. »

Entre les deux figurent les emprunts dont les traces de l'autochtone allogène sont plus ou moins perceptibles et dont l'intégration dans L_2 s'est faite en conservant ces traces. Nous illustrons ce cas de figure par un ancien emprunt à l'arabe

الكحول

al-kuḥūl,

alcool-N-INDEF-PL

alcools

pluriel de

كحل

kuḥl

antimoine-N-INDEF-SG

poudre antimoine très fine

« poudre antimoine très fine », qui a donné en français *alcool* dont la morphologie témoigne du mauvais découpage qui conserve l'article défini ال [al] et dont l'orthographe particulière comporte deux lettres *o*, la première étant la trace du phonème [ḥ] qui n'existe pas en L_2 ¹⁵. Cette trace est plus flagrante dans certains calques intégrant des mots de la langue d'origine : en tunisien, on dit :

يرجع لسنسور

ɟraʒʒa' lasāsær

rendre-3^{ème} pers-SG-INACCOM ascenseur-N-DEF

renvoyer l'ascenseur

عطاء كارت بلانش

'tāḥ kart blāf

donner-3^{ème} pers-SG-ACCOM-à lui carte-N-INDEF blanche-ADJ

lui donner carte blanche

عندو ترو دي ميموار

'indū tru dmemwar

avoir-3^{ème} pers-SG-INACCOM trou-N-INDEF de mémoire-N-INDEF-GENIT

il a un trou de mémoire

يلعب كارت سير تابل

jal'ib kart syr tabl

jouer-3^{ème} pers-SG-INACCOM carte-N-INDEF sur table-N-INDEF

il joue carte sur table.

Découle de ce qui précède la conclusion suivante : *plus la part de l'autochtone allogène est importante, plus l'emprunt est marqué ; plus la part de l'autochtone endogène est importante, moins il est marqué.*

¹⁵ Il est à remarquer que le mot français *alcool*, emprunté par le tunisien, a donné lieu à [kūl] dans le sens de « alcool à bruler », forme qui rétablit le bon découpage morphologique. Evidemment cet emprunt au français est une nouvelle création qui n'a rien à voir avec [kḥul], « antimoine ».

Cette dimension autochtone, qu'elle soit identifiée du côté de L₁ ou de L₂, ne se limite pas aux aspects strictement linguistiques comme la syntaxe, la phonologie, la morphologie, le lexique et la sémantique. Elle implique un aspect rarement étudié, celui du contenu culturel, étant culturel tout ce qui participe aux spécificités impliquant les croyances, la vision du monde et les comportements partagés par les membres d'une communauté. Nous illustrons ce transfert par un emprunt surchargé de connotations négatives :

الله أكبر

allāhu 'akbar

Allah-NP-DEF grand-ADJ-SUPERL

Dieu est le plus grand

Il s'agit d'une formule religieuse employée par les musulmans dans l'appel à la prière, lors du sacrifice du mouton pendant la fête

العید الكبير

al'īd lkebir

aīd-N-DEF grand-ADJ-DEF

l'Aīd Elkébir

et dans des situations où le recours à Dieu est jugé nécessaire comme pendant la guerre. Son emploi ces dernières années par les terroristes pendant leurs attaques l'a fixée dans l'usage comme un emprunt dont la part de l'autochtone allogène est très dense :

- sur le plan formel, la séquence conserve son signifiant polylexical arabe : الله [allāh] « Dieu », et أكبر ['akbar], « le plus grand », avec la dénomination arabe de Dieu ;

- sur le plan sémantique, c'est la dimension pragmatique qui se trouve retenue, celle qui assimile cette formule au cri de guerre pendant les premières conquêtes des armées musulmanes.

La dimension culturelle est triplement présente : par la formule langagière *allah(u)akbar* !, par le rituel formulaire et par l'allusion historique. Tous ces éléments sont versés lors de l'emprunt de cette formule à des connotations négatives comme le terrorisme islamiste, la violence physique et morale, les attentats, etc. :

« C'est samedi 21 juillet au soir, après un spectacle son et lumière projeté sur la façade de la cathédrale de Reims, qu'un individu vient tromper la sérénité de la commune marnaise. Selon le quotidien régional *l'Union*, il profère alors des menaces terroristes devant la foule rassemblée pour l'événement. « Allah Akbhar¹⁶ ! Vive Daech ! Je vais vous égorger ! », vocifère-t-il, avant d'ajouter : « Je vais vous faire un attentat ! Je vais faire sauter la cathédrale ! » (*Valeurs-actuelles-com*).

Pour finir, rappelons que la part de l'autochtone, qu'il soit endogène ou allogène, ne sert pas uniquement de vestige ; elle participe de la configuration générale de l'unité linguistique empruntée. Le recours au calque est la meilleure manière de réduire la part allogène du moment que seule la structure interne de l'emprunt est retenue. Le remplacement du signifiant par son correspondant dans la

¹⁶ L'orthographe témoigne du caractère néologique de l'emprunt : le recours à la majuscule non justifiée dans *Akbaret* l'ajout d'un *h* après *b* dans *akbhar*, qui n'a aucune existence en arabe.

langue d'accueil renforce la part endogène dans l'emprunt. C'est pourquoi le calque est souvent employé pour donner à la langue des emprunts dans ses propres mots grâce à une traduction littérale qui remplace le signifiant de L_1 , par un signifiant jugé équivalent dans L_2 . Pour renforcer le caractère idiomatique du calque, on fait figurer dans les calques, notamment phraséologiques, des éléments propres à L_2 (cf. le calque en arabe de *trait d'union* et de *mettre les points sur les i*).

Il arrive que l'emprunt soit une unité lexicale que L_2 a empruntée dans une étape antérieure à L_1 ; L_2 reprend alors cette unité prêtée. Mais cela ne garantit pas pour autant que la part de l'autochtone endogène soit sauvegardée. Lemaire appelle ce genre « l'emprunt lexical réciproque » qu'il définit de la manière suivante : « [...] une langue donnée se voit, à une époque ancienne, emprunter un vocable, puis quelques siècles plus tard, cette langue prêteuse reprend, sans toujours s'en apercevoir, son bien propre, qui a subi des transformations plus ou moins profondes » (2016 : 3). L'auteur illustre ce phénomène par des unités que le français a prêtées à l'anglais et que le français moderne a récupérées par la suite. Plusieurs cas de figure sont retenus :

- soit, les emprunts conservent leur forme mais connaissent un changement de sens, comme c'est le cas de *amendement* (ancien français : « réparation d'une faute » ; anglais : « modification faite à un projet de texte juridique en vue de l'améliorer » ; français moderne : « action de modifier en vue d'améliorer, modification d'une loi existante ») (2016 : 5).

- soit, ils connaissent des modifications au niveau du signifiant et du signifié, comme dans *nurse* (ancien français : *norice*, « femme qui allaite un enfant » ; anglais : *nurse*, « infirmière » ; français contemporain : *nurse*, « domestique (anglaise) chargée de l'éducation des enfants ») (2016 : 6).

Dans cette dernière catégorie, il arrive même qu'on évite pour des raisons normatives des mots dont l'origine est bien française pour les remplacer par des mots jugés plus français. Tel est le cas de *computer* (français moderne 1545 : « calculer, compter, mesurer » ; anglais : *to compute*, « calculer »- anglais *computer* : « machine à calculer, ordinateur » ; 1960, français contemporain « computer, ordinateur »).

Pour ne pas conclure

Nous pourrions dire à la fin de ce travail que l'emprunt représente un processus complexe dont une partie seulement est souvent prise en compte dans les travaux qui lui sont consacrés, la structure externe des unités lexicales empruntées. L'intégration de la structure interne permet de tenir compte d'aspects non moins intéressants, comme la part de l'autochtone qui intervient dans l'opération de transfert d'une langue à une autre, que ce soit du côté de la langue prêteuse ou de la langue emprunteuse.

Cette manière d'aborder la question a deux avantages : dresser une typologie des possibilités du continuum qui va du plus étranger au plus idiomatique dans la langue d'arrivée, selon que les structures interne et externe de l'unité de départ sont conservées, plus ou moins altérées ou complètement disparues ; permettre de mesurer la part de l'autochtone de départ (allogène) et de celui de l'arrivée (endogène), rendant l'interaction entre les langues en contact plus fluide et fournissant aux

acteurs linguistiques, comme les terminologues et les décideurs en matière d'aménagement, des outils plus adéquats à l'objet qu'ils manipulent, l'emprunt linguistique.

L'analyse de l'emprunt en tant que processus dynamique au cœur des échanges entre langues en contact donne à la recherche dans ce domaine au moins trois orientations :

- voir la part du renforcement de l'universalité des terminologies scientifiques et techniques par le biais des emprunts massifs qui traversent l'écrasante majorité des langues, universalité non seulement conceptuelle mais également linguistique impliquant les structures externe et interne des termes empruntés (cf. Martin 2016) ;
- montrer à ceux qui cherchent à alléger la part de l'autochtone allogène qu'il y a toujours des moyens de l'équilibrer par des contreparties endogènes en jouant sur le renforcement de certains traits de la structure interne ;
- étudier la part très importante des emprunts lexicaux qui partent et reviennent sans qu'on les reconnaisse, montrant ainsi que les emprunts, une fois intégrés dans la langue d'accueil, en deviennent d'excellents représentants.

Bibliographie

- BACCOUCHE, T. (1994). *L'emprunt en arabe moderne*. Beit El Hikma et l'IBLV, Université de Tunis.
- BACCOUCHE, T. et MEJRI, S. (dir.) (1998). *L'information grammaticale*, numéro spécial Tunisie, mai 1998, Paris.
- BLACHERE, R. et COHEN, D. (1965). « Philologie arabe » École pratique des hautes études, 4^e section, Sciences historiques et philologiques. *Annuaire* 1965-1966, pp. 143-146.
- BOSREDON, B. (1997). *Les titres de tableaux. Une pragmatique de l'identification*. Paris, PUF.
- BOUCHARD, Ch. (1999). *On n'emprunte qu'aux riches : la valeur sociolinguistique et symbolique des emprunts*. Montréal, Fides.
- CATACH, N. (1980). « La ponctuation », *Langue Française*, n° 45, pp. 16-27.
- CATACH, N. (1994). « L'écriture et la double articulation du langage », *Linx*, n° 31, Université de Nanterre, pp. 37-48.
- CHADELAT, J.-M. (1996). « Pour une sociolinguistique de l'emprunt lexical : l'exemple des emprunts français en anglais », *Cahiers de l'APLIUT*, vol. 15, n° 4, pp. 16-27.
- CHANSON, M. (1984). « Calques et créations linguistiques », *Meta*, 29 (3), Les presses de l'Université de Montréal, pp. 281-284.
- CHEKIR, A. (2018). *Les calques linguistiques en arabe moderne*. Tunis, Centre de Publication Universitaire.
- DEROY, L. (1956). *L'emprunt linguistique*. Paris, Les Belles Lettres.
- FÉRAL, C. de (1991). « Norme endogène du français au Cameroun », *Bulletin du Centre d'étude des plurilinguismes*, n° 12, avril 1991, pp. 65-71.
- FÉRAL, C. de (1994). « Le français en Afrique noire, faits d'appropriation », *Langue Française*, n° 104, pp. 3-5.
- HORDE, T. et TANET, C. (2000). « L'emprunt », *Dictionnaire historique de la langue française*, Direction Alain Rey. Paris, Le Robert.

- HUMBLEY, J. (1974). « Vers une typologie de l'emprunt linguistique », *Cahiers de lexicologie*, vol. 25, fasc. 2. Paris, CNRS, pp. 46-70.
- KORTAS, J. (2009). « Les hybrides lexicaux en français contemporain », *Meta*, vol. 54, n° 3, Les Presses de L'Université de Montréal, pp. 533-550.
- LACROIX, P. F. (1970). « Cultures et langues africaines : les emprunts linguistiques », *Langages*, 5^e année, n° 18, pp. 48-64.
- LEMAIRE, J. Ch. (2016). « L'analepse de l'emprunt lexical réciproque » [en ligne], Bruxelles, Académie royale de langue et littérature françaises de Belgique, <www.arlfb.be>.
- LOUBIER, C. (2003). *Les emprunts : traitement en situation d'aménagement linguistique*, Québec., Les publications du Québec.
- LOUBIER, C. (2011). *De l'usage de l'emprunt linguistique*. Office québécois de la langue française.
- MARTIN, R. (2016). *Linguistique de l'Universel*. Paris, Académie des Inspections et Belles Lettres.
- MARTINET, A. (1996). « Le mot », *Problèmes du langage*, Collection Diogène. Paris, Gallimard, pp. 39-53.
- MEJRI, S. (1998). « La mémoire des séquences figées : une troisième articulation ou la réhabilitation du culturel dans le linguistique », *La mémoire des mots*, LTT, AUPELF-UREF. Paris, pp. 3-11.
- MEJRI, S. (2006). « Polylexicalité, monolexicalité et double articulation : le problème du mot », *Cahiers de lexicologie*, n° 89-2, pp. 13-30.
- MEJRI, S. (dir.) (2009a). « La problématique du mot », *Le Français Moderne*, Tome LXXVII, n° 1, CILF. Paris.
- MEJRI, S. (dir.) (2009b). « La situation linguistique en Tunisie », *Synergies Tunisie*, Gerflint <gerflint.fr>.
- MEJRI, S. (2012). « Les spécificités du français en Tunisie : emprunts autochtones, "géosynonymes", et mots construits », *Le français en Afrique*, n° 27, pp. 219-228.
- MEJRI, S. (2017a). « La phraséologie dans le dictionnaire de l'Académie », *Le Dictionnaire de l'Académie. Langue, littérature, société*. dir. H. Carrère D'Encausse, G. De Brogli, G. Dotoli, M. Selvaggio. Paris, Hermann, pp. 101-126.
- MEJRI, S. (2017b). « Les trois fonctions primaires. Une approche systématique. De la congruence et de la fixité dans le langage ». *De la langue à l'expression : le parcours de l'expérience discursive*, (dir.) Carvalho C., Planelles Ivanéz M. et Sandakova E., Université d'Alicante, pp. 123-144.
- MEJRI, S. (2018a). « Unité de la troisième articulation et sens figuré ». *Lenguaje figurado y Competencia interlingüística (I), Aspects théoriques*, (dir.) A. Pamies, I. M. Balsas, A. Magdalena, Editorial Comares, *Interlingua* 193, Grenade, pp. 41-49.
- MEJRI, S. (2018b). *Les formules de politesse et de présentation*. Paris, Garnier.
- MEJRI, S. (2018c). « Les pragmatèmes et la troisième unité de langage », *Verbum*, XL, n° 1, pp. 7-19.
- MEJRI, S. (2018d). « La phraséologie française : synthèse et acquis théoriques et descriptifs », *Le français moderne*, 86^e année, n° 1, CILF, pp. 5-32.
- MORTUREUX, M. F. (1997). *La lexicologie entre langue et discours*. Paris, Sedes.
- NAFFATI, H. et QUEFFELEC, A. (2004). « Le français en Tunisie », *Le français en Afrique*, n° 18, INALF, UMR 6039, Bases, Corpus et Langage, Nice.

- NICOLAS, C. (1994). « Le procédé du calque sémantique », *Cahiers de lexicologie*, n° 65, fasc. 2, Paris, CNRS, pp. 75-101.
- Office québécois de la langue française, (2007), *Politique de l'emprunt linguistique*. Montréal, Office québécois de la langue française.
- QUEFFELEC, A. (1998). *Alternances codiques et français parlé en Afrique*. Publications de l'Université de Provence.
- REY, A. (2000). *Dictionnaire historique de la langue française*, 3^e éd., Dictionnaire le Robert, Paris.
- REY, A. (2001). *Le Grand Robert de la Langue Française*, édition Le Robert, Paris.
- REY, A. (2014). *Le voyage des mots. De l'Orient arabe et persan vers la langue française*, Guy Trédaniel éditeur, Paris.
- SAUSSURE, F. de (1996). *De l'essence double du langage*, Bibliothèque de Genève, *Texte !* Décembre 2004- Juin 2005. Disponible sur [http : www.revue-texto.net/Saussure/De Saussure/Essence/Engler.html](http://www.revue-texto.net/Saussure/De%20Saussure/Essence/Engler.html).
- Trésor de la Langue Française*, <http://atilf.atilf.fr/dendien/scripts/tlfiv4/showps.exe?p=combi.htm;java=no>.
- UNBERGANN, B. (1932). « Le calque dans les langues slaves littéraires », *Revue des études slaves*, Tome 2, fasc. 1-2, pp. 19-48.
- VINET, M. (1996). « Lexique, emprunts et invariants : un avantage théorique des anglicismes en français du Québec », *Revue québécoise de linguistique*, 24 (2), pp. 165-181.
- WILMET, M. (2003). *Grammaire critique du français*, 3^e éd., Bruxelles, Duculot.

LE FRANÇAIS EN TUNISIE DEPUIS 2011 A TRAVERS LA DENOMINATION DES PARTIS POLITIQUES

Thouraya Ben Amor
Université de la Manouba

Introduction

Les événements socio-politiques vécus par la Tunisie après 2011 ont créé une vague de nouvelles réalités en quête de nominations, ce qui a engendré, entre autres, l'apparition de plusieurs néologismes en français (Ben Amor, à paraître). Après la dissolution du parti hégémonique au pouvoir (*Rassemblement Constitutionnel Démocratique* ou *RCD*) et sous la pression d'une forte aspiration à une vie politique et sociale démocratique, un boom de courants, de mouvements et de partis politiques était attendu.

L'observatoire politique tunisien, pour ne retenir que ce blog en tant que source, compte plus de 150 noms. La gestion de la dénomination constitue une mine d'informations sur les contacts des langues et notamment sur le rapport des Tunisiens au français et la représentation qu'ils ont de cette langue selon les enjeux actuels (Ben Amor et Mejri 2013 ; Guellouz 2016).

Nous rappelons qu'en Tunisie, la langue officielle est l'arabe d'après l'article 1 de la Constitution de 2014 qui vient confirmer celui de la Constitution de 1959. Mais la Tunisie est aussi caractérisée par un bilinguisme arabe-français pratiqué *de facto* d'une manière plus ou moins homogène (Marzouki 2007). « En comparaison avec les autres pays du Maghreb, on considère généralement que la Tunisie assume relativement bien la dualité langue arabe/langue française » (Naffati et Queffelec 2004 : 48).

La coexistence des deux langues se manifeste, entre autres, par le fait que la quasi-totalité des partis en Tunisie a une double appellation conventionnelle : la première en arabe et une seconde en français ce qui constitue en soi la preuve de la pérennité du bilinguisme au moins du point de vue officiel dans la pratique des institutions politiques.

L'étude de la dénomination au regard du contact du français et de l'arabe en Tunisie a déjà été appliquée, entre autres, aux odonymes, ces noms propres désignant une voie de communication (*Garmadi 1966, 1967*). Nous avons choisi comme champ d'application à cette problématique les partis politiques pour deux raisons essentielles :

- l'existence d'une profusion effective de dénominations depuis 2011 en Tunisie. Ainsi, on dénombre, officiellement 214 partis autorisés à la date du 05/07/2018 ;
- le domaine de la politique est un domaine qui devrait, en principe, être moins enclin au flou et à l'hétérogénéité parce que relevant de la dénomination officielle notamment quand il s'agit de noms de « partis », de « courants » ou de « blocs » politiques au sein de *l'Assemblée des Représentants du Peuple (ARP)*.

Nous précisons que l'étude de la dénomination dans cette pléthore de « mouvements », de « courants », de « blocs » et de « partis » politiques en Tunisie après 2011 n'est pas envisagée d'un point de vue contrastif. De même, elle ne constitue pas pour nous un objectif en soi ; nous interrogeons cette pratique en vue de dégager les spécificités dénominatives (Boisson et Thoiron 1997) par rapport au français en situation de contact avec l'arabe. Nous commencerons par cerner les patrons dénominatifs au niveau formel (§ 1) puis les matrices dénominatives au niveau sémantique (§ 2) tout en sachant que les deux niveaux sont complémentaires. Cette description permettra de confirmer l'émergence en français d'un modèle de dénomination qui recourt à l'emprunt à l'arabe alors même que le correspondant est disponible en français. Ce choix n'est pas sans relation avec la représentation de la langue française dans la classe politique et chez les citoyens tunisiens depuis 2011.

1. Niveau formel de la dénomination : les patrons dénominatifs

Chaque parti officialise au moins deux dénominations : une dénomination arabe et une ou plusieurs dénomination(s) française(s). Au niveau de la structure des signifiants des dénominations en français, nous dégageons, à partir de cet échantillon, deux types de dénominations : des partis qui légalisent une seule dénomination et d'autres qui officialisent deux dénominations. De même, nous pouvons relever essentiellement six patrons dénominatifs : un patron non marqué au niveau du contact français-arabe et cinq patrons marqués d'une manière ou d'une autre, à travers des dénominations hybrides obtenues par croisement de formes françaises et d'emprunts ou de calques.

- Dénomination française unique

Patron 1 non marqué : Traduction française du nom commun en arabe

C'est le cas de la majorité des dénominations. Nous prendrons, à titre d'exemple, les 27 partis légalisés entre janvier et mars 2011 qui correspondent à ce patron et que nous résumons dans le tableau suivant¹ :

1. a. الحزب الاشتراكي <i>elhizb</i> <i>eliftira:ki</i> parti-DEF socialiste-DEF b. <i>Parti socialiste</i>			
2. a. حزب العمل الوطني الديمقراطي <i>hizb</i> <i>elʕamel</i> <i>elwaṭani:</i> <i>eddi:moqra:ti:</i> parti-INDEF travail-DEF patriotique-DEF démocratique-DEF b. <i>Parti du travail patriotique et démocratique</i>			
3. a. حزب الوسط الاجتماعي <i>hizb</i> <i>elwaset</i> <i>elʔitime:ʕi:</i> parti-INDEF centre-DEF social-DEF b. <i>Parti du centre social</i>			

¹ Les abréviations suivantes sont utilisées dans les gloses des exemples : DEF = défini, GENER = générique, INDEF = indéfini, LOCFIN = locution finale, N = nom, PL = pluriel, POSS = possessif, SG = singulier, SP = syntagme prépositionnel.

4. a. حزب الكرامة و المساواة <i>hizb</i> <i>elkarɛ:mɛ</i> <i>wɛ</i> <i>ɛlmusɛ:wɛ:t</i> parti-INDEF dignité-DEF et égalité-DEF b. <i>Parti de la dignité et de l'égalité</i>
5. a. حراك الوحدويون الأحرار <i>hara:k</i> <i>ɛlwihdɛwju:n</i> <i>ɛlʔahra:r</i> mouvement-INDEF unioniste-DEF-PL libres-DEF-PL b. <i>Mouvement des unionistes libres</i>
6. a. حزب الشباب الديمقراطي <i>hizb</i> <i>ɛʃʃɛbɛ:b</i> <i>ɛddi:moqra:ti:</i> parti-INDEF jeune-DEF-SG-GENER démocrate-DEF b. <i>Parti des jeunes démocrates</i>
7. a. حزب العدالة و المساواة <i>hizb</i> <i>ɛʃʃadɛ:lɛ</i> <i>wɛ</i> <i>ɛlmusɛ:wɛ:t</i> parti-INDEF équité-DEF et égalité-DEF b. <i>Parti de l'équité et de l'égalité</i>
8. a. حركة الإصلاح و العدالة الاجتماعية <i>harakat</i> <i>ilʔisɛ:h</i> <i>wɛ</i> <i>ɛʃʃadɛ:lɛ</i> <i>ɛliʒtime:ʃijja</i> mouvement-INDEF réforme-DEF et justice-DEF sociale-DEF b. <i>Mouvement de la réforme et de la justice sociale</i>
9. a. الحراك الوطني للعدالة و التنمية <i>Elhara:k</i> <i>ɛlwatanijje</i> <i>li</i> <i>ɛʃʃadɛ:lɛ</i> <i>wɛ</i> <i>ttaɛnmijje</i> mouvement-DEF national-DEF de justice-DEF et développement-DEF b. <i>Mouvement national de la justice et du développement</i>
10. a. الحزب الليبرالي التونسي <i>ɛlhizb</i> <i>ɛllibira:li:</i> <i>ɛttunsi:</i> parti-DEF libéral-DEF tunisien-DEF b. <i>Parti libéral tunisien</i>
11. a. حراك شباب تونس الأحرار <i>hara:k</i> <i>ʃɛbɛ:b</i> <i>tu:nis</i> <i>ɛlahra:r</i> mouvement-INDEF jeunesse-INDEF-SG-GENER Tunisie libre-PL b. <i>Mouvement de la jeunesse libre de Tunisie</i>
12. a. حركة الوحدة الشعبية <i>haraket</i> <i>ɛlwihdɛ</i> <i>ɛʃʃaʃbijje</i> mouvement-INDEF unité-DEF populaire-DEF b. <i>Mouvement de l'unité populaire</i>
13. a. المؤتمر من أجل الجمهورية <i>ɛlmoʔtɛmar</i> <i>min</i> <i>ʔɛʒl</i> <i>ɛlʒomhu:rɛjje</i> congrès-DEF de terme-LOCFIN république-DEF b. <i>Congrès pour la République</i>
14. a. حزب العدالة و الحرية <i>hizb</i> <i>ɛʃʃadɛ:lɛ</i> <i>wɛ</i> <i>ɛlhorrijje</i> parti-INDEF justice-DEF et liberté-DEF b. <i>Parti de la justice et de la liberté</i>

15. a. حزب المستقبل من أجل التنمية و الديمقراطية <i>hizb elmostaqbel min ʔaʔl ʔettanmijja we eddi:moqra:tijja</i> parti-INDEF avenir-DEF de terme-LOCFIN développement-DEF et démocratie-DEF b. <i>Parti de l'avenir pour le développement et la démocratie</i>
16. a. حزب الكرامة من أجل العدالة و التنمية <i>hizb elkara:mε min ʔaʔl εlʕade:le we ʔettanmijja</i> parti-INDEF dignité-DEF de terme-LOCFIN justice-DEF et développement-DEF b. <i>Parti de la dignité pour la justice et le développement</i>
17. a. حزب العمال التونسي <i>hizb εlʕomme:l ettu:nsi:</i> parti-INDEF travailleurs-DEF-PL tunisien-SG b. <i>Parti des travailleurs</i>
18. a. الحزب الجمهوري للحرية و العدالة <i>εlhizb εlʕomhu:ri: li εlhorrijε we εlʕade:le</i> parti-DEF républicain-DEF pour liberté-DEF et justice-DEF <i>Parti républicain pour la liberté et l'équité</i>
19. a. حزب اللقاء الشبابي الحر <i>hizb ʔelliqa εffεbe:bi: εlhor</i> parti-INDEF rencontre-DEF de jeune-DEF libre b. <i>Parti de la rencontre de la jeunesse libre</i>
20. a. حزب العدل و التنمية <i>hizb εlʕadl we ʔettanmijja</i> parti-INDEF justice-DEF et développement-DEF b. <i>Parti de la justice et du développement</i>
21. a. حزب الطليعة العربي الديمقراطي <i>hizb ʔettεli:ʕa εlʕarabi: eddi:moqra:ti:</i> parti-INDEF avant-garde-DEF arabe-DEF démocrate-DEF b. <i>Parti d'avant-garde arabe démocratique</i>
22. a. حزب الكرامة و التنمية <i>hizb elkεre:mε we ettanmijje</i> parti-INDEF dignité-DEF et développement-DEF b. <i>Parti de la dignité et du développement</i>
23. a. حزب النضال التقدمي <i>hizb ʔennidε:l etteqaddumi:</i> parti-INDEF lutte-DEF progressiste-DEF b. <i>Parti de la lutte progressiste</i>
24. a. حزب اليسار الحديث <i>hizb εljεsa:r εlhadi:θ</i> parti-INDEF gauche-DEF moderne-DEF b. <i>Parti de la gauche moderne</i>
25. a. الحزب الجمهوري <i>εlhizb εlʕomhu:ri: εlmeʕa:ribi:</i> parti-DEF républicain-DEF maghrébin-DEF b. <i>Parti républicain maghrébin</i>

26. a. الحزب الشعبي للحرية و التقدم <i>elhizb ?effaʕbi: li elhorrijje we ?etteqaddom</i> parti-DEF populaire-DEF pour liberté-DEF et progrès-DEF b. <i>Parti populaire pour la liberté et le progrès</i>
27. a. حزب قوى الرابع عشر من جانفي ألفين و إحدى عشر <i>hizb quwe: ?erra:biʕ ʕafar min ʒa:nfi: ?elfajn wa ihdeʕafar</i> parti-INDEF force-INDEF-PL quatorzième-DEF de janvier deux mille et onze b. <i>Parti des forces du 14 janvier 2011</i>
etc.

Ces étiquettes dénominatives sont non marquées dans la mesure où elles ne portent pas de traces formelles de contact entre deux langues distinctes ; ainsi en (1b), l'étiquette « Parti socialiste » ne manifeste aucune trace locale, elle pourrait appartenir à tout autre pays francophone.

Patron 2 marqué : Formation hybride qui présente un nom tête + un emprunt à l'arabe (+ Nom/Adj/SP) comme dans ces exemples :

28. a. حركة النهضة <i>harakat ?ennahða</i> mouvement -INDEF renaissance-DEF b. <i>Mouvement Ennahdha</i>
29. a. حركة البعث <i>harakat ?elbaʕθ</i> mouvement-INDEF résurrection-DEF b. <i>Mouvement Baath</i>
30. a. تيار الغد <i>tayar elɣad</i> courant-INDEF demain-DEF b. <i>Courant Al Ghad</i>
31. a. حزب الوطني التونسي <i>hizb elwatani: ettunsi:</i> parti-INDEF national-DEF tunisien-DEF b. <i>Parti El Watani Ettounsi</i>
32. a. حزب الثوابت <i>hizb ?eθθewe:bit</i> parti-INDEF constante-DEF-PL b. <i>Parti Ethawabet</i>
33. a. حركة الوفاء <i>haraket ?elwefe</i> mouvement-INDEF fidélité-DEF b. <i>Mouvement Wafa</i>
34. a. حركة المرابطين بتونس <i>haraket elmura:biti:n bi tu:nis</i> mouvement-INDEF Almoravides-DEF à Tunisie b. <i>Mouvement des Almoravides Tunisie</i>

35. a. حزب الكادحين بتونس		
<i>hizb</i>	<i>ʔelke:dihi:n</i>	<i>bi tu:nis</i>
parti-INDEF	laborieuse-N-DEF-PL	à Tunisie
b. <i>Parti Elkadehine en Tunisie</i>		
36. a. حزب الصحو		
<i>hizb</i>	<i>ʔessahwe</i>	
parti-INDEF	éveil-DEF	
b. <i>Parti Assahoua</i>		
37. a. حزب تونس الزيتونة		
<i>hizb</i>	<i>tu:nis</i>	<i>ʔezzejtunε</i>
parti-INDEF	Tunisie	olivier-DEF
b. <i>Parti Tounes Ezzaytouna</i>		

Les emprunts à l'arabe n'ont pas tous le même statut ; certains sont anciennement lexicalisés comme la mouvance panarabe *Baath* (29b) litt. « résurrection » et la dynastie berbère *Almoravides* (34b). Le nom propre *Ennahdha* (28b) litt. « la renaissance », sans être lexicalisé, est plus familier au public francophone informé des sujets d'actualité politique que d'autres emprunts comme *Al Ghad* (30b) litt. « demain-DEF », *El Watani* (31b) litt. « national-DEF », *Ethawabet* (32b) litt. « constante-DEF-PL », *Wafa* (33b) litt. « fidélité-INDEF », *Elkadehine* (35b) litt. « (population) laborieuse-N-DEF-PL », *Assahoua* (36b) litt. « éveil-DEF », *Ezzaytouna* (37b) litt. « olivier-DEF ». Ces emprunts lexicaux s'apparentent à des xénismes autrement dit, ils sont reconnus comme étrangers par les francophones non arabophones.

Pour le citoyen tunisien, l'emprunt à l'arabe, dans ces dénominations hybrides, est un ancrage linguistique et culturel prégnant. Ainsi, par exemple, *Ezzaytouna* (37b) dans la mémoire collective tunisienne ne peut que faire référence à la prestigieuse Mosquée Zitouna de la Médina de Tunis, mais aussi à l'établissement d'enseignement supérieur attaché à cette mosquée. De même, pour un public arabe cultivé, *Assahoua* (36b) renvoie au mouvement *Sahwa islamiyya* litt. « éveil islamique », faction du salafisme saoudien qui préconise des réformes politiques pacifiques. Ces emprunts sont ainsi révélateurs non seulement d'une culture nationale mais aussi d'un substrat historique partagé avec d'autres nations.

L'hybridité se vérifie également quand l'ordre des formants de ce patron est inversé comme pour le parti suivant : *Choura démocrate tunisien* (38b) où l'emprunt *Choura* est en première position. Le nom *Choura*, en tant que nom commun signifie littéralement « concertation, « conseil ». En tant que nom propre, il constitue une référence religieuse puisqu'il renvoie dans la tradition islamique à « l'assemblée consultative ou délibérative » (Naffati et Queffelec 2004 : 181), celle qui a notamment choisi après délibération les successeurs du prophète Mohamed. Nous rappelons, par ailleurs, que l'arabe ne possède pas de majuscule ; il n'y a donc en arabe aucun signe distinctif formel entre le nom propre et le nom commun. L'hybridité est par conséquent double : elle est lexicale, à travers l'emprunt et typographique.

Patron 3 marqué : Formation hybride qui présente un nom tête + un calque de l'arabe

39. a. حزب تونس الخضراء		
hizb	tunis	elʕaδra
parti-INDEF	Tunisie	verte-DEF
b. <i>Parti Tunisie verte</i>		

La dénomination du parti « La Tunisie verte » est un calque syntaxique et lexical d'une dénomination idiomatique relativement opaque qui tire son origine du surnom arabe donné par les autres pays arabes à la Tunisie. Ce surnom met en avant un trait typique celui de la /*verdure*/, devenue une propriété, un trait stéréotypique de la représentation de la Tunisie par d'autres pays arabes. Cette représentation arabe de la Tunisie a été également sublimée par un célèbre poème du poète syrien Nizar Kabbani (1980) ce qui a participé probablement à sa pérennisation. Le calque de l'arabe peut également bénéficier d'une charge culturelle de nature discursive et notamment littéraire.

Patron 4 marqué : Translittération intégrale de l'emprunt

La translittération² intégrale de l'emprunt est particulièrement manifeste dans les contextes discursifs comme dans le discours journalistique d'après ces extraits de journaux électroniques tunisiens ou français :

40b. /41b. « Grande cérémonie pour la signature de l'accord de fusion entre **Al Watan** et **Machrouû Tounes**. Une grande cérémonie a eu lieu, hier, samedi 25 novembre 2017, à l'occasion de la signature officielle de l'accord de fusion entre le parti **Al Watan** de Mohamed Jegham et **Machrouû Tounes** et ce en présence de son secrétaire général, Mohsen Marzouk et des militants des deux partis » (*Business news*, le 26/11/2017).

40. a. الوطن	
ʔelwatan	
patrie-DEF	
b. <i>Al Watan</i>	
41. a. مشروع تونس	
mɛʃruːʕ	tuːnis
projet-INDEF	Tunisie
b. <i>Machrouû Tounes</i> ³	

² Pour les questions liées à la translittération de l'arabe, cf. Rodinson (1964) et Saadane et Semmar (2012).

³ Nous signalons l'existence en français de plusieurs variantes graphiques dans le cas du parti *Machrouû Tounes* dont : *Machrouu*, *Machrouû*, *Machrou* et notamment le cas du logotype : *Machrou3 Tounes*. L'existence de cette variation trouve probablement son explication dans le « déficit consonantique » de l'alphabet latin par rapport au nombre de consonnes en arabe. L'usage informel a vite fait d'opter pour le caractère chiffré « 3 » afin de transcrire le graphème arabe « ع » et de combler ce manque même dans les sphères officielles, ce qui est jusque-là inédit.

42b. « Avec 12.807 parrainages, le président du parti **Al Majd**, Abdelwaheb El Hani, déposera sa candidature aujourd’hui, lundi 22 septembre 2014, au bureau de l’ISIE, en vue de l’élection présidentielle » (*Business news*, 22/09/2014).

43b. « Le président d’**Al Amen** Lazhar Bali a annoncé, ce mercredi 5 novembre 2014 dans une déclaration à Mosaïque Fm, que son parti a décidé de soutenir la candidature d’Ahmed Néjib Chebbi à l’élection présidentielle » (*Business news*, 05/11/2014).

42. a. المجد ʔɛlmɛ3d gloire-DEF b. <i>Al Majd</i>
43. a. الأمان ʔɛlʔɛmɛ:n sécurité-DEF b. <i>Al Amen</i>

44b. « Lors de son passage à Houna Shems sur Shems FM ce mercredi 15 août 2018, le dirigeant au sein de **Harak Tounes Al Irada** et démissionnaire du comité politique du parti, Adnène Mansar a déclaré que le président du parti et ancien chef de l’Etat, Moncef Marzouki pourra compter essentiellement sur la base électorale d’Ennahdha s’il se portait candidat à la présidentielle de 2019 » (*Business news*, le 15/08/2018).

44b’. « Le président du parti **Al-Irada**, Moncef Marzouki a appelé le peuple tunisien, “qui a été trahi par les promesses de la classe politique au pouvoir”, à remettre le pouvoir, lors des prochaines élections “entre les mains de ceux qui vont le servir et non ceux qui vont se servir de lui” » (*Tunisie numérique*, 30/01/2018).

45b. « Selon la même source, la coalition baptisée « L’Union de Nidaa Tounes » comprendra Hafedh Caïd Essebsi, directeur exécutif de **Nidaa Tounes**, Ridha Belhaj de Nidaa Tounes, Mohsen Marzouk, secrétaire général de Machrouû Tounes, Tahar 46b/47b. « Ben Hassine, président du parti **Al Mostakbal** ainsi que Saïd Aïdi, président du parti **Beni Watani** » (*Business news*, le 09/08/2018).

48b. « **Afek Tounes** déplore le silence du gouvernement face à la détérioration des prestations de Tunisair » (*Tunisie Numérique*, 23/08/2018).

49b. « Le SG de **Tounes Baytouna** démissionne du parti qui avait soutenu Marzouki » (*Tunisie Numérique*, 15/11/2014).

50b. « Les président de **Tayar Al-Mahabba** avec 72% et le directeur exécutif du parti Nidaa Tounes avec 67 % sont donc en tête des dirigeants politiques auxquels les Tunisiens font le moins confiance » (*Kapitalis*, 06/01/2017).

51b. « Sur les 217 sièges qui composeront l’Assemblée constituante, le mouvement Ennahdha en occupera donc 89, (...) suivis notamment d’Afek Tounes avec 4 sièges, et d’**El Badil Athaouri** (POCT), 3 sièges » (*Business news*, 14/11/201).

52b. « Le parti salafiste tunisien, **Hizb Ut-Tahrir**, a organisé jeudi un rassemblement de protestation contre la visite du président français Emmanuel Macron devant le siège de l’Assemblée des représentants du peuple (ARP), qualifiant la France de pays colonisateur » (*Business news*, 02/02/2018).

53b. « En Tunisie, trois partis salafistes ont été créés : Jabhat Al-Islah, Al-Assala et **Hizb Al-Rahma** » (*Le Monde.fr*, 10/07/2013).

54b. « Le bloc parlementaire **Al-Horra**, qui se compose de 22 députés démissionnaires de Nidaa Tounes, a finalement vu le jour à l'Assemblée » (*Kapitalis*, 21/01/2016).

44. a. حراك تونس الإرادة \ الإرادة <i>hara:k tu:nis ?el?ira:de</i> mouvance-INDEF Tunisie volonté-DEF/volonté-DEF b. <i>Harak Tounes Al Irada / b'. Al-Irada</i>
45. a. نداء تونس <i>nide:? tu:nis</i> appel-INDEF Tunisie b. <i>Nidaa Tounes</i>
46. a. المستقبل <i>?elmustaqbel</i> avenir-DEF b. <i>Al Mostakbal</i>
47. a. بني وطني <i>beni: watani:</i> fils de-PL patrie-POSS-1SG b. <i>Beni Watani</i>
48. a. آفاق تونس <i>?efe:q tu:nis</i> horizon-INDEF-PL Tunisie b. <i>Afek Tounes</i>
49. a. تونس بيتنا <i>tu:nis bejtune:</i> Tunisie maison-POSS-1PL b. <i>Tounes Baytouna</i>
50. a. تيار المحبة \ المحبة <i>tejjar ?elmehabbe</i> courant-INDEF amour-DEF/ amour-DEF b. <i>Tayar Al Mahabba /b'. Al Mahaba</i>
51. a. البديل الثوري <i>?elbedi:l ?eθθawri:</i> substitut-DEF révolutionnaire-DEF b. <i>Al Badil Athaouri</i>
52. a. حزب التحرير <i>hizbut tahrir</i> parti-INDEF libération-DEF b. <i>Hizb- Ut Tahrir /b'. Hizb ut-Tahrir</i>
53. a. حزب الرحمة <i>hizb ?errahme</i> parti-INDEF miséricorde-DEF b. <i>Hizb Al Rahma</i>

54. a. الحرة
 ?elhorra
 libre-DEF
 b. *El Horra*⁴

Ce patron soulève, en particulier, la question de l'orthographe des noms propres. Il est légitime de se demander s'il y a une orthographe conventionnelle en français des noms propres arabes, notamment dans une situation de contact des langues. À côté des problèmes de translittération du dialectal tunisien (Hosni 2016), nous signalons, d'après les observables linguistiques, la fluctuation scripturale en français de ces dénominations notamment à travers la présence de variantes dans les cas suivants :

- la translittération des noms définis introduits par *al*, *al-*, *el* respectivement dans *Al Watan* (40b), *Al Majd* (42b), 43. *Al Amen* (43b), *Harak Tounes Al Irada* (44b), *Al Badil Athaouri* (51b), *Al Mostakbal* (46b), *Al-Irada* (44b'), *El Horra* (54b) ;
- la translittération de la hamza comme dans *Nidaa Tounes* [nide:ʔ tunis] (45b). À côté de cette orthographe officielle, nous rencontrons une autre orthographe d'usage dans le discours journalistique à travers la variante *Nida* dans cet exemple qui illustre bien la chute du diacritique [ʔ] transcrivant habituellement le coup de glotte final :
- (45b') « *Ennahdha et Nida Tounes* gagneront 80 % des sièges aux municipales » cette projection a été faite le 18 février 2018, par le président du parti, « *Tayar Al-Mahaba* » (le courant de l'amour), Hechmi Hamdi. De quoi faire rougir les instituts de sondages ! » (*Business news*, 20/02/2018).
- la gémination notée de manière aléatoire probablement parce qu'elle n'a pas de valeur distinctive⁵ dans certains cas comme celui de *Tayar Al Mahabba* (50b)/*Al Mahaba* (50b') dans :
- (50b') « *Ennahdha et Nida Tounes* gagneront 80 % des sièges aux municipales » cette projection a été faite le 18 février 2018, par le président du parti, « *Tayar Al-Mahaba* » (le courant de l'amour), Hechmi Hamdi. De quoi faire rougir les instituts de sondages ! » (*Business news*, 20/02/2018).

Ainsi, même en l'absence de normalisation dans la translittération, le français s'accommode au code de la langue arabe. De même, ces fluctuations graphiques demeurent partagées et n'entravent pas la communication.

- **Dénomination française dédoublée**

La dénomination en français des partis politiques tunisiens depuis 2011 peut présenter des doublons (b + b'). C'est le cas des deux patrons suivants 5/5' et 6/6'. Dans les dénominations (b + b'), contrairement à ce que l'on pourrait croire, il ne s'agit pas d'une dénomination en arabe avec deux systèmes d'écriture l'un latin et l'autre arabe, mais bien de deux dénominations françaises obtenues soit par traduction soit par translittération.

⁴ Bloc parlementaire formé sur la scission du mouvement *Nidaa Tounes*.

⁵ Exemple où la gémination en arabe a une valeur distinctive : /salla:/ (*prier*) et /sala:/ (*griller*).

Patrons 5 et 5' marqués : Traduction quasi littérale du nom commun de l'arabe et translittération intégrale de l'emprunt

Dénominations françaises dédoublées		
45'. a. نداء تونس		
<i>nide:ʔ</i>	<i>tu:nis</i>	
appel-INDEF	Tunisie	
b'. <i>Appel de la Tunisie</i>		
b. <i>Nidaa Tounes</i>		
55. a. حزب الوفاق		
<i>hizb</i>	<i>ʔelwifε:q</i>	
parti-INDEF	accord/entente-DEF	
b. <i>Parti de la concorde</i>		
b'. <i>(Al Wifak)</i>		
56. a. حراك الشعب		
<i>hara:k</i>	<i>ʔeffaʕb</i>	
mouvement-INDEF	peuple-DEF	
b. <i>Mouvement du Peuple</i>		
b'. <i>(Echaâb)</i>		
57. a. اللقاء الإصلاحي الديمقراطي		
<i>ʔelliqa</i>	<i>ʔelʔisle:hi:</i>	<i>eddi:moqra:ti:</i>
rencontre-DEF	réformateur-DEF	démocrate-DEF
b. <i>Rencontre Réformatrice Démocratique</i>		
b'. <i>(Al Liqaa)</i>		
58. a. المسار الديمقراطي الاجتماعي		
<i>ʔelmesa:r</i>	<i>eddi:moqra:ti:</i>	<i>ʔeliʕtime:ʕi:</i>
parcours-DEF	démocrate-DEF	social-DEF
b. <i>Voie Démocratique et Sociale</i>		
b'. <i>(Al Massar)</i>		

Patrons 6 et 6' marqués : Translittération intégrale de l'emprunt à l'arabe et traduction de cet emprunt en français

Dénominations françaises dédoublées		
41. a. مشروع تونس		
<i>mafru:ʕ</i>	<i>tu:nis</i>	
projet-INDEF	Tunisie	
b. <i>Machrouu Tounes</i>		
b'. <i>(Mouvement du projet de la Tunisie)</i>		
44. a. حراك تونس الإرادة		
<i>hara:k</i>	<i>tu:nis</i>	<i>ʔelʔira:da</i>
mouvance-INDEF	Tunisie	volonté-DEF
b. <i>Harak Tounes Al-Irada</i>		
b'. <i>Mouvance Tunisie Volonté</i>		

59. a. الجمهوري ʔɛlʒomhu:ri: républicain-DEF b. <i>Al Joumhour</i> b'. (<i>Parti républicain</i>)
60. a. الأصالة ɛlʔɛsa:lɛ authenticité-DEF b. <i>Al Assalah</i> b'. (<i>L'authenticité</i>)
61. a. القطب ʔɛlqotb pôle-DEF b. <i>Al Qotb</i> b'. (<i>Le pôle</i>)
62. a. البديل التونسي ʔɛlbedi:l ʔettu:nsi: alternative-DEF tunisien-MASC-DEF b. <i>Al-Badil Ettounsi</i> b'. (<i>Alternative tunisienne</i>)
63. a. المبادرة ʔɛlmubɛ:dera initiative-DEF b. <i>Al Moubadara</i> b'. (<i>L'initiative</i>)

L'analyse de ces six patrons dénominatifs nous permet de formuler les réflexions suivantes au niveau de la relation dénomminative, du contact des langues et surtout de la représentation de la langue française :

- sachant que l'arabe est la seule langue officielle en Tunisie, si tous ces partis continuent à proposer des dénominations en français, cela nous pousse à nous interroger sur le statut du bilinguisme après 2011. Nous savons que le bilinguisme arabe-français est une réalité postcoloniale que le jeune Etat tunisien de l'époque (à partir de l'indépendance 1956) a dû admettre en essayant de l'exploiter souvent comme un « outil de développement » économique et social et même comme un « instrument individuel d'émancipation » (Neffati et Queffelec 2004 : 27).

Depuis 2011, l'Etat tunisien, au régime démocratique en gestation, n'a pas réellement rompu avec cet héritage. De fait, on ne déroge pas à la tradition de la dénomination bilingue des partis politiques. Nous avons bien observé qu'à l'exception du premier patron, la zone d'interférence concerne tous les patrons de 2 à 6. Les processus linguistiques issus de ce contact sont le calque et surtout l'emprunt. Les patrons dénominatifs intègrent, pour ne pas dire croisent systématiquement, les deux codes linguistiques en contact même si les deux langues, en l'occurrence le français et l'arabe ne sont pas apparentées.

Toutefois, le rapport au français a *de facto* changé ; un nouveau tabou est brisé, cette fois dans l'usage formel voire officiel du français à travers l'émergence d'un modèle de dénomination des partis politiques qui recourt à l'emprunt dans 5 patrons dénominatifs sur 6. La prépondérance de ce modèle de dénomination est d'autant plus importante qu'elle transcende toutes les obédiences politiques et religieuses ; l'emprunt se vérifie aussi bien dans les partis religieux que laïcs, chez les conservateurs ou chez les libéraux, dans les partis de gauche ou de droite. Nous serions tentée d'interpréter les raisons qui motivent ce choix essentiellement par l'appropriation du français. On se rappelle, parmi les expériences de désacralisation du français, dans les années 70, l'introduction de l'arabe dialectal dans la poésie en langue française de Garmadi (*Nos Ancêtres les Bédouins* 1975), écrivain et linguiste tunisien.

Depuis 2011, nous observons un nouveau degré dans l'appropriation du français qui dépasse cette fois le niveau de la création littéraire en atteignant celui de la dénomination institutionnelle ;

- l'« emprunt acronymique » : l'interférence est particulièrement manifeste dans la dénomination qui repose sur les acronymes. En effet, si dans la dénomination d'usage en arabe dialectal, nous rencontrons l'acronyme français comme dans le CPR (*Congrès Pour la République*) et dans l'UPL (*Union Patriotique Libre*), en français, il est d'usage d'employer l'acronyme arabe malgré l'existence d'un acronyme officiel ; nous rencontrons l'acronyme arabe *Watad* pour (*wataniyin dimokratiyi:n*) litt. « nationaliste-INDEF-PL démocrate-INDEF-PL » au lieu de l'acronyme officiel disponible en français MOUPAD pour MOUvement des PAtriotés Démocrates comme dans cet exemple :

64b. « 25 membres ont été élus et feront partie du nouveau bureau politique du Mouvement des patriotes démocrates unifié (**Watad**) suite au premier congrès qui s'est déroulé ce week-end. » (*Webdo.tn* 5/09/2016).

- contrairement à tous les partis qui présentent une dénomination arabe et une seconde française, un parti politique d'obédience islamiste fait l'exception par l'adoption d'une appellation légale anglophone « Justice and development Party »⁶ et n'ayant pas de dénomination francophone. Nous pourrions expliquer le recours à l'anglais aux dépens du français par la perception du français par les islamistes. En effet, à propos de leur représentation du français, Gilles Kepler affirme que :

la langue française est perçue par les islamistes d'Afrique du Nord comme porteuse d'une perversité anti-islamique particulière, alors que l'anglais est perçu comme neutre. Au fond, le djihad peut passer en anglais, mais l'anglais n'a pas de connotation anti-islamique, alors que la langue française, perçue en Afrique du Nord comme la langue des Lumières, de Voltaire, et de la laïcité, est porteuse d'une dimension anti-islamique. Ali Benhadj, l'idéologue en chef de la tendance la plus

⁶ JORT n°62 du 24 mai 2011, p. 2899.

extrémiste du Front islamique du salut algérien, avait expliqué en son temps que son objectif, et celui de ses frères, était de se débarrasser de ceux qui avaient « *tétaient le lait vénéneux de la France* ». Ce qu'il voulait dire par-là, c'est que le français, en tant que tel, est une langue anti-islamique. **C'est pourquoi les islamistes maghrébins insistent absolument pour fonctionner en arabe alors que les islamistes pakistanais fonctionnent aussi bien en anglais qu'en ourdo**⁷ (<http://www.atlantico.fr/decryptage/culture-politique-francaise>, consulté le 14/04/2017).

2. Niveau sémantique de la dénomination

2.1. Signalétique et « matrice de dénomination »

Si l'on considère, du point de vue linguistique, que ces désignateurs de partis politiques sont des noms propres, nous constatons qu'un grand nombre parmi eux pourrait correspondre, dans leur formation à ce que Bosredon appelle « la dénomination signalétique ». La *signalétique* renvoie à « cet espace intermédiaire de la nomination entre noms propres et noms communs » (Bosredon 2012 : 26). La nomination des mouvements et des partis politiques correspond à des « dénominations signalétisées » dans la mesure où elle vérifie les trois propriétés définitoires de ces dénominations signalétisées :

1. « elles dénomment une entité unique en croisant le rappel des propriétés que cette entité partage avec d'autres et l'indication d'un trait qui n'appartient qu'à elle. C'est en tout cas toujours dans ce rapport « partage/non partage » d'une propriété que s'interprète la composition des informations véhiculées par la concaténation des formants » (Bosredon 2012 : 26).

Ainsi, dans les cinq exemples suivants (28b, 29b, 33b, 34b et 56b), les dénominations signalétisées partagent le fait d'être un mouvement et non un parti ou un courant. Toutefois, chaque mouvement se réclame d'une idéologie, d'une théorie ou d'une pensée différente et spécifique.

« Dénominations signalétisées »	Propriété commune	Propriété spécifique
28. a. حركة النهضة b. <i>Mouvement Ennahdha</i>	<i>Mouvement</i>	<i>Ennahdha</i>
29. a. حركة بعث b. <i>Mouvement Baath</i>	<i>Mouvement</i>	<i>Baath</i>
33. a. حركة الوفاء b. <i>Mouvement Wafa</i>	<i>Mouvement</i>	<i>Wafa</i>
34. a. حركة b. <i>Mouvement des Almoravides Tunisie</i>	<i>Mouvement</i>	<i>des Almoravides Tunisie</i>
56. a. حركة الشعب b. <i>Mouvement du Peuple</i>	<i>Mouvement</i>	<i>du Peuple</i>

Selon cette matrice dénominative qui relève de la dénomination signalétisée, le nom tête ou le formant catégoriel est emprunté au lexique politique : *courant*,

⁷ C'est nous qui soulignons.

mouvement, mouvance, voie, pétition, appel, etc. et moins souvent à la langue générale : *rencontre* (57b. *Rencontre Réformatrice Démocratique*)

2. « Les dénominations signalétisées présentent un relief sémantico-référentiel en faveur de l'élément distinctif. Les formants de catégorie peuvent d'ailleurs parfois s'effacer » (Bosredon 2012 : 26)

Dans le domaine des dénominations de notre type d'institutions politiques et face à l'usage, nous savons que pour des raisons d'économie, les étiquettes dénominatives, en général, finissent souvent par connaître des raccourcis du type : 42b. *Nidaa Tounes* → *Nidaa*

Quand il s'agit de dénominations signalétisées, le plus souvent binaires, la matrice est formée d'un catégorisateur et d'un formant signalétique qui assure la fonction distinctive d'où la possibilité d'effacer le catégorisant comme dans :

28b. *Mouvement Ennahdha* → *Ennahdha*

33b. *Mouvement Wafa* → *Wafa*

50b. *Tayar Al Mahabba* → *Al Mahabba*

Ce procédé est en distribution complémentaire avec un autre procédé qui consiste à faire du formant signalétique un catégorisateur comme dans le cas du *Courant Démocratique* souvent évoqué dans la presse écrite par l'emprunt *Attayar* (Littéralement : « le courant ») :

50b''. « Une dirigeante d'Attayar condamnée à un an de prison ferme par contumace » (*Business news*, 25/04/2017).

3. « Les dénominations signalétisées sont des dénominations hybrides. En référant à des entités uniques, elles composent en effet deux opérations (...) la première dénote le domaine d'appartenance au moyen du formant N de catégorie, la deuxième connote ce même domaine par un index distinctif ». (Bosredon 2012 : 26)

Dénominations signalétisées	Formant de catégorie	Formant distinctif
31. a. حزب الوطني التونسي b. <i>Parti El Watani Ettounsi</i>	parti	<i>El Watani Ettounsi</i>
32. a. حزب الثوابت b. <i>Parti Ethawabet</i>	parti	<i>Ethawabet</i>
39. a. حزب تونس الخضراء b. <i>Parti Tunisie verte</i>	parti	<i>Tunisie verte</i>

Finalement, le noyau dur de la dénomination se révèle être le plus souvent le formant distinctif.

Cependant, tous les noms de partis et de mouvements ne répondent pas nécessairement à cette matrice. C'est le cas, en particulier, des dénominations suivantes qui ne renferment pas de formants catégorisants :

40. a. الوطن b. <i>Al Watan</i>
41. a. مشروع تونس \ مشروع b. <i>Machrouu Tounes/ Machrouû/Machrou</i>

42. a. المجد b. <i>Al Majd</i>
43. a. الأمان b. <i>Al Amen</i>
45. a. نداء تونس b. <i>Nidaa Tounes</i>
60. a. الأصالة b. <i>Al Assalah</i>
61. a. القطب b. <i>Al Qotb</i>
62. a. البديل التونسي b. <i>Al-Badil Ettounsi</i>
63. a. المبادرة b. <i>Al Moubadara</i>

Il faudrait préciser que ces dénominations ne suivent pas nécessairement la même matrice en français et en arabe. Ainsi, en français l'exemple 45b. *Nidaa Tounes*, ne renferme pas de formant catégorisant, alors qu'en arabe, il constitue une dénomination signalétisée puisque la dénomination légalisée est « *harakat nidaa tounes* » (littéralement : *Mouvement Nidaa Tounes*).

Nous savons que la « dénomination *commune* associe de façon biunivoque un *signifié* et un *signifiant* (...) [et que] la dénomination *propre* attache un *signifiant* à un *réfèrent* » (Wilmet 1998 : 72-73). En définitive, si le clivage entre la « dénomination propre », d'une part et la « dénomination commune » d'autre part, peut être résolu grâce au concept de la « signalétique » proposé par Bosredon, il demeure une autre dichotomie à laquelle est confrontée la dénomination des partis politiques en général, celle de la référence et de la prédication.

2.2 Référentialité et prédication

La fonction référentielle de la dénomination est fondamentale dans la mesure où une dénomination est « un signe public, existant socialement, qui réfère de manière globale et plus ou moins opaque à un objet, doté lui aussi d'une existence sociale. La dénomination est en général donnée par la langue de notre communauté. Elle peut prendre la forme de mots isolés, de syntagmes plus ou moins figés, de phrasèmes et même de phrases complètes dans certains cas. Le critère de repérage est le type de référence : ce signe réfère-t-il globalement ? Si oui, il s'agit d'une dénomination ; sinon, il s'agit d'un signe interprétant » (Frath 2005).

Wilmet rappelle que la « liberté de baptiser les individus, en principe absolue, encourt *de facto* toute sorte de pressions » (1998 : 74) dont, entre autres, des contraintes d'ordre sémantique ; ainsi, « un nom propre homonyme d'un nom commun tend à s'en incorporer la signification » (Wilmet 1998 : 76). Analogiquement, l'acte de nommer des partis exploite particulièrement ce ressort de la motivation.

En effet, mis à part le prédicat de dénomination développé par Kleiber (1984, 1995, 1996), il semble que les dénominations des partis et des mouvements politiques n'assurent pas seulement un rôle purement référentiel. Le choix de l'emprunt

et du calque en tant que procédés linguistiques qui marquent l'interférence entre ces deux langues en contact a finalement une fonction complexe dans la dénomination.

Au niveau linguistique, ces étiquettes dénominatives n'ont plus seulement comme rôle de référer à des entités du monde extralinguistique, elles présentent une forme de prédication que la matrice dénominative soit signalétisée ou non signalétisée (cf. *supra*). Nous rappelons, à l'instar de Siblot, que « nommer, c'est déjà prédiquer » (1998). La plupart de ces noms sont abstraits et prédicatifs ; ils sous-tendent l'attribution d'une qualité, d'une valeur positive. Les formants prédicatifs soulignent une dénomination qui s'appuie sur des traits sémantiques valorisants, des connotations morales qui agissent comme autant de cautions éthiques selon le ou les trait(s) saillant(s) de la prédication.

Ces noms sont des emprunts directs à l'arabe et ils sont quasi systématiquement translittérés. Nous résumons ces mécanismes dans le tableau suivant :

Dénomination signalétisée	Formant catégorisant	Nom prédicatif
28. a. حركة النهضة b. <i>Mouvement Ennahdha</i>	<i>Ennahdha</i>	Litt. la renaissance
31. a. حزب الوطني التونسي b. <i>Parti El Watani Ettounsi</i>	<i>El Watani</i>	Litt. le patriote
32. a. حزب الثوابت b. <i>Parti Ethawabet</i>	<i>Ethawabet</i>	Litt. les constants
33. a. حركة الوفاء b. <i>Mouvement Wafa</i>	<i>Wafa</i>	Litt. fidélité
50. a. تيار المحبة b. <i>Tayar Al Mahabba</i>	<i>Al Mahabba</i>	Litt. l'amour

La tendance à évoquer la valeur prédicative à partir de la dénomination est encore plus manifeste dans les dénominations non signalétisées qui constituent des emprunts directs à l'arabe et très proches des noms communs comme dans ces exemples :

Dénomination non signalétisée	Nom prédicatif
40. a. الوطن b. <i>Al Watan</i>	Litt. la patrie
41. a. مشروع b. <i>Machrou</i>	Litt. projet
42. a. المجد b. <i>Al Majd</i>	Litt. la gloire
43. a. الأمان b. <i>Al Amen</i>	Litt. la sécurité
44°. a. الإرادة b. <i>Al-Irada</i>	Litt. la volonté
60. a. الأصالة b. <i>Al Assalah</i>	Litt. l'authenticité

62. a. البديل b. <i>Al-Badil</i>	Litt. l'alternative
63. a. المبادرة b. <i>Al Moubadara</i>	Litt. l'initiative

Tout en référant à une institution officielle, il y a réactivation de la valeur prédicative. Cette dernière peut être révélée par la paraphrase linguistique comme dans :

Al-Badil (Litt. *l'alternative*) → paraphrase : *(le parti) est l'alternative*

Almoubadara (Litt. *l'initiative*) → paraphrase : *(le parti) est l'initiative*

Même certains adjectifs classifieurs comme (59b) *Al jomhouri* (Litt. le républicain : dans le parti *républicain*) peuvent mobiliser une valeur prédicative :

(le parti) est républicain.

En définitive, c'est surtout au niveau pragmatique que la dénomination intervient dans le but d'avoir un impact dans les enjeux électoraux.

2.3 Les enjeux de la nomination

Comme l'explique Sablayrolles, à propos des néologismes révolutionnaires, « Derrière la langue, c'est la société, le monde, qui sont visés, avec une volonté de remise en question, un désir de bousculer des situations établies, pour créer autre chose » (2000 : 381).

Globalement, le premier impact de la nomination de ces institutions politiques est que le français s'adapte aux nouvelles exigences linguistiques des « courses électorales » que se livrent ces partis politiques. L'étiquette française s'appuie sur l'emprunt à l'arabe plus enclin à marquer les connotations locales et à atteindre l'adhésion directe des électeurs. Ces emprunts ne sont pas tous de même nature. Nous comptons :

- des emprunts du type « Nahdha » et « Choura » qui sont à l'origine des « emprunts de nécessité » (Pruvost 2017) ; Nous rappelons que le nom propre, « Nahdha » désigne dans l'historiographie arabe la période comprise entre la fin du XVIII^e siècle et les années 1950, une période de renaissance après des siècles de décadence. Il évoque en quelque sorte une forme de « Renaissance arabe ». Quant à « Choura », il signifie, entre autres, la « concertation », le « conseil » avec une composante religieuse dans « Majless Echoura », sorte de concile. Réinvestis dans des dénominations politiques, tous ces noms propres réactivent, par ce choix, des valeurs de nature historique, culturelle et civilisationnelle ;

- des emprunts du type : *Machrou* (41b), *Al-Irada* (44b'), *Nidaa* (45b), *Al-Badil* (62b), *Al Moubadara* (63b). À l'origine, ces noms ne constituent pas une spécificité culturelle puisqu'ils ne sont pas encore intégrés formellement et surtout sémantiquement à la langue française. Ils sont propres au français en Tunisie. Ainsi, s'ils n'avaient pas été des noms propres, ces emprunts nominaux seraient assimilables à des xénismes, donc ils seraient non intégrés au français. Sachant qu'ils possèdent, pour la plupart, des traductions disponibles :

(45b) *Nidaa* → *appel*

(62b) *Al-Badil* → *l'alternative*

on aurait tendance à les assimiler à des « emprunts de luxe » (Pruvost 2017) qui ne sont pas indispensables. Il n'en est rien puisque ces dénominations constituent des « emprunts autochtones » (Mejri 2012 : 222) qui contribuent activement à la représentation du parti politique et des valeurs qu'il défend. Le recours à un nom prädicatif autochtone au lieu du nom disponible en français est un choix puisque « l'efficacité sociale d'une dénomination peut dépendre de stratégies argumentatives implicites » (Boisson et Thoiron 1997 : 10). Nous savons déjà que l'impératif de la persuasion et la recherche de l'adhésion emprunte souvent la stratégie de l'identification.

Conclusion

La dénomination bilingue des partis politiques en Tunisie est une pratique antérieure à 2011 et ce n'est pas tant le point de vue de la traduction des noms propres (Ballard 1993) qui prévaut ici mais plutôt la gestion des choix dénominatifs et linguistiques qui ont présidés à ces étiquettes politiques depuis 2011.

La profusion de partis, dans ce contexte, a permis de constater et de confirmer l'émergence d'un modèle de dénomination récurrent en français, qui d'une manière ou d'une autre, notamment par translittération, par emprunt ou par calque intègre l'arabe dans ce qui doit être, en principe, l'étiquette française. Ce choix, qui se vérifie dans le plus grand nombre de patrons dénominatifs, est éloquent. Il pourrait bien sûr être expliqué par de simples raisons pragmatiques ; les partis politiques privilégiant la carte identitaire de l'arabité. Nous ne rejetons pas cette interprétation mais il faut rappeler que l'héritage du bilinguisme n'a pas été démantelé jusque-là ; c'est sans doute parce qu'il constitue un enjeu et que la gestion de cet héritage suscite souvent les plus vives polémiques.

Le cadre formel de la dénomination politique est l'un des domaines d'application qui dévoile manifestement l'un des aspects du rapport des Tunisiens non seulement avec leur langue maternelle (l'arabe) mais aussi avec leur « propre bilinguisme ». Le débat n'est donc plus dans l'acculturation ou la contre-acculturation comme dans la période de la postcolonisation, mais il serait plutôt actuellement dans l'affranchissement (ou non) des tabous vis à vis du français avec une pratique marquée, dans la dénomination des partis politiques, par une appropriation exercée dans le libre-arbitre et la « décontraction », c'est ce que nous avons tenté de démontrer. Cette même volonté de transgresser les tabous linguistiques a d'ailleurs également touché, avant et après 2011, la perception et la pratique du dialectal tunisien, question qui dépasse bien sûr le cadre de cette contribution.

Bibliographie

- BALLARD, M. (1993). « Le Nom Propre en Traduction », *Babel*, vol. 39, n° 4, pp. 194-213 (20).
- BEN AMOR, T. (à paraître). « Le « printemps tunisien » ou l'éclosion des néologismes », Colloque : *La néologie entre monolinguisme et plurilinguisme : aspects théoriques et appliqués*, Tunis, les 25 et 26 octobre 2012, IV^{es} journées d'animation scientifique régionales du réseau *Lexicologie, terminologie, traduction*, Coordinateurs : Ibrahim Ben Mrad et Salah Mejri.

- BEN AMOR, T. et MEJRI, S. (2013). « La situation linguistique en Tunisie : les enjeux actuels », in L. Messaoudi et F. Benramdane (éd.), *Les technolectes au Maghreb : éléments de contextualisation*, Publication du laboratoire Langage et société. CNRST-URAC 56, pp. 129-140.
- BOISSON, C. et P. THOIRON, (éd.), (1997). *Autour de la dénomination*. Presses universitaires de Lille.
- BOSREDON, B. (2012). « Entre dénomination et catégorisation : la signalétique », *Langue française* 174, *La dénomination*, pp. 11-26. DOI 10.3917/lf.174.0011.
- FRATH, P. (2005). « Pour une sémantique de la dénomination et de la référence », in *Sens et références, Sinn und Referenz*, Adolfo Murguía (dir.). Tübingen, Günther Narr Verlag, pp. 121-148.
- GARMADI, S. (1966). « La langue des enseignes de quelques rues importantes de Tunis (I) », *revue du CERES* n° 7.
- GARMADI, S. (1967). « La langue des enseignes de quelques rues importantes de Tunis (II) », *revue du CERES* n° 7, pp. 59-82.
- GARMADI, S. (1975). *Nos Ancêtres les Bédouins*. Paris, P.-J. Oswald, collection « J'exige la parole ».
- GUELLOUZ, M. (2016). « La francophonie comme enjeu politique dans les débats à l'assemblée constituante dans la Tunisie post événements révolutionnaires », *Francophonies méditerranéennes XXI^e siècle*, Edition Geuthner, Février 2016.
- HOSNI, L. (2016). « Quelle orthographe du dialecte tunisien ? Le cas des emprunts », in *Les cahiers du dictionnaire* n° 8, *Les mots de la Méditerranée dans le dictionnaire*, fondés et dirigés par Giovanni Dotoli, Classiques Garnier, pp. 329-345.
- KLEIBER, G. (1984). « Dénomination et relations dénominatives », *Langages*, 76, pp. 77-94.
- KLEIBER, G. (1995). « Polysémie, transfert de sens et métonymie intégrée », *Folia linguistica*, 29-2, pp. 105-132.
- KLEIBER, G. (1996). « Noms propres et noms communs : un problème de dénomination », *Meta*, vol. 41-4, pp. 567-598.
- MARZOUKI, S. (2007). « La francophonie des élites : le cas de la Tunisie », in *La Découverte*, « Hérodote », n° 126, pp. 35-43, disponible sur <http://www.cairn.info/revue-herodote-2007-3-page-35.htm>.
- MEJRI, S. (2012). « Les spécificités du français en Tunisie : emprunts autochtones, "géosynonymes" et mots construits », n° 27, pp. 219-228.
- MORTUREUX, M.-F. (1984). « La dénomination, approche sociolinguistique », *Langages* 19. Paris, Larousse.
- NAFFATI, H. et QUEFFELEC, A. (2004). *Le français en Tunisie (Le français en Afrique* n° 18). Nice, UMR 6039.
- RODINSON, M. (1964). « Les principes de la translittération, la translittération de l'arabe et la nouvelle norme de l'ISO », *Bulletin des Bibliothèques de France*, n° 1.
- SAADANE, H. et SEMMAR, N. (2012). « Utilisation de la translittération arabe pour l'amélioration de l'alignement de mots à partir de corpus parallèles français-arabe », Actes de la conférence conjointe JEP-TALN-RECITAL 2012, volume 2 : TALN, pp. 127-140, Grenoble, 4 au 8 juin 2012. ATALA & AFCEP.
- SABLAYROLLES, J.-F. (2000). *La néologie en français contemporain*. Champion.

- SIBLOT, P. (1998). « Nommer, c'est déjà prédiquer », *Cahiers de praxématique*, 30, pp. 37-54.
- SIBLOT, P. (2001). « De la dénomination à la nomination. Les dynamiques de la signifiante nominale et le propre du nom », *Cahiers de praxématique, Linguistique de la dénomination*, n° 36, URL : <http://praxématique.revues.org/368>.
- WILMET, M. (1997). *Grammaire critique du français*, Duculot. (édition consultée 1998).

LE FRANÇAIS EN CONTACT AVEC LE PARLER TUNISIEN : LE CAS DES CONNECTEURS

Lassâad Oueslati
Université de Tunis

Introduction

À écouter *Mosaïque*, cette radio tunisienne privée, créée depuis une quinzaine d'années et considérée comme la radio la plus écoutée en Tunisie, nous constatons qu'elle se distingue des autres radios nationales ou régionales officielles par sa politique linguistique. Depuis sa création, elle a fait son choix linguistique : une synergie entre l'arabe littéral, l'arabe dialectal, le français et l'anglais. Elle veut ressembler au Tunisien en parlant sa langue et en représentant son identité culturelle et bien évidemment linguistique. Aussi trouvons-nous, dans la quasi-totalité des émissions, un mélange entre ces systèmes linguistiques qui, bien que divergents, permettent aux Tunisiens de communiquer naturellement entre eux.

Les phénomènes que l'on peut relever en écoutant cette radio sont aussi différents que variés. L'alternance codique que nous remarquons se caractérise par différents croisements de diverses langues. Cette alternance codique revêt plusieurs formes : elle se fait tantôt par insertion d'un mot, d'une séquence ou même d'une phrase, tantôt par l'emploi d'un sens ou d'une structure syntaxique appartenant à une langue, autre que celle dans laquelle on s'exprime, donnant lieu ainsi à un discours hybride, contesté mais revendiqué comme un parler identitaire¹.

Le phénomène linguistique que nous comptons étudier dans ce travail relève de la cohésion discursive. Il s'agit d'étudier les connecteurs français utilisés par les Tunisiens dans leur communication orale. À entendre les animateurs, leurs invités et les intervenants, outre l'utilisation de quelques mots en français, nous constatons un emploi fréquent de différents types de connecteurs en français qui permettent d'établir des liens entre des développements argumentatifs en arabe. Trois cas de figure se présentent : dans le premier cas, les connecteurs ont le même emploi que dans la langue d'origine, le français ; dans le deuxième cas, les connecteurs prennent la place d'un autre connecteur et codent une nouvelle relation logique qu'ils ne sont pas censés coder initialement ; le troisième cas de figure concerne des unités lexicales qui se transforment en parler tunisien en connecteur.

Connecteurs ayant le même emploi de la langue d'origine

1. Présentation du corpus

Pour avoir un corpus authentique, nous avons choisi d'écouter une dizaine d'enregistrements des trois émissions que nous jugeons représentatives de la politique linguistique de cette radio privée : *Forum*, *Forum Sport* et *Ahla Sbeh* أحلى صباح

¹ De nombreuses références ont traité de cette problématique. Nous référons à titre d'exemple Spaëth V., (2010).

Ṭḥlḥ sbḥ:h (« Le matin le plus délicieux »). Cette dernière est diffusée en direct entre six et neuf heures du matin. Nous avons écouté cette émission quotidienne pendant les deux mois janvier et février 2017 de lundi à vendredi. Cette émission se caractérise, outre la spontanéité des animateurs, par la variété de ses rubriques pendant lesquelles les animateurs entrent en contact téléphonique avec les auditeurs. Généralement les thèmes traités sont plutôt légers, l'objectif étant essentiellement le divertissement du large public à l'écoute le matin. Les animateurs, spontanés, parlent la langue de tous les Tunisiens, un parler tunisien, mélange de quelques mots en arabe littéral, d'autres mots en français et de temps en temps un peu d'anglais. L'alternance codique est de règle. Certains auditeurs interviennent par téléphone participant à ces forums.

Les deux autres émissions *Forum* et *Forum sport* sont des plus écoutées. La première traite des phénomènes de société. Aussi les intervenants sont-ils issus de toutes les classes sociales et professionnelles. Font partie de ces classes des ouvriers, des médecins, des avocats, des fonctionnaires, etc. Leurs profils culturels et socio-économiques varient selon les thèmes traités. Nous les considérons comme représentatifs du parler tunisien dans la mesure où les différentes tranches d'âge aussi bien que les deux sexes y participent. Les phénomènes linguistiques dont l'interférence entre l'arabe et le français sont très présents dans les différentes interventions. Quant à *Forum sport*, cette émission, comme son nom l'indique, traite des actualités sportives dans le pays et dans le monde. Les intervenants en direct ou par téléphone représentent le plus souvent la tranche d'âge des sportifs et en conséquence les jeunes. Le parler de ces jeunes se caractérise par un mélange de l'arabe dialectal et du français. Étant donné que ces émissions sont destinées à traiter des phénomènes de société, les interventions sont systématiquement argumentatives. L'animatrice incite les auditeurs, de par le thème traité et des questions posées, à débattre de ces questions et à présenter un point de vue. De ce fait, l'usage des connecteurs est de règle.

Partant de ces corpus oraux, nous avons relevé presque deux cents occurrences de connecteurs.

2. Définition du connecteur

N'étant pas employée par la tradition grammaticale, la catégorie des connecteurs pose problème, quant à sa définition. En effet, la tradition grammaticale nous a habitués à l'emploi des catégories syntaxiques capables de jouer le rôle de connecteurs, telles que les conjonctions, les prépositions, les adverbes, les pronoms relatifs, etc. La polyvalence de ces catégories explique, pour ainsi dire, la diversité des étiquettes dont elles se trouvent affectées. D'ailleurs, ces étiquettes témoignent de la divergence des approches ; divergence que certains linguistes (l'équipe du CRISCO, 2000 : 11) ont essayé de contenir en choisissant le terme de *connecteur*.

Même si Guimier (2000 : 11) avoue que la catégorie des connecteurs est « suffisamment large pour englober toute une série d'unités hétéroclites », il a essayé, avec son équipe, de circonscrire rigoureusement cette notion. Le début de la recherche sur les connecteurs au sein du CRISCO fut marqué par une focalisation sur les « connecteurs » inter-propositionnels, qui ne sont autres que des « mots-

outils » qui relient deux propositions. Ils ont ensuite élargi leur définition pour intégrer les « mots-outils » intra-propositionnels dont le rôle est de relier deux constituants d'une même proposition.

Nous ne comptons pas, dans ce travail, établir une nouvelle typologie des connecteurs, tant les travaux relatifs à cette catégorie sont nombreux. Nous nous référons à titre d'exemple au numéro 75 de la revue *Sciences pour la communication* (éd. Peter Lang 2004). Ce numéro est intitulé justement *Autour des connecteurs : Réflexions sur l'énonciation et la portée*, dirigé par C. Rossari, A. Razgouliaeva, C. Cojocariu, A. Beaulieu-Masson. Nous renvoyons aussi au premier numéro de la revue *Syntaxe et sémantique* intitulé *Connecteurs et marqueurs de connexion* (2000/1). Mais, en travaillant sur ces corpus oraux du parler tunisien contenant quelque deux cents occurrences de connecteurs, nous envisageons d'étudier les différentes configurations que prennent les connecteurs français chez des locuteurs tunisiens. À écouter attentivement les enregistrements des émissions radiophoniques déjà mentionnées, nous constatons que la majorité des connecteurs français, employés dans le parler tunisien garde la valeur logique propre à la langue source, le français. Un deuxième type de connecteur prend une nouvelle valeur logique en perdant partiellement ou totalement de sa valeur initiale. Le troisième type est un cas de néologisme fonctionnel, dans ce sens où il s'agit d'une unité lexicale qui se grammaticalise dans le parler tunisien et fonctionne comme connecteur.

3. Connecteurs gardant leur valeur sémantique

Il s'agit de la majorité des cas de figure qu'on a relevés dans notre corpus radio-phonique. À observer le relevé que nous avons fait, force est de constater que la catégorie qui l'emporte le plus par le nombre d'occurrences est bien la catégorie adverbiale. Nous citons à ce propos des adverbes comme *déjà*, *mais*, *aussi*, *juste*, *donc* et *surtout*. D'autres sont moins employés du type, *c'est vrai*, *vraiment*, *donc du coup*, *et depuis*, *tellement*, *rien que*, etc. Même si elles continuent à être employées dans le parler tunisien, il est nécessaire d'établir une distinction entre deux sous-classes de ces expressions : une première sous-classe où l'on trouve les expressions les plus employées, par la majorité des intervenants à la radio et une seconde sous-classe où les expressions ne sont employées que par une catégorie bien déterminée des auditeurs.

S'agissant de la première sous-classe, elle regroupe des adverbes simples, souvent monosyllabiques. Citons à juste titre *déjà*, *mais*. Ces deux adverbes gardent toujours leur valeur initiale de la langue source. *Déjà* qui, selon le *Trésor de la Langue Française informatisé (TLFi)* est un adverbe qui peut exprimer le temps, ce qui constitue l'emploi le plus fréquent, comme il peut exprimer une relation logique. Dans sa valeur temporelle « *Déjà* exprime la précocité de survenance d'un procès qui, attendu pour plus tard, aurait pu ne pas se produire à la date à laquelle il est censé se produire ». Dans son sens logique, propre à la langue familière, « *Déjà* marque un degré relatif et signifie qu'un résultat partiel est acquis dès le moment considéré. *La supérieure avait dit au départ : « Ce sera déjà un miracle si elle arrive jusqu'à Épinal »* (Barrès, *Cahiers*, t. 7, 1908 : 56). En observant notre corpus,

nous remarquons que ces deux valeurs sont bien exprimées dans les phrases employées par les intervenants. Prenons les exemples suivants² :

(1)

بالنسبة لينا نحنا، لُحمدلُه أنا déjà نعرف راجلي كُنَّا نفرأو³
bə nəsbə linə nəħnə lħamdul ələh sa va ɛ:nə dəʒa nəʕrif ra:ʒ li dəpwi kŌna
 En relation à nous, nous merci à Dieu, ça va, moi déjà P1connaître INACC. homme
 POSS P1. depuis
nəqraw
 que 4 P. lire INACC.⁴
 En ce qui nous concerne, Dieu merci, ça va. Moi, je connais déjà mon mari depuis que nous
 étions étudiants.

(2)

دَءَءَ déjà وصلو لوا هذايا état ل
l- eta- hɛðɛ- woʃlu- lu dəʒa məlləwɛl
 Dét. état DEM., sont arrivés à lui déjà dès le premier
 D'emblée, le couple avait déjà atteint cet état

(3)

هاني فُتاك كي جاتني 'offre ça va امعناها' deʒa- hani- qotlok- ki- ʒɛ:t ni l-ofr- məʕnə :hɛ sa va mɛ fəmmə ɬəʔə
 déjà, moi- dire ACC. à 2 P. quand CONJ. est arrivée à moi DEF. offre, sens POSS. 3 P.,
 ça va NEG. il y a aucune
 šej
 chose
 Déjà, comme je vous l'ai dit, lorsque j'ai eu l'offre, tout allait bien, il n'y avait aucun souci.

Si les exemples (2) et (3) expriment bien la première valeur, à savoir « la précocité de la survenance d'un procès... », la première phrase illustre bien la deuxième valeur, c'est-à-dire *Déjà* marque un degré relatif et signifie qu'un résultat partiel est acquis dès le moment considéré ». D'ailleurs, les temps verbaux corroborent cette interprétation. Dans les exemples (2) et (3), les verbes sont à l'accompli,

² NDLR : La traduction juxtalinéaire et sa mise en forme (qui dépend notamment du respect des normes éditoriales de la revue) sont sous la seule responsabilité de l'auteur, le secrétariat d'édition n'étant pas en mesure de les corriger.

³ Il faut rappeler que, contrairement aux langues indo-européennes, l'arabe s'écrit de droite à gauche. Pour cette raison, la translittération commence de gauche à droite. Ainsi fait-on correspondre la traduction littérale à la translittération pour permettre aux lecteurs non arabophones de mieux comprendre le sens.

⁴ Les abréviations suivantes sont utilisées dans les gloses des exemples : ACC.= ACCOMPLI, 1 P. TON = Première personne tonique (Moi) ; 1 P. = Première personne (Je) ; 3 P. FEM. = Troisième personne du féminin ; 3 P. = Quatrième personne (Il) ; 4 P. = Quatrième personne (Nous) ; 5 P. = Cinquième personne (Vous) ; 6 P. = Sixième personne (Ils) ; CONJ. = Conjonction ; DEF. FÉM. SG = Défini féminin singulier ; DEM.= Démonstratif ; DÉT. NUM.= Déterminant numéral ; DÉT.= Déterminant ; INDEF.= Indéfini ; INACC.= INACCOMPLI ; INTER.= Interrogatif ; NEG.= Négation ; PL.= Pluriel ; POSS. 1 P.= Possessif de la première personne (Mon) ; POSS. 3 P.= Possessif de la troisième personne (Son) ; POSS. 6 P.= Possessif de la sixième personne (Leur) ; REL.= Relatif ; SEMI.AUX.ASP.= Semi-auxiliaire aspectuel ; SG.= Singulier

au passé composé, alors que le verbe de la première phrase est à l'inaccompli, l'imparfait.

Mais est défini par la tradition, tantôt comme un adverbe tantôt comme une conjonction de coordination. Le *TLFi* la définit comme suit : « *Mais* coordonne des termes ; précédé d'une prop. comportant une négation explicite qui porte sur un élément ayant la même catégorie syntaxique (ou à défaut la même fonction sém.) que celui qui suit *mais*. En employant *mais* le locuteur refuse ce qui est dit dans la prop. précédant *mais* et le remplace par ce qui suit ». Il continue sa définition en précisant que « *Mais* est employé pour rectifier une prédication réellement exprimée ». Sa valeur oppositive intrinsèque lui permet de coordonner, non seulement deux mots mais aussi deux énoncés en niant le précédent pour affirmer le suivant. C'est pour cela que le dictionnaire *TLFi* précise ainsi cet aspect dans sa définition : « *Mais* s'emploie en tête d'un énoncé en réaction à une situation dont le locuteur refuse telle ou telle conséquence ou telle ou telle conclusion qu'on pourrait en tirer ». De plus, en disant que cette conjonction peut coordonner des énoncés, il précise la modalité de cette coordination, dans ce sens où elle « sert à contester le contenu de ce qui est dit ». Cette contestation peut porter sur la conclusion elle-même ou sur le dire comme elle peut contester, « non pas ce qui est dit, mais le fait de le dire » et « met en cause la légitimité du dire ou sa pertinence ». Cette signification, précise et subtile, rend cette conjonction capable, en français, d'être « mis en relation avec la situation extralinguistique et non avec un énoncé qui précède ». Seuls les natifs ou les personnes maîtrisant le système linguistique français, semble-t-il, sont capables de faire un tel usage de cette conjonction.

Les phrases de notre corpus nous conduisent à tirer la conclusion selon laquelle *mais*, employé dans le parler tunisien, ne sert qu'à coordonner deux énoncés en contestant le premier pour affirmer le second, ce qui montre que la contestation du fait de dire ce qui est dit ou de la situation extralinguistique est trop subtile pour être faite, naturellement, par un usager du parler tunisien. Pour illustrer cette idée, observons les phrases suivantes :

(4)

communication-الطريقة ماتعرفش وحده أنا مرطوي mais الكل التفاصيل
 nəhki-w - fil -detaj- lkol- mE- fəmma- ičkE:lijE- wəhdə- EnE- mar̥ti-
 parl- 5 P. INACC. dans DEF.-PL détails DEF. tous- mais il y a INDEF. problématique
 seule, moi femme POSS.1
 mə- tər̥fəš- tar̥qət- El- komynikasjŌ
 NEG. Sait NEG.- méthode DEF. FÉM. SG. de communication
 Nous abordons tous les détails, mais le seul problème, c'est que ma femme ne sait pas
 comment communiquer

(5)

إلي حكي قال: موش ما فمّش تواصل mais ما نعرفوش كيفاش نتواصلو
 ili h̥kE qa:l -mu :š - mE-fəmə- š- ɬawa:ʂol- celui qui
 REL. 3 P. raconter ACCOMP. 3 P. dire ACCOMP. NEG. Il y a NEG. Il y a
 communication INDEF.
 mE- mEnər̥fəš kifE:š nitwa:ʂl-u

mais NEG. sais 1P ACCOMP. comment communiquer ACCOMP. 4P. INACC.
Celui qui a parlé a dit : non pas qu'il n'y ait pas de communication mais nous ne savons pas
comment communiquer entre nous

(6)

ما نكنبش عليك، تجربة صعبة برشا mais en fin de compte قلت يلزمني نعاود حياتي
mE:- nikðəb š- ʕli: k- təžrbE- ʂfi:ba- barša- mE- ā-iḥ -
də-kōt- qolt-

NEG. mentir 1P. INACC. NEG. Sur toi, INDEF. expérience difficile QUANT. mais en fin
de compte dire 1P. ACC.

jElzEm-ni- nʕa:wEd- hɛjEt-i

devoir INACC. 1P. refaire 1P. INACC. vie-POSS 1POSS

À vrai dire, c'est une expérience très dure, mais tout compte fait, je me suis dit qu'il fallait
que je refasse ma vie.

Ces trois phrases, que nous jugeons représentatives du parler tunisien, montrent que la conjonction *mais* sert à opposer le contenu du second énoncé à celui du premier, que ce dernier soit affirmatif ou négatif. Nous sommes donc loin de l'usage de *mais* en tête de phrase pour contester une situation extralinguistique.

S'agissant de la seconde sous-classe, elle renferme à la fois des adverbes simples monosyllabiques comme *justement, aussi, depuis, généralement, pour, donc, après, comme, effectivement, malgré, or, presque, normalement, juste*, etc. et des adverbes polylexicaux du type *par contre, du coup, par amour, à part, de telle façon, tout d'un coup, donc du coup, alors que, c'est sûr, c'est vrai, par rapport, même quand, comme quoi, dès que, j'imagine, et depuis, sans plus, pour une deuxième fois, même pas, rien que, en tout cas, au contraire, à force de +infinitif*. S'il est vrai que ces connecteurs sont employés dans le parler tunisien avec leur valeur sémantique et fonctionnelle initiale, il n'en demeure pas moins qu'ils sont employés par une classe du peuple tunisien non seulement scolarisée mais nécessairement francophone. Aussi les intervenants à la radio utilisant ces connecteurs sont-ils des cadres supérieurs comme les médecins ou les professeurs, comme nous l'avons précisé dans la présentation du corpus. Précisons au passage que, selon ce dernier, le nombre de femmes utilisant ce genre de connecteurs dans leurs interventions radiophoniques est nettement supérieur à celui des hommes.

Pour montrer que ces adverbes n'ont pas changé de valeur dans leur emploi chez les Tunisiens, nous nous proposons d'examiner les emplois des deux connecteurs suivants : *à part* et *du coup*. En ce qui concerne la locution prépositive *à part*, elle est définie dans l'article consacré à l'entrée nominale *part*. Au sein de cet article, on trouve la locution *mis à part*, employée souvent de façon elliptique dans des expressions du type *plaisanterie, blague à part* qui signifie « abstraction faite de, sans tenir compte de ». L'un des emplois de cette locution prépositive signifie *excepté, en dehors de, sauf, nonobstant*, emploi que nous trouvons dans la phrase suivante citée le TLFi :

(7) Je relis l'oraison funèbre d'Henriette de France. *À part* l'admirable portrait de Cromwell et certaine phrase du début (...), je n'y trouve pas beaucoup d'excellent, du moins à mon goût.

Cet emploi, outre l'emploi familier dans *à part ça*, correspond parfaitement à l'usage de cette locution dans le parler tunisien. Pour s'en convaincre, il suffit d'observer les énoncés suivants :

(8)

باهي à part الفلوس نحتو الفلوس على جنب ما تحكيو على حتى شي آخر بخصكم أنتوما
 behi a par lɛflus- nħoɥ u lɛflus ʕlɛ žnab- mɛ taħkiw ʕlɛ
 Bon, mis à part DEF. argent- mettre 4 P. INACC. DEF. argent sur INDEF. côté- NEG.
 raconter 5P. INACC. INTERR. sur
 ħɛttɛ šaj ɛ:xiR j xoʃkom intumɛ
 même INDEF. chose autre concerne 3 P. INACC. 5 P. 5 P.
 D'accord, mis à part l'argent- mettons l'argent de côté- vous ne vous parlez pas d'autre chose
 vous concernant ?

(9)

أنا يا لئلا عندي فوبيا A part حيوانات. ما نتذكرش نهار مسيت كلب و لا
 حيوان
 ɛnɛ jɛ lillɛ ʕādi fu:bjɛ də tu ski e ħɛjɛyɛnɛ:t - a par lʕalluʃ mɛ
 Moi, 1P. TON. Chère Madame, ai 1P. INDEF phobie de tout ce qui est animal PL- mis à part
 le mouton NEG. 1P me
 nitðakarʃ nha:r mesit kəlb wɛllɛ ħajɛwɛ:n
 rappeler INACC. NEG. un jour toucher ACC. 1P INDEF. chien ou INDEF. Animal
 Moi, Madame, j'ai une phobie de tous les animaux. À l'exception du mouton, je ne me
 rappelle pas avoir jamais touché un chien ou un animal

S'agissant de la locution prépositive *du coup*, bien que son emploi dans le parler tunisien semble restreint et réservé à un public d'usagers aussi restreint, elle continue néanmoins à être utilisée. Paraphrasée par « à la suite de quoi », cette locution sert à exprimer la conséquence d'un fait déjà énoncé dans le cotexte qui précède. D'ailleurs, même l'autre locution *du même coup*, qui lui est synonyme, correspond au sens de « en conséquence de quoi ». Mais seule la première est nettement plus utilisée que la seconde et par conséquent plus naturelle en tunisien que celle-ci. Observons la phrase suivante :

(10)

عائلت بابا بعيدة donc du coup ولىنا قراب لعائلت أمي أكثر
 ʕajilt baba b ʕi:dɛ donc du coup wɛllinɛ qra:b lʕajilt
 DEF. famille de POSS.1 P. père est loin donc du coup nous sommes devenir 4P ACC.
 proches de DEF. famille
 ommi akØar
 de mère POSS. 1P. plus.
 La famille de mon père est loin. Aussi sommes-nous devenus plus proches de celle de ma
 mère.

Dans cet emploi, la locution prépositive, renforcée par l'emploi de *donc*, continue à préserver son sens initial et donc à coder une relation logique de conséquence. D'ailleurs, le contenu sémantique des deux énoncés connectés par

cette locution le permet. En effet, le premier énoncé indique un état (la famille de mon père est loin), alors que le second exprime un état résultant, d'où l'emploi du verbe attributif وَلِينَا (= nous sommes devenus) avec le comparatif (أَكْثَر) (=plus). Rappelons que l'emploi de cette expression, comme nous l'avons déjà signalé plus haut, est réservé aux personnes tunisiennes plus francophones que d'autres. D'ailleurs, l'intervenante ayant employé cette locution dans son intervention à l'émission *Forum*, est une avocate, âgée d'une quarantaine d'années.

4. Connecteurs prenant de nouvelles valeurs sémantiques

Les connecteurs qui changent de valeurs initiales dans leur emploi dans le parler tunisien sont moins nombreux que les précédents. Ils constituent des néologismes sémantiques dans ce sens qu'ils véhiculent un nouveau sens que l'on peut facilement déduire à partir des deux énoncés qu'ils connectent. Notre corpus nous fournit une quinzaine d'occurrences de ces connecteurs qui changent de contenu sémantique. Nous avons relevé des cas du types *déjà, donc, de telle façon, même, tant que...tant que, dans le sens, quelque soit, puisque*, etc. À voir ces cas de figure, nous constatons que les néologismes sémantiques concernent deux principaux types de connecteurs. Le premier type concerne des unités très fréquentes dans le parler tunisien comme *déjà, donc, puisque*, pour ne citer que ceux-là. Le second type renferme des connecteurs dont l'emploi en parler tunisien témoigne d'un style recherché qui est loin d'être spontané. Font partie de ce type des connecteurs *même, après, tant que...tant que, surtout, quelque soit, de telle façon, mais juste*.

4.1. Premier type de connecteurs : les cas fréquents en usage dans le parler tunisien

Le point commun entre les connecteurs faisant partie de ce type, c'est qu'ils sont relativement plus polysémiques dans la langue source, le français. De plus, leur forme souvent courte permet un usage fréquent dans la mesure où ils ne posent pas de problème au niveau de la prononciation pour les usagers tunisiens. Aussi, la fréquence de l'usage, faut-il le souligner, est un des facteurs de polysémisation de 'importe quel lexème. Il ne faut pas oublier, non plus, que le transfert d'un lexème quelconque dans une autre langue s'accompagne souvent d'une déperdition sémantique, déperdition qui favorise, pour ainsi dire, l'apparition de nouveaux sémèmes, auparavant insoupçonnés. Nous renvoyons à ce propos à Oueslati L. (2006, 2013 et 2016). Pour illustrer ce propos, nous proposons d'examiner l'usage de trois connecteurs français dans le parler tunisien, à savoir *déjà, donc* et *puisque*.

En ce qui concerne *déjà*, que nous avons étudié plus haut, cet adverbe est d'un usage très fréquent chez les Tunisiens, comparativement à d'autres adverbes. En effet, notre corpus oral montre que la quasi totalité des intervenants, toutes classes sociales et professionnelles confondues, ont recours à cet adverbe. L'usage de cet adverbe ne témoigne pas nécessairement d'un haut niveau d'instruction. La conséquence de cet usage très fréquent, c'est l'apparition de nouveaux sens et de nouvelles valeurs sémantiques. Considérons les exemples suivants :

(11)

معناها نحكيو اليوم في الـémission على التواصل في الحياة الزوجية Déjà
deža- məʃnɛhɛ naħki:w fi lemisjõ ʃl aṭawa:sol fil həjɛ:t
Déjà, sens POSS 3 P. FEM. raconter 4P INACC. dans DEF. émission sur DEF.
Communication dans DEF. Vie DEF.
Ezzawʒiɛ
conjugale
Dans l'émission, nous parlons déjà de la communication dans la vie conjugale

(12)

فما زوز مستمعين حكاو بلقا على الـévolution متاع coupleم متاعهم Déjà
deža fɛmma zu:z mostɛmɛ:n həkɛ:w bilgdɛ ʃlɛ:
levolusjõ mtɛ:ʃ l kupl
déjà il y a DÉT. NUMÉR. Duel auditeurs parler 6 P. ACCOMP. très bien sur DEF.
Évolution de DEF. couple
mtɛ: hom
POSS. 6 P.
Deux auditeurs ont déjà bien parlé de l'évolution de leur couple

En vérifiant les différentes valeurs de *déjà* dans le *TLFi*, il n'y a aucune valeur qui corresponde aux deux valeurs d'usage les deux emplois de cet adverbe. D'ailleurs, son emploi en français n'autorise sa position en tête de phrase que dans des emplois bien précis dont aucun ne correspond à ceux qu'on trouve dans ces deux phrases. En effet, dans la phrase (11), *déjà*, placé en tête de phrase et au début de la prise de parole par l'intervenant (rappelons à ce propos que l'intervenant est, dans ce cas le psychologue, expert de l'émission). Outre sa position détaché au début du discours, le présent de l'indicatif (nous parlons نحكيو) fait en sorte que le sens de cet adverbe change. Il correspond à celui de *en effet*, qui permet d'enchaîner avec ce que disait l'interlocuteur, emploi qui justifie, en quelque sorte, le contenu de ce qu'il va dire, considéré comme une réaction à ce qui a été dit. Cet emploi est très proche quant au sens de *déjà*, à celui de la phrase (12).

Dans l'exemple (12), *déjà* se trouve en tête de phrase mais pas au début de la prise de parole par le locuteur. Après avoir développé son raisonnement, l'intervenant (il s'agit toujours de l'expert de l'émission) utilise *déjà* avec le sens de *d'ailleurs* dans la mesure où il illustre ce qu'il a déjà dit par un exemple précis permettant d'apporter de l'eau à son moulin. La permutation des deux adverbess *déjà* et *d'ailleurs*, dans cette phrase n'a aucun impact sémantique.

Quant à *donc* à emploi adverbial⁵, il est aussi fréquemment employé par les Tunisiens que *déjà*. Cette fréquence est manifeste dans notre corpus oral. Aussi, permet-elle l'apparition de nouveaux sens que cet adverbe n'avait pas auparavant. Observons les deux exemples suivants :

⁵ « Donc » a, selon le *Trésor de la Langue Française*, trois emplois : conjonction, adverbe et particule. De son emploi adverbial, il insiste sur sa valeur déictique en précisant que « donc » est un : « Adverbe de rappel ou de reprise d'énoncés antécédents (valeur déictique, anaphorique ; dans un exposé, un discours oral ou écrit, pour reprendre le fil du sujet, pour ramener l'interlocuteur ou le lecteur à ce dont il est question ; mobile, l'adverbe peut se placer en tête de phrase, après le verbe ou après le sujet) ».

(13)

Donc حَبَّيْتُ نَفْلَكُمْ إِلَيَّ فِي تُونِسِ الْإِعْدَامِ يَلْزَمُو يَطْبِقُ

dÖk- ḥabi:t- nqolkom- ili- fī- tunEs- ʕliʕdE:m-
jE :lzmu -

donc, vouloir 1P. ACC. Dire 1 P. INACC. à 5 P. CONJ. dans DEF. Tunisie, la peine capitale il faut à 3 P.

jīṭabbaq

appliquer 3 P. INACC.

Je voulais vous dire donc qu'en Tunisie la peine capitale devrait être appliquée

(14)

(...) الحَبْسِ الْيَوْمَ يُخْرَجُ وَجْهُهُ مُدَوَّرٌ، أَبْيَضٌ، شَابِعٌ بِالنَّوْمِ، شَابِعٌ بِالْمَاكِلَةِ، donc مَنَاشٌ مَشْ يَخَافُ.

Donc الْإِعْدَامِ بِالنَّسْبَةِ لِيَّ يَلْزَمُ الرَّدْعُ

(...) El ḥabs El ju:m joxriʕ wiʕhu mdawaR ʔƏbjað
ʕE:bəʕ bə nu:m ʕE:bəʕ bəl

(...) DEF. Prison DEF. jour sortir 3 P. INACC. visage POSS. 3 P. circulaire blanc rassasié de DEF. sommeil, rassasié de

mE:klE dÖk mE :ʕ məʃ jxa :f dÖk liʕdE:m
bənnEsbE lijE jilzmu

DEF. nourriture donc de quoi est-ce que avoir peur 3 P. INACC. Donc DEF. peine capitale en relation avec moi, il faut

Erradʕ

DEF. à 3 P. DEF. Répression

Le prisonnier, de nos jours, quitte la prison en bon état : le visage bien arrondi, le teint clair, ayant bien dormi et le ventre bien repu. Donc, de quoi aurait-il peur ? Donc, la peine capitale, pour moi, il lui faut la répression.

Dans la phrase (13), *donc* est placé en début de la prise de parole par l'intervenante. Il ne porte pas sur ce qui est dit ensuite, mais, il justifie, en quelque sorte, pourquoi l'intervenante a décidé de prendre la parole. Cet emploi correspond à celui de *déjà* dans la phrase (11).

Dans la phrase (14), *donc* est employé dans un raisonnement logique auquel se livre l'intervenante. Après avoir énuméré les avantages des prisonniers et leur état physique (tout témoigne d'un certain confort durant la période de leur incarcération), elle tire la conclusion sous la forme d'une interrogation rhétorique (de quoi aurait-il peur ?). Avec toutes ces nuances que nous venons d'énumérer, *donc* aurait plus la valeur logique tempo-consécutive correspondant à l'un des emplois de *alors*. D'ailleurs, une permutation entre *donc* et *alors* ne changerait pas le sens de l'idée exprimée.

Venons-en maintenant à l'emploi de *puisque* dans le parler tunisien. La conjonction *puisque* exprime en français une valeur causale. Ainsi peut-elle justifier soit l'assertion soit l'énonciation dont d'autres nuances sont dérivées. Mais à aucun cas, elle ne sert à introduire tout un récit. Observons les deux phrases suivantes :

(15)

أَنَا عِنْدِي مَكَالْخَفُوسِ هَذَاكَ لِكُلِّ بِسَبَبٍ أَنَا صَاهِرُهُ

ʔEnE ʔädi fobi məkal xāfu:s hEðEke lakħil pwisk
nha:R ʔEnE sa :hRa

Moi 1 P. TON. avoir 1P. INACC. INDEF. phobie de DEF. cafard DEM. noir puisque INDEF. jour moi éveiller (Adj. Parti.)

مع صحابي يعمل هكا يهبط علي خفوس فوق راسي

mʃa ša :bi jaʔmil ka jahbiʃ ʃlija
xāfu :s fu :q

avec amis à 1POSS. faire INACC. 3 P. comme ça descendre 3 P. INACC. 3 P. sur 1 P. TON. INDEF. cafard au-dessus

rasi

tête 1P. POSS

Moi, j'ai la phobie des cafards, le cafard noir puisque un jour, je veillais avec mes amis quand un cafard tomba sur moi, sur la tête.

(16)

أنا عندي phobie ماله ascenseur و البلايص العالية مره

ʔnʔ ʔādi fobi māl lasāsœ:R wəl lblajʔs lʃa:lja

puisque mara

1 P. TON. Posséder 1P. INACC. phobie de DEF. ascenseur et DEF. PL. endroits hauts

puisque INDEF. SG. fois

و أنا زغيره مشيت لخدمت بابا و مشيت ماش ناخو الـ ascenseur و جلني في

wʔnʔ zy :Ra mʃi :t lxiɖmit baba wmʃi:t mʔʃ nʔ :xu

et 1 P. TON. enfant, aller ACCOMP. 1 P. à métier- DEF. de père POSS. 1P. et aller ACC. 1 P. pour prendre INAACC.

lasāsœ:R waħalni fi DEF. trwazjʔ:m

DEF. ascenseur bloquer ACC. 3P 1 P. dans le troisième

Moi, j'ai une phobie de l'ascenseur et des hauteurs. En effet, une fois, je suis allé au boulot de mon père et j'ai voulu prendre l'ascenseur. Il m'a bloqué au troisième étage.

Dans ces deux phrases produites par deux intervenantes, *puisque* introduit toujours une valeur causale. Elle introduit la cause de l'état dont elles parlent dans la première proposition. Mais ce qui est spécifique, c'est que *puisque* est employée par deux intervenantes différentes et avec la même nouvelle valeur. En effet, cette conjonction a servi pour introduire une histoire personnelle vécue au passé et considérée comme la cause principale de la phobie dont on parle dans la première proposition. Ces nuances dans le parler tunisien que nous venons d'expliquer font de *puisque* l'équivalent de *en effet* en français.

4.2. Second type de connecteurs : les emplois recherchés

Le second type de connecteurs concerne des unités lexicales employées plutôt par un public nécessairement francophone. Autrement dit, les Tunisiens employant ces unités témoignent d'une certaine maîtrise du système linguistique français, une maîtrise leur permettant, non seulement d'employer des connecteurs marquant un parler tunisien d'un style recherché, mais aussi d'introduire de nouvelles nuances qu'ils n'expriment pas en français. Pour illustrer cette idée, nous examinerons les emplois du connecteur *tant que*.

(17)

هو ماشي في بالو إلي هي نسات

Huwa mʔ:ʃi fi bʔ :lu ili hija nsʔ:t

aloR kə nŌ (...)

3 P. Ton. aller INACC. dans esprit POSS. 3 P. CONJ. 3 P. FÉM. TON. Oublier Accomp. 3 P. alors que non (...)
 Lui, il croyait qu'elle avait oublié alors que pas du tout (...)
 tant que (...) ما ظهّر لها شيء إلا هو حاسس بيها و يحاول يصلح
 tā kə Ra:žilhɛ mɛ ɖahirhɛ:f illɛ huwɛ hɛ :sis bi :ha
 wjha :wil jsalah
 tant que homme POSS. 3 P. NEG. Manifester ACC. à 3 P. CONJ. 3 P. sensible à elle et
 essayer INACC. 3 P. réparer INACC. 3 P.
 tant que son mari ne lui montre pas qu'il est sensible à ce qu'elle ressent et essaie de réparer
 son erreur,
 tant que تقعد تجبدلو في نفس الحكاية
 tā kə toqʃid tižbidlu fi nafs lihɛ :ja
 tant qu'elle s'assoit (SEMI-AUX. ASP.) INACC. à tirer à 3 P. dans la même histoire
 elle n'arrêtera jamais de lui ressasser la même histoire.

En français, de nombreux connecteurs se construisent autour de l'adverbe quantifieur *tant*. Nous citons à juste titre des connecteurs du type *tant...tant*, *tant que*, *tant...que*, etc. Employé comme adverbe, *tant* exprime la comparaison. D'ailleurs, *tant...tant* comme dans :

(18)

« **tant vaut** le bibliothécaire, tant vaut la bibliothèque » (*Frantext*, *SANS MENTION D'AUTEUR - L'Histoire et ses méthodes (1961))
 Toutes choses égales d'ailleurs, tant elle vaut, **tant vaut** l'action. (*Frantext*, GAULLE Charles de - Œuvres, t. 1 : La discorde chez l'ennemi. Le Fil de l'épée (1963)II - DE L'ACTION DE GUERRE - LE FIL DE L'ÉPÉE (p. 172))

exprime l'égalité. De même, *tant ...que*, (deux éléments détachés) comme dans :

(19)

Il est intéressant de noter que, tant par son sens que par son étymologie, ce mot trahit chez le sujet parlant français le souvenir inconscient de la catégorie du transférend « de » de laquelle procède le transféré » (*Frantext*, TESNIÈRE Lucien- *Éléments de syntaxe structurale* (1965) Chapitre 160. — Le arquant de la translation. – Livre A : Introduction - Troisième partie La translation (p. 377))

traduit un rapport d'égalité dans des propositions négatives ou interrogatives. Cette locution conjonctive, avec deux éléments détachés, peut exprimer également un sens d'équivalence faisant d'elle un synonyme de *aussi bien que* comme dans l'exemple suivant :

(20)

Avant de quitter la coordination, signalons quelques formes syntaxiques qui en sont de variétés, mais ont des caractères particuliers tant au point de vue sémantique qu'au point de vue mélodique. (BALLY Charles - *Linguistique générale et linguistique française* (1965))

Quant à *tant que...* (deux éléments liés) comme dans :

(21)

Elle cria tant qu'elle put.

« Moi, j'ai hâte que mon père meure pour être impie **tant que** je veux. » (*Frantext*, DUCHARME Réjean- *L'avalée des avalés* (1966))

— Vous pouviez en avoir **tant que** vous vouliez à la légation dominicaine... (*Frantext*, MODIANO Patrick - Rue des Boutiques Obscures (1978) XV (p. 112))

est synonyme de *autant*, traduisant aussi un rapport d'équivalence.

L'énumération de différentes configurations de cette locution conjonctive nous conduit à constater que *tant que...tant que* que l'on a rencontrée dans la phrase (17) constitue un néologisme morphologique et sémantique dans la mesure où il n'y a pas en français standard une locution conjonctive formée à partir de deux éléments qui se répètent : *tant que...tant que*. Ce néologisme réside aussi dans le contenu sémantique introduit par cette locution. Si en français *tant que* signifie *aussi longtemps que*, comme dans (22) :

(22)

Outre qu'il passera méconnu **tant** sa différence est profonde, et sans amis à qui se confier, ce qui crée le danger d'un mutisme démoniaque, Baudelaire peut voir périr son intelligence, pour laquelle il a tantriqué. (BONNEFOY Yves - *L'improbable* (1980) IV - Les Fleurs du mal - L'improbable (p. 35))

dans cette locution *tant que...tant que*, en dialectal tunisien, il y a un cumul de valeurs. Elle exprime, non seulement l'idée de parallélisme que l'on trouve dans *aussi longtemps que*, mais aussi l'idée de conséquence inéluctable.

5. Unités lexicales se transformant en connecteurs : de la grammaticalisation

Comme il s'agit de l'oral, il y a plus de liberté et de flexibilité dans le fonctionnement des unités lexicales. Dans l'usage oral, des unités lexicales peuvent changer de valeur sémantique et par conséquent de fonctionnement grammatical. Outre la fréquence du même emploi de l'unité lexicale, le contexte dans lequel elle est employée peut confirmer l'émergence de telle ou telle valeur néologique. Deux cas de figure peuvent illustrer ce que nous venons de proposer : le premier cas de figure concerne une formule de politesse qui se transforme en connecteur annonçant une articulation dans le discours et le passage d'un thème à l'autre. Le second cas de figure renvoie à un cas de calque où l'on combine deux langues, le français et le tunisien, lequel calque permet d'assurer une connexion logique entre deux énoncés.

5.1. Adverbe et formule de politesse se transformant en connecteurs

L'adverbe *bien* précédé de l'adverbe de degré *très* exprime une certaine évaluation, un jugement de valeur qui est nécessairement subjectif. À l'oral, il peut se voir confier une autre fonction, celle lui permettant d'articuler le discours et de passer d'un thème à l'autre. Dans les émissions sur lesquelles nous avons travaillé, notamment l'émission *Forum*, l'adverbe complexe *très bien* ne sert plus à évaluer. Cette fonction d'évaluation est mise en veilleuse au profit d'une autre fonction, à

savoir celle qui consiste à annoncer la fin de la communication téléphonique et le passage à un autre intervenant en direct ou par téléphone. Pour s'en convaincre, il suffit de voir l'exemple (23) :

(23)

Merci واضح جدًا يعطيك الصحة، صوتك وصل
wa:ðih ʒidan trɛ biɛ jaʃti:k ɛʃaha su:tik wʃol mɛ :Rsi
clair 3 P. très, très bien, donner INACC. 3 P. DEF. santé, voix POSS. 3 P. arriver ACC.
Merci.
C'est très clair. Très bien. Bien reçu. Merci.

Après l'intervention de l'auditeur, l'animatrice marque la fin de cette intervention par une évaluation portant sur la clarté de cette dernière, mais la visée de cette expression axiologique est loin d'être l'évaluation de ce qui a été dit. Bien qu'il s'agisse d'une phrase, (23) présente une succession de formules conclusives qui s'équivalent : *c'est très clair, très bien, Que Dieu te donne bonne santé, ta voix est transmise. Merci*. Ces quatre formules exprimées en arabe tunisien et en français ont la même valeur conclusive. Sur le plan pragmatique, elles fonctionnent comme connecteurs dans ce sens où elles annoncent la fin de l'intervention de l'auditeur et permettent de rentrer en communication soit avec un autre auditeur soit avec l'expert de l'émission.

5.2. Calque et connecteur

Nombreux sont les calques du français dans le parler tunisien. Les connecteurs ne dérogent pas à la règle. En effet, certains connecteurs, calques du français, assurent comme en français, la connexion entre deux énoncés. Nous retenons deux exemples, celui de *par exemple* et celui de l'adverbe complexe *en principe*. Observons les exemples suivants :

(24)

الرجل والمرأاهما كيف كيف في الـ fonctionnement نعطيكم
ɛRa:ʒəl wəl mra : mɛ:homʃ ki:f ki:f fəl fÖksjÖnəmā tɛ:hom naʃtikom
DEF. Homme et Déf femme Nega sont Nega pareils dans Déf fonctionnement de Poss. 3PL
donner INACC. 1Sg à 4P
L'homme et la femme ne sont pas pareils au niveau de leur fonctionnement, je vous donne
example برش حاجات ترجع النساء تقولهم
ɛgzompl barša haʒɛ :t ʔarʒaʃ ɛnsɛ : tqu :lhom
exemple quantifieur INDEF. choses revenir (semi-aux. Asp.) INACC. 3Sg DEF. PL.femmes
dire INACC. 3PL
un exemple, beaucoup de choses, les femmes les répètent

Dans la phrase, il y a deux mots utilisés en français, le nom *fonctionnement* et le mot *exemple*. Le premier mot relève du lexique. Mais le second mot est un calque d'un connecteur très fréquent dans les textes argumentatifs, à savoir *par exemple*.

La particularité de ce connecteur employé en tunisien, c'est que le verbe *donner* de la locution *donner un exemple* est employé en dialectal نعطيكم (je vous donne). Seul le mot *exemple* est employé en français, permettant ainsi d'orienter

l'interprétation du verbe *نعطي* (je donne) non pas comme un verbe prédicatif mais comme un verbe support actualisant le prédicat *exemple*.

En écoutant le parler tunisien, on se rend compte que les connecteurs français parsèment les discours des Tunisiens. Il s'agit en quelque sorte d'un moule discursif très fréquent en parler tunisien. C'est le cas, à titre d'exemple, de l'adverbial *en principe*. C'est un connecteur particulièrement fréquent dans le discours d'un type particulier de Tunisiens, notamment les francophones. Considérons l'exemple suivant :

(25)

الرجال يلزمو يعاون مرطو En principe
 ā prēsip ɛRa :žəl jilzmu jʃa :wən martu
 en principe, DEF. SG. homme devoir INACC. 3Sg aider INACC. 3Sg femme Poss. 3SG
 En principe, l'homme devrait aider sa femme

Précisons d'emblée que l'emploi de cet adverbial *en principe* est en concurrence en parler tunisien avec l'adverbe *normalement*. Le mot *principe* subit une déperdition sémantique en faveur d'un sens pragmatique inféré. En effet, dire *en principe* en tunisien présuppose qu'on est dans l'irréel du présent. Dire que « en principe, l'homme doit aider la femme » est interprété non pas « conformément au principe qui stipule que l'homme doit aider la femme », mais cette phrase en parler tunisien laisse entendre que l'homme ne le fait pas. C'est ce qui explique l'emploi du conditionnel présent à valeur modale.

Conclusion

Nous avons essayé de montrer que le parler tunisien utilise fréquemment des connecteurs français parallèlement aux connecteurs arabes et plus particulièrement arabes tunisiens. Nous avons montré que, dans certains cas, les connecteurs français utilisés dans le tunisien gardent une de leurs valeurs initiales. Cependant, d'autres ne gardent de leur origine que la forme, c'est-à-dire leur signifiant, alors que leur signifié change radicalement. Nous avons remarqué également que certaines unités lexicales peuvent se grammaticaliser dans leur emploi en parler tunisien en se transformant en connecteur.

L'étude de notre corpus oral (les enregistrements en ligne de différentes émissions pendant la période indiquée dans la présentation), nous a permis aussi de relever des phénomènes linguistiques périphériques à notre problématique. Par exemple, nous avons remarqué un phénomène très fréquent chez la plupart des intervenants, notamment les femmes. Ce phénomène consiste à employer le connecteur français suivi par son équivalent en parler tunisien ou l'inverse. La question est de savoir pour quelle raison la personne qui s'exprime naturellement en tunisien fait le choix d'employer le mot en tunisien en donnant son équivalent dans l'autre langue, ou au contraire, elle commence par employer le connecteur en français, pour donner ensuite son équivalent en arabe tunisien. La question est de nature complexe : elle est à la fois sociolinguistique et psycholinguistique. Pour répondre à ces questions, il faudrait partir d'un nombre d'émissions plus important.

Bibliographie

- BACCOUCHE, T. et MEJRI, S. (2000). *Les questionnaires de l'Atlas Linguistique de Tunisie*. Lettres du Sud.
- OUESLATI, L. (2011). « Les locutions adverbiales figées : étude des fonctions primaires », in *Figement linguistique et les trois fonctions primaires (prédicats, arguments et actualisateurs)*, textes réunis par A. Hajok et S. Mejri et autres études sous la direction de W. Banys, *Néofilologica*, vol. 23, pp. 66-83.
- OUESLATI, L. (2013). « Relations transphrastiques, codage et adverbe », in *Relations, connexions, dépendances, Hommages au professeur Claude Guimier*, sous la direction de Nicole Le Querler, Franck Neveu et Emmanuelle Roussel. Presses universitaires de Rennes, pp. 85-100.
- OUESLATI, L. (2016). « Technolecte agricole et emprunt : contacts linguistiques entre les deux rives de la Méditerranée », in *Les mots de la méditerranée dans le dictionnaire, Les Cahiers du dictionnaire*, n° 8, sous la direction de G. Dotoli et S. Mejri. Classiques Garnier, pp. 311-328.
- RIEGEL, M., PELLAT, J.-C. et RIOUL, R. (1994). *Grammaire méthodique du français*. Paris, PUF.
- SPAËTH, V. (2010). « Le français au contact des langues : présentation », *Langue française*, n° 167, pp. 3-12.

CONSTRUCTIONS « TECHNICISTES » ET ÉPILINGUISTIQUES SUR LE CAMFRANGLAIS : DIVERGENCES ET CONVERGENCES

Venant Eloundou Eloundou
Université de Yaoundé 1

Dès son apparition au Cameroun autour des années 1980, le camfranglais¹ est devenu un phénomène qui a suscité beaucoup de recherches. Il serait fastidieux aujourd'hui de dresser un répertoire de toutes ces études. Outre les études descriptives, plusieurs chercheurs se sont intéressés aux représentations du camfranglais. À ce sujet, on peut citer Féral (2009b, 2010 et 2012), Feussi (2006, 2008a et 2008b), Harter (2007) Ngo Ngok-Graux (2006 et 2010), Sol (2009), et Telep (2014 et 2017), Eloundou Eloundou (2016), Tsofack et Eloundou Eloundou (2018). Cette étude s'inscrit dans la continuité de ces réflexions, consistant à cerner le fonctionnement des représentations du camfranglais virtuelles. Nous nous intéressons spécifiquement aux constructions discursives sous le prisme des discours métalinguistiques et épilinguistiques. Les questions suivantes constituent la toile de fond de cette réflexion : comment les discours métalinguistiques et épilinguistiques présentent-ils le camfranglais ? Ces discours sont-ils divergents ? Quels seraient les fondements de cette divergence ? Après avoir posé les fondements méthodologiques de cette étude, nous analyserons ces discours en termes d'essentialisation du camfranglais par les « acteurs réguliers » et « séculiers » (Féral, 2009a : 9), avant de nous intéresser à leur comparaison tout en mettant en exergue les mobiles sous-jacents de ces essentialisations.

1. Présentation des observables et posture méthodologique de l'étude

Avant la vulgarisation des TIC, les analyses sur le camfranglais reposaient essentiellement sur des corpus qui étaient soit fabriqués par des chercheurs, soit enregistrés et transcrits. À partir des années 2000, l'accès à Internet par des Camerounais de la diaspora a favorisé les pratiques langagières en camfranglais dans les forums de discussions ainsi que des discours épilinguistiques sur ce phénomène linguistique. À notre connaissance, les premières études des pratiques langagières et des discours épilinguistiques virtuels ont été effectuées par Féral (2012 et 2010). Elles se sont focalisées essentiellement sur la problématique de l'identité linguistique du camfranglais et la problématique des parlers jeunes dont fait partie le camfranglais. À la suite de ces réflexions fondamentales, l'analyse de Telep (2014) est une contribution qui a permis de cerner finement les aspects structuraux du camfranglais (syntaxe, morphologie et sémantique) et représentationnels à partir des données virtuelles produites par des internautes. Les données examinées par elles sont issues des sites suivants : <http://www.bonaberi.com> <http://etounou.free.fr> <http://www.grioo.com>

¹ Bien que les analyses de Harter (2007), Feussi (2008b) et Féral (2009b) montrent que la dénomination « francanglais » est préférée par la plupart des locuteurs, nous privilégions celle de « camfranglais » puisqu'elle est employée aussi bien par les acteurs technicistes que par les internautes dont les discours sont analysés ici.

<http://www.cameroon-info.net> <http://www.camfoot.com>. Notre corpus d'étude provient de trois sites Internet dont deux avaient déjà été explorés par Telep (2014) : <http://www.bonaberi.com> (B), <http://www.camerooninfo.net> (CIN) et <http://www.camfoot.com> (CF). À la différence de Telep (2014), nous nous focaliserons exclusivement sur les représentations des internautes. Il s'agit des discours produits lors des débats aux thèmes évocateurs : (1) *Et la langue est*, (2) *Dialecte* (FB), (3) *Langues maternelles, préalables pour le développement* (CIN) et (4) *Toli sou le manguier* (CF) du 22 mars 2015. Nous reconnaissons que les discours des internautes qui sont au cœur de cette réflexion ne sont pas récents. L'actualisation de ces données a été impossible, puisque les représentations des internautes sur le camfranglais dans ces sites ne sont pas produites régulièrement et elles ne font pas partie de la ligne éditoriale de ces différents sites Internet. Elles sont émises dans le cadre des débats suscités soit par un article mis en ligne, soit par un thème initié par un internaute. Par ailleurs, tous ces sites ne fonctionnent plus. Qu'à cela ne tienne, nous pensons qu'il n'est pas sans importance de réexaminer ces discours épilinguistiques liés au camfranglais, cette fois-ci dans une perspective de comparaison avec les discours des acteurs réguliers ou des discours technicistes. Autrement dit, la particularité de cette réflexion est de scruter deux modalités de représentations du camfranglais dans deux types de discours : les discours technicistes et les discours des locuteurs du camfranglais (acteurs séculiers). Nous n'excluons pas l'hypothèse selon laquelle les seconds acteurs pourraient se retrouver dans la première catégorie, bien qu'ils interviennent à la toile. Mais si tel est le cas, nous ne saurons considérer leurs réflexions comme un examen techniciste du camfranglais. Ils sont confondus avec les acteurs séculiers. Cette double perspective analytique justifie notre approche documentaire qui consiste à explorer certains discours métalinguistiques porteurs de l'essentialisation linguistique du camfranglais.

Les discours des internautes analysés ne constituent qu'un échantillon parmi tant d'autres. Il est possible de trouver d'autres forums qui développent ce type de représentations. Par ailleurs, les données des enquêtes de terrain analysées par certains chercheurs, à l'instar de Harter (2007), Feussi (2008a), Ngo Ngok-Graux (2006 et 2010) Telep (2017), Féral (2009b et 2012) présentent certaines représentations symétriques ou dissymétriques à celles étudiées ici. Ce qui montre qu'il y a bel et bien un corpus disponible sur la thématique examinée dans cette réflexion.

Le choix du canal cybernétique se justifie par le fait qu'Internet offre un espace d'expression où les utilisateurs se comportent comme dans une agora. Chacun donne son point de vue. Son avantage est que le paradoxe de l'observateur n'intervient pas. Le chercheur ne sollicite pas les informateurs par une enquête sociolinguistique.

Mais l'inconvénient de ces observables est l'impossibilité d'obtenir les variables dépendantes et indépendantes des internautes. C'est le cas de leurs noms, leur âge, etc. ; toute chose qui aurait permis de mieux analyser leurs discours. Ils interviennent sous anonymat, en utilisant les pseudonymes tels que BANTOUCLAN, PIONCARIN. Nous nous sommes réservé de modifier la graphie des énoncés sélectionnés. Pour faciliter leur décodage par les non-locuteurs du camfranglais, nous avons proposé des gloses en notes de bas de pages.

Sur le plan de la démarche analytique, nous avons adopté une approche souple qui privilégie la compréhension et la significativité des phénomènes langagiers (Blanchet, 2000). Elle permet, précise Feussi (2010 : 20) de « dégager [les] modes de construction sociale efficaces et significatifs en rapport avec le contexte de production et de réception ».

2. L'essentialisation techniciste du camfranglais

Les constructions métalinguistiques permettent de cerner les types de perceptions sur le camfranglais. Elles montrent l'évolution de la caractérisation linguistique du camfranglais.

2.1. L'inscription du camfranglais dans le faisceau des codes linguistiques

Les représentations métalinguistiques donnent lieu à plusieurs caractérisations du camfranglais. À cet égard, les linguistes ont proposé plusieurs catégorisations du camfranglais.

○ Le camfranglais : un pidgin

Le camfranglais est pour certains linguistes un pidgin. Dans ce sillage, l'on peut citer Echu / Grundstrom (2001 : 19) et Essengué (1998). C'est à ce titre que Echu/Grundstrom (1999 : 19) le considèrent comme un « local pidgin », tout comme Essengué (1998 : 42) qui pose que le « camfranglais est un pidgin. Il reste dépendant du français qui lui donne ses structures morphologiques et syntaxiques sur lesquelles il bâtit de nouvelles formes sémantiques et conceptuelles ». La conception du camfranglais comme un pidgin par des acteurs réguliers permet de s'interroger sur sa nature. L'étiquette de pidgin attribuée au camfranglais n'est pas une catégorisation que reconnaît la linguistique. Ce n'est donc pas le pidgin au sens sociolinguistique du terme. Il n'a pas le même fonctionnement social et la même genèse que le pidgin-english camerounais que Féral (1989). L'auteure (2009b) montre d'ailleurs clairement les traits de démarcation entre le pidgin-english camerounais et le camfranglais. Ce pidgin-english qui s'étend au sud du Nigéria est une langue de contact « entre les navigateurs européens et les Africains « qui avaient des échanges commerciaux au dix-huitième siècle » (Osas Simire, 1990 : 96). C'est sans doute les principes de simplification et de relexification (Houis 1974) à l'œuvre dans le camfranglais qui amènent les linguistes à considérer le camfranglais comme un pidgin.

○ Le camfranglais : un sabir

À en croire Dubois et *al.*, (2002 : 415), les sabirs constituent des systèmes linguistiques « réduits à quelques règles de combinaison et à un vocabulaire limité ». Les auteurs ajoutent qu'ils sont « des langues d'appoint, ayant une structure grammaticale mal caractérisée et un lexique pauvre, limité aux besoins qui les ont fait naître et qui assurent leur survie ». C'est cette saisie qu'Essono (1997), Bitjaa Kody (1999) et Fosso (1999 : 194) ont eue du camfranglais. Le dernier auteur (1999 : 194) le définit comme « le sabir camerounais ».

Ce qui est important dans la définition du sabir est l'itération du sème péjoratif qui traverse certaines expressions utilisées : « réduits », « limité », « mal caractérisé », « pauvre ». Ce qui est fondamental est que cette appréhension du sabir

permet de voir qu'il est un code précaire dont la survie est incertaine, entendu que les besoins qui l'ont fait naître peuvent disparaître du jour au lendemain. Si l'on admet que le camfranglais est une extension du « français makro » (Féral, 1993) qui assure une communication cryptique entre les pickpockets (Essengué, 1998), ses fonctions et ses usagers actuels se sont modifiés au fil du temps.

○ **Le camfranglais : un argot**

Dans la dynamique de la péjoration du camfranglais, certains analystes l'ont considéré comme un argot. Afin de cerner les motifs définitionnels qui les ont conduits à envisager une telle essentialisation, il convient d'interroger le sens de ce mot. L'argot désigne « un dialecte social réduit au lexique, de caractère parasite (dans la mesure où il ne fait que doubler, avec des valeurs affectives différentes, un vocabulaire existant), employé dans une couche déterminée de la société qui se veut en opposition avec les autres » (Dubois et *al.* (2002 : 48-49)). Les auteurs précisent que « l'argot proprement dit a été d'abord celui des malfaiteurs (jobelin, narquin, jargon de bandes de voleurs de grands chemins²). Il s'est développé d'autres argots dans certaines professions (marchands ambulants) ou dans certains groupes (écoles, armée, prisonniers) » (Dubois et *al.*, 2002 : 49).

Nous notons aussi les expressions à contenus péjoratifs : « dialecte » (par opposition à la langue au sens saussurien), « réduit », « caractère parasite », « par opposition avec les autres », « malfaiteurs ». La dénomination de « dialecte » montre bien le refus de considérer l'argot comme une langue ; le terme « réduit » signifie que sur le plan lexical, l'argot est pauvre, « le caractère parasite » veut dire que l'argot dépend d'une autre langue reconnue socialement et politiquement, « par opposition avec les autres » indique que l'argot est une langue d'expression de la lutte de classe et le mot « malfaiteurs », qui renvoie aux utilisateurs des argots, traduit le fait que ses locuteurs constituent une classe sociale dangereuse. C'est dans cette optique que Essengué (1998 : 22) dit que le camfranglais, dès son origine, est « une langue de bandits de grand chemin, des malfrats de toutes les espèces, des voleurs à la tire, coupeurs de bourse ou pickpockets ».

Féral (1989 : 20-21, 1993 : 212), réfléchissant à l'origine du camfranglais, fait valoir qu'il est issu probablement du « français makro » qui faisait appel à des lexèmes français ayant subi une modification mais aussi à des éléments du pidgin-english et du duala ». Elle ajoute qu'il s'agissait d'un « argot » (catégorisation également employée par les locuteurs eux-mêmes) parlé dans les villes de Douala et Yaoundé à la fin des années 1970. Utilisé au départ par des « voyous » [...], il a ensuite été adopté par les écoliers et les étudiants ». La conception argotique du camfranglais permet de réexaminer cette catégorisation. En effet, l'on peut s'interroger sur les motifs de changement du type de locuteur du camfranglais aujourd'hui. Certaines études montrent que la nature des locuteurs du camfranglais n'est plus symétrique à celle de départ. Les résultats des enquêtes de Harter (2007 : 257) ont

² Selon Manda (1996) que cite Queffélec (2010 : 301), « les langues mixtes auraient été créées par une frange juvénile acculturée, ayant perdu une partie de ses valeurs morales essentielles, en opposition avec une élite en puissance, scolarisée sous l'éclairage d'une morale positive, aspirant à une meilleure insertion sociale ». Il rassemblerait la classe des jeunes qui voudraient se démarquer de la classe des adultes, dépositaires des normes sociales et linguistiques endogènes et exogènes.

prouvé, elles aussi, que le camfranglais est parlé par des jeunes, des élèves, des commerçants, des adultes, des bandits, des Camerounais. Un adulte interrogé par Harter (2007 : 258) avoue l'utiliser : « comme moi aujourd'hui je suis adulte/j'ai déjà grandi/parce que ça ne va pas partir facilement/quand je me retrouve avec quelqu'un [...] qui cause ça/on cause/ça vient comme ça ».

○ **Le camfranglais : une parlure**

Dans leur ouvrage intitulé *Le camfranglais : quelle parlure ? Étude linguistique et sociolinguistique*, Ntsobé/Bilola/Echu (2008 : 9) considèrent le camfranglais comme une parlure. On peut comprendre le terme « parlure » au sens de Damourette et Pinchon (1911-1927 : 46), c'est-à-dire « un ensemble des moyens d'expressions utilisés par un groupe social déterminé [...], une langue telle qu'elle est parlée par les gens d'un niveau social donné ». Pour Ntsobé et ses collègues, le camfranglais se réfère à une « manière de s'exprimer particulière à quelqu'un ou un groupe d'individus ». Dans cette définition, l'on note aussi quelques traits péjoratifs à travers les expressions telles que : « moyens d'expression utilisés par un groupe », « parlée par les gens d'un niveau social donné », une « manière de s'exprimer d'un individu ou d'un groupe d'individus ». Le premier trait signifie que le groupe qui pratique une parlure s'identifie par elle. Ce n'est pas toute la société qui l'utilise. Ceux qui emploient cette parlure sont inscrits sur une échelle sociale peu valorisante. Par ailleurs, une parlure relèverait de l'idiolecte ou du sociolecte.

C'est au regard de toutes ces images dévalorisantes qu'Essono (1997a : 393), après avoir montré son caractère composite, parasitaire et instable, conclut que « le camfranglais est voué à l'échec et ne peut effrayer ni le français, ni l'anglais et encore moins les langues nationales ». Toutes les caractéristiques linguistiques conçues par les acteurs réguliers ciblés révèlent que le camfranglais n'est pas considéré comme une langue au sens structural. Le discours techniciste précédent montre que certains considèrent le camfranglais comme une menace pour le français et les langues nationales. L'appréhension que certains acteurs réguliers ont du camfranglais est donc largement liée au français.

2.2. L'essentialisation adaptée aux usages et aux fonctions du camfranglais

C'est autour des années 2000 que certaines analyses, se fondant sur la dynamique du camfranglais tant au niveau des usages que des représentations, ont commencé à montrer l'importance sociale du camfranglais. À notre connaissance, le premier point de vue métalinguistique de cette obédience est formulé par Zang Zang, dont la synthèse est faite par Essono (1997b : 400-401) au cours d'un débat intitulé *À propos du camfranglais : un autre point de vue*. Selon cet intervenant qui s'inspire des études de terrain, études démontrant que le camfranglais n'influence guère le français, il posait que

le camfranglais n'est pas condamné à disparaître car une langue ne disparaît que quand disparaissent les besoins qui lui ont donné naissance. Tant que le besoin de parler un français libéré des contraintes de la norme se manifeste dans une partie de la population camerounaise, et tant que le besoin de parler de manière à ne pas se faire comprendre des autres se manifestera, le camfranglais continuera de vivre.

Cette position de Zang Zang contraste avec celle d'Essono (1997a). L'auteur semble affirmer que le camfranglais est une langue. Mais elle demeure ambiguë puisqu'il considère le camfranglais comme une variété de français qui serait devenue une langue à part au Cameroun. Cette saisie linguistique est donc relative à la langue française. L'existence du camfranglais serait une réponse au rejet du français standard caractérisé par une rigidité normative. La pérennité du camfranglais repose essentiellement sur le maintien de ses fonctions sociales et linguistiques.

Quelques années après, les réflexions de Queffélec (2010 et 2007) vont justifier et souligner l'importance des « parlers hybrides » ou même de « langues mixtes » en Afrique noire subsaharienne, à l'instar du camfranglais. L'auteur part du constat selon lequel les langues locales en Afrique ne favorisent pas une uniformisation linguistique. Le français a du mal, dans ces contextes, à éteindre les velléités identitaires fondées sur des langues. Même quand le français rythme la vie quotidienne dans ces pays, même quand toute la communication sociale se fait en cette langue, les locuteurs africains la considèrent toujours comme une langue étrangère. C'est ce que démontrent les enquêtes de Kube (2005) et Bagouendi-Bagère Bonnot (2007). À cet égard, le camfranglais pourrait trouver un cadre sociolinguistique fertile pour sa dynamique. Il n'est plus perçu comme un pidgin, un argot, un sabir ou une parlure. Il prend la dénomination de « parler³ jeune » (Queffélec, 2007) ou « parler mixte » (Queffélec, 2010). L'auteur (2010 : 300-301) souligne les avantages linguistiques du camfranglais : la plasticité et l'absence de contraintes normatives fortes. Ces deux facteurs permettent aux jeunes d'éviter, non seulement le français dit standard, mais également les langues locales ; afin d'échapper aux situations d'insécurité linguistique. Par ailleurs, les parlers hybrides comme le camfranglais remplissent des besoins identitaires. Il est ainsi l'expression d'une identité générationnelle. À travers lui, des locuteurs établissent une identité, en mettant une frontière entre les adultes (qui incarnent la norme) et la catégorie juvénile.

C'est davantage l'identité nationale qui constitue le véritable point nodal du camfranglais. En s'inspirant des enquêtes sociolinguistiques menées par Kube (2004) et Ngo Ngok-Graux (2010 et 2006), Queffélec (2010 : 303) arrive à la conclusion selon laquelle le camfranglais constitue un parler hybride (tout comme les autres parlers mixtes en Afrique) qui

transcende les différences ethniques puisqu'il emprunte aux différentes langues camerounaises et qu'il masque même par son hybridité les oppositions latentes entre Francophones et Anglophones. Il traduit implicitement le désir d'une langue commune à tous, dépassant les clivages ethniques, géographiques et même sociaux.

La dénomination « parler mixte » est fondée sur la mixité lexicale. Elle permet de dépasser la thèse selon laquelle le camfranglais est composé des mots du français, de l'anglais et des langues camerounaises. L'hybridité dont il est question ici peut aller au-delà de la composante lexicale qui implique trois catégories de langues. On y retrouve d'autres formes langagières comme le pidgin-english camerounais et même d'autres langues qui sont tout de même très peu représentées (voir

³ Le terme parler est pris comme « une forme de la langue utilisée dans un groupe social déterminé ou comme signe de l'appartenance ou de la volonté d'appartenance à ce groupe social » (Dubois et *al.*, 2002 : 345).

à ce sujet Eloundou Eloundou, 2011). Féral (2012) démontre qu'il y a des traces du français familier et argotique de France dans le lexique du camfranglais. Par ailleurs, la mixité peut se trouver dans l'imbrication des formes langagières d'une même langue comme le français qui présente dans le camfranglais des faces multiformes dont la principale est la variété endogène ou camerounaise. La dénomination de « parler mixte » à l'avantage de ne pas mettre en avant les catégories sociales et le critère linguistique qui considère la coprésence de trois constituants linguistiques ferments du camfranglais.

Quant à la dénomination « parler jeune » attribuée au camfranglais, elle semble privilégier « la reconnaissance d'une catégorie de locuteurs, notamment « les jeunes » comme usagers préférentiels, et même originels » (Féral, 2012 : 40). Cette catégorisation s'adapte aux perceptions camerounaises de la notion de jeune qui est « politiquement correcte », puisque le qualificatif jeune, attribué à une strate sociale dépend des univers sociologiques et politiques différents (Féral, 2012 : 27). Elle re-considère le critère générationnel que semble gommer l'expression « parler hybride ».

Si l'on s'accorde avec Féral (2012 : 30) que la responsabilité des linguistes qui sont ici des acteurs réguliers ne s'est pas limitée « à diffuser, chez les acteurs sociaux camerounais et dans la communauté linguistique internationale des linguistes, l'image d'une langue « autre » plutôt que celle d'une sorte de français » tout en s'évertuant à la catégoriser, au regard des différentes dénominations, il faut dire que ces acteurs réguliers ont aussi proposé une triple essentialisation. La première vise la catégorisation du camfranglais dans le faisceau des langues et des formes en tenant compte des fonctions sociales et des catégorisations des usagers. Dans ce sillage, l'on peut citer le pidgin, le sabir, l'argot et la parlure. Dans ces paradigmes, ces dénominations ont une fonction attributive au camfranglais (le camfranglais est x ou y). Elles se particularisent par la stigmatisation du camfranglais consécutive sans doute à la thèse selon laquelle le camfranglais est une mauvaise langue sous deux angles. Le statut social de ses premiers locuteurs qui constituaient un danger pour la société camerounaise et sa présumée incidence négative sur l'appropriation du français standard par les apprenants camerounais. Dans cette logique, Mendo Ze (1990 : 133), réfléchissant aux mesures à prendre pour redorer le blason du français au Cameroun, suggérerait de prendre des dispositions nécessaires en vue de lutter contre la diffusion en milieu scolaire et universitaire du « cam-franglais ». La seconde essentialisation est liée à la structuration lexicale du camfranglais dont l'objectif majeur est de déterminer l'organisation de son lexique. La troisième direction de l'essentialisation techniciste du camfranglais est liée à la catégorisation générationnelle et même intergénérationnelle. Elle permet de mettre l'accent sur la nature des locuteurs du camfranglais qui est complexe. Par ailleurs, avec cette dénomination, l'enjeu n'est pas la coexistence des mots de plusieurs langues, puisqu'il est possible d'avoir un énoncé camfranglais sans mixité lexicale (Féral, 2012).

3. L'essentialisation du camfranglais par des acteurs séculiers

Les représentations des acteurs séculiers révèlent la manière dont ils caractérisent le camfranglais. Leurs discours dénotent globalement des perceptions glottophiles.

3.1. Le camfranglais : une langue à part

L'essentialisation du camfranglais par les internautes avait déjà été examinée par Telep (2014 : 121-125) dans certains discours que nous explorons dans cette réflexion. À la suite de cette analyse qui montre que les internautes considèrent le camfranglais comme un créole, un « argot du bled », un parler, ou même comme une « langue », cette section explore davantage les éléments de l'essentialisation du camfranglais par ses locuteurs. Les acteurs séculiers considèrent le camfranglais comme une langue à part entière. Certains soutiennent que le camfranglais n'est pas le pidgin-english parlé au Cameroun dont la naissance est consécutive au contact de l'anglais et des langues locales dans la zone côtière du Cameroun avant la colonisation et qui est parlé aujourd'hui dans les deux régions dites anglophones et dans certaines parties francophones, notamment la région de l'Ouest et même dans l'ensemble du territoire camerounais grâce à la mobilité des hommes et des langues. Le pidgin qu'évoquent ces internautes correspond à cette catégorisation linguistique que Féral (1889 et 2009) a étudiée. Les discours suivants établissent la différence entre le camfranglais et le pidgin-english camerounais :

- (1) Le pidjin et le camfranglais c'est deux choses bien différentes. S'il est vrai qu'on peut retrouver certains mots dans l'une et l'autre langue, le pidjin et le camfranglais ne se confondent pas. Comme un français et un anglais, un « pidjinophone » et un « camfranglophone » ne se comprennent pas (FBC, Elan D'Anjou de PimPim, La conjugaison camfranglaise, 07/12/2008).
- (2) est ce qu'il est possible de whitiser en spikant le camfran ? autrement dit èsieu on peut vraiment whitiser le camfranglais sans saccader la prononciation des mots, et sans surjouer. Si oui ça sonne comment ? Pour moi, ce n'est techniquement pas possible. On peut whitiser le french, mais pas le camfran. Un camer qui whitise quand il spik le french, reprendra forcément son accent camer quand il s'exprimera en camfran. À moins bien sûr de gater carrément la prononciation des mots (FBC, Elan d'Anjou de PimPim, Whitiser le camfranglais ou le patois, 12/05/2008)⁴

Dans une logique d'objectivation du camfranglais, les internautes n'hésitent pas à trouver une dissymétrie formelle entre le camfranglais et le pidgin-English en se fondant sur la composante lexicale. Cependant, le phénomène d'emprunt est évident dès lors que le second est pourvoyeur des lexies au premier. Le regard que l'internaute ELAN D'ANJOU DE PIMPIM (1) porte sur le camfranglais est celui d'une « langue ». Cette représentation contraste avec celles des acteurs réguliers analysées dans la partie précédente de cette étude. Il se pose alors la question de

⁴ Est-il possible de parler camfranglais avec un accent français ? Autrement dit est-ce qu'on peut vraiment avoir l'accent français en parlant camfranglais sans altérer la prononciation des mots, et sans exagérer ? Si oui, ça sonne comment ? Pour moi, ce n'est techniquement pas possible. On peut parler français avec l'accent français, mais pas le camfranglais. Un Camerounais qui a un accent français quand il parle français reprendra forcément son accent camerounais quand il va s'exprimer en camfranglais ; à moins, bien sûr, de gâter carrément la prononciation des mots.

l'apparement du pidgin et du camfranglais. L'internaute qui prend la posture d'un acteur régulier voudrait ainsi établir une frontière linguistique entre les deux codes afin de ne pas les confondre. La raison fondamentale est qu'ils ne permettent pas une intercompréhension : « un pidjinophone et un camfranglophone ne se comprennent pas ».

Par ailleurs, cet acteur séculier (2) remet en question le lien intrinsèque entre le camfranglais et le français parlé au Cameroun. Les deux se démarquent par le principe de « whitisation » (parler le français avec un accent hexagonal). L'internaute pose qu'il est difficile d'adopter l'accent du français central lorsqu'un Camerounais s'exprime en camfranglais. Toute tentative de « whitisation » du camfranglais produit des formes incompréhensibles. La « whitisation » apparaît donc comme un phénomène lié au français donnant lieu à l'investissement du locuteur à vouloir adopter la diction du français des Français. Par contre, avec le camfranglais, le locuteur n'a pas besoin d'appliquer un accent spécifique. Dans tous les cas, le besoin de se rapprocher d'une variété de camfranglais perçue comme la référence par le truchement de l'accent est récusée par cet acteur séculier. Ce qui revient à dire que le camfranglais n'a pas une variété de référence vers laquelle tendraient les locuteurs⁵. Il n'y a pas une composante sociale qui détiendrait une variété perçue comme un modèle à s'approprier. Il peut connaître une variation diatopique. Cette variation se trouve fondamentalement au niveau lexical (Ngo Ngok-Graux, 2010 et 2006) et dépasse le cadre national (usage du camfranglais par les communautés camerounaises de la diaspora). C'est ce qui permet d'avoir une dénomination telle que le « camfranglitalien » (Siebetchu, 2016). On peut aussi envisager des variations diaphasique, diastratique et même diachronique qui sont à l'origine des formes très cryptiques, assez cryptiques et moins cryptiques, en fonction des groupes de locuteurs.

3.2. Le camfranglais : une langue camerounaise

Le français et l'anglais sont des langues qui ont un statut institutionnel : langues officielles et ils sont dotés des fonctions sociales. Dans ce dernier cas, le français, sous toutes ses formes, se veut une langue véhiculaire devant assurer la communication. Il présente des configurations sociales multiformes, à cause de l'hétérogénéité des entités sociales et de la diversité d'appropriation : d'où le phénomène de dialectisation du français. Malgré ce rôle social, le français n'est pas reconnu comme une langue camerounaise. Il est généralement considéré comme une langue importée porteuse des stigmates de la colonisation. Outre la fonction identitaire souvent avancée par des acteurs réguliers et même le rejet du français jugé difficile par les jeunes camerounais, certains acteurs séculiers trouvent que le camfranglais constitue une langue camerounaise, puisqu'il est né dans ce pays. C'est ce qui pourrait expliquer l'intervention de l'internaute REDNATECH (3) qui refuse de

⁵ Toutefois, il faut relever qu'Ebongué et Fonkoua (2010 : 260-264) avaient esquissé une typologie en termes de « camfranglais simplifié des lettrés, le camfranglais des moyens scolarisés et le camfranglais des peu scolarisés ». La pertinence de cette catégorisation est qu'elle montre que c'est la maîtrise du français qui en est la base. Cependant, elle ne repose pas sur un corpus circonscrit.

considérer le terme « frananglais », puisque cette dénomination dénote une origine coloniale :

- (3) je tolérerai volontier que tu parles de Francanglais au lieu de Camfranglais car either way tu preserve le Cam dans la chose. En revanche man, EN AUCUN CAS NOUS NE TOLERERONS LE MOT FRANANGLAIS ! (CIN, Rednatech, Frananglais : New language for divided Cameroon, 22/02/2007)⁶

Afin de comprendre cette réaction, il convient de situer son contexte. Un journaliste de la BBC New avait proposé cette présentation du camfranglais dans le cadre de la problématique de l'enseignement/apprentissage du français au Cameroun : « Teachers in Cameroon are concerned that the language frananglais a mixture of French, English and Creole-is affecting the way students speak and write the country's two official languages. With more than 250 indigenous languages and both French and English as official language, choosing the right vocabulary to convey a message can be tricky ». La dénomination « frananglais » au détriment de camfranglais avait suscité l'acharnement des internautes sur un autre qui avait commenté la présentation du camfranglais faite par ce journaliste. Selon les internautes, il n'avait aucune connaissance sur le camfranglais. La dénomination « frananglais » suppose qu'il a exclusivement une identité linguistique inhérente au français et à l'anglais : ce qui traduirait la glottophagie des langues camerounaises par le français et l'anglais, donnant lieu à une interprétation néocolonialiste. D'un ton ferme, l'internaute rejette cette dénomination et insiste sur l'élément CAM : francanglais ou camfranglais. Cet élément apparaît donc crucial dans la mesure où il souligne sa spécificité : une langue née en terre camerounaise et non importée comme les langues officielles du pays. Malgré l'apport crucial du français (sans négliger celui de l'anglais) dans le fonctionnement lexical et morphologique du camfranglais, l'internaute se focalise sur l'élément CAM qui n'est pas nécessairement symétrique à l'appréhension des acteurs séculiers, selon laquelle CAM réfère à la présence des unités lexicales des langues camerounaises dans le camfranglais. La considération de l'internaute semble aller au-delà du niveau lexical. Elle met un accent sur l'appartenance sociale et l'identité camerounaise du camfranglais, ressentie lorsqu'on pratique le camfranglais. L'élément CAM n'est donc pas seulement un trait factuel, il est également une valeur identitaire revendiquée.

Quoi qu'il en soit, les acteurs séculiers procèdent eux-aussi à l'essentialisation linguistique du camfranglais. Cependant, ils mettent davantage l'accent sur des valeurs sociales et identitaires. Les fondements sociaux renforcent les paramètres linguistiques qui reposent sur la différence entre le camfranglais, le français et le pidgin-english camerounais. Les avantages sociaux contribuent aussi à cette essentialisation du camfranglais.

⁶ Je tolérerai volontiers que tu parles de francanglais au lieu de camfranglais. Car cette expression contient CAM. En revanche, mon gars, en aucun cas nous ne tolérons le mot frananglais.

3.3. Les avantages sociaux du camfranglais

Certaines représentations des acteurs séculiers sur le camfranglais sont glottophiles grâce aux fonctions sociales qu'il assume.

3.3.1. Le camfranglais : une langue intergénérationnelle

Telep (2014 : 125-132), analysant les représentations des internautes sur le camfranglais avait identifié les : « fonctions pragmatiques », les « fonctions sociales », les fonctions cryptiques et les fonctions de communication inter-ethnique au niveau national et international, sans oublier l'expression d'une identité générationnelle juvénile. On peut dire que ces différentes fonctions émanent sans doute de l'expérience des internautes qui les amène à constater que le camfranglais n'est pas l'apanage de la jeunesse, encore moins des marginalisés ou une classe juvénile « acculturée, ayant perdu une partie de ses valeurs morales essentielles, en opposition avec une élite en puissance, scolarisée sous l'éclairage d'une morale positive, aspirant à une meilleure insertion sociale » (Manda cité par Queffélec, 2010 : 301). Les jeunes et les adultes peuvent l'utiliser dans des circonstances de communication précises. C'est ce qui ressort des extraits ci-dessous :

- (4) En effet j'ai remarqué que cette langue n'est pas que connue des jeunes, mais aussi de certains « vieux », je kno des gens qui ont la quarantaine, la cinquantaine et qui te torpoh le camfranglais propre mon ami, ça adire parfaitement haché comme le mien. Mais d'un autre coté tu peux aussi mit des jeunes camer, de la vingtaine ou de la trentaine qui ne kno pas le camfranglais. D'ailleurs flop de fois sur ce forum on a gnait certains motes s'exprimer dans un camfranglais très approximatif (FBC, Elan d'Anjou de PimPim, Les motes ki ne kno pas spik le camfran, 05/03/2009)⁷.
- (5) Je me souviens dans les années 90 quand mon pater ne yaai pas mo qu'on speak le camfranglais à la piole en 2000 ctai lui qui lancai les débats en camfranglais. Le mbom qui veut devenir président du camer j'espere que dans ton programme tu nous prévois un comité de réflexion sur le camfranglais d'ici 2020 pourquoi ne pas en faire notre langue nationale... notre langue nationale (CIN, Bantouclan, somewhere, *FranAnglais : New language for divided Cameroon*, 22/2007)⁸

L'internaute ELAN D'ANJOU DE PIMPIM (4) soutient que le camfranglais est aussi parlé par des adultes (dont l'âge oscille entre 40 et 50 ans). Il s'agit là de

⁷ En effet, j'ai remarqué que cette langue n'est pas connue que des jeunes, mais aussi de certains « vieux », je connais des gens qui ont la quarantaine, la cinquantaine et qui parlent le camfranglais propre mon ami, c'est-à-dire parfaitement haché [soutenu] comme le mien. Mais d'un autre côté tu peux aussi rencontrer des jeunes Camerounais, de la vingtaine ou de la trentaine qui ne savent pas le camfranglais. D'ailleurs beaucoup de fois sur ce forum on a vu certaines personnes s'exprimer dans un camfranglais très approximatif.

⁸ je me souviens que dans les années 90, mon père ne voulait pas que nous parlions le CFA à la maison. En 2000, c'était lui qui initiait des débats en cette langue. L'homme qui veut devenir président du Cameroun, j'espère que dans ton programme, tu nous prévois un comité de réflexion sur le camfranglais d'ici 2020. Pourquoi ne pas en faire notre langue nationale ?

ceux qui sont susceptibles d'incarner la morale positive et la norme dans plusieurs domaines. Par ailleurs, ce n'est pas tous les jeunes qui s'expriment en camfranglais. Sa pratique n'est pas tous azimuts par des jeunes. Trois hypothèses pourraient expliquer cette attitude des jeunes. Soit ils veulent soigner leur image sociale en évitant de se comporter comme ceux que certains acteurs considèrent comme des « voyous » (ce qui serait un indicateur fort de l'influence de certains discours métalinguistiques et de certaines représentations sociales du camfranglais sur ces jeunes), soit ils n'ont pas eu l'opportunité de l'apprendre, soit ils le pratiquent dans des contextes où ceux qui incarnent la norme et la morale positives sont absents.

La pratique du camfranglais par des adultes et son évitement par certains jeunes permet de réactualiser la réflexion de Féral sur l'adjectif qualificatif « jeune » dans la dénomination « parlers jeunes ». Comme le rappelle l'auteure (2012), les catégorisations des êtres humains selon le critère de l'âge relèvent du biologique et du social. Dans ce cas, l'âge biologique est différent de l'âge social qui se manifeste par le comportement que l'individu affiche dans la société. À la suite de Bourdieu, Féral qui examine la pertinence de l'adjectif qualificatif « jeune » dans la dénomination « parlers jeunes » insiste sur le fait que « les rapports entre âge social et âge biologique n'ont en effet rien de simple : par exemple, les « jeunes » entrés tôt dans le monde du travail ne connaissent pas vraiment l'adolescence [...] tandis que faire des études tend à la prolonger » (Féral, 2012 : 22). Si selon Bourdieu (que cite Féral, 2012 : 22) l'âge est une catégorie biologique socialement manipulé et manipulable », les adultes qui parlent camfranglais sont jeunes quand ils le pratiquent. Les jeunes qui préfèrent le français au détriment du camfranglais seraient adultes. L'expérience de BANTOUCLAN (5) est très édifiante. La glottophobie (Arditty et Blanchet, 2008) que manifestait son père dans les années 1990 peut s'expliquer par plusieurs raisons. L'interdiction donnée à ses enfants de ne pas s'exprimer en camfranglais s'expliquerait par le fait que ses enfants étaient dans une phase de scolarisation importante. L'usage du camfranglais pouvait être un frein pour la réussite scolaire de ses enfants. Devenus majeurs et peut-être ayant déjà achevé leur cursus scolaire, le père aurait commencé à tolérer l'usage du camfranglais, puisqu'il n'y avait plus d'enjeux. C'est à la phase de la post-scolarisation de ses enfants qu'il serait devenu locuteur du camfranglais. On peut aussi penser qu'il y avait une barrière entre lui et ses enfants. Pour la supprimer afin d'avoir des liens de connivence avec ces derniers, il aurait préféré devenir locuteur du camfranglais⁹. La glottophilie que manifeste ce père dans les années 2000 pourrait aussi s'expliquer par l'évolution des représentations sur le camfranglais. L'usage du camfranglais dans la communication artistique, publicitaire et sanitaire aurait peut-être amené ce père à constater que le camfranglais n'était pas une « mauvaise langue ». On pourra se référer aux réflexions de Tsofack et Eloundou Eloundou (2018) pour voir la dynamique du camfranglais.

⁹ Feussi (2008a) analyse une situation similaire qui révèle qu'un parent était devenu locuteur du camfranglais pour briser la barrière entre ses filles et lui et créer des liens de complicité avec ces dernières.

3.3.2. Le camfranglais : une langue pour combattre les replis identitaires

La multiplicité des langues camerounaises associée à la diversité ethnique est défavorable pour l'usage véhiculaire d'une langue au Cameroun. Dans ce contexte, le camfranglais est pour les internautes, le seul code véhiculaire pour assurer la cohésion sociale. Il brise les barrières ethniques. Les interventions suivantes sont pertinentes à ce sujet :

- (6) Moi je ya mo le camfranglai et c'est sure que le way la rapproche all les camers. le kengué la ne know mm pas que de paris à johannesbourg et de rio de janeiro à casablanca quant tu nyè un camer tu lui ask d'abord que c'est how mbom. Heureusement qu'il y a l'hunanimité sur CIN au moins sur ce sujet. Quand les ways begin il y a tjrs les réticences, je me souviens dans les années 90 quand mon pater ne yaai pas mo qu'on speak le camfranglais à la piole en 2000 c'tai lui qui lancai les débats en camfranglais. (CIN, Bantouclan, somewhere, *FranAnglais : New language for divided Cameroon*, 22/2007)¹⁰
- (7) Si, on m'avait par exemple dit, officialisons et canalisons le « pijin ou le camfranglais » pour que ce soit une langue nationale et parle par tous les camerounais, j'aurais dit d'accord car partout au moins, les camerounais auraient eu la chance d'oublier ce qui tribalise encore un peu plus notre pays (J'ai nommé langue maternelle) : C'est ma façon de voir et, ça n'engage que moi (CIN, Pioncarin, Dialecte : Langues maternelles, préalables pour le développement, 19/04/2010).
- (8) il faut legaliser ce toppo et put dans les manuelles. Dans ce Camer qui tend vers le tribalisme ce way est une arme strong pour combattre car il rassemble all les mot du mboa (CIN, Nsissim, Monatélé, *FranAnglais : New language for divided Cameroon*, 23/02/2007)¹¹

Le camfranglais constitue un idiome qui pourrait renforcer le sentiment d'appartenir à une même patrie. Dans un contexte où les langues locales sont vectrices de la fragmentation ethnique et où les deux langues officielles servent de prétexte pour les clivages entre communauté anglophone et communauté francophone, le camfranglais serait le seul code pouvant réduire ces clivages, malgré la

¹⁰ Moi j'aime le camfranglais et c'est sûr qu'il rassemble tous les Camerounais. Ce fainéant-là ne sais pas que de Paris à Johannesburg et de Rio de Janeiro à Casablanca, quand tu rencontres un Camerounais, tu lui demandes d'abord que c'est comment gars. Heureusement qu'il y a l'unanimité sur CIN (camerooninfo.net) sur ce sujet. Quand les choses commencent, il y a toujours des réticences, je me souviens que dans les années 90, mon père ne voulait pas que nous parlions le camfranglais à la maison. En 2000, c'était lui qui initiait des débats en cette langue. L'homme qui veut devenir président du Cameroun, j'espère que dans ton programme, tu nous prévois un comité de réflexion sur le camfranglais d'ici 2020. Pourquoi ne pas en faire notre langue nationale ?

¹¹ Il faut accorder des statuts officiels à cette langue et en produire des ouvrages. Dans ce Cameroun qui tend vers le tribalisme, cette langue est une arme puissante pour le combattre car, elle rassemble tous les peuples du pays.

mémoire coloniale qui est rappelée par la forte présence du français et de l'anglais dans son système lexical. Cette fonction sociale escomptée par les internautes a des motivations. Ils brandissent deux principaux arguments en faveur du camfranglais. Pour BANTOUCLAN (6), il pourrait susciter un consensus national. Il rassemble tous les Camerounais d'appartenance ethnique différente. La camfranglais serait l'expression de l'identité nationale à l'intérieur comme à l'extérieur du pays : ce que les langues nationales et même le français ne peuvent pas garantir. Si les Camerounais se rencontrent à l'étranger, le français ne permet pas qu'ils s'identifient et se reconnaissent comme Camerounais. S'ils s'expriment en leur langue ethnique, ils renforcent davantage ces frontières. Ce n'est donc que le camfranglais qui est susceptible de briser ces frontières. PIONCARIN (7) et NSISSIM (8) qui souhaitent que le camfranglais soit une langue véhiculaire mettent en avant le tribalisme dont sont porteuses les langues locales.

- (9) C'est une réalité vue et vécue dans un express union à Edéa par un contemporain du toli. Ce n'est pas tout. A la fêcafoot de la normalisation, la langue officielle est le mongo beti. (John Barrick, 06/08/2015, <http://www.camfoot.com> (CF))

L'expression « le mongo beti » (enfant beti) renvoie aux différentes langues du grand groupe Fang-beti. L'internaute stipule que c'est elle qui assure la communication à la FECAFOOT. On comprend implicitement que cet organe, serait constitué exclusivement des Beti et la langue pratiquée est un signe de discrimination dans cet espace.

La fonction sociale du camfranglais pourrait ainsi être la réduction des discriminations sociales portées par les langues camerounaises dont la manifestation tangible serait le tribalisme qui règne au Cameroun. Le camfranglais serait une arme puissante pour combattre des clivages sociaux. Les besoins de départ notamment la fonction cryptique devraient céder la place aux besoins sociaux actuels.

4. Représentations des acteurs réguliers et séculiers : quels rapports ?

Les représentations technicistes et épilinguistiques ont une seule convergence essentialisante. Les acteurs réguliers et séculiers tentent de caractériser linguistiquement le camfranglais en posant des frontières entre les autres codes linguistiques. Toutefois, dans ce processus d'essentialisation, les deux catégories d'acteurs n'ont pas les mêmes orientations. Le regard de certains acteurs réguliers est orienté vers son fonctionnement systémique qui ne remplit pas les critères technicistes que les linguistes retiennent pour parler d'une langue. Dans cette optique, pour les acteurs réguliers, le camfranglais ne saurait être une langue. Il est tantôt un pidgin, tantôt un sabir, tantôt un argot, tantôt une parlure, tantôt un parler. Ces étiquettes peuvent se justifier. Dès son apparition, les réflexions technicistes sur le camfranglais ont été influencées par l'approche introspective et technolinguistique (Robillard, 2007). Sur le plan introspectif, la détermination des statuts sociaux des locuteurs ne s'est pas faite à partir d'une grille sociolinguistique de terrain. Il semble qu'à partir de certaines représentations conçues au sujet des locuteurs, l'on a vite conclu que c'est l'argot des pickpockets, des marginalisés. Ce constat émane du fait que les

réflexions des acteurs réguliers qui essentialisent le camfranglais ne s'appuient pas sur des corpus fiables (pratiques et représentations) et socialement situés. Ils se sont limités au fonctionnement systémique du camfranglais, sans réelle analyse de corpus. Ceux qui ont eu un regard introspectif sur les pratiques du camfranglais ont pensé qu'ils ne sauraient être une langue puisque sa syntaxe et sa morphologie sont tributaires de celles du français.

Considérer le camfranglais comme un argot, un sabir ou un pidgin a consisté à faire ce que Calvet (2007) appelle la linguistique de la « consonne-voyelle ». Les descriptions systémiques (morphosyntaxe, lexique, morphologie) ont permis d'assimiler le camfranglais à une forme langagière dévalorisante que la tradition linguistique ne saurait prendre comme une langue. En adoptant une telle démarche, les chercheurs ont vite construit un phénomène linguistique selon leur regard techniciste. Ils ont fait la linguistique de la langue, sans prendre en compte les discours sociaux sur le camfranglais et ses pratiques réelles qui leur auraient permis de voir plus finement sa complexité sociale. Ils sont donc *ipso facto* arrivés à la conclusion selon laquelle la mort du camfranglais était imminente.

L'image sociale que les acteurs réguliers ont attribuée au camfranglais obéit aussi au projet d'une essentialisation systémique, consistant à attribuer une langue à une communauté homogène (les bandits). Dire que le camfranglais est, dès son émergence, le code de communication des bandits sans une analyse de corpus semble peu pertinent, dans la mesure où le français, le pidgin-english et même les langues locales pouvaient aussi assurer la communication entre les bandits à cette époque-là. Il aurait fallu mener des enquêtes de terrain et voir si les locuteurs étaient exclusivement des jeunes camerounais dérobeurs, acculturés, incapables de s'exprimer en français standard ou en langues locales.

Par ailleurs, le sentiment francophile aurait été l'un des facteurs de la dévalorisation du camfranglais. En tant que linguistes, jeunes intellectuels qui aspirent à devenir fonctionnaires, enseignants de français ou des Lettres, défenseurs de la norme académique, élites intellectuelles et/ou politiques, la plupart de ces chercheurs ne pouvaient que défendre la langue française et subsidiairement les langues camerounaises. Pour cette catégorie d'acteurs réguliers, le camfranglais constitue une menace pour la langue française au Cameroun. Il fallait se comporter à son égard comme un pourfendeur. C'est dans cette optique qu'on peut comprendre les propos d'Essengué (1998 : 2) qui soutient que le camfranglais est « une langue néfaste qui annihile les efforts d'apprentissage du français pur ». Par ailleurs, il « est une forme du français basilectal » et « une forme radicale du rejet du français pur » (Essengué, 1998 : 141). Le camfranglais serait l'une des causes de la dégradation du français au Cameroun. On comprend finalement que ces analystes étaient dans une posture de linguistes influencés par l'idéologie francophile et homogène, voulant donner aux phénomènes langagiers complexes et multiplexes (Blanchet, 2007) une configuration homogène. C'est pourquoi, pour ces acteurs réguliers, l'une des faiblesses structurales que présente le camfranglais est son caractère hétérogène et parasitaire. La démarche technolinguiste a consisté à forger une image du camfranglais à partir d'un point de vue techniciste. Le regard techniciste dévalorise le camfranglais puisqu'il ne remplit pas les mêmes fonctions que des langues reconnues par la tradition linguistique. Ses fonctions ne sont pas nobles. Dans cette

logique, on peut donc penser que toutes les langues devraient avoir les mêmes fonctions sociales.

Toutefois, dans les années 2000, certaines réflexions des acteurs réguliers qui se sont inspirées des discours épilinguistiques considèrent le camfranglais comme un parler hybride, un parler jeune ou une langue mixte. Ce changement de paradigme est consécutif à l'application des approches souples, contextualisées et compréhensives qui place le sujet parlant et ses représentations linguistiques au cœur de la réflexion sur des phénomènes langagiers. Ce changement d'appellation dénote une évolution des représentations sur le camfranglais, elle-même émanant des approches d'analyse adoptées par des acteurs réguliers. Ils évitent des catégorisations telles que pidgin, argot, sabir, parlure, etc. et privilégient l'hétérogénéité lexicale et les fonctions sociales du camfranglais.

Vouloir méconnaître le statut de langue au camfranglais pourrait signifier que les acteurs réguliers adoptent un regard régulier et standard à un phénomène social exposé aux changements multiformes. Ils se comportent comme des acteurs qui construisent et déconstruisent des langues et décident que tel phénomène est une langue et tel autre ne l'est pas. Les linguistiques ont eu une responsabilité indéniable dans l'essentialisation du camfranglais, puisqu'ils ont influencé les représentations de la société ou des acteurs ordinaires. C'est peut-être pour cette raison que certains internautes et acteurs ordinaires donnent des représentations dévalorisantes du camfranglais (Féral, 2009b) ; d'où les catégorisations suivantes des acteurs ordinaires : « parler des bandits » (Harter, 2007 : 257), « argot », « pidgin » (Féral, 2009 : 139), « mauvais français », « français renversé » (Féral, 2009 : 143), « français des paresseux », « truc », « bricolage », « français de la débrouillardise » (Feussi, 2006 : 138). Contrairement aux acteurs réguliers, les acteurs séculiers, notamment les internautes considérés dans cette étude construisent des représentations valorisantes.

La particularité de ces acteurs est qu'ils adoptent une approche expérientielle qui leur permet de mieux saisir la portée sociale du camfranglais. Grâce à une observation participante et surtout à la pratique du camfranglais, ils soutiennent que le camfranglais est une langue de tous les Camerounais, quel que soit l'âge des locuteurs. De même, il pourrait consolider l'unité nationale.

Dans leur raisonnement, l'on reconnaît l'un des principes de la sociolinguistique : la compréhension des phénomènes en contexte (Blanchet, 2000). S'ils trouvent que les langues locales sont un frein pour l'unité nationale, c'est parce qu'ils essaient de les observer en situation d'usage. De même les situations de communication dans lesquelles ils sont parfois impliqués leur permettent d'envisager les fonctions véhiculaires et communicationnelles, dans une perspective de brisure des clivages ethniques. La valorisation du camfranglais dans les discours des internautes émane ainsi en grande partie des expériences sociolangagières.

L'essentialisation du camfranglais par des acteurs séculiers ne met pas en avant l'approche systémique qui consisterait à vérifier si le camfranglais fonctionne comme une langue au sens structural du terme. Considérer le camfranglais comme une langue qui réduit le tribalisme porté par des langues locales est un indicateur qui montre que ce n'est pas tant l'aspect systémique qui compte pour ces acteurs. C'est davantage l'impact du camfranglais sur un problème social : tribalisme et communicationnel dû par l'absence d'une langue véhiculaire à l'échelle nationale,

susceptible de réduire les clivages sociaux. La différence de représentations entre les deux types d'acteurs tient du fait qu'ils n'ont pas un même univers de référence de la notion de « langue » (Féral (2009 : 145). Tout compte fait, les descripteurs technicistes « s'intéresse[ent] aux régularités qui sont susceptibles de faire système ». Dans ces conditions, le camfranglais ne saurait constituer un système ayant des régularités linguistiques et une autonomie avérée. Quant aux acteurs « ordinaires », ils prennent le camfranglais comme une langue au regard de ses fonctions sociales.

Conclusion

Les constructions discursives des acteurs séculiers et réguliers sur le camfranglais donnent lieu à deux formes d'essentialisation du camfranglais. La première est faite par des acteurs réguliers qui s'appuient exclusivement sur les critères structuraux ou systémiques d'une langue. Ces critères les amènent à éviter de considérer le camfranglais comme une langue. Dans une logique de catégorisations sociales et langagières, ces acteurs technicistes attribuent le camfranglais à des composantes sociales qui s'écartent des valeurs positives axées sur l'éthique et la maîtrise du français. Le camfranglais est alors saisi dans les discours métalinguistiques par rapport au français. Pour ces acteurs, la reconnaissance du camfranglais comme une langue est subordonnée au respect des critères classiques d'existence d'une langue. Par ailleurs, le statut ou le projet professionnel de certains acteurs réguliers est à l'origine de ces représentations métalinguistiques. Ils se positionnent comme des défenseurs de la variété standard du français que privilégie l'école. On peut dire que leur démarche est décontextualisée et moins sociales, puisqu'elle ne tient pas réellement compte des pratiques langagières et des représentations socialement situées. Certains acteurs réguliers qui considèrent le camfranglais comme langue hybride, parler hybride ou parler jeune s'appuient sans doute sur des enquêtes de terrains et des discours épilinguistiques des locuteurs du camfranglais.

En revanche, l'essentialisation du camfranglais par des acteurs séculiers est davantage socialisante et identitaire. Leurs représentations ne se limitent pas seulement à une catégorisation linguistique du camfranglais. Même si l'existence du camfranglais est largement tributaire de la langue française, pour les acteurs séculiers, il s'agit d'une langue à part entière qui a des fonctions spécifiques dans les communautés camerounaises (internes et diasporiques) suscitées par des besoins sociaux spécifiques. Ils s'inspirent sans doute des expériences sociolangagières. Cette divergence de constructions technicistes et épilinguistiques confirme l'appréhension sociolinguistique de la langue. On comprend finalement qu'une langue (notion qui ne fait l'unanimité des linguistes lorsqu'il s'agit de dénommer les codes linguistiques) ne saurait être réduite à « sa dimension savante » (Bulot, 2013 : 7) ou techniciste. Sa saisie optimale nécessite la conjugaison de deux approches : une approche technolinguistique et une approche représentationnelle. Dans ces conditions, le camfranglais est soumis à une représentation : la première qui est systémique avait été faite par certains premiers descripteurs à un moment donné. Les conditions d'emploi du camfranglais de cette époque ont sans doute influencé leurs discours technicistes. La seconde relève est épilinguistique à contenu idéologique (Telep, 2017) et motivée par des fonctions sociales du camfranglais. Dans cette logique, ces

fonctions sociales priment au détriment des étiquetages linguistiques. On peut donc dire que l'évolution sociale et la dynamique externe du camfranglais favorisent l'évolution des représentations métalinguistiques et épilinguistiques sur le camfranglais. Ces deux constructions portent des germes systémiques et idéologiques (Telep (2017). La volonté de posséder et de vulgariser un français standard auprès des jeunes est à l'origine des représentations négatives de certains acteurs réguliers. Par contre, les besoins sociaux constituent les arguments pour l'essentialisation positive du camfranglais par des acteurs séculiers.

Bibliographie

A. Sources des discours des internautes

<http://www.bonaberi.com>
<http://www.camerooninfo.net>
<http://www.camfoot.com>

B. Sources des données métalinguistiques, méthodologiques et théoriques

- ARDITTY, J. et BLANCHET, P. (2008). « La mauvaise langue des “ghettos linguistiques” : la glottophobie française, une xénophobie qui s'ignore », *ASYLON(S), Institutionnalisation de la xénophobie en France*, n° 4, [<http://www.reseau-terra.eu/article748.html>, consulté le 15 janvier 2016].
- BAGOUENDI-BAGERE BONNOT, D. (2007). *Le français au Gabon : représentations et usages*, thèse de doctorat, Université de Provence, 388 pages.
- BITJAA KODY, Z. D. (1999). « Problématique de la cohabitation des langues », in Mendo Ze, G. (éd.), *Le français, langue africaine. Enjeux et atouts pour la Francophonie*. Paris, Publisud, pp. 80-95.
- BLANCHET, Ph. (2007). « Quels « linguistes » parlent de quoi, à qui, quand, comment et pourquoi ? Pour un débat épistémologique sur l'étude des phénomènes linguistiques », *Un siècle après le cours de Saussure : La linguistique en question, Carnets d'Ateliers de sociolinguistique*, n° 1, https://www.upicardie.fr/LESCLaP/IMG/pdf/robillard_CAS_no1_cle0ae31c.pdf.
- BLANCHET, P. (2000). *Linguistique de terrain. Méthode et théorie. Une approche ethno-sociolinguistique*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 150 pages.
- BULOT, T. (2013). « L'approche de la diversité linguistique en sociolinguistique », in Bulot T. et Blanchet Ph., *Une introduction à la sociolinguistique*. Paris, Éditions Archives contemporaines, pp. 1-25.
- CALVET, L.-J. (2007). « Pour une linguistique du désordre et de la complexité », *Un siècle après le cours de Saussure : La linguistique en question, Carnets d'Ateliers de sociolinguistique*, n° 1, https://www.upicardie.fr/LESCLaP/IMG/pdf/robillard_CAS_no1_cle0ae31c.pdf.
- DAMOURETTE, J. et PINCHON, E. [<http://www.cnrtl.fr/lexicographie/parlure>], consulté le 10 août 2017.
- DUBOIS, J. et al., (2002). *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse, 514 pages.
- EBONGUE, A. E. et FONKOUA, P. (2010). « Le camfranglais ou les camfranglais ? », *Le Français en Afrique*, n° 25, pp. 259-270.

- ECHU, G. et GRUNDSTROM, W. (éd.) (1999). *Bilinguisme officiel et communication linguistique au Cameroun*. New-York, Peter Lang, 316 pages.
- ELOUNDOU ELOUNDOU, V. (2016). « Le camfranglais, né de l'acclimatement/acclimation du français, au cœur d'une glottonomie socio-profane », SHS Web of Conferences, vol. 27, 2016, 5^e Congrès Mondial de Linguistique française, 03003, publié en ligne le 4 juin 2016, <http://dx.doi.org/10.1051/shsconf/20162703003>.
- ELOUNDOU ELOUNDOU, V. (2011). *Étude des pratiques linguistiques en camfranglais dans les centres urbains camerounais : le cas de Yaoundé*, thèse de doctorat (cotutelle), Aix-Marseille Université et Université de Yaoundé I.
- ESSENGUÉ, P. (1998). *La description d'une langue : le camfranglais*, mémoire de Maîtrise, Université de Yaoundé I, 141 pages.
- ESSONO, J.-M. (1997a). « Le camfranglais : un code excentrique, une appropriation vernaculaire du français », in Claude Frey / Danièle Latin (éd.), *Le corpus lexicologique. Méthode de constitution et de gestion*. Louvain-La-Neuve, Duculot, pp. 381-396.
- ESSONO, J.-M. (1997b). « Compte rendu de débat », « À propos du camfranglais : un autre point de vue », in Claude Frey / Danièle Latin (éd.), *Le corpus lexicologique. Méthode de constitution et de gestion*. Louvain-La-Neuve, Duculot, pp. 399-401.
- FERAL, C. de (2012). « “Parlers jeunes” : une utile invention ? », *Langage & Société*, n° 141, pp. 21-46.
- FERAL, C. de (2010). « Pratiques urbaines et catégorisations au Cameroun. Français, francanglais, pidgin, anglais : les frontières en question », in Martinez, P. et Blanchet, P. (éd.), *Pratiques innovantes du plurilinguisme*. Paris, AUF/Éditions Archives contemporaines, pp. 7-22.
- FERAL, C. de (2009a). « Le nom des langues en Afrique sub-saharienne ; pratiques, dénominations, catégorisations », in C. de Féral (éd.), *Le nom des langues en Afrique sub-saharienne : pratiques, dénominations, catégorisations. Naming Languages in Sub-Saharan Africa : Practices, Names, Categorisations*. Louvain-la-Neuve, Peeters, pp. 9-17.
- FERAL, C. de (2009b). « Nommer et catégoriser des pratiques urbaines : pidgin et francanglais au Cameroun », *Le nom des langues en Afrique sub-saharienne : pratiques, dénominations, catégorisations. Naming Languages in Sub-Saharan Africa : Practices, Names, Categorisations*. Louvain-la-Neuve, Peeters, pp. 119-152.
- FERAL, C. de (1993). « Le français au Cameroun : appropriation, vernacularisation et camfranglais », in Robillard D. de et Beniamino M. (éd.), *Le français dans l'espace francophone*, tome I. Paris, Éditions Honoré Champion, pp. 205-216.
- FERAL, C. de (1989). *Pidgin-english du Cameroun*. Paris, Peeters/Selaf
- FEUSSI, V. (2010). « Usages linguistiques et constructions identitaires au Cameroun. À la recherche de soi et/avec l'autre », *Cahiers de sociolinguistique*. Rennes, PUR, pp. 13-28.
- FEUSSI, V., (2008a). *Parles-tu français ? Ça dépend..., Penser, agir, construire son français en contexte plurilingue : le cas de Douala au Cameroun*. Paris, L'Harmattan, 288 pages.
- FEUSSI, V. (2008b). « Le francanglais comme construction socio-identitaire du “jeune” francophone au Cameroun », *Le français en Afrique*, n° 23, pp. 33-50.

- FEUSSI, V. (2006). « Le francanglais dans une dynamique fonctionnelle : une construction sociale et identitaire du francophone au Cameroun », <http://www.sdl.auf.org/-Equipes-virtuelles>.
- FOSSO (1999). « Le camfranglais : une praxéogénie complexe et iconoclaste », in Gervais Mendo Ze, G. (éd.), *Le français langue africaine. Enjeux et atouts pour la francophonie*. Paris, Publisud, pp. 178-194.
- HARTER, A. F. (2007). « Représentations autour d'un parler jeune : le camfranglais », *Le français en Afrique*, n° 22, pp. 253-266.
- HOUIS, M. (1974). « Genèse des pidgins et des créoles », *L'homme*, t. 14, n° 2, pp. 109-117.
- KUBE, S. (2005). *La francophonie vécue de la Côte d'Ivoire*. Paris, L'Harmattan, 248 pages.
- MANDA, T. (1996). *Terre de la chanson. La musique zaïroise hier et aujourd'hui*. Paris, Duculot/Afrique Éditions, 368 pages.
- MENDO ZE, G. (1990). *Une crise dans les crises. Le français en Afrique noire francophone : le cas du Cameroun*. Paris, ABC, 165 pages.
- NGO NGOK-GRAUX, E. (2010). *Le camfranglais, un parler urbain au Cameroun : attitudes, représentations, fonctionnement linguistique pour un apparentement typologique*, thèse de doctorat, Université de Provence, 514 pages.
- NGO NGOK-GRAUX, E. (2006). « Les représentations du camfranglais chez les locuteurs de Douala et de Yaoundé », *Le français en Afrique*, n° 21, pp. 219-225.
- NTSOBE, A.-M., BILOA, E. et ECHU, G. (2008). *Le camfranglais : quelle parlure ? Étude linguistique et sociolinguistique*. Frankfurt am Main, Peter Lang, 159 pages.
- OSAS SIMIRE, G. (1990). « Étude sociolinguistique du pidgin-english dans l'État de Bendel (Nigéria) », *Bulletin du Centre d'étude des plurilinguismes*, n° 11, pp. 93-102.
- QUEFFELEC, A. (2010). « Les parlers hybrides en Afrique : un moyen de préservation de la diversité linguistique », in Bitjaa Kody, Z. D. (éd.), *Universités francophones et diversité linguistique*. Paris, L'Harmattan, pp. 293-305.
- QUEFFELEC, A. (2007). « Le camfranglais, un parler jeune en évolution : du résolécite au véhiculaire urbain », in Gudrun Ledegen (éd.), *Pratiques linguistiques des jeunes en terrains plurilingues*. Paris, L'Harmattan, pp. 93-118.
- ROBILLARD, (DE) D. (2007), « La linguistique autrement : altérité, expérimentation, réflexivité, constructivisme, multiversalité : en attendant que le Titanic ne coule pas », *Un siècle après le cours de Saussure : La linguistique en question, Carnets d'Ateliers de sociolinguistique*, n° 1, https://www.u-picardie.fr/LESCLaP/IMG/pdf/robillard_CAS_no1_cle0ae31c.pdf.
- SIEBETCHEU, R. (2016). « Global linguistic heritage : the variation of Camfranglais in migration contexts », in Ptashnyk, S. et al., *Gegenwaertige Sprachkontakte im Kontext der Migration*. Heidelberg, Universitaetsverlag C. Winter, pp. 195-217.
- SOL, M. D., (2009). *Imaginaire des langues et dynamisme du français en contexte plurilingue. Enquête à Yaoundé*, thèse de Doctorat, Université Paul Valérie, Montpellier III, 450 pages.
- TELEP, S. (2017). « Le "parler jeune", une construction idéologique : le cas du francanglais au Cameroun », *Glottopol*, n° 29, [<http://glottopol.univ-rouen.fr/>], consulté le 6 août 2017, pp. 27-51.

- TELEP, S. (2014). « Le camfranglais sur Internet : pratiques et représentations », *Le français en Afrique*, n° 28, pp. 27-145.
- TSOFACK, J.B. et ELOUNDOU ELOUNDOU, V. (2018). « L'émergence glottonomique d'une "mauvaise langue" : le camfranglais et ses enjeux identitaires », in V. Delage et G. Ledegen (éd.), *Mauvaises langues. Migrations et mobilités au cœur des politiques, des institutions et des discours*. Paris, L'Harmattan, 2018, pp. 67-81.

COMPTES RENDUS D'OUVRAGES

Maurer, Bruno (coord.), *Mesurer la francophonie et identifier les francophones. Inventaire critique des sources et des méthodes*, Document élaboré dans le cadre du 2^e Séminaire international sur les méthodologies d'observation de la langue française, octobre 2014, Paris, Éditions des archives contemporaines, 2015.

Cet ouvrage, très original dans sa conception comme dans son contenu, comporte trois sections de tailles fort inégales : une brève « Première partie » rédigée par Alexandre Wolff intitulée « Qu'est-ce qu'un francophone ? » (p. 3-10), une troisième partie presque aussi courte appelée « 2^e séminaire international sur les méthodologies d'observation de la langue française » (p. 183-200) et surtout le véritable cœur du livre, une deuxième partie rédigée par le coordonnateur de la publication, Bruno Maurer, qui présente au lecteur un « Inventaire critique des sources et des méthodes » (p. 11-175).

Le titre laisse attendre un contenu axé essentiellement sur le problème, bien épineux, de l'évaluation du nombre de francophones dans le monde. Ce n'est toutefois que dans le chapitre 1 de la deuxième section (« Sources mobilisables pour le recueil des données », p. 15-60) que cette problématique est spécifiquement abordée. Il ne s'agit pas ici de fournir des statistiques mais bien d'offrir aux lecteurs les moyens d'avoir accès à toute une pléiade de données (presque toujours en ligne) permettant, en les croisant, d'obtenir de la francophonie un portrait démographique aussi précis et circonstancié que possible. Ce premier chapitre se subdivise à son tour en cinq sections, illustrant autant de manières d'aborder le problème de l'évaluation de la place du français dans le monde : a) « Données linguistiques dans des enquêtes générales » (p. 15-30) ; b) « Données relatives au secteur éducatif » (p. 30-39) ; c) « Sources relatives à l'évaluation des compétences en français » (p. 39-44) ; d) « Sources relatives aux effectifs d'élèves de français langue étrangère » (p. 44-49) ; e) « Sources relatives aux usages publics des langues » (p. 49-60). Chaque ressource est présentée à travers une fiche d'identification uniformisée (« nom du type d'enquête », « discipline concernée », « niveau(x) [micro ou macro] de recherche », « objet(s) », « modalités et conditions de mise en pratique », « intérêt », « fiabilité » et « limites ou points à améliorer »), ce qui relève d'une systématité de bon aloi. L'Afrique francophone est bien représentée, à travers par exemple un site comme AFRISTAT (www.afristat.org).

Le chapitre 2 de la deuxième section, « Analyse des différents types d'enquête sur les réalités francophones – Présentation par objet d'étude » (p. 61-175), est plutôt déconcertant. Il s'agit en fait de la présentation d'un choix aléatoire d'articles et de monographies (ou, dans le meilleur des cas, de grands projets tels que *Phonologie du français contemporain*) consacrés aux thématiques suivantes : a) « Le comptage des francophones » (p. 63-74) ; b) « Les pratiques langagières en francophonie », qui se subdivise en « Niveau et/ou type de compétence en français » (p. 74-85) et « Description de variétés de français pratiquées » (p. 85-99) ; c) « Représentations des langues en francophonie » (p. 100-129) ; d) « Le français en contexte multilingue » (p. 129-138) ; e) « Usages du français en francophonie » (p. 138-175). Sur l'ensemble de ces approches, il existe bien évidemment des

centaines et des centaines de titres¹ ; on ne comprend pas bien à quoi cela sert de consacrer trois-quarts de page (90) à recenser un article sur les voyelles du français québécois publié dans les actes d'un colloque étudiant de l'Université Laval alors que les publications de synthèse que l'on doit à des spécialistes chevronnés dans le domaine sont passées sous silence. Il nous semble qu'en la matière, il aurait été plus indiqué de rappeler au lecteur l'existence des principaux ouvrages de synthèse sur la description du français en francophonie, comme *Le français hors de France* de Valdman (Paris, Champion, 1979), *Le français dans l'espace francophone* de Robillard et Beniamino (Paris, Champion, t. 1, 1993 et t. 2, 1996) et, plus récemment, *Les variétés du français parlé dans l'espace francophone : Ressources pour l'enseignement*, de Detey *et al.* (Paris, Ophrys, 2010).

La troisième partie de l'ouvrage propose un résumé synthétique (rédigé par Bruno Maurer, p. 183-185) des échanges tenus à l'occasion du 2^e séminaire international sur les méthodologies d'observation de la langue française, suivi d'extraits des contributions des participants (sélectionnés et classés par Marie-Ève Harton, p. 185-200). On a demandé à ces derniers, entre autres, quels étaient leurs commentaires et propositions sur la notion de « francophone » et quelles recommandations ils pouvaient faire sur le choix d'une ou de plusieurs méthodologies que pourraient utiliser les organismes internationaux dans l'observation de la langue française dans le monde.

C'est essentiellement pour son inventaire de ressources en ligne sur la démographie et la diffusion du français dans le monde que ce recueil apparaît comme un outil précieux. Il montre, par son approche à la fois critique et exhaustive des sources, une conscience réelle des problèmes et des enjeux liés au « décompte » des francophones dans le monde.

André THIBAUT

¹ Rien que sur la description de la variation du français en francophonie, on trouve déjà d'innombrables publications ; v. pour une liste encore bien loin d'être exhaustive la ressource suivante : <http://andre.thibault.pagesperso-orange.fr/FrancophonieBibliographie.pdf>.

Salah Mejri (dir.), « La phraseologie française », *Le français moderne*, vol. 1, 2018, Cillf, Paris.

Ce numéro du *Français Moderne* est consacré à la phraséologie française. Après une présentation générale dans laquelle Salah Mejri explicite les motivations et les perspectives qui ont orienté l'organisation de ce volume, les contributions peuvent être regroupées selon qu'elles relèvent de la théorie, de la description et applicatif.

Sur le plan théorique, Salah Mejri montre que la description des phraséologismes demeure, malgré le succès de la thématique du figement, relativement cantonnée dans quelques espaces, marginalisant ainsi plusieurs pans tels que la dimension culturelle, et ce pour des raisons théoriques et techniques à la fois. La réflexion sur l'analyse globale du fait linguistique implique l'ensemble des unités lexicales indépendamment de leur forme, ce qui permet de dépasser la forme monolexicale pour concevoir une unité plus englobante. C'est avec la troisième articulation du langage que l'unité lexicale couvre la pluralité des configurations. Cette unité est formée d'un ou plusieurs constituants lexicaux, et d'un constituant grammatical, qui décide du fonctionnement de toute l'unité et de la synthèse du continuum sémantique et catégoriel. Il montre que si les mots changent de paradigmes lexicaux en fonction de chaque signification, dans le cadre du figement, la saturation lexicale fixe les constituants polylexicaux dans un signifiant pluriel, qui répond à une double structuration sémantique. Cette double structuration permet de concevoir la notion de moule, dont la portée théorique est double : elle privilégie la globalité par rapport aux constituants, et met en saillance la forme par rapport à la substance.

M. Kauffer explore les relations complexes entre phraséologie et actes de langage. Après avoir dressé un bilan des approches théoriques, il s'intéresse particulièrement aux actes de langage stéréotypés (ALS) comme *tu vas voir*, *la belle affaire*, etc., qu'il différencie des pragmatèmes par la non-contrainte situationnelle. Trois critères permettent de distinguer ces ALS : leur statut d'énoncé, leur idiomatisme sémantique, et leur fonction pragmatique.

Sur le plan descriptif, Pierre-André Buvet examine les interactions possibles entre les prédicats d'affect et leur spectre collocatif. La modalisation, en tant que manifestation de la subjectivité dans les discours, implique le locuteur qui doit mobiliser des savoirs linguistiques par son implication dans son propos. Les phraséologismes sont l'un des moyens dont dispose le locuteur pour exprimer la modalité intensive : soit des locutions au niveau lexical, soit des collocations au niveau syntaxique. Il s'ensuit que les matrices phraséologiques qui relèvent principalement de la langue peuvent avoir une dimension métaphorique transposant leur mode de fonctionnement en termes discursifs.

Francis Grossmann s'intéresse à la description de l'emploi de *comme on dit* dans les romans contemporains français. Il cherche, d'une part, à vérifier si cette expression joue le rôle d'un marqueur de phraséologisme, et d'autre part, à préciser les types de phraséologismes que cette séquence met en évidence. Il distingue deux types d'emploi : les *comme on dit* « marqueurs d'énoncés sentencieux », fonctionnant comme des adverbes d'énonciation ; les *comme on dit* « souligneurs métalinguistiques », introduisant des subordonnées comparatives. Dans les deux cas de

figure, l'emploi de la séquence *comme on dit* montre son caractère polyfonctionnel : elle peut être antéposée, intercalée ou postposée à l'incidente qu'elle introduit.

Dans son étude des énoncés défigés, Thouraya Ben Amor cherche la congruence dans la non-congruence. Elle démontre que le défigement, tout en provoquant la transgression des règles phraséologiques, ne déroge pas au principe de congruence. Malgré leur non-congruence apparente due à la transgression de la fixité des suites figées, les énoncés défigés acquièrent de nouveaux appariements cotextuels et contextuels qui leur accordent une nouvelle fixité.

Dans une démarche contrastive, X. Blanco compare les constructions à verbe support dans des textes en ancien français avec leurs traductions en français moderne. Tenant compte des rapports entre les supports « génériques » et les supports « appropriés », avec toutes les variantes qu'ils peuvent donner (syntaxiques, phasiques, causatives, intensives, etc.), cette comparaison montre que la présence des structures à verbe support dans la langue contemporaine est beaucoup plus importante qu'en ancien français, où l'on a recours plutôt aux verbes prédicatifs.

Antonio Pamies met en place le concept de culturème qu'il définit comme « tout symbole culturel extralinguistique qui motive des métaphores attestées dans le lexique et/ ou la phraséologie d'une langue ». Il le présente comme une forme d'économie linguistique qui met la mémoire culturelle au service de la langue, et de ce fait, renforce le symbolisme de départ. Il est ainsi le nœud initial d'où rayonnent divers sens figurés qui peuvent former des enchaînements de métaphores appelés « un champ linguo-culturel ». Ce réseau est à son tour susceptible de se connecter à d'autres, ce qui fait qu'un culturème peut être partagé par plusieurs langues.

Sur le plan applicatif, Jean-Paul Colson traite des unités de type *en tout*. L'approche adaptée permet de voir l'indépendance entre la fréquence d'une unité phraséologique et le degré d'association statistique de ses éléments. La complexité de la description lexicographique de ces unités phraséologiques découle de l'emboîtement successif des mots. Il montre comment la phraséologie automatisée permet de préciser la nature de l'interaction entre sémantique et morphosyntaxe ; ce qui justifie l'hypothèse du continuum entre syntaxe et lexique. Cela rejoint par ailleurs la théorie de la triple articulation du langage.

Pour tous ceux qui s'intéressent à la phraséologie en général et à la phraséologie française en particulier trouveront dans ce numéro une bonne synthèse et un ensemble de pistes de recherche innovants, à la fois théoriques, descriptifs et appliqués.

Imen Mizouri, Sorbonne Paris Cité, Paris13

Xavier Blanco Escoda et Salah Mejri, *Les pragmatèmes*, Classiques Garnier, Paris, 2018. Issn 2271-6297

Xavier Blanco et Salah Mejri présentent dans leur ouvrage *Les pragmatèmes*² la problématique de ces unités phraséologiques et en fournissent une description dont les déductions théoriques sont tirées de l'observation des pratiques discursives. Ils définissent ces unités comme suit : les pragmatèmes sont des énoncés autonomes, en général polylexicaux et sémantiquement compositionnels, qui sont restreints dans leur signifié par la situation de communication à laquelle ils sont appropriés.

Cet ouvrage vient répondre à un triple enjeu : le premier est de nature épistémologique ; le deuxième relève de la dimension théorique ; et le troisième concerne les préoccupations de nature appliquée.

La dimension épistémologique consiste essentiellement à mettre en place une définition linguistique du pragmatème, concept forgé par I. Mel'cuk (1995), dont les contours ne sont pas très clairs, et qui ne fait pas encore l'objet d'un consensus parmi les linguistes. En se posant la question sur la légitimité du phénomène étudié, et pour étayer une théorie du pragmatème qui définit plus précisément cette entité, les auteurs se sont fixé deux objectifs : l'un, théorique, consiste à prendre les éléments définitoires du pragmatème comme des hypothèses de travail à confirmer ; et l'autre, appliqué, porte sur les difficultés à rendre compte du fonctionnement de ces unités.

La méthode adoptée, mettant en exergue la confrontation des faits étudiés aux hypothèses énoncées, permet de discriminer davantage les pragmatèmes des autres phraséologismes apparentés comme les actes de langage stéréotypés (ALS de Kauffer). À côté des éléments définitoires de nature sémantique, énonciative et pragmatique (l'ancrage dans une situation d'énonciation précise ; l'inscription de ces éléments pragmatiques dans leur signification et le conditionnement de leurs emplois par ces éléments mêmes), les auteurs ajoutent d'autres critères d'ordre syntaxique et catégoriel, permettant d'emblée de décider du statut du pragmatème : l'autonomie syntaxique et la non-inscription dans une partie de discours.

Cette charpente théorique et conceptuelle des pragmatèmes permet en l'occurrence aux auteurs d'analyser un large corpus illustratif. Le fait d'interroger les traitements dont font l'objet les pragmatèmes dans des ouvrages aussi différents que les dictionnaires, les manuels de grammaire et les guides de voyages, permet de prévoir l'appariement établi entre la charpente théorique et le corpus, et par conséquent, de valider l'hypothèse de départ, et ce, par le biais de l'enrichissement apporté par les nouveaux éléments du corpus.

Sur le plan théorique, il y a lieu de retenir trois points :

· le pragmatème est une unité fondamentalement polylexicale, même si la monolexicalité n'est pas tout à fait marginale : elle partage à ce titre un certain nombre de caractéristiques phraséologiques qui relèvent des principes de fixité et de congruence : la fixité concerne la combinatoire et le contenu sémantique, et la congruence gouverne l'adéquation entre l'usage du segment linguistique adéquat et la situation d'énonciation avec tout ce qu'elle comporte comme contraintes ;

² Cet ouvrage comporte une préface importante d'Alain Rey.

. le deuxième point concerne la compositionnalité du pragmatème prototypique, son emploi dans une situation précise, et sa soumission à une ritualisation qui en fait un produit non seulement linguistique, mais également de nature anthropologique ;

. le dernier point est le croisement du pragmatème avec d'autres types d'unités ayant des fonctions autres, comme la signalétique, ce qui rend sa reconnaissance problématique.

S'agissant des préoccupations de nature appliquée, les auteurs s'intéressent également à trois éléments : le traitement lexicographique qui témoigne des difficultés que posent les pragmatèmes aux lexicographes, difficultés causées par la complexité de ce genre d'unités linguistiques ; la nécessité de tenir compte des contenus sémantiques et pragmatiques de ces unités dans l'élaboration des articles ; le recours presque systématique à des catégories générales, comme les actes de parole. L'examen des traitements lexicographiques de ces unités dans une visée prospective permet d'établir un inventaire lexicographique des pragmatèmes.

Cet ouvrage est conçu en trois parties : la première présente les critères délimitaires du pragmatème, en vue de dégager les éléments décisifs dans l'évaluation du traitement consacré à ces unités dans le corpus ; la deuxième est consacrée à l'évaluation des traitements des pragmatèmes dans les dictionnaires (monolingues, bilingues, lexicographie diasystématique, etc.), les ouvrages d'apprentissage (les manuels de langue étrangère), et les guides de voyage (les guides de conversation du russe, de l'espagnol, de l'allemand...) ; dans la dernière partie, les auteurs exposent les propositions relatives au traitement lexicographique des pragmatèmes, en avançant une série d'éléments méthodologiques relatifs au recensement et à la description lexicographique des pragmatèmes.

Cet ouvrage représente une avancée très importante dans l'étude de ce phénomène linguistique parce qu'en partant de la définition du pragmatème avancée par Mel'cuk, il fournit pour la première fois une définition qui traque les éléments conceptuels, sémantiques, syntaxiques, pragmatiques et culturels à partir d'une enquête qui croise lexicographie, enseignement et besoins vitaux pour la communication lors des voyages, en synchronie et en diachronie, en monolingue et en bilingue, définition qui engendre elle-même de nouvelles interrogations portant sur le rituel langagier, le culturel linguistique et la frontière entre les pragmatèmes et les usages pragmatiques d'autres énoncés autonomes comme certains proverbes.

Imen Mizouri, Sorbonne Paris Cité, Université Paris 13

RÉSUMÉS DE THÈSES

Le français parle au Cameroun : une analyse de quatre marqueurs discursifs, là, par exemple, ékyé et wèé¹

Simplice SIMEU
Lidilem, université Grenoble Alpes

Contexte et problématique de l'étude

Le français gagne du terrain en Afrique subsaharienne où son utilisation domine de plus en plus celle des autres langues en présence, avec lesquelles il rentre en contact (Chaudenson 1997 et Ngalassona Mwatha 2012). Au Cameroun, par exemple, la dynamique du français fait de lui un outil langagier qui permet d'organiser les activités de la vie au quotidien des Camerounais, et de ce point de vue, implique leurs attaches culturelles. En clair, comment parlerait-on français au Cameroun si les locuteurs n'utilisaient pas les procédés d'enrichissement de la langue comme la néologie et/ou l'emprunt linguistique ? Ces « faits d'appropriation » (De Féral 1994) développés par les Camerounais permettent-ils d'envisager une variété de français spécifique ? Le français parlé au Cameroun qu'il soit un basi-méso-acrolecte aurait-il des ressemblances (au niveau lexical et au niveau pragmatique) avec d'autres français régionaux africains ?

L'écologie linguistique du Cameroun montre que le français cohabite avec des langues différentes comme l'anglais, les langues camerounaises, le camfranglais et le pidgin-english, ce qui permet de faire l'hypothèse que les procédés de vernacularisation du français au Cameroun francophone se manifestent dans toute la langue, y compris au niveau de la pragmatique. Les études sur le français parlé au Cameroun ont conduit à la publication des travaux sur des aspects morphosyntaxiques, lexicaux, phonétiques et phonologiques (Bilola 2003 et Djoum Nkwescheu 2000 et 2010), ce qui est moins le cas lorsqu'il s'agit de traiter des aspects de la pragmatique (Queffélec 2006, Drescher et Neumann-Holzschuh 2010, Skattum 2012 et Drescher 2015).

Le propos de notre travail de thèse vise à analyser un phénomène pragmatique issu de l'échange discursif qui permet de montrer que la communication repose sur l'intersubjectivité langagière qu'on peut mettre en évidence en analysant des éléments linguistiques comme les marqueurs discursifs (par la suite MD). Des quatre MD *là*, *par exemple*, *ékyé* et *wèé*, qui sont à la base de nos analyses, seul *là* a été étudié dans une autre variété de français régional africain, le français parlé en Côte d'Ivoire mais aucun n'a fait l'objet d'une étude linguistique poussée en français parlé au Cameroun. Notre analyse des MD que nous venons d'indiquer ci-dessus s'est basée sur une définition opérationnelle des MD que nous avons détaillée dans le chapitre 1 ; nous en avons retenu trois critères essentiels : une définition large (c'est-à-dire qui est susceptible d'intégrer des catégories « parties du discours » de la grammaire classique), le critère formel (qui s'intéresse à la position des MD dans le discours, bref la distribution des MD dans la chaîne parlée) et le critère

¹ Thèse soutenue à l'Université Grenoble Alpes le 18 mars 2016 devant le jury suivant : Francis Grossmann (Université Grenoble Alpes) Sabine Diao-Klaeger (Universität Koblenz-Landau) Marinette Matthey (Université Grenoble Alpes, Directrice) et Gabriel Mba (Université de Yaoundé 1).

fonctionnel (qui montre que les MD font le lien entre les participants au discours et la gestion des informations). Venons-en l'approche théorique.

Fondement théorique

Le champ de l'*analyse des interactions verbales* est programmatique pour cette étude des MD où nous avons affaire à une description de l'oral (cf. Gülich 2006). Le terme *interaction verbale* tel qu'il est utilisé par Gülich est coextensif à celui de *conversation* qui est au cœur des travaux de Kerbrat-Orecchioni (1990, 1998 et 2005) ainsi que de ceux de Traverso (1996 et 1999, voir aussi Bruxelles et Traverso 2001) ; nous le reprenons dans le présent travail de recherche en le situant dans l'*analyse des conversations*². L'interaction qui est comprise comme un échange d'activités coordonnées et ritualisées entre des interactants qui agissent dans un contexte dépasse celui de l'interaction proprement dite. Nous avons retenu le terme de *conversation* comme une forme prototypique de l'*interaction*. C'est ce qui se dégage du chapitre 2 où nous abordons la question de l'oral « situé » dans notre analyse des MD en utilisant en plus des transcriptions radiophoniques des extraits d'échanges tirés sur Internet pour montrer que la langue parlée ne s'utilise pas seulement à l'oral, quand on « parle avec la bouche », mais aussi dans les contextes écrits qui rappellent la communication orale, notamment les blogs, les forums Internet, la correspondance entre amis (courriel et SMS), le chat, les sites de réseautage social, etc. Le développement d'Internet fait que la langue parlée est très présente sous forme écrite dans la communication de tous les jours. Les éléments situationnels et ceux qui relèvent de son caractère interne favorisent donc l'émergence d'une *conversation*. La notion de *conversation* telle qu'elle est employée dans cette thèse a aussi un air de famille avec celle de *discours*, notamment le « discours conversationnel » (Moeschler 1985 : 14), dans la mesure où le *discours* s'inscrit dans une *interaction* explicite ou implicite avec d'autres *discours* et tout *discours* se trouve lié de multiples façons à d'autres *discours*.

Dans le présent travail sur les MD *là*, *par exemple*, *ékyé* et *wèé* nous nous sommes appuyé sur la notion de *continuité du flux discursif*, qui est sous-tendue par la métaphore selon laquelle l'*interaction* est un fil perceptible. Tout discours (auto-hétéro- enchaînement) est relié par ce fil. Cette notion de *continuité du flux discursif* nous a permis de « visibiliser » l'effort conjoint et la coopération des participants au discours. Qu'en est-il de la méthodologie ?

Méthodologie

Nous nous sommes basé un sur corpus total de 91 000 mots (dont 10 % des *discours électroniques médiés* - DEM) que nous avons préalablement transcrit de manière orthographique. Les DEM étant déjà transcrits pas les agents sociaux, le protocole de transcription que nous avons présenté dans le chapitre 3 concerne uniquement les discours radiophoniques. Les observables tirés de l'ensemble du corpus sont constitués de 353 occurrences de *là*, de 105 occurrences de *par exemple*, de 23 occur-

² Cette expression fait référence à toute approche qui étudie les conversations, et doit être différenciée de l'*analyse conversationnelle*, au sens strict du terme, dont il est question dans les travaux de Sacks.

rences de *ékyé* et enfin de 12 occurrences de *wèé*. Bien que notre corpus ne soit pas de grande taille, à notre échelle et selon nos objectifs d'étude il constitue un *corpus de référence*, qui reflète une situation particulière d'utilisation de la langue. Les données de notre étude sont constituées donc avant tout de discours radiophoniques. La pertinence d'un tel choix s'inspire de l'idée selon laquelle ces discours représentent des moments d'échange, toutes proportions gardées, semblables à ceux qui se passent au quotidien. La radio est le média le plus divulgué en Afrique (Tudesq 2002). Les données radiophoniques sont le matériau privilégié pour aborder une étude en français parlé puisque les enregistrements radiophoniques sont d'une meilleure qualité (si on les compare à des enregistrements personnels, c'est-à-dire un entretien en face-à-face). Elles sont relativement faciles à transcrire et l'interprétation nécessite uniquement l'ouïe (contrairement aux données multimodales). D'un point de vue pragmatique, ces discours illustrent à la fois une *compétence de communication* (Hymes 1984) et une *compétence linguistique* au sens chomskyen du terme. Le corpus radiophonique comprend dix émissions, le tout représentant un enregistrement d'environ sept heures et trente minutes qui a été recueilli auprès de trois radios, le poste national de la Cameroon radio and television, Radio Tieméni Siantou et Tom broadcasting corporation.

Aux enregistrements de radio s'ajoutent, comme nous avons mentionné plus haut, des écrits Internet que nous avons appelé DEM. Les premiers illustrent différents genres radiophoniques (ou formats médiatiques), les seconds forment un petit échantillon de discours électroniques, les deux constituent un corpus en et de français, langue de communication partagée par un nombre important de Camerounais.

Le contenu de chaque format radiophonique tout comme celui des DEM varie selon plusieurs paramètres dont les plus flagrants sont le degré de formalité de la situation et les objectifs de l'échange. Charaudeau (1991) parle de *contrat de communication*³. Les émissions de radio présentent des situations d'échanges conversationnels avec plusieurs types de participants : des personnes invitées en studio en fonction des thématiques politiques ou en leur qualité d'expert d'une question sociale ; des auditeurs qui appellent au téléphone pour participer à des émissions interactives et des animateurs/animateuses de la radio. Les DEM ne permettent pas d'avoir des indications sur le profil de la personne, mais il s'agit d'internautes. Nous avons choisi de désigner l'ensemble des participants par leurs initiales, afin de préserver l'anonymat. Venons-en aux résultats d'analyse.

Résultats

Bien que dans la partie théorique de l'étude nous l'illustrons parfois avec des exemples extraits notre corpus, le travail d'analyse systématique des données (le fonctionnement des quatre MD *là*, par exemple, *ékyé* et *wèé* dans le discours radiophonique et dans les écrits Internet) est concentré dans le chapitre 4. Ce chapitre est scindé en trois sous-chapitres respectivement les emplois de *là*, le marqueur *par*

³ Charaudeau (1991 : 12) désigne ainsi les comportements discursifs liés au statut et l'interaction entre les participants au discours, c'est-à-dire un système des devoirs et d'obligations réciproques (que nous avons pris en compte dans cette étude) qui consiste à poser des questions à l'interlocuteur et d'attendre sa réponse vice versa.

exemple et les marqueurs empruntés *ékyé* et *wèé*. Nous commencerons par le premier.

1. Le MD *là* est attesté en français vernaculaire mésolectal parlé au Cameroun, où il joue un rôle important de tissage thématique. Le locuteur a souvent recours à *là* comme renforçateur de topic pour passer d'une information ancienne à une information nouvelle. L'utilisation de *là* participe d'une stratégie discursive qui ne se limite pas à solliciter l'attention de l'interlocuteur, mais fonctionne aussi comme un paramètre important qui permet de souligner l'intérêt de l'élément suivi par *là*, notamment dans une séquence narrative. L'emploi du MD *là* permet également de redéfinir « l'objet du discours » lorsqu'il tend à être secondaire dans un récit personnel. Notre corpus a mis en évidence un usage peu connu : forme figée « être + *là* » qui peut être entendue comme réponse vague et pas trop enthousiaste à la première intervention de l'échange confirmatif « comment (ça va) ? » ou « c'est comment non ? ». La formulation « être + *là* » en français parlé au Cameroun est calquée sur le fonctionnement syntaxique des langues endogènes camerounaises, comme le montre l'expression ci-dessous issue du *duálá*⁴, expression qui peut être glosée par en français par *couci-couça* :

Réponses	←	Questions
Na e wâ (je + marqueur de classe ⁵ + voici) « je suis là »	←	Na njé ?
(chose + comment/) « comment ça va ? »		

2. *Par exemple* est un ponctuant du discours. Il joue principalement le rôle de facilitateur lorsque le locuteur veut gagner du temps pour trouver le mot adéquat dont il a besoin sans interrompre le flux du discours. *Par exemple* joue également le rôle stratégique lors de changement de topic, notamment dans les séquences qui relèvent de l'évaluation ou du commentaire.

3. Quant aux deux derniers MD *ékyé* et *wèé*, ils permettent d'exprimer l'étonnement du locuteur face à ce qu'il entend. *Ekyé* accompagne des énoncés qui marquent un désaccord avec le propos de l'interlocuteur tandis *wèé* sert de régulateur et permet de valider l'énoncé du locuteur (feedback).

Conclusion

Pour répondre au questionnement que nous avons formulé en début de ce résumé de thèse, nous dirons que le français parlé au Cameroun s'inscrit dans le *français panafricain*. Cela n'induit pas le fait qu'il faut y voir une généralisation induite d'un terrain de recherche comme le Cameroun à tout le continent africain, même si le français parlé au Cameroun partage certaines caractéristiques avec d'autres français parlé en Afrique noire. Cette explication permet d'éviter que ce *français panafricain* ne devienne imaginaire et fantasmatique comme le sont le concept de *français*

⁴ Langue parlée dans la région du Littoral du Cameroun (cf. Epée 198 : 74).

⁵ Le système d'accord se marque en langues africaines et dans la plupart des langues camerounaises dont le *duálá* par le phénomène des *classes nominales*. Le nombre et le fonctionnement de ces *classes nominales* diffèrent selon les langues (cf. Nguéffo et al. 1987 : 25, chapitre : 'L'accord dans le nom').

standard ou celui de *français de référence*. Les résultats de l'analyse des occurrences de *là* et *par exemple* s'inscrivent dans le prolongement des études antérieures, et ils ne permettent pas de soutenir l'hypothèse de l'existence d'un français camerounais stable et bien circonscrit. Nos analyses de *ékyé* et de *wèé* sont les premières à être basées sur un corpus d'émissions radiophoniques et d'écrits Internet du quotidien. De manière générale notre analyse des MD *là, par exemple, ékyé* et *wèé* s'inscrit dans l'idée selon laquelle le fonctionnement des MD ne se limite pas à une simple *captatio benevolentiae* mais qu'ils font également le lien entre les participants au discours et la gestion des informations. Les MD participent à la structuration (séquentielle et globale) du discours.

Bibliographie

- BILOA, E. (2003). *La langue française au Cameroun*, Berne, Peter Lang.
- BRUXELLES, S. et TRAVERSO, V. (2001). « Ben : apport de la description d'un "petit mot" du discours à l'étude des polyglottes », *Marges linguistiques*, 2, pp. 38-55.
- CHARAUDEAU, P. (1991). « Contrats de communication et ritualisation des débats télévisés », in P. Charaudeau (éd.), *La télévision. Les débats culturels « Apostrophes »* (pp. 11-35), Paris, Didier.
- CHAUDENSON, R. (1997). « Diffusion du français et gestion du multilinguisme dans l'espace francophone du Sud », in éd. AUPELF-UREF, Université Saint-Joseph, Beyrouth, (pp. 307-324), *Diversité linguistique et culturelle et enjeux du développement*.
- DJOU NKWESCHEU, A. (2000). *Aspects prosodiques et phonématiques du français parlé au Cameroun*. Thèse de doctorat, Grenoble, Université Stendhal.
- DJOU NKWESCHEU, A. (2010). « La nasalisation dans le français camerounais : un processus marqué ? », *Le français en Afrique*, 25, pp. 361-375.
- DRESCHER, M. (2015). « Médias et dynamique du français en Afrique subsaharienne – ébauche de problématique », in M. Drescher (éd.), *Médias et dynamique du français en Afrique subsaharienne* (pp. 9-35). Frankfurt/M, Berlin, Bern, Bruxelles, New York, Oxford, Wien : Peter Lang.
- DRESCHER, M. et NEUMANN-HOLZSCHUH, I. (éd.) (2010). *La syntaxe de l'oral dans les variétés non-hexagonales du français*, Tübingen, Stauffenburg.
- EPEE, J.-M. (1982). *Mbá ná eé. Initiation au duálá. Tome I*, Douala, CEDILA.
- GÜLICH, E. (2006). « Des marqueurs de structuration de la conversation aux activités conversationnelles de structuration : Réflexions méthodologiques », in M. Drescher et B. Frank-Job (éd.), *Les marqueurs discursifs dans les langues romanes : approches théoriques et méthodologiques*. (pp. 11-35), Francfort, Peter Lang.
- HYMES, D. (1984). *Vers la compétence de communication*, Paris, Hatier-Crédif.
- KERBRAT-ORECCHIONI, C. (1990). *Les interactions verbales*, Paris, Armand Colin.
- KERBRAT-ORECCHIONI, C. (1998). « La notion d'interaction en linguistique : origine, apports, bilan », *Langue française*, 117 (1), pp. 51-67.
- KERBRAT-ORECCHIONI, C. (2005). *Le discours en interaction*, Paris, Armand Colin.
- MOESCHLER, J. (1985). *Argumentation et conversation. Éléments pour une*

- analyse pragmatique du discours*, Paris, Hatier-Crédif.
- NGALASSO, M. (1992). « Le concept de français langue seconde ». *Études de linguistique appliquée*, 88, pp. 27-38.
- NGUEFFO, N. *et al.* (1987). *Guide pour la lecture et l'écriture en langues maternelles 1, classe de 4e et 3e*, Douala, CEDILA.
- QUEFFELEC, A. (2006). « Restructurations morphosyntaxiques en français populaire camerounais : l'expression des modalités injonctives et interrogatives dans le discours rapporté », *Le français en Afrique*, 21, pp. 267-280.
- SKATTUM, I. (2012). « Bon, marqueur discursif en français parlé du Mali », *Le français en Afrique*, 26, pp. 201-217.
- TRAVERSO, V. (1996). *La conversation familière*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon.
- TRAVERSO, V. (1999). *L'analyse des conversations*, Paris, Nathan.
- TUDESQ, A.-J. (2002). *L'Afrique parle, l'Afrique écoute. Les radios en Afrique subsaharienne*, Paris, Karthala.

Typologie du défigement dans les médias écrits français⁶

Lichao ZHU

Laboratoire Théories, Textes, Numérique (TTN), Université Paris 13

L'objectif de notre thèse est de dégager, à travers un corpus du *Canard enchaîné*, les contours du défigement en tant qu'objet d'étude linguistique à part entière.

Jusque-là, les travaux thématiques et périphériques sur le défigement peuvent être classés selon les points de vue suivants :

- Le défigement, en tant qu'une sous-partie du jeu de mots, est souvent considéré sous quatre angles différents : le regard stylistique à l'instar de la typologie de P. Guiraud, l'approche procédurale et discursive de T. Ben Amor, l'analyse sémiotique et interprétative de F. Rastier et la description mécanique et formelle de B. de Foucault ;
- Le défigement, en tant que type de faute, est étudié dans les travaux de H. Bergson et H. Frei pour ses traits non normatifs et ludiques ;
- Le défigement est utilisé principalement dans la métalinguistique pour un raisonnement par l'absurde, afin de vérifier la solidité et la conventionnalité du figement et les travaux de Chomsky, M. Gross, G. Gross en témoignent.

Cependant, le défigement qui s'opère sur les unités polylexicales figées a des caractéristiques propres. Aucun de ces travaux ne propose de descriptions exhaustives du phénomène ni n'adopte un cadre théorique approprié dans l'analyse de ce phénomène.

Nous abordons le défigement dans le cadre de la théorie des trois fonctions primaires (T3FP). Cette théorie est basée sur la relation triangulaire des éléments porteurs d'informations de tout énoncé : le prédicat (Préd), l'argument (Arg) et l'actualisation (Act). Le prédicat, qui est le noyau sémantique de l'énoncé, dispose d'arguments et établit par conséquent un schéma d'arguments, l'actualisateur instanciant l'énoncé et actualisant le prédicat et l'argument. Dans *Max est mécontent de Luc*, le prédicat *mécontent* dispose de deux arguments : le premier argument (*Max*) antéposé au prédicat (Arg0) et le second (*Luc*) postposé (Arg1). Le schéma d'arguments du prédicat se présente donc comme suit : P(*mécontent*) (Arg0(*Max*), Arg1(*Luc*)).

La notion de classe sémantique est un autre outil d'analyse permettant de discriminer les contenus sémantiques et référentiels véhiculés par le prédicat et l'argument. Dans la phrase *Luc porte un pull*, les classes sémantiques de l'Arg0 : <hum> (classe *humain*) et de l'Arg1 <vêtements> (classe *vêtements*) conditionnent le comportement du prédicat *porter*.

La description au moyen des trois fonctions primaires permet de transcender les analyses formelle et grammaticale qui excluent les formes absurdes, et de fournir un socle d'analyse commun à toutes les formes défigées. En effet, nous constatons que les défigements sont motivés par de réelles intentions qui peuvent toujours être restituées dans une structure prédictive, et ce, quelles que soient les formes

⁶ Thèse soutenue à l'Université Paris 13 le 3 décembre 2013 devant le jury suivant : Salah Mejri (Directeur de thèse) André Dugas (Université du Québec à Montréal) Pierre-André Buvet (Université Paris 13) Bernard Bosredon (Université Sorbonne Nouvelle) Gabrielle Le Tallec-Lloret (Université Paris 13) Bohdan Krzysztof Bogacki (Université de Varsovie)

défigées. Ces motivations d'ordre discursif sont exprimées sous forme de *transmutation* des fonctions primaires que nous présentons dans ce qui suit.

En ce qui concerne la fonction prédicative :

1. Préd figé (F) → Préd F et Préd non-F

Dans :

- *Mais, malheureusement, notre super-chef de gare élyséen veille au rail et au grain.*

(Contexte : Les passagers d'un Eurostar sont bloqués dans Eurotunnel, à cause d'un incident), l'ajout de l'argument « rail » défige la séquence figée (SF) *veiller au grain* et impose une interprétation libre du verbe *veiller* comme dans un zeugme. Ce faisant, le verbe, seul, acquiert la fonction prédicative.

2. Préd F → Arg0 + Préd F

Dans

- *Hortefeux aux fesses ?*

(Contexte : Brice Hortefeux a fait un lapsus sur entre guillemets l'empreinte digitale génitale), l'apocope du nom propre constitue le début de la SF (*avoir le feu aux fesses*), le prédicat forme ainsi une sorte de télescopage : le défigement préserve l'argument tout en l'accolant à un prédicat.

3. Préd F → Préd + Arg1

Dans

- *Bertrand Tavernier en a ras La Poste*

(Contexte : La boîte aux lettres du cinéaste Bertrand Tavernier est hors service, il a dû se rendre au bureau de Poste en personne), la SF *en avoir ras le bol* inférée par la paronymie (*la* et *le*, *Poste* et *bol*) est le véritable prédicat de l'énoncé, car le nom propre *La Poste* ne peut être interprété tel qu'il est dans la séquence *en a ras La Poste*. En substituant le syntagme *le bol*, il s'approprie du rôle de l'Arg1. Ainsi, le prédicat *en avoir ras le bol* dispose donc de deux arguments : Arg0 (Bertrand Tavernier)<hum> et Arg1 (La Poste)<service public>.

Pour ce qui est de la fonction argumentale :

1. Arg F → Arg F + Arg

- *Aux larmes, citoyens !*

(Contexte : Les bombes lacrymogènes ont été bloquées à la douane.)

Le non-sens de cet énoncé le renvoie à « Aux armes, citoyens ! » de l'hymne national français. L'ellipse de formes prédicatives usuelles (verbale et adjectivale) sémantise *a contrario* cette structure et donne lieu à une double lecture : la lecture figée, inférée, se réfère à l'hymne qui représente un esprit de révolte ; la lecture linéaire s'interprétant comme *Les citoyens sont aux larmes* est validée par le contexte d'emploi.

2. Ø → Arg1 + Arg2

- *À bon entendeur et à bon héritier, salut !*

(Contexte : Olivier Dassault réclame publiquement la succession de son père)

L'insertion de *bon héritier* dans la formule *À bon entendeur, salut !* crée un schéma d'arguments là où il n'y en a pas. La formule dont la fixité absolue est neutralisée par l'insertion crée un schéma dans lequel figurent deux arguments : Arg1 et Arg2 (*Salut à bon entendeur, salut à bon héritier*).

3. $\text{Arg0} \rightarrow \text{Arg0} + \text{Préd}$

Ce cas de figure est fréquent dans les amalgames lexicaux nominaux. Dans

- *Serment d'hypocrite*

(Contexte : Un généraliste a fait rembourser 100% des médicaments à certains de ses patients)

Une relation prédicative est inférée dans l'interprétation littérale de la séquence, mais elle comporte une certaine ambiguïté (*Le serment d'hypocrisie ?* ou *le serment d'un hypocrite ?*). Parallèlement, ce bloc lexical renvoie au *Serment d'Hippocrate*. Le contexte, qui joue ici un rôle déterminant, valide à la fois la relation prédicative des unités de la séquence (X est *hypocrite*) et le renvoi de la séquence au *Serment d'Hippocrate*.

Concernant la fonction actualisatrice :

1. $\emptyset \rightarrow \text{Act}$

- *Envoyé très spécial au Caire*

(Contexte : Hilary Clinton a envoyé un ex-ambassadeur en Égypte pour maintenir Moubarak au pouvoir)

Dans ce défigement, l'insertion de l'adverbe « très » brise la fixité de la séquence *envoyé spécial* et la rend compositionnelle. Ainsi, il acquiert la fonction actualisatrice.

2. $\text{Act F} \rightarrow \text{Arg0} + \text{Préd} + \text{Act}$

- *À bras le Gore !*

(Contexte : *Al Gore* (l'ancien vice-président des États-Unis d'Amérique) propose d'investir dans les énergies renouvelables.) La paronymie entre *corps* (SF : *à bras le corps*) et *Gore* (Nom propre : *Al Gore*) infère l'actualisateur, sous une forme figée, *à bras le corps* et crée un argument sous forme de nom propre : *Al Gore*. La spécificité de l'expression est telle qu'elle présuppose un schéma prédicatif du type : *V(prendre, s'emparer, saisir) + N + à bras le corps*. Le défigement crée ainsi une structure prédicative.

Nous ne nous intéressons pas à la forme du défigement, mais nous nous concentrons sur les fonctions logico-sémantiques et discursives à l'œuvre dans ce processus, car toute forme défigée est créée pour transmettre un contenu qui relève à la fois de la logique et du sens. Nos analyses montrent également que le défigement n'efface jamais la SF qui est toujours présente, en filigrane, dans la séquence défigée mais crée de manière systématique de nouvelles relations sémantiques entre les deux formes.

La thèse ouvre des perspectives à la fois sur la didactique, la traduction et le traitement automatique des langues. Les résultats de ce travail pourront être appliqués à d'autres langues, vérifiant ainsi la validité de la méthode adoptée.

Variation terminologique en francophonie : élaboration d'un modèle d'analyse des facteurs d'implantation terminologique⁷

Minchai KIM

(Université Yonsei, Séoul, Corée du Sud)

La thèse de Minchai KIM vise à débusquer les facteurs influençant l'implantation d'un terme dans les pratiques langagières en proposant une nouvelle typologie de ces facteurs et une méthode qui révèle les mécanismes entraînant la variation diatopique en français, dans les domaines de l'informatique et de la télécommunication. En considérant quatre communautés francophones - la France, le Québec, la Belgique et la Suisse - comme terrains d'étude, ce travail part des cinq hypothèses suivantes : différents facteurs affectent le choix du terme du locuteur ; il existe une méthode spécifique pour analyser ces facteurs ; la corrélation entre chaque facteur et l'implantation terminologique d'un terme est quantifiable ; il existe une certaine relation entre les facteurs et l'implantation terminologique ; le mécanisme des facteurs d'implantation terminologique varie selon la communauté linguistique. Afin d'atteindre les objectifs basés sur ces cinq hypothèses, la recherche se divise en trois grandes parties, correspondant à un total de sept chapitres.

L'objectif de la première partie, en tant que cadre conceptuel, consiste à présenter les concepts indispensables à la compréhension de la recherche : *changement linguistique*, *variation terminologique* et *implantation terminologique*. Dans le premier chapitre, l'auteure précise le concept de *changement linguistique*, en distinguant le changement linguistique spontané du changement linguistique planifié ; puis, elle examine respectivement le concept de *variation linguistique* et celui de *variation terminologique*, plus particulièrement en relation avec les tendances récentes (développements technologiques). Le chapitre 2 est consacré au concept d'*implantation terminologique*. Dans ce chapitre, un nouveau point de vue sur la compréhension de ce concept est proposé en tentant de l'approfondir.

L'objectif de la deuxième partie, relative à la méthodologie, et qui comprend trois chapitres, est d'établir une nouvelle typologie des facteurs d'implantation terminologique et de présenter un modèle d'analyse dont le but est d'élucider leur mécanisme. Dans le chapitre 3, en vue d'établir une nouvelle typologie des facteurs d'implantation terminologique, c'est-à-dire des facteurs favorisant ou défavorisant l'implantation d'un terme, l'auteure examine les recherches existantes qui comprennent des études hébraïques, francophones, catalanes et turques. En se basant sur ces travaux, elle propose, dans le chapitre 4, une nouvelle typologie des facteurs qui englobe quatre types de facteurs, terminologiques, socioterminologiques, psychoterminologiques et extraterminologiques, en considérant trois pôles qui les distinguent : le terme, le locuteur et la société. Partant de l'hypothèse que ces quatre facteurs entretiennent une certaine relation, dans le chapitre 5, elle tente d'élucider

⁷ Thèse soutenue à l'Université Paris IV le 2 décembre 2017 devant le jury suivant : Jean-Paul Brachet (Université Paris IV), Patrick Drouin (Université de Montréal), John Humbley (Université Paris VII) et André Thibault (Université Paris IV, Directeur)

cette relation. Plus particulièrement, avec l'introduction de trois concepts statistiques - les variables dépendante, indépendante et modératrice - est proposé un modèle hypothétique du mécanisme des facteurs d'implantation terminologique.

La troisième partie, portant sur l'application, consiste à vérifier la validité du modèle hypothétique proposée dans le chapitre précédent et à élucider les raisons de la variation diatopique dans les communautés francophones, en analysant le mécanisme des facteurs d'implantation terminologique de chaque communauté. Pour ce travail, dans le chapitre 6, la méthode d'analyse retenue est présentée pour vérifier la validité du modèle hypothétique d'analyse des facteurs d'implantation terminologique, puis sont donnés les résultats obtenus par l'analyse de 256 termes dans le domaine des TIC. Dans le dernier chapitre, chapitre 7, la chercheuse propose de définir le mécanisme des facteurs d'implantation terminologique adapté à chaque terrain d'étude, en s'appuyant sur les résultats obtenus dans le chapitre précédent. À partir de ce mécanisme, les perspectives d'élaboration d'une nouvelle discipline sont proposés, la psychoterminologie, qui tenterait de compenser les points faibles des recherches actuelles.

La vérification des cinq hypothèses met en lumière l'importance de deux points indispensables pour les recherches sur l'implantation terminologique pouvant servir de référence à des études ultérieures dans ce domaine.

Le premier point concerne l'importance de la compréhension du concept de *changement linguistique*. Selon la discussion du chapitre 1, le changement linguistique se divise en deux : le changement linguistique en tant que résultat et le changement linguistique en tant que processus. Ce dernier est à son tour divisé en deux catégories que sont le changement linguistique spontané et le changement linguistique planifié. Bien que ces deux catégories du changement linguistique en tant que processus se distinguent théoriquement selon le moteur de ce processus, à savoir l'intention consciente, il n'est pas possible de les dissocier dans la réalité, car le changement linguistique planifié n'est qu'un des facteurs externes qui influencent le changement linguistique spontané. En réalité, le changement linguistique se produit sans nécessairement tenir compte de l'existence d'une activité consciente. Si l'on applique ce constat à l'implantation terminologique, l'aménagement terminologique du gouvernement n'est qu'un des facteurs qui affectent l'implantation du terme et celui-ci doit être traité comme d'autres facteurs d'implantation terminologique.

Le deuxième point concerne l'importance des facteurs psychoterminologiques dans le choix terminologique du locuteur. Cette étude met en évidence la nécessité de développer un sous-domaine de la terminologie qui étudie l'aspect psychologique, en se focalisant sur les facteurs psychoterminologiques dans la variation terminologique en francophonie. Dans les travaux existants sur l'implantation terminologique, peu de chercheurs accordent une grande attention aux facteurs psychoterminologiques, en raison de leurs caractéristiques sous-jacentes. Cette recherche révèle la nécessité de l'analyse de la psychoterminologie, un sous-domaine de la terminologie qui étudie la relation entre le locuteur et le terme.

En tant qu'étude sur l'implantation terminologique, l'originalité de cette recherche réside dans les trois points suivants : tout d'abord, elle ouvre la voie à une nouvelle compréhension du concept d'*implantation terminologique* en le situant dans le changement linguistique spontané. Comme indiqué au préalable, la plupart

des recherches sur l'implantation terminologique se concentrent sur l'implantation des termes officiels relativement au changement linguistique planifié. Pourtant, ces recherches, qui ne considèrent pas le changement linguistique spontané, ne peuvent révéler le mécanisme de l'implantation terminologique. En effet, le changement linguistique planifié ne peut être détaché du changement linguistique spontané.

Ensuite, cette recherche englobe deux aspects de l'analyse de l'implantation terminologique que sont l'analyse quantitative et l'analyse qualitative. Plus particulièrement, en utilisant la terminométrie dans l'analyse qualitative, l'auteure élargit les possibilités d'utilisation de cette méthode.

En dernier lieu, cette recherche démontre une interdisciplinarité de l'implantation terminologique en introduisant les concepts de la statistique. En réalité, en tant que sous-domaine de la politique linguistique, l'implantation terminologique relève de plusieurs champs comme la linguistique, la sociologie ou la politique. En y ajoutant la statistique, la chercheuse tente de rester objective quant aux résultats obtenus. Ce travail étant une première tentative dans ce domaine de recherche, il servira de point de départ aux recherches ultérieures.

Bibliographie sélective

- CABRÉ, Maria Teresa, 1998. *La terminologie. Théorie, méthode et applications*, Paris, Les Presses de l'Université d'Ottawa / Armand Colin.
- DEPECKER, Loïc (dir.), 1997. *La mesure des mots. Cinq études d'implantation terminologique*, Rouen, Publications de l'Université de Rouen.
- DEROY, Louis, 1980 [1956]. *L'emprunt linguistique*, Paris, Les Belles Lettres.
- GAUDIN, François, 1993. *Pour une socioterminologie des problèmes sémantiques aux pratiques institutionnelles*, Rouen, Publications de l'Université de Rouen.
- GAUDIN, François, 2003. *Socioterminologie. Une approche sociolinguistique de la terminologie*, Bruxelles, De Boeck.
- L'HOMME, Marie-Claude, 2004. *La terminologie : principes et techniques*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.
- HOUEBINE, Anne-Marie, 1985. « Pour une linguistique synchronique dynamique », *La Linguistique*, vol. 21, pp. 7-36.
- LOUBIER, Christiane, 2008. *Langues au pouvoir. Politique et symbolique*, Paris, L'Harmattan.
- MARTIN, André, 1993. « Théorie de la diffusion sociale des innovations et changement linguistique planifié », in André Martin et Christiane Loubier, pp. 9-55.
- MARTIN, André / LOUBIER, Christiane, 1993. *L'implantation du français. Actualisation d'un changement linguistique planifié*, Québec, Office québécois de la langue française.
- MONTANÉ MARCH, M. Amor, 2012. *Terminologia i implantació : anàlisi d'alguns factors que influencien l'ús dels termes normalitzats de la informàtica i les TIC en llengua catalana*, Thèse de doctorat, Universitat Pompeu Fabra.
- PELLETIER, Julie, 2012. *La variation terminologique : un modèle à trois composantes*, Thèse de doctorat, Université Laval.
- QUIRION, Jean, 2000. *Aspects évaluatifs de l'implantation terminologique*, Thèse de doctorat, Université de Montréal.
- QUIRION, Jean, 2004. « État de la question sur la nature des facteurs d'implantation terminologique », *Colloque international sur la traduction : Traduction et*

Franco-phonies. Traduire en Francophonie, Rennes (France), Université Rennes 2, 12 et 13 septembre 2003, Paris, Maison du dictionnaire, pp. 193-200. [téléchargé à http://www.colloque.net/archives/2003/volume_1/quirion.pdf, le 9 septembre 2014].

RONDEAU, Guy, 1984 [1981]. *Introduction à la terminologie*, Chicoutimi, Gaëtan Morin Editeur.

WALKER, James, 1998. *Les attitudes envers les anglicismes : une étude sociolinguistique des emprunts dans différentes communautés francophones*, Thèse pour obtenir le grade de docteur de l'Université Paris III, Université Paris III.

WEINREICH, Uriel / LABOV, William / HERZOG, Werner, 1968. « Empirical Foundations for a Theory of Linguistic Change », in W.P. Lehmann / Y. Malkiel (éd.), *Directions for historical linguistics : A Symposium*, Austin, Texas Presse, pp. 95-188.

RÉSUMÉS DES ARTICLES

Georges LÜDI

Le français en contact : le cas de la Suisse

Le français se porte bien en Suisse son poids relatif étant resté stable depuis des décennies. Sur un plan formel, il connaît quelques germanismes, notamment dans le vocabulaire administratif, un certain nombre de régionalismes et une dose non négligeable d'anglicisation. La politique linguistique suisse se fonde sur la coexistence de quatre régions linguistiques officiellement unilingues. Ce quadrilinguisme sert de marqueur d'identité nationale, mais l'image en est « additionniste » : les communautés de discours ne s'interpénètrent guère. Par ailleurs, les langues de l'immigration et l'anglais rendent la société suisse de plus en plus hétéroglossique. Pourtant, en dehors de son territoire, le français est menacé comme langue étrangère dans les écoles, mais aussi et surtout comme langue au travail. Même dans des entreprises qui promeuvent l'emploi des langues officielles, la minoration du français est importante. Beaucoup de personnes ne veulent plus apprendre les langues minoritaires ; et l'anglais *lingua franca* joue un rôle croissant.

Mots-clés : quadrilinguisme suisse, minoration du français, politique linguistique, français régional

At first sight, French is doing well in Switzerland: its usage has not changed for decades. Formally, it is characterized by some germanisms, namely in the administrative vocabulary, a couple of regionalisms and a growing number of anglicisms. The Swiss language policy is based on the coexistence of four officially monolingual regions but the quadrilingualism that serves as a national identity marker is conceived as “additionist”: the discourse communities do not interpenetrate. Also, the immigrants’ languages and English contribute to a broad multilingualism. However, outside of its territory, French is endangered as a foreign language at school and, also and above all, as a professional language. Even in companies that favour the national languages, French loses importance/ground because nowadays many people are not keen on learning and using it and attribute a growing role to English as a *lingua franca*.

Keywords: Swiss quadrilingualism, minorization of French, language policy, regional French

Agnès MARCHESSOU

Altérité en terre hexagonale : le français d’un quartier plurilingue strasbourgeois

Cet article aborde la complexité linguistique et culturelle de l’Alsace, à travers un quartier strasbourgeois dans lequel de nombreuses langues sont en contact avec le français. L’Alsace, historiquement ballottée entre France et Allemagne, possède des variétés linguistiques germaniques (les dialectes alsaciens), qui y seraient parlées depuis la germanisation de la rive gauche du Rhin aux alentours du V^e siècle (Huck, 2015). Plus récemment, au cours de la deuxième moitié du XX^e siècle, des

populations maghrébines et turques se sont installées dans la région et dans ce quartier situé au bord du Rhin, aménagé pour accueillir des familles de travailleurs immigrés. Enfin dans les années 70, des gens du voyage d'origine yéniche et tsigane (Gitans, Manouches, Roms) s'y sont sédentarisés. Cet article se concentre en premier lieu sur l'histoire franco-allemande de la région ainsi que sur son immigration récente. Il se focalise ensuite sur un quartier plurilingue strasbourgeois et sur le parler de ses jeunes (16-21 ans) issus de familles immigrées, avant de se pencher sur les notions de prestige manifeste et de prestige latent soulevées par cette variété de français.

Mots-clés : sociolinguistique, contacts de langues, anthropologie linguistique, idéologie linguistique, langue et identité

This article deals with the linguistic and cultural complexity of Alsace, through a Strasbourg neighbourhood in which many languages are in contact with French. Alsace's governance has been historically passed back and forth between France and Germany, and Germanic language varieties (known as the Alsatian dialects) have been spoken in the region since the Germanisation of the West bank of the Rhine, around the 5th century (Huck, 2015). More recently in the 1960s, Maghrebi and Turkish populations settled in the region, particularly in this neighbourhood located by the river Rhine, built to host the families of immigrant workers. Finally, in the 1970s, European Nomadic populations of Yenish and Tsigane origins (Gypsies, Manush, Roma) settled in the vicinity. This article will first focus on the Franco-German history of the region, and on its recent immigration. It will then concentrate on a multilingual neighbourhood of Strasbourg, and on the local vernacular spoken by its immigrant-background youth (16 to 21 years old), before considering the notions of overt and covert prestige raised by this French language variety.

Keywords: sociolinguistics, language contacts, linguistic anthropology, language ideology, language and identity

Diane SCHWOB

La langue littéraire au miroir des glossaires : analyse des pratiques de trois romanciers hétérolingues

L'étude de l'emprunt et des pratiques glossairistiques qui l'entourent pourrait éclairer de façon pertinente les rapports entre langue littéraire et langue commune dans le roman francophone. En tant que phénomène énonciatif polyphonique, l'emprunt dans les littératures francophones hétérolingues s'analysera à la croisée des approches linguistique et sémiotique. Prenant d'abord le mot *représentation* en son sens d'*imitation*, nous soulèverons la question du réalisme linguistique en interrogeant une éventuelle mimésis des langues endogènes orchestrée par le glossaire romanesque. Nous envisagerons ensuite l'emprunt et son traitement dans le cadre du paradigme interprétatif reliant les pratiques aux représentations, en appréhendant les stratégies scripturales d'emploi de l'emprunt, et de son glossaire comme l'indice d'un

positionnement esthétique et sociolinguistique auctorial, véritable acte de langage par lequel la langue littéraire peut influencer sur la langue commune. Enfin, les modalités d'analyse du substrat linguistique constituant un point de clivage significatif des critiques francophones, nous analyserons les enjeux que soulève l'étude des rapports entre langue littéraire et langue commune dans la critique littéraire francophone.

Mots-clés : emprunt littéraire, pratiques glossaristiques, littératures francophones, hétérolinguisme, critique littéraire, langue littéraire et langue commune

The analysis of the elements borrowed and the glossaristic practises attached to it can shed some significant light upon the relationships between literary and common language in french-speaking literature. As a polyphonic enunciative phenomenon, the borrowing within heterolingual french-speaking novels will be analysed at the intersection of both linguistics and semiotics. Taking firstly into account the word *representation* in its *imitation* meaning, we will address the question of linguistic realism by analysing a potential mimesis of endogenous languages driven by a fictional glossary. Then, we will address the borrowing and its use within the framework of interpretative paradigm linking the uses to their possible representations, first by tackling the scriptural strategies associated to the uses of such borrowing and secondly through its glossary as a clue to a potential auctorial aesthetic and sociolinguistic positioning, considered as a real language performance that can influence common language. Finally, as the framework for analysing the linguistic substrate constitute a significant divide for french-speaking critics, we will analyse what is at stake in the study of the relationships between literary and common language in french-speaking literary criticism.

Keywords: literary borrowing, glossaristic practises, french-speaking literature, heterolinguism, literary criticism, literary and common language

Salah MEJRI

La part autochtone dans l'emprunt linguistique

Il s'agit d'analyser le processus de l'emprunt linguistique du point de vue de l'autochtone, endogène ou allogène, que l'unité lexicale peut véhiculer. Après avoir rappelé les éléments retenus par la doxa, nous procédons à l'analyse d'exemples d'emprunts entre français, arabe et tunisien en ayant recours à la triple articulation du langage, aux trois fonctions primaires (prédicat, argument et modalisateur) et à l'opposition entre forme externe et forme interne de l'emprunt telles qu'elles sont définies par Unbergann. Le croisement des trois approches ouvre des perspectives nouvelles dans la recherche en matière d'emprunt.

Mots-clés : emprunt, calque, forme interne, forme externe, fonctions primaires, troisième articulation du langage

The aim of this paper is to analyze the process of linguistic borrowing from the point of view of the indigenous, endogenous or allogeneic, that the lexical unit

can convey. After having recalled the elements retained by the doxa, we proceed to the analysis of examples of borrowing between French, Arabic and Tunisian by using the triple articulation of language, to the three primary functions (predicate, argument and modalizer) and the opposition between the external form and the internal form of the borrowing as defined by Unbergann. The intersection of the three approaches opens up new prospects for research on borrowing.

Keywords: borrowing, loan translation, internal form, external form, primary functions, third articulation of language

Thouraya BEN AMOR

Le français en Tunisie depuis 2011 à travers la dénomination des partis politiques

Nous nous proposons d'étudier le processus linguistique de la dénomination en français des partis politiques en Tunisie depuis 2011 comme un révélateur de la représentation du français en contact avec l'arabe. La plupart des patrons de dénomination en français recourent à la translittération et surtout au procédé de l'emprunt à l'arabe. Ce choix, pratiqué actuellement dans un cadre formel et officiel, dévoile une nouvelle attitude face au bilinguisme arabe-français qui caractérise jusque-là la Tunisie.

Mots-clés : dénomination, patrons de dénomination, emprunt, partis politiques, bilinguisme

We propose to study the linguistic process of the French denomination of political parties in Tunisia since 2011 as a revealer of the representation of French in contact with Arabic. Most naming patterns in French use transliteration and especially the process of borrowing Arabic. This choice, currently practiced in a formal and official framework, reveals a new attitude towards the Arabic-French bilingualism that characterizes up to now Tunisia.

Keywords: denomination, naming patterns, borrowing, political parties, bilingualism

Lassâad OUESLATI

Le français en contact avec le parler tunisien : le cas des connecteurs

Notre objectif dans cet article est de décrire les différents emplois des connecteurs français employés par les Tunisiens sur la radio privée Mosaïque. Ces connecteurs ont-ils préservé leur sens et leur fonctionnement discursif qu'ils avaient en français ? Autrement-dit, continuent-ils à coder la même relation transphrastique en intégrant un nouveau système linguistique ou acquièrent-ils une nouvelle valeur ? Y a-t-il des séquences polylexicales françaises qui se grammaticalisent en arabe tunisien et se transforment en connecteurs servant à jouer le rôle d'un autre connecteur

et codant ainsi une relation logique donnée ? Notre réflexion s'appuiera sur un corpus constitué d'énoncés tirés de trois émissions célèbres : *Ahla sbeh* (le meilleur jour, émission du matin) ; *Forum* (émission diffusée les après-midis débattant des nouvelles tendances de la société tunisienne) ; et *Forum Sport* qui propose des thèmes relatifs aux événements sportifs de la semaine.

Mots-clés : Alternance codique, connecteur, grammaticalisation, transfert sémantique, calque

Our objective in this article is to describe the various uses of the French connectors used by Tunisians on the private radio station Mosaic. Have these connectors preserved/ maintained their meaning and discursive function that they have in French? In other words, do they keep encoding the same discursive relation while integrating a new linguistic system or do they acquire a new value? Are there polylexical French sequences which are grammaticized in Tunisian Arabic and transformed into connectors used instead of another connector and thus encoding a given logical relation? Our discussion will rely on a corpus of utterances quoted from three notorious radio programmes: *Ahla sbeh* (the best morning radio program); *forum* (a program broadcasted in the afternoons discussing new tendencies of the Tunisian society); and *Forum Sport* which proposes themes related to the sport events of the week.

Keywords: Code mixing, connector, formalisation, semantic transfer, loan translation/ borrowing

Venant ELOUNDOU ELOUNDOU

Constructions « technicistes » et épilinguistiques sur le camfranglais : divergences et convergences

Cette étude scrute les discours métalinguistiques et épilinguistiques sur le camfranglais. À partir d'une recherche documentaire et d'une exploitation des discours des forums virtuels portant sur le camfranglais, la réflexion met en lumière deux essentialisations du camfranglais. La première est dominée par un regard systémique sur le camfranglais permettant sa catégorisation dévalorisante. La seconde essentialisation faite par des acteurs séculiers est à dominance sociale et expérientielle qui privilégie les fonctions et les besoins sociaux du camfranglais. Malgré leur trait commun consistant à circonscrire linguistique ce phénomène, les deux représentations n'ont pas les mêmes fondements. Les discours métalinguistiques dévalorisants sont consécutifs aux approches introspectives, technicistes et francophiles ; tandis que ceux qui le valorisent sont d'ordre social. Cette divergence de regard révèle qu'une saisie optimale du camfranglais est tributaire non seulement des perspectives technicistes, mais aussi sociales et idéologiques.

Mots-clés : clivage social, essentialisation, fonctions, idéologie, représentations, technolinguistique

This paper scrutinizes the metalinguistic and epilinguistic discourses on Camfranglais. Documentary research and a study of statements on Camfranglais on online forums led to two essentializations of Camfranglais. The first is dominated by a systemic view of Camfranglais that gives it a negative categorization. The second essentialization by profane actors is predominantly social and experiential as it values the social functions and social needs of Camfranglais. Though both representations delineate this linguistic phenomenon, they do not have the same foundations. Demeaning metalinguistic discourses rest on introspective, technicist and Franco-philic approaches while upbeat discourses are social function-inclined. These differing views show that an optimal appreciation of Camfranglais must take into account not only technicist perspectives, but also social and ideological considerations.

Keywords: social cleavage, essentialization, functions, ideology, representations, technolinguistics